





# EUROPE

## Grande-Bretagne

### Le Livre blanc sur la régionalisation ne prévoit pas de transfert fondamental de souveraineté à l'Écosse et au Pays de Galles

Le gouvernement britannique publie, ce jeudi 27 novembre, son Livre blanc sur le projet de régionalisation de l'Écosse et du Pays de Galles. Il précise clairement sa détermination d'empêcher l'établissement du Royaume-Uni et rappelle que les ressources énergétiques du plateau continental britannique appartiennent au Royaume-Uni dans son ensemble.

Ce document, qui prévoit également la création d'une Assemblée — dotée de pouvoirs encore plus limités — au Pays de Galles, servira de base au projet de loi qui sera soumis au Parlement au printemps prochain.

L'Écosse (5 millions d'habitants sur les 55 millions que compte le Royaume-Uni) sera dotée d'une Assemblée de cent quarante-deux membres élus au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire. Elle conservera ses soixante et onze représentants au Parlement de Westminster. Le secrétaire d'État à l'Écosse, qui continuera de siéger dans le cabinet britannique, désignera, sur proposition de l'Assemblée, les membres de l'exécutif régional. Il pourra exiger la démission de l'exécutif si ce dernier n'a plus, à ses yeux, la confiance de l'Assemblée. Les pouvoirs législatifs de l'Assemblée s'étendront à la santé, à l'éducation, au logement, au code civil et criminel, etc., mais les lois écossaises n'entreront en vigueur qu'après l'aval du secrétaire d'État pour l'Écosse et l'agrément de la reine.

De notre correspondant

Londres. — Dans son Livre blanc intitulé : *Notre démocratie qui change : dévolutions en Écosse et au Pays de Galles*, le gouvernement travailliste présente son projet de régionalisation administrative comme une mesure très raisonnable : il s'agit de satisfaire le désir des citoyens qui souhaitent intervenir plus activement dans la conduite de leurs affaires.

Mais les propositions gouvernementales condamnent catégoriquement toute idée de séparation en Écosse et au Pays de Galles. Elles excluent aussi que les revenus du pétrole de la mer du Nord puissent être réservés à l'Écosse. Il n'est même pas question de reconnaître à l'Écosse une proportion fixe de ces revenus qui iront à l'ensemble du Royaume-Uni.

Le gouvernement indique que ces projets de régionalisation ne seront pas menés à bien au cours de la session parlementaire qui vient de s'ouvrir. Mais il répond par avance aux protestations des nationalistes écossais et gallois, en disant qu'il n'est pas dans son rôle de s'occuper de leur cause de façon spectaculaire ces dernières années. Ils vont certainement estimer que le gouvernement de Londres s'apprête à créer des assemblées « fictives » à Cardiff et à Edimbourg, et à négocier avec les régions que l'appartenance d'un pouvoir dont la réalité demeurera à Westminster.

D'autres critiques, de droite et de gauche, accusent le gouvernement de se livrer à une cynique manœuvre électorale. Craignant de perdre la prépondérance qu'il exerce jusqu'ici au Pays de Galles et en Écosse, le Labour s'efforcera d'apaiser provisoirement les nationalistes, dans l'espoir de maintenir ses positions au Parlement de Londres. De fait, le Livre blanc rejette tout recours à la représentation proportionnelle pour les élections provinciales écossaises et galloises, ce mode de scrutin serait pourtant le plus sûr moyen de borer la route aux extrémistes du nationalisme. Il est encore moins question, selon le Livre blanc, de mettre fin à la sur-représentation (essentiellement travailliste) dont l'Écosse et le Pays de Galles bénéficient actuellement à la Chambre des communes.

#### Beaucoup d'équivoques

Beaucoup de citoyens britanniques — et pas seulement dans le camp conservateur — s'inquiètent cependant des risques d'un démantèlement du Royaume-Uni. Pour le gouvernement, la création d'assemblées parlementaires à Cardiff et à Edimbourg représente un aboutissement, mais pour les nationalistes il ne s'agit que du point de départ du combat pour une véritable indépendance.

A bien des égards, les propositions du Livre blanc demeurent extrêmement équivoques. On y affirme que les assemblées écossaise et galloise jouiront de « pouvoirs très larges ». Ces pouvoirs porteront, certes, sur l'administration locale, les services de santé, les services sociaux, l'éducation (mais pas les universités), le logement, la planification urbaine, la protection de l'environnement, la construction des routes et l'organisation des transports. Mais les assemblées seront dépourvues de pouvoirs véritables dans le domaine économique. Les finances écossaises et galloises restent assurées par le Parlement de Westminster, les assemblées d'Edimbourg et de Cardiff étant

libres de la répartition de ce budget.

L'Assemblée écossaise sera « constitutionnellement subordonnée » au Parlement de Westminster, bien que « dans certains domaines » elle puisse voter des lois applicables à la région. Elle disposera d'un organe exécutif, sans toutefois que l'autorité suprême soit octroyée au secrétaire d'État pour l'Écosse, qui siège dans le cabinet de Londres.

L'Assemblée du Pays de Galles ne comportera pas d'organe exécutif, et ses pouvoirs législatifs seront des plus limités.

Certains aspects de ce projet seront sans doute bien accueillis par les intéressés, mais le Livre blanc ne laisse subsister aucun doute sur un point majeur : il n'est pas question d'un véritable transfert de souveraineté à l'Écosse et au Pays de Galles. Le Parlement de Westminster conservera tous ses pouvoirs, afin de maintenir l'« unité du pays ». Les rapports avec la Communauté européenne, en particulier, resteront la responsabilité de Londres, même si les administrations d'Edimbourg et de Cardiff ont, entre autres tâches, celle d'appliquer localement la politique communautaire.

JEAN WETZ.

### LONDRES EST FAVORABLE AU PRINCIPE DE L'ÉLECTION DIRECTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Londres (Reuters). — Le gouvernement britannique veut que le Parlement européen soit élu au suffrage universel direct dès que ce sera raisonnablement possible, mais craint qu'il ne soit « très optimiste » de penser que de telles élections puissent être organisées dès 1978, a déclaré mercredi 26 novembre au Parlement M. Hattersley, secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Le gouvernement britannique ne dressera absolument aucun obstacle artificiel sur le chemin menant aux élections directes du Parlement européen, un des principaux sujets à l'ordre du jour du Conseil européen qui s'ouvre lundi à Rome, a assuré M. Hattersley.

« Le « sommet » de Neuf de Paris, en 1974, a envisagé que les élections européennes directes interviennent « à partir de 1978 ». Le Parlement de Strasbourg souhaitait, lui, qu'elles aient lieu le premier dimanche de mai 1978.

économique en liberté

MARC GUILLAUME

## le capital et son double

le Capital n'est pas toute la société capitaliste car l'économie marchande s'appuie nécessairement sur des dispositifs de pouvoir.

un volume 176 pages 29 F

pufl

## Union soviétique

### UN NOUVEAU RÉVEIL CHRÉTIEN

(Suite de la première page.)

Actuellement, l'analyse des faits conduit à la conclusion que, en Union soviétique, il n'existe aucune véritable séparation entre l'Église et l'État. Autrement dit, l'Union soviétique n'est pas un État laïc et neutre du point de vue idéologique. A y regarder de près, elle représente le type d'État idéologique des siècles passés qui a caractérisé, par exemple, l'époque de l'absolutisme.

C'est contre ce type d'État que la lutte s'est engagée aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il ne s'agissait pas alors de l'élimination totale du facteur religieux, mais de son expulsion des structures juridiques de l'État, de manière que les fidèles des diverses dénominations religieuses puissent jouir des mêmes droits, devoirs et chances du point de vue civique. L'État nouveau, qui émerge des révolutions européennes du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, est agnostique, mais non antireligieux. Le lien étroit entre la religion et l'État est supprimé. L'État donne à ses citoyens la possibilité de décider en fonction de leur conscience.

Tout autre est la situation en Union soviétique. La doctrine officielle y affirme que la religion doit disparaître et que, de ce fait, la lutte contre les « vestiges religieux » est un devoir pour le bon citoyen. De ce point de vue, le marxisme-léninisme n'est pas une doctrine politique, mais une vision du monde qui dispose d'une explication du réel et, bien plus, prétend posséder la seule explication valable de la réalité. Par sa prétention à l'absolu et son orientation messianique, le système marxiste-léniniste, surtout sous ses aspects sociologique et philosophique, retrouve des traits religieux. Si l'on veut poursuivre

la comparaison, le parti communiste est l'Église où se concrétise cette « religion ».

Comme l'État et le parti sont confondus — bien plus, comme l'État trouve sa seule justification dans la poursuite des objectifs du parti, et que le droit et la loi sont interprétés en fonction l'un de l'autre — l'Union soviétique doit être considérée comme une sorte d'« État confessionnel ». Dans cet État, la vision du monde marxiste-léniniste occupe la position qui était réservée à l'époque de l'absolutisme, aux différentes Églises chrétiennes. D'où pratiquement deux classes de citoyens : ceux qui adhèrent à la « religion d'État » (l'athéisme officiel) et les autres qui, en raison de leur foi, n'y adhèrent pas.

La Constitution soviétique reconnaît le droit à la liberté de conscience et à la liberté de culte. Il lui importe de souligner des différences de vocabulaire entre les marxistes et les non-marxistes. L'article 124 de la Constitution soviétique déclare : « Pour assurer aux citoyens la liberté de conscience, l'Église, en Union soviétique, est séparée de l'État et l'école de l'Église. La liberté d'exercer un culte religieux et la liberté de la propagande antireligieuse sont garanties à tous les citoyens. » Dans la Constitution de la République soviétique fédérative de Russie de 1918, il était encore dit : « A tous les citoyens est reconnue la liberté de la propagande religieuse et antireligieuse. » Après l'entrée en vigueur, le 8 avril 1929, du décret sur les associations religieuses, le texte de la Constitution fut modifié de la manière suivante : « Tous les citoyens jouissant de la liberté de confession religieuse et de la liberté de propagande antireligieuse. »

#### L'athéisme, but suprême

Avec la Constitution de 1936, l'athéisme d'État est défini officiellement, par rapport à la confession religieuse, une place analogue à celle qu'occupait, sous le tsarisme, l'Église nationale orthodoxe par rapport aux autres confessions. Dans le système juridique soviétique, la foi en Dieu et l'athéisme ne peuvent fondamentalement être considérés comme étant sur le même pied. En effet, le processus de construction de la société communiste — autrement dit, l'objectif de l'État soviétique — présuppose la disparition progressive de la religion. La théorie soviétique ne laisse planer aucun doute sur le fait que même la liberté limitée de culte concédée au croyant est seulement de nature provisoire, en attendant la « complète disparition du vestige religieux ».

En dernière analyse, l'État de type marxiste-léniniste met exactement en œuvre ce genre de tolérance — au sens de patience — qui caractérisait jadis l'État confessionnel. Le parallèle devient encore plus évident lorsqu'on remarque que les conséquences dans la vie publique sont exactement les mêmes aujourd'hui dans l'État soviétique qu'autrefois dans l'État confessionnel : le non-conformisme — donc en Union soviétique le croyant ou le fidèle d'une religion — se voit interdire un certain nombre de débouchés professionnels.

Il ne peut exercer des professions particulièrement intéressantes pour l'État comme celle de fonctionnaire, notamment professeur ou officier ; l'accès à l'université ou à d'autres grandes écoles lui est rendu plus difficile,

quand il n'est pas totalement bouché. Il reste exclu de toute participation à la vie publique, mis à part le droit de vote actif et l'obligation du service militaire, sauf s'il garde pour lui ses convictions intimes et même une double existence : comme partisan convaincu de l'athéisme d'État dans sa profession et sa vie sociale, comme croyant entre quatre murs ou au fond de son cœur.

C'est en tenant compte de ce arrière-plan que le but du paragraphe 124 de la Constitution soviétique devient clair : son objectif suprême est l'athéisme, et non pas le droit du citoyen à choisir une religion quelconque ou à ne pas en choisir du tout. La manière dont se traduit concrètement la Constitution en Union soviétique est le fait apparemment encore plus clair, et alors que tout enseignement religieux est interdit dans les écoles, l'initiation aux fondements de l'« athéisme scientifique » doit être suivie comme matière obligatoire. Les moyens de communication de masse, bien plus l'ensemble de l'appareil d'État, servent à la propagande de l'athéisme.

En contradiction avec ces principes, on notera que l'Union soviétique a, elle aussi, donné son aval à la Déclaration des droits de l'homme, qui fonde précisément la liberté de la croyance religieuse.

Le décret, encore en vigueur aujourd'hui, du Comité exécutif pan-russe et du Conseil des commissaires du peuple, du 9 avril 1929, sur les communautés religieuses, a, comme on le sait, unifié et renforcé les dispositions antérieures. Les communautés religieuses furent soumises à un contrôle rigoureux de la part de l'État, en complète contradiction avec la conception classique de la séparation de l'Église et de l'État.

Mais le décret de 1929 s'attaque au domaine le plus intime de la vie de l'Église. En Union soviétique, édifices religieux et objets du culte sont propriété de l'État. Ce dernier, par un contrat d'usufruitement remis à des croyants, qui, dans ce but, doivent se constituer dans chaque localité en une « association religieuse » composée de vingt membres au moins. Cette société doit être enregistrée au Conseil pour les affaires religieuses auprès du conseil des ministres de l'U.R.S.S. (Il semble que, ces derniers temps, une régionalisation de cet organisme soit en cours). L'enregistrement dépend du bon vouloir de la commission d'État. Les « associations religieuses », aussi appelées « groupes de vingt », ne jouissent d'aucun statut, tout droit de regard sur l'administration de la communauté et ses moyens financiers est inter-

dit aux prêtres de paroisse. A l'opposé même des prescriptions du droit ecclésiastique des orthodoxes comme des catholiques, des Arméniens comme des vieux croyants, le prêtre est actuellement relégué dans ses fonctions liturgiques et spirituelles. Actuellement, il est le plus engagé par les trois dirigeants du « groupe de vingt ».

Dans le contrat d'utilisation concernant les édifices religieux et les objets du culte, les « groupes de vingt » doivent garantir qu'ils prennent sur eux toutes les réparations, le chauffage, les assurances, le gardiennage et les impôts, et se porter garant de toute diminution éventuelle de valeur.

Les « associations religieuses » n'ont pas le droit de créer des « caisses de secours ou d'assistance ». Elles n'ont pas le droit d'organiser des réunions religieuses ou autres, en particulier

pour les enfants et les jeunes gens.

Au cas où les édifices du « seraient exigés d'urgence », les besoins du gouvernement pour des buts sociaux. Ils y vent être enlevés aux croyants le Comité exécutif perma-

de l'État. Quelques chiffres sur la situation à Moscou peuvent lui ce que signifient ces décès dans la pratique. En 1917, 1 000 comptait 657 églises et pelles pour 1 800 000 habit. Aujourd'hui, pour plus de 7 000 d'habitants, sur les que 100 églises qui existent en environ 40 — et même seules 26 d'après les derniers chiffres restent ouvertes au culte l'occasion des campagnes pour fermer des églises, des va irremplaçables de la culture ont été au partie détruites plutôt de la culture des au peuples de l'Union soviétique

#### Un mouvement qui gagne le peuple

Le champ d'action de l'Église se trouve encore réduit du fait des mesures administratives. C'est ainsi qu'en mars 1974 le clergé catholique de Lituanie a été interdit d'aborder dans la prédication, la critique des mœurs, de baptiser un nouveau-né, même en danger de mort, sans que celui-ci ait été enregistré par l'État, et surtout de préparer et d'organiser un groupe les enfants avant la première communion. Ces derniers n'ont même pas le droit de servir la messe, de chanter dans la chorale ou de participer aux processions.

Dans le rapport bien connu de Leonid Ilitchev, présenté en 1963 devant la commission idéologique du comité central du parti soviétique, et toujours aussi important, on trouve des plaintes sur la « vitalité de la résistance religieuse ». Ilitchev y soulignait que la tradition et la coutume ne pouvaient expliquer la « survie des sentiments religieux » dans les conditions actuelles de la société soviétique. Il pensait trouver la cause de l'irréductibilité de la foi en Union soviétique dans le fait que « la religion tire profit de tout l'héritage que nous avons reçu de l'ancien régime d'exploitation, des obstacles auxquels nous nous heurtons dans notre marche en avant et des difficultés que rencontrent les hommes dans leur vie présente ».

Mais les hommes qui, aujourd'hui, forment le nouveau réveil religieux en Union soviétique, ne sont pas des nostalgiques de l'ancien temps, ce ne sont pas des hommes en proie à des difficultés personnelles qui les pousseraient à se jeter dans la mystique. Dans leur grande majorité, ce sont des hommes qui, depuis leur enfance, ont grandi dans le socialisme, mais n'ont pas évacué les questions de l'Église, de la destinée et du pourquoi de la vie, et ont trouvé dans le Christ la réponse à leurs questions. Dans son essai, « La Terre couverte », A. Levitin-Kraznovski souligne : « Il existe aujourd'hui chez les gens cultivés un si vif intérêt pour la religion que, si l'on cherchait à l'empêcher par la répression, on en serait réduit à créer la moitié de nos intellectuels de premier plan. »

Devant le réveil religieux qui se manifeste en Union soviétique, il est bien difficile de parler de « vestiges d'idéologie bourgeoise », comme le font les représentants de l'athéisme officiel. En effet, en tant que tradition, l'Église était pratiquement démantelée vingt ans après la Révolution, et la continuité des traditions était brisée. Les hommes qui forment le nouveau réveil religieux en Union soviétique sont nés au sein même de la société socialiste, ont été élevés dans l'école socialiste et n'ont pratiquement pas eu de lien vivant avec le passé. Ils n'ont même pas subi d'influences extérieures, tant est épais l'écran que dresse l'Union soviétique contre tout souffle religieux venu du dehors. Non, le réveil religieux est né au milieu des hommes soviétiques, dans la société soviétique.

Et ce n'est pas un phénomène qui se limiterait aux milieux intellectuels. Des données isolées, comme l'affirmation du prêtre orthodoxe comme Dimitri Dudko selon laquelle il aurait, en deux ans, baptisé quelque cinq mille adultes, montrent bien qu'il s'agit d'un mouvement qui a gagné le peuple.

La lutte contre la religion s'est avérée une lutte inutile, où des énergies insensées ont été dépensées en pure perte. Le nouveau confessionnalisme de l'athéisme d'État a brimé des hommes qui, en vertu de leurs convictions reli-

gieuses, sont des citoyens loyaux. Des hommes qui rendent volontiers à l'État ce qui revient à l'État les laisse de rendre à Dieu ce qui est Dieu.

Peut-être est-il prématuré s'attendre à une révélation théorique marxiste-léniniste à la religion et le chrétienisme. Pourtant, le respect de la dés prise par l'homme au fond c conscience conduirait fort à l'humanisme que la sc soviétique considère comme fondement. Que le marxisme-léninisme et l'athéisme d'État soient pas inconditionnellement liés l'un à l'autre, des con nistes occidentaux, comme, exemple, Luigi Longo, l'ont au du moins pour la pratique, d million des années 60 « De p que nous refusons d'État, on s'ennuie, de même nous son contre l'athéisme d'État et nous opposons à ce que l accordé des préférences à idéologie quelconque ou à un religieux. »

Précisément en raison d prétention scientifique marxisme-léninisme devra se mandant, et cela aussi à part la théorie, si l'axiome selon la religion n'est que le pro d'un système socio-économ donné et doit mourir de même avec le changement système peut être soutenu con il l'a fait jusqu'ici. La ques est de savoir si, dans un i aussi grand que l'Union so que, il ne devrait pas être, p le de réajuster ce nou « confessionnalisme ».

FRANZ KENI

### LA « PRAVDA » SE DÉSOLIDARISE DES « KOMINFORMISTES ARRÊTÉS EN YOUGOSLAVIE »

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'Union soviétique de se désolidariser publiquement des Yougoslaves « s'ennuie » et « kominfornistes » ont été arrêtés et jugés doivent être jugés à huis clos dans différentes villes de Yougoslavie. Sous le titre : « Rijz, les adversaires de la ligne communiste yougoslave et l'unité soviéto-yougoslave », le journal de jeudi 27 novembre 1975, a publié une réaction haineuse des org d'information occidentaux condamnant les « groupes comploteurs sectaires qui ne présentent personne d'« eux-mêmes ». Ces « groupements » ne sont pas autres identifiés, mais il est clair, à la lecture de l'article, qu'il s'agit des nostalgiques du stalinisme. Selon la Pravda, l'action organisée de presse, occidient organes de presse, occidient d'Informations officielles et c cieuses à Belgrade, — « est é sine à évincer la confiance des empoussier les relations es les partis socialistes frères, affaiblir leur amitié. On voit f ficieusement ce que visent ouve ment les ennemis du socialis avec leurs filets empoussier. Mais leurs desseins sont voués l'échec. »

Les ennemis de la Yougoslavie écrit encore la Pravda, sont des inventions sans fondement sur un prétexte dan pour l'indépendance de la Yougoslavie, qui émanerait de l'U.R.S.S. et des autres pays la communauté socialiste. tentent enja d'exploiter tou sortes de groupements d'émigr ainsi que des renégats, en bien en Yougoslavie qu'en de hors du pays, qui cherchent à se fa passer pour les partisans les p logues du socialisme en Youg slavie, mais qui latent en y contre la politique de la des communistes et contre l'ua des peuples ». — J. A.

مكتبة القرآن



EUROPE

L'ÉCHEC DE LA RÉBELLION MILITAIRE A LISBONNE

Reprise en main

(Suite de la première page.)

Les vainqueurs sont incontestablement les militaires modérés... Par son attitude prudente, le P.C.P. a aussi démenti les accusations...



(Dessin de PLANTU.)

Élections arrivent au plus vite. Mais il faut également retenir une déclaration très nuancée du commandant Melo Antunes...

La plupart des officiers arrêtés ont été transférés à Porto

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Jeudi 27 novembre, 3 heures du matin. Sur la place du Rossio, un barrage a été établi par les soldats du régiment de troupes légères...

M. Mario Soares accuse les communistes d'être à l'origine du coup d'État manqué

(Correspondance)

Porto. — Porto, capitale du Nord, a l'impression depuis deux jours de jouer le rôle de capitale tout court. Toutes les radios du pays, comme la télévision, émettent depuis mardi 19 heures à partir de Porto...

Vifs affrontements près de Belem

En effet, sur le plan militaire, il semblerait que l'état-major général des forces armées (M.F.A.) ait discerné mal à propos la possibilité de certaines résistances...

Près de Belem, un vif affrontement avait opposé dans la matinée les soldats de la police militaire et les forces armées...

« C'est une grande victoire et la preuve que notre ligne est juste », a ajouté-t-il commentant l'échec des insurgés. « Cette clarification permettra que soit mis en pratique notre programme démocratique et pluraliste... »

DIPLOMATIE

YUGOSLAVIE PARTICIPERA AU DIALOGUE NORD-SUD

itions unies (New-York). — Le sous-groupe des asiatiques et autres du dialogue Nord-Sud, en vue de développement des pays qui représenteront...

Grèce

DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES CONSTRUIRONT UNE USINE AÉRONAUTIQUE À DES FINS CIVILES ET MILITAIRES

Le gouvernement grec a annoncé, mercredi 26 novembre, qu'il avait conclu un accord avec la société Lockheed et trois autres firmes américaines pour la construction, à environ 30 kilomètres d'Athènes, d'une usine aéronautique à des fins civiles et militaires...

Grèce

DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES CONSTRUIRONT UNE USINE AÉRONAUTIQUE À DES FINS CIVILES ET MILITAIRES

bles avec le gouvernement de M. Karamanlis, et malgré les rapports distendus, en revanche, qui existent entre la Grèce et l'Organisation atlantique, Athènes a choisi de confier les travaux à une construction américaine formée principalement de Lockheed, d'Aviation Company (New-York), de Westinghouse Electric Corporation's International Defense and Public Systems (Baltimore) et de General Electric Technical Company Services (Washington). La société d'aviation Lockheed sera le maître d'œuvre responsable de l'ensemble du projet.

Stock DOCUMENTS HAN SUYIN Le premier jour du Monde LA CHINE DE MAO DE 1949 A NOS JOURS

Régiments de gauche et modérés

Le Portugal est divisé en quatre régions militaires : Nord (Porto), Centre (Coimbra), Sud (Faro), et Lisbonne. Les commandants respectivement sont les généraux Pires Veloso, Charais, Pezarat, Correia, et Vasco de Lourenço. Ce sont tous des modérés, depuis l'élimination du général de Carvalho.

Le régiment militaire de Lisbonne est la plus importante du pays. On y trouve le fameux et régiment rouge, le RALIS (régiment d'artillerie léger numéro 1 de Lisbonne). Son commandant était le colonel Leal de Almeida, son adjoint, le commandant Dinis de Almeida, étant considéré comme l'un des officiers les plus gauchistes du pays. Il a été arrêté à la suite des événements des 25 et 26 novembre. C'est l'unité la plus grande puissante de feu de la métropole. Le régiment de la police militaire (R.P.M.), environ deux mille hommes, commandés par le major Campos Andrade, et Tome, était un autre bastion solide de l'extrême gauche. Il a été dissous le 26 novembre après avoir été directement mêlé aux affrontements.

Le centre d'instruction anti-aérienne de Cascais (C.I.A.A.C.), le 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Setúbal (RIS), sont également des unités « modérées ». Fidèles au gouvernement, ils ont refusé de participer au coup d'État de l'amiral de Azevedo est incontestablement le régiment de commandants d'Amadora, commandé par le colonel Jaime Nerys. Paradoxalement connu de ses chefs de la marine, celui-ci a toujours refusé, malgré de nombreuses vicissitudes, à maintenir la discipline dans son unité. L'efficacité de ce régiment est considéré comme un secret militaire.

Enfin, à Alentejo toujours, dans la région militaire de Lisbonne, l'important régiment des fusiliers-marins, basé à Belem, et qui compte deux mille cinq cents hommes, est une unité de gauche considérée comme proche du parti communiste. Le commandant de l'ensemble de la marine, Celso-Cel, néanmoins, est demeuré fidèle au chef du gouvernement — un amiral. Il est vrai — dans la crise des 25 et 26 novembre.

La région militaire du Nord est essentiellement conservatrice et fidèle à un gouvernement. Le centre d'instruction des conducteurs d'auto (C.I.C.A.), le régiment d'infanterie de Porto (R.I.P.), le régiment de cavalerie (R.C.V.), les régiments d'infanterie de Vila-Real (R.V.R.), de Bragança et Braga sont connus pour avoir des conceptions politiques assez révolutionnaires.

La région militaire du centre comprend de nombreuses petites unités tels les régiments d'infanterie de Viana do Castelo, Castelo Branco et Beja, l'École pratique de guerre, à Tancos, qui groupe 1 000 hommes et le régiment de chasseurs parachutistes de Tancos (R.C.P.), 2 800 hommes, sont des unités considérées comme progressistes. La conversion des chars de Tancos est le plus grand des plus récentes : le 11 mars dernier, lors de la tentative du coup d'État, ce sont ces chars qui ont attaqué le « régiment rouge », le RALIS de Lisbonne.

Enfin, la région militaire du Sud, comprend trois unités importantes que l'on pourrait classer à gauche : l'École pratique d'artillerie de Viana do Castelo (E.P.A.), 1 000 hommes ; le régiment de cavalerie d'Estremoz (R.C.V.), 1 000 hommes, et le régiment d'artillerie de Beja (R.A.B.), 1 000 hommes. Les régiments d'infanterie de Évora sont modérés. Les forces aériennes sont, dans l'ensemble, favorables au gouvernement, sauf une partie du personnel au sol. La base aérienne n° 1, à Montijo, qui a été l'une des bases des parachutistes de Tancos la 25 novembre, est la plus importante du pays et dispose du chasseurs Fiat, tout comme la base n° 5 à Montemor. La base n° 1, située à Beja, possède des hélicoptères. Il existe d'autres bases aériennes à Ota, Beja et Castro.

Plusieurs groupes d'extrême gauche (l'Organisation communiste Révolution, la gauche ouvrière et populaire et le comité Portugal pour l'information et le soutien) organisent vendredi 28 novembre à 18 h. 30, place de la République, une manifestation pour empêcher que le Portugal ne devienne le Chili de l'Europe. Les organisateurs estiment que « le soutien inconditionnel apporté par le parti socialiste portugais à la répression féroce déclenchée par le général Costa Gomes démontre qu'il en est besoin » et qu'il est partie prenante à l'heure des choix décisifs du camp des masses du peuple, le compagnon de route des apprentis Pinochet.

# EUROPE

DE LA MORT DU CAUDILLO

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

## L'Espagne et l'Europe

La mort du général Franco et l'avènement de Juan Carlos I<sup>er</sup> ont été peut-être les événements les plus commentés par la presse internationale depuis la fin de l'affaire du Watergate. Le bilan du très long règne franquiste, les chances du nouveau souverain, sont encore bien difficiles à évaluer, et la plupart des commentateurs restent prudents.

Le Wall Street Journal, de New-York, tient quand même à mettre au moins un point sur un : « Il faudrait se rappeler que, si Franco avait été communiste, il n'y aurait pas beaucoup à s'interroger sur l'avenir de l'Espagne. Parmi toutes les variantes du totalitarisme connues dans le monde, seuls les communistes sont parvenus à maîtriser les techniques pour imposer une dictature si totale qu'elle est certaine de survivre à son fondateur. Lorsque Staline ou Khrushchev moururent, il ne fut pas possible de parler d'évolution démocratique. Malgré toute la nature répressive du régime de Franco, on doit admettre qu'il n'a pas été tyrannique au point d'empêcher que sa mort puisse laisser espérer une libération. »

Qu'un changement soit certain en Espagne, personne n'a de doute, et la plupart des éditorialistes croient à une certaine libéralisation.

Pour le quotidien d'Alger la République, « malgré les énormes moyens de pression et de coercition dont elle dispose, la vieille garde phalangiste ne peut plus perpétuer pour longtemps encore ce régime de la terreur qui semble plus discrédité et plus chancelant qu'il n'est jamais. »

La presse soviétique, elle, reste très discrète. « La Praxia comme les Izvestia affirment que l'Espagne est au seuil d'une étape importante de son histoire, à la veille de chan-

gemenis inéluctables. Ni l'un ni l'autre de ces journaux ne se hasardent cependant à faire des prédictions plus précises. Pour la Praxia, « il ne fait aucun doute qu'aussi difficile que soit le chemin du peuple espagnol vers la libération des chaînes de la dictature, vers la liberté, la démocratie et le progrès social, c'est lui qui remportera la victoire. »

Pour le Kurier Polski, de Varsovie : « L'opposition politique, qui au des forces de la classe ouvrière jusqu'aux monarchistes hostiles à Juan Carlos, en passant par les libéraux, est déjà prête à porter des coups. Des rivalités féroces vont sans aucun doute se déclencher parmi les diverses factions du gouvernement que Franco avait fondées les unes contre les autres. Les difficultés économiques que l'Espagne partage avec tout l'Occident, vont sans doute développer le malaise social. »

« Un monde finit d'exister » Pour beaucoup de commentateurs, la mort de Franco est d'abord la fin d'une certaine époque de l'Europe : « Le Tempo, de Rome, écrit : « Tout un monde finit d'exister. L'empreinte qui avait été donnée à certains phénomènes politiques européens de notre siècle finit de s'effacer dans un bouleversement qui ne sera pas immédiat et radical, mais ne pourra pas être empêché ni trop longtemps retardé. »

La Süddeutsche Zeitung, de Munich, estime que Franco ne fut pas le plus bienveillant parmi les dictateurs de l'histoire européenne la plus récente, mais vraisemblablement celui qui a songé le plus à la continuité historique. « Il faut reconnaître qu'il n'a pas eu une idée anachronique en désignant le prince Juan Carlos comme son successeur. Peut-être

a-t-il pensé que la monarchie était en soi un cadre tellement strict qu'il suffirait à lui seul à tenir les Espagnols en laisse pour un temps. Mais s'il s'était trompé, y compris en ce qui concerne les intentions du prince ? »

Le nouveau roi est-il un libéral ou un simple « marionnette » du franquisme, un homme courageux ou trop prudent ? C'est bien là la question.

Pour Vecerni Praha, quotidien tchécoslovaque, « Juan Carlos, qui personnifie la continuité de la dictature, ne restera pas longtemps au pouvoir et sera remplacé par un gouvernement provisoire qui organisera des élections libres en Espagne. »

Le New York Times craint pour la paix intérieure de l'Espagne : « Le prince Juan Carlos reste, malgré l'homme fort sur lequel le général Franco comptait pour guider le jeune homme n'est plus le quotidien new-yorkais fait allusion à l'ancien premier ministre, Luis Carrero Blanco, assassiné en décembre 1973. Les structures qui ont mis en place avec peine et réticences, pas à pas, afin d'assurer la continuité pacifique de son régime ont été en éclats dans l'explosion » (de la voiture de Carrero Blanco).

La solution-miracle Pour nombre d'éditorialistes d'Europe occidentale, il y a une solution-miracle à l'après-franquisme, c'est la C.E.E. Le Daily Telegraph, de Londres, écrit : « La campagne contre Franco lancée par la gauche européenne unie, par ailleurs infiniment tolérante pour le régime incommensurablement plus dur des dictatures communistes, a beaucoup fait pour stimuler le patriotisme agressif (des Espagnols). Mais l'Europe a besoin de l'Espagne

dans l'O.T.A.N. et dans la Communauté économique. Il y a aussi l'ambition d'une grande majorité des Espagnols de sortir enfin de leur isolement. »

C'est le même thème que reprend, mais dans une autre optique, le Financial Times, l'organe de la City : « La dernière chose à faire pour les successeurs du général serait de perpétuer la répression policière. Une telle attitude éroderait la confiance internationale, que les Espagnols ont en droit d'espérer, sans pour autant assurer la naissance d'une Espagne, dont non seulement les Espagnols ont besoin, mais aussi tous les Européens. »

Pour Il Popolo, de Rome (démocrate-chrétien), « L'Europe peut et doit aider l'Espagne dans le délicat passage de l'autoritarisme vers la démocratie. C'est une question vitale pour l'Europe. L'expérience du Portugal devrait nous avoir appris quelque chose. »

Les Américains, si on en croit le New York Times, seraient prêts à soutenir une Europe complétée par l'Espagne : « Il est impératif que l'Espagne entreprenne sans tarder de rétablir la liberté et de bâtir une société démocratique du même genre que celles qui existent de l'autre côté des Pyrénées. »

« S'il est assez fort pour entreprendre cette tâche essentielle, le roi Juan Carlos I<sup>er</sup> aura le soutien puissant de la Communauté européenne, qui a, depuis longtemps, fait savoir qu'elle accueillerait avec joie une Espagne démocratique. Une telle initiative aurait aussi le soutien généreux des Etats-Unis, pour lesquels une Espagne libre serait un partenaire plus sûr et plus utile (que par le passé). »

L'Economist, de Londres, étudie techniquement le problème : « Les réactions à une demande

d'adhésion de l'Espagne [à la C.E.E.] dans les prochains mois seraient sans doute variables. Les objections politiques des Danais et des Hollandais se heurteraient aux intérêts économiques considérables de la France et de l'Allemagne fédérale, tandis que le gouvernement italien verrait en l'Espagne un concurrent dangereux sur le marché communautaire. »

« Franco est mort au moment où la crise du système économique international affecte l'Espagne comme la tierce-monde. Il n'est pas impossible d'imaginer que l'Espagne pourrait voir son avenir lié aux nationalismes progressistes du Portugal, plutôt qu'aux technocrates auto-suffisants du capitalisme américain. »

Pour le Journal de Genève, l'un des facteurs essentiels qui gouvernent l'histoire de l'Espagne est, en effet, le particularisme régional :

« L'histoire, la grande (...) pourrait bien considérer Franco le Caudillo comme un phénomène

naturel dans le mouvement général régulier que l'Espagne connaît depuis toujours dans sa vie politique. (...) »

« Ramené à ses termes essentiels, l'Espagne apparaît comme un journallement de particularismes centrifuges favorisés par la géographie. (...) On voit, lors, l'inséparable mouvement balancier : le pouvoir central, le pays lui échapper, il de son emprise ; laquelle dure temps, mais finit par provoquer la rébellion des villages, municipalités, des provinces mouvement centrifuge s'accroît et, pour éviter la décomposition du royaume, la violence centricatrice apparaît à nouveau comme la seule solution possible. (...) »

« L'Espagne est que, durant trente dernières années, l'Espagne a été le théâtre de l'histoire la plus étrange, par le fait du développement économique, sans qu'aucune certitude de la félicité humaine, grand plein de sauvegardes, qu'importe enfin possible sans qu'elle éclate. (...) »

« On verra peut-être que Francisco Franco, sans l'avoir vraiment voulu, porté par l'histoire comme le fût est porté par la houle, aura finalement contribué à faire de l'Espagne un : possible. »

### Franco « phénomène naturel » ?

Dans ce concert d'achats de fol, une fausse note, celle du Guardian, qui écrit :

« Franco est mort au moment où la crise du système économique international affecte l'Espagne comme la tierce-monde. Il n'est pas impossible d'imaginer que l'Espagne pourrait voir son avenir lié aux nationalismes progressistes du Portugal, plutôt qu'aux technocrates auto-suffisants du capitalisme américain. »

Pour le Journal de Genève, l'un des facteurs essentiels qui gouvernent l'histoire de l'Espagne est, en effet, le particularisme régional :

« L'histoire, la grande (...) pourrait bien considérer Franco le Caudillo comme un phénomène

### Libres opinions

## LE SCANDALE

par CLAUDE MANCERON (\*)

DE Voltaire, dans le Dictionnaire philosophique, au mot « scandale » : « Sans rechercher si le scandale était originellement une pierre qui pouvait faire tomber les gens ou une querelle ou une éducation, tenons-nous-en à la signification d'aujourd'hui un scandale est une grave indécence. »

Pour l'honneur de l'histoire contemporaine et des historiens de notre temps, il est peut-être utile que l'un de ces derniers motte l'écart sur la « grave indécence » de ce qui se passe cette semaine en Espagne : la restauration d'une monarchie absolue. Scandale pour l'esprit, scandale pour tout homme nourri sur les genoux de la République française avec des idées de liberté, d'égalité, de fraternité. Scandale doublé du fait que le président de cette même République fut de toute justice au suffrage universel va servir de caution, ou de parrain, comme on voudra, à la restauration de ce régime féodal et aristocratique.

J'ai trouvé dans ma bibliothèque le tome quatorzième de la Réimpression du *Moniteur universel* (Paris, Plon, 1854). Il s'ouvre, comme tous les autres, sur une épigraphe de l'auteur grec Eschine (500-414 avant J.-C.) : « C'est un malheur, à Athènes, qu'il est bon d'avoir des archives publiques ! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'opinion. »

Le compte rendu de la première séance de la Convention nationale réunie à Paris le vendredi 21 septembre 1792 à midi et quart, sous la présidence de Pétion, est donc resté fixe jusqu'à nous et ne variera jamais. Les dernières lignes de ce texte sont de nature à nous faire rougir de honte. Je cite :

M. COLLOT-D'HERBOIS : « Il est une décision que vous ne pouvez remettre à demain, que vous ne pouvez remettre à ce soir, que vous ne pouvez différer au seul instant sans être infidèles au vœu de la nation, c'est l'abolition de la royauté » (applaudissements unanimes).

ABBÉ GREGOIRE (curé d'Embermesnil en Lorraine) : « Certes, personnellement je ne propose jamais de conserver en France la race funeste des rois. Nous savons trop bien que toutes les dynasties n'ont été que des races dévorantes qui ne vivaient que de la chair humaine. Mais il faut néanmoins rassurer les amis de la liberté, et leur ôter le vilain fantôme magique dont le force séquestre et qui a pu délier encore bien des hommes. Je demande donc que, par une loi solennelle, vous consacriez l'abolition de la royauté. »

BAZIRE (qui cherche à gagner du temps) : « Il serait effrayant pour le peuple de voir une assemblée délibérer dans un moment d'enthousiasme. Je demande que la question soit discutée. »

ABBÉ GREGOIRE : « Eh ! Qu'est-ce qu'il a besoin de discuter quand tout le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les mensonges sont dans l'ordre physique. Les cours sont, fatelles des crimes et le tanière des tyrans. La victoire des rois est le martyrologe des nations. Dès que nous sommes tous pénétrés de cette vérité, qu'est-ce qu'il a besoin de discuter ? »

La discussion est terminée. Il se fait un profond silence.

La proposition de M. Grégoire, mise aux voix, est adoptée à la majorité de plus de sept cent cinquante voix.

« La Convention nationale décrète que la royauté est abolie en France. »

Les acclamations de joie, les cris de « Vive la nation ! » se prolongent pendant plusieurs instants.

Le gestionnaire du pays des droits de l'homme, le président, qui ne présiderait à rien d'autre qu'à quelque conseil d'administration sans le suffrage universel et la fondation de la République, n'entendrait pas le vote de l'abbé Grégoire quand il va assister au vote d'un pays de trente-trois millions d'habitants sur le droit des armes et le droit divin, ces deux mensonges ? Je laisse de côté tout le contentieux de l'humanité contre Franco et ses soutiens, je n'évoque même pas le sang des fusillés d'octobre dernier. Je ne cherche rien à reprocher à et louer dans le Bourbon, sympathique au laïc, libéral ou cruel, placé sur le trône d'Espagne aujourd'hui. Je ne fouillerai pas dans les poubelles de son héritage.

Je constate simplement, tranquillement, que dans un 1975 à un homme le pouvoir absolu sur un grand peuple d'Europe par le seul jeu de l'hérédité et d'une adoption césarienne est un défi à l'intelligence et à la justice, qui dépasse toutes les bornes. Pour Franco ou pour Pinochet, c'était presque moins grave ; ces rois-là ont risqué leur peau et conquis leur pouvoir au bout de leurs mitraillettes, comme jadis les barons féodaux à la pointe de leurs épées. Mais un roi, c'est pour l'Espagne la consécration, la sacralisation de la victoire de l'aristocratie et des grands propriétaires fonciers ou industriels. La pyramide qui repose sur le sang et la peur du peuple espagnol a trouvé son sommet, béni par des évêques et protégé par des généraux. C'est la pétrification, pour des décennies peut-être, de la victoire des classes dites supérieures parce qu'elles sont possédantes.

Et nous laissons passer cela sans oser ? Prenons-y garde. Et nous entrons dans ce jour-là, Juan Carlos a plus de droit à régner sur nous que M. Giscard d'Estaing. Il descend de Louis XIV, lui. A quand la France de Cadix et Strasbourg, capitale Madrid ?

(\*) Historien et journaliste.

Jubilé Bang & Olufsen

## 3 chaînes B & O à 4.450 F

(offre valable jusqu'au 15 janvier 1976)

Trois ensembles haute fidélité stéréo de 2 x 22 watts équipés des nouvelles enceintes Uni-phase B & O

**Chaîne B & O 1100**  
Ampli 2 x 22 W - tuner FM  
Platine tourne-disques  
Enceintes Uni-phase S 30

**Beocenter 1800**  
Combiné platine-tuner FM  
Ampli 2 x 22 W  
Enceintes Uni-phase S 30

**Chaîne B & O 901**  
Ampli 2 x 22 W - tuner AM-FM  
Platine tourne-disques  
Enceintes Uni-phase S 30

● Garantie spéciale Bang & Olufsen de 3 ans

**Le spécialiste haute fidélité qui vous propose le plus grand choix :**

<p>Paris 8<sup>e</sup> Place de la Madeleine 11<sup>e</sup> 25-35, boulevard de Belleville 13<sup>e</sup> 168, avenue de Choisy 14<sup>e</sup> 68, avenue du Maine 18<sup>e</sup> 168, avenue de Saint-Ouen Banlieue Parisienne 78 Orgeval - C.E.L. Les Falaises</p>	<p>92 Asnières 384, avenue d'Argenteuil 94 Champigny 12, avenue Roger Salengro 94 Créteil Centre Commercial Régional 94 Thiais Rungis - Centre Commercial Belle Epine 95 Cergy-Pontoise - Centre Commercial des Trois Fontaines</p>	<p>92 Chatillon 151, avenue Marcel Cachin 93 Bagnolet Centre Commercial Galliéni 40-42, avenue Galliéni 93 Bondy 129 à 133, avenue Galliéni 93 Pierrefite 102-114, avenue Léonie</p>
--	---	--

مكتبة الأمل



# EUROPE

## A L'INTRONISATION DE JUAN CARLOS

### Le souverain pourrait recommander une application libérale de l'« indulto »

Madrid. — Vivats, fanions, drapeaux, mais aussi murmures, signaux de déception. Les fastes du Te Deum solennel, qui ont célébré ce jeudi matin 27 novembre dans l'église de Saint-Jerome et le Real de Madrid pour l'intronisation de Juan Carlos I<sup>er</sup> ne sont qu'un entracte plaisant et coloré. La messe populaire, encouragée par les autorités qui ont invité toute la journée de mercredi les Madrileños à se rendre en masse sur le parcours du cortège royal ne fait pas oublier le conflit politique engagé autour du trône.

Le fils de don Juan ne s'est pas encore réellement installé dans ses fonctions qu'il est déjà soumis à des pressions contradictoires et les plus en plus fortes. Les ultras franquistes, retranchés sur des positions solides, multiplient les mises en garde et rappellent à Juan Carlos qu'il a juré de respecter les principes du Mouvement et les lois fondamentales. En son thème : maintenir l'indult en la perfectionnant ; nous refusons catégoriquement l'application d'une nouvelle période d'indult, déclare un communiqué de l'Union nationale espagnole, une « association politique » qui représente pratiquement le régime. M. José Antonio Girón, chef de file des ultras, qui est au premier plan en formant qu'ils appellent un « gouvernement de concentration ». Dans l'rang de l'opposition démocratique, c'est, en revanche, la dernière grosse déception après l'analyse rigoureuse du décret d'indulto, dont on dénonce les limitations. Les commissions ouvrières ont lancé mercredi soir un appel à une manifestation devant la prison de Carabanchel. M. Joaquim Ruiz Gimenez, leader démocratique et président de la commission nationale Justice et Paix, a adressé, mercredi soir, un long message respectueux mais ferme. La commission résume une « large amnistie des résistants politiques et des civils » de façon à renforcer « la rigueur restrictive déjà accordée ». Cette mesure, déclare le message, serait un témoignage de la volonté de réconciliation et de l'absence de tout les Français la fin de l'année sainte et le premier pas vers la reconnaissance et la garantie de l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales reconnues

par la Constitution espagnole. La commission demande à Juan Carlos I<sup>er</sup> et à la fin des mesures transitoires de caractère exceptionnel. Un groupe de magistrats, dont certains appartiennent aux plus hautes instances de l'administration judiciaire, met l'accent sur les carences du décret signé mercredi matin par le roi. L'interprétation du décret, dit-il,

est laissée à la discrétion des présidents des tribunaux de l'ordre public. Ils pourront, s'ils le souhaitent, s'abstenir d'appliquer l'article 3, qui vise les groupes ou associations accusés de prêter le terrorisme, pour refuser d'élargir certains prisonniers politiques. Cet article 3 évolue en fait toutes

les forces de l'opposition démocratique hors la loi depuis la fin de la guerre civile. En outre, les aspects importants de la répression, comme les suites de l'arrestation et de l'incarcération, les très lourdes amendes infligées directement par les gouverneurs, ne sont pas prévus par le décret-loi.

M. Ruiz Gimenez admet que le point le plus positif de l'« indulto » est que les prisonniers politiques passibles de la peine de mort pour des délits commis avant le 23 novembre 1975 « échappent, en tout cas, à la peine capitale ». Cette disposition toucha, en particulier, une vingtaine de personnes, dont Mme Eva Forest, impliquée par les autorités dans l'attentat de la Puerta

del-Sol, en septembre 1974, et dans l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, le 20 décembre 1973.

#### L'irritation des ultras

Cette clémence a, semble-t-il, suscité la plus grande irritation dans les milieux ultras où l'on fait valoir le mécontentement des forces de police, durement touchées en août et septembre derniers par les attentats perpétrés au hasard. Critiqué sur ce point, pour le moment encore avec discrétion, par la droite du régime, Juan Carlos entend d'autre part, les remontrances de la gauche démocratique qui veut faire appel directement au roi « par-dessus un gouvernement qui ne saurait évidemment renier les principes qu'il a toujours défendus ». « Le roi, dit M. Ruiz Gimenez, peut faire beaucoup de choses en se contentant d'appliquer la Constitution. Il peut, dans un premier temps, ce que l'opinion humanitaire du régime, c'est-à-dire supprimer immédiatement tous les aspects exceptionnels de la répression ; favoriser l'épanouissement de la presse et des moyens d'expression ; annuler les juridictions et les mesures extraordinaires ; utiliser la loi des associations de 1964 qui permet, si l'on s'en tient simplement au texte, bien plus de liberté réelle que la charte actuelle des associations politiques » contrôlées par l'appareil du régime. Ce premier stade, qui est tout à fait à la portée du roi, sans aucun problème, permettrait une seconde étape de véritable démocratisation.

On affirme dans les milieux proches de la Zaramela que le roi a été sensible aux plaintes de ceux qui jugent l'« indulto » un peu maigre et guère plus généreux que les différents « indultos » accordés par Franco pendant son règne, le dernier ayant été promulgué le 1<sup>er</sup> octobre 1971. Il aurait, selon ces mêmes milieux, affirmé son intention de faire quelque chose pour pallier les faiblesses du décret.

Les occasions ne devraient pas lui manquer. Sept personnes accusées d'appartenance à des organisations ouvrières ont été condamnées mercredi à Madrid par le tribunal de l'ordre public à des peines de six mois à trois ans de prison. A Grenade, un cycle de conférences que devait prononcer le poète Rafael Alberti a été interdit sans explication par le gouverneur civil de la province. M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol — formation qualifiée d'« illégale » par le gouvernement — qui souhaitait donner une conférence de presse mercredi dans la capitale, en a été empêché. Il est vrai que le leader du P.S.O.E. avait choisi de convoquer les journalistes au très officiel centre de presse du ministère de l'Information.

MARCEL NIEDERGANG.

### Les mesures de clémence sont jugées insuffisantes au Pays basque

De notre envoyé spécial

Bilbao. — La capitale de la Biscaïne fume de toutes ses cheminées d'usines sous le ciel bas de la mer cantabrique. C'est l'un des cinq pôles économiques du Pays basque, avec Durango, Vitoria, Elbar et Guernica.

Le parti communiste d'Euzkadi et les commissions ouvrières sont puissants. Leurs militants s'y retrouvent au sein de la Confédération nationale de solidarité des travailleurs basques, affiliée à la fois à la Confédération mondiale du travail et à la Confédération internationale des syndicats libres. La C.N.S.T.B. a un organe officiel, Landeak, imprimé en espagnol et basque. Dans la laborieuse cité biscaïenne, le récent assassinat du maire d'Oyarzun, revendiqué par une branche de l'E.T.A., est commenté avec passion. Pour l'ensemble des travailleurs basques ce n'est pas à la légère que l'organisation militaire d'Euzkadi Te Aizakatuena est passée à l'action, brisant ainsi la longue trêve décidée pendant l'agonie de Franco, en faisant abstraire un « collaborateur » que même la presse franquiste considérait comme un homme d'affaires peu scrupuleux. Beaucoup de maires des quatre provinces, désignés par Madrid et qui étaient déjà délégués du Mouvement national, sont considérés par l'E.T.A. comme des agents de renseignements travaillant pour le pouvoir central, c'est-à-dire pour l'ennemi.

Les déclarations prises par Madrid annonçant une grâce mesurée pour certains prisonniers politiques ont été mal accueillies dans cette province, la plus fortement structurée du Pays basque. Ici on ne demande pas une amnistie « au complet », mais une libération totale de tous les internés, y compris les condamnés à la peine capitale. « A quel bon relâcher soltanto de nos camarades encarcelados por avoir exprimé seulement leurs sentiments nationalistes, si les décrets anti-

### Le Mexique est prêt à renouer avec Madrid

De notre correspondant

Mexico. — Le Mexique est prêt à renouer ses relations diplomatiques avec l'Espagne et dès que s'ouvrira un processus de démocratisation à Madrid, a déclaré le mercredi 26 novembre, le président Luis Echeverría. Le président a ajouté qu'avec la mort de Franco disparaît la principale raison de l'absence de relations entre les deux pays. M. Echeverría s'est déclaré convaincu que la situation en Espagne pourrait effectivement sur une plus grande démocratie, mais il a exprimé le souhait que cette ouverture se produise dans un avenir proche.

« Dès maintenant, a-t-il affirmé, j'ai donné des instructions pour que l'on étudie le moyen de rétablir les relations commerciales, dans le respect des intérêts de chacun. » D'autre part, a précisé M. Echeverría, aucun contact n'a encore été pris avec le gouvernement du roi Juan Carlos I<sup>er</sup>. « Le Mexique n'a jamais reconnu le régime franquiste. Il a soutenu le gouvernement républicain durant la guerre civile et accueilli, après celle-ci, un nombre considérable de réfugiés espagnols. Le 25 septembre dernier, à la suite de l'assassinat de cinq militants antifranquistes, le président Echeverría avait ordonné la suspension de toute relation avec l'Espagne et demandé aux Nations unies de prendre des sanctions contre ce pays. A cette occasion, le gouvernement mexicain avait interrompu les communications (aériennes, postales, télégraphiques et maritimes) avec l'Espagne et suspendu la représentation officielle que Madrid entretenait à Mexico. Il avait aussi rappelé le consul mexicain à Madrid et fermé les bureaux des lignes aériennes mexicaines dans cette ville.

JOSÉ GARRENO.

### Plusieurs journalistes français molestés par la police espagnole

Madrid (A.F.P., A.P., Reuters). — Plusieurs journalistes français ont été frappés et matraqués et l'un d'eux emmené par la police espagnole, au cours d'incidents qui ont suivi l'arrivée du président Giscard d'Estaing à l'aéroport de Madrid. En raison de la faiblesse du service d'ordre, une bousculade s'était produite à la sortie du salon d'honneur, où un groupe de journalistes, en majorité français, attendaient. M. Giscard d'Estaing. Une porte vitrée a volé en éclats, probablement brisée par le poignage d'une caméra. La police est alors intervenue brutalement.

M. Jacques Ségué, journaliste de la télévision française (Antenne 2), a été frappé. Ses papiers lui ont été confisqués, et il a été conduit à la direction générale de la sécurité et libéré ce jeudi matin. Les autres correspondants français ont été ensuite expulsés par la force. Des représentants de la police sont intervenus, matraquant en main. Ils ont frappé violemment à coups de pieds et de poings, et l'un d'eux, un correspondant français, a été blessé. M. Jean Gaury (agence Gamma) et Julien Quimain (l'Express).

LÉO PALACIO.

### Le deuil de Franco

#### M. Sauvagnargues : les drapeaux cubains ont été mis en berne

A l'assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre, évoquant la présence de M. Yvon Bourges aux obsèques du général Franco, M. François Billoux (P.C., Bonnes-les-Bains) a déclaré : « N'est-ce pas significatif de la politique gouvernementale que ce soit le ministre chargé de nos relations avec l'Espagne qui ait été désigné pour rendre hommage au général félon qui, avec l'aide d'Hitler et de Mussolini, a assassiné la République espagnole ? » Après avoir rappelé que le gouvernement français ne s'était pas fait représenter aux obsèques du président El Ché Guevara et à celles de Salvador Allende assassinés par le général Franco, M. Billoux a estimé que la présence du président de la République lors de l'intronisation de Juan Carlos I<sup>er</sup> était une « insulte intolérable dans les affaires de peuple espagnol ».

M. JEAN SAUVAGNARGUES, dans sa réponse, a souligné qu'il existe, en cas de décès d'un chef d'Etat, des règles de courtoisie internationales que la France ob-

serve scrupuleusement, plus particulièrement à l'égard de pays voisins ou amis. Ces règles veulent que l'on s'y associe en mettant les drapeaux en berne et en se faisant représenter aux obsèques. Après avoir noté qu'on ne peut s'associer au deuil que si celui-ci a été proclamé par l'Etat concerné, M. Sauvagnargues n'a pas été le cas pour le président Allende, le ministre des affaires étrangères a relevé que M. Fidel Castro a fait mettre les drapeaux cubains en berne pendant trois jours après le décès du général Franco.

En conclusion, M. Sauvagnargues a indiqué que la présence du président de la République à la cérémonie d'intronisation du roi d'Espagne « est la marque de l'attachement amical avec lequel la France suit l'évolution de l'Espagne, voisine et amie ». Le ministre a renvoyé à cette précédente réponse M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), qui avait déclaré : « Or nous sommes restés fidèles au régime franquiste et nous sommes une piètre idée du libéralisme avancé dont vous vous vantez, ou vous cédez à un certain goût des mondainetés. »

## CORRESPONDANCE

### Les vautours et la charogne

Dans la publication, dans le cadre daté 23-24 novembre, d'une lettre de M. Manuel Osto, correspondant à Paris de l'hebdomadaire Hoja del Lunes, de Valence, sous le titre : « Les vautours et la charogne », se trouvent les paragraphes (1) appartenant à l'Association de la Presse de Barcelone, qui paraît tous les lundis matin, remplaçant le reste des quotidiens qui ne sortent pas ce jour-là ; la Hoja del Lunes existe dans presque toutes les capitales de province, étant propriété de l'Association de la Presse correspondante :

1) M. Osto est correspondant à Paris de la Hoja del Lunes, de Valence et de Barcelone. Il faut expliquer que la Hoja del Lunes est un périodique hebdomadaire, qui paraît tous les lundis matin, remplaçant le reste des quotidiens qui ne sortent pas ce jour-là ; la Hoja del Lunes existe dans presque toutes les capitales de province, étant propriété de l'Association de la Presse correspondante : 2) Les Associations de la Presse, en Espagne, sont l'organisme socio-professionnel officiel qui encadre les journalistes du pays ; c'est à travers ces Associations que les professionnels de la presse font valoir leurs droits et organisent le fonctionnement de leur sécurité sociale ; 3) Cela dit, et à défaut d'autre explication, on pourrait penser que dans sa lettre, M. Osto s'exprime en tant que porte-parole de son périodique, la Hoja del Lunes, à son tour porte-parole auxquelles appartiennent la presque totalité des journalistes espagnols ; 4) Les signataires de cette note sont tous correspondants et collaborateurs de la presse espagnole et de la radio-télévision, et, en partie, membres des Associations de la Presse officielles ; c'est comme tels qu'ils déclarent que dans sa lettre, le point de vue de M. Osto, considéré que les idées exprimées, le langage et le ton exprimés ne constituent pas à la réconciliation de tous les Espagnols.

### Les armes françaises et les républicains

Le général Armand Maitre nous adresse la mise au point suivante concernant les fournitures d'armes faites par la France à l'armée républicaine espagnole :

Dans le Monde daté du 11 novembre, un encadré consacré aux Brigades internationales signale que la France aurait livré à l'armée espagnole, en particulier, plus de trois cents mitrailleuses, vingt mille fusils Lebel et quarante-sept canons de 75.

Chargé, à cette époque, de la direction de l'artillerie du ministère de la Défense nationale, de la gestion du matériel d'armement de l'armée de terre et des munitions correspondantes, je puis affirmer que ce renseignement ne correspond nullement à la réalité. Si le chef du cabinet civil du ministre prescrivait effectivement à plusieurs reprises au directeur de l'artillerie d'expédier en Espagne des canons, des mitrailleuses, des fusils et leurs munitions, ces commandes ne reçurent aucun début de préparation et toutes furent annulées par le chef du cabinet militaire avant tout commencement d'exécution.

Lorsqu'au début de l'année 1939 les restes de l'armée républicaine espagnole pénétrèrent en France, notamment par le col du Fierluis, l'effectif d'une inspection complète de la région de Perpignan, avec l'aide du service local de l'artillerie, et je pus constater que l'armement espagnol, très complet, où je remarquai en particulier des canons de D.C.A. soviétiques Oerlikon et Bofors, ainsi que des pistolets mitrailleurs Thompson, ne comportait aucun fusil, aucune mitrailleuse, aucun canon ayant appartenu à l'armée française.

### Les évadés de France par l'Espagne

M. Denis Poulet, évadé de France en avril 1943, incarcéré dans diverses prisons espagnoles et, pour finir, dans le camp de Miranda, nous écrit au sujet de l'article de Jean Houdart sur la détention des Français en Espagne pendant l'occupation (le Monde du 11 novembre) :

Sans contester l'exactitude de cette relation, j'aimerais toutefois la compléter par les précisions suivantes. Tout d'abord, au chapitre des risques encourus par les évadés de France, M. Houdart mentionne leur interception par les Allemands ou leur livraison à ceux-ci par les autorités espagnoles. Or, je dois à la vérité de dire qu'il existait pour eux un risque au moins aussi grand, c'était l'arrestation par la police ou le gendarmier français, avec comme conséquence l'interdiction au fort du HS et l'envoi en Allemagne.

En second lieu, je pense qu'il est inexact de laisser entendre que les Espagnols auraient livré quelques milliers de jeunes Français aux occupants, copiant en cela l'attitude de Vichy à l'égard des Allemands antifascistes internés à Gurs ou ailleurs. S'il y a eu des exceptions, elles furent, à mon avis, fort rares, et en tout état de cause, antérieures aux accords passés avec la Croix-Rouge française à Madrid.

Le régime franquiste a été suffisamment cruel vis-à-vis de l'autre Espagne, celle que nous avons nous-mêmes laissée « tomber », pour être apprécié comme il convient. Rendons-lui au moins cette justice de constater qu'en ce qui concerne les évadés de France, et quels qu'en furent alors les motifs, leur leur a quand même été évité.

### MINÉRAUX

du monde entier

## Saint Roy

importateur

## vend

exceptionnellement

### aux particuliers

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Entrées : 1, rue Paul-Cézanne 197  
Métro Saint-Philippe-De-Roule

● La Confédération nationale des anciens combattants français évadés de France et internés en Espagne, dont le siège social est 3, rue Guillaume, 75013 Paris, tient son congrès national pendant le prochain week-end à Paris :

Vendredi 28, à 17 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville par M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris. Samedi 29, à 10 heures, rassemblement au Théâtre national de l'Odéon, sous la présidence de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. DIMANCHE 30, à 12 h. 30, banquet de clôture aux Floralies de Vincennes.

Requiescat in pace  
P. FONTIX, Antiquaire,  
avenue Niel 75017 Paris.  
Tel. 360.78.96

grand arrivage  
**TAPIS CHINOIS ROND**



diamètre 1,40 à 2,30 m.  
prix très avantageux  
grandes facilités de règlement

Les Lissés de France  
98 boulevard haussmann  
Paris 8<sup>e</sup>, tél. 522.88.25 et 82.68

VELIZY 2 tél. 946 28 36



# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

En apportant les 2,5 milliards de dollars manquant

### Le président Ford sauve New-York de la faillite

La course contre la montre engagée par la municipalité de New-York pour éviter un dépôt de bilan au début de décembre est virtuellement gagnée. Sur les 9 milliards de dollars nécessaires au renouveau des finances de la grande cité, les autorités de la ville et celles de l'Etat avaient déjà réussi à décaisser 6,5 milliards de dollars, au prix de lourds sacrifices demandés aux créanciers et aux agents municipaux. Il en manquait encore 2,5 milliards, que le président Ford est désormais disposé à accorder sous forme de prêts fédéraux. Une telle décision est de nature à lever l'hypothèque très lourde qu'une faillite éventuelle de la plus grande ville du monde faisait peser non seulement sur les marchés financiers américains, mais aussi sur le cours du dollar, dont la tenue risquait d'être à nouveau compromise.

(De notre correspondant.)

Washington. — « Aide-toi, le ciel t'aidera » : sur ce thème de circonstance à la veille de la grande fête américaine du Thanksgiving, le président Ford a annoncé, mercredi 27 novembre, aux journalistes qu'il avait décidé de soumettre au Congrès un programme d'aide fédérale à New-York. La décision présidentielle est intervenue quelques heures après la mise au point par les autorités de l'Etat et de la ville de New-York en coopération avec les leaders des syndicats, des enseignants et de la communauté bancaire, d'un plan sévère de sauvetage des finances de la ville.

Ce programme comporte un accroissement de taxes locales de l'ordre de 200 millions de dollars, ainsi que d'autres mesures rigoureuses pour équilibrer le budget de la ville, au 30 juin prochain, alors qu'initialement le déficit prévu était de 3 milliards 950 millions de dollars. Le pécheur ayant ainsi démontré par ses actes sa volonté de s'amender, le président Ford s'est ravi et a décidé de venir à son secours sous forme de prêts à court terme pour les trois prochaines années, prêts limités annuellement à un maximum de 2 milliards 300 millions de dollars. Mais il s'agit essentiellement d'un programme intérimaire et révoable au cas où les autorités new-yorkaises ne tiendraient pas leurs engagements.

Le président a confirmé qu'il avait l'intention de faire modifier les lois fédérales sur la banqueroute, visant à atténuer les effets d'un « default » (état de cessation de paiements) éventuel de New-York. Le président a insisté sur les conditions très strictes de ces prêts, préférables selon lui à la formule d'abord envisagée de garanties fédérales aux emprunts de la ville. Ainsi devrait-on contrôler plus étroitement la gestion des finances new-yorkaises.

Le programme, a précisé le président, ne coûtera rien aux autres contribuables américains. Les prêts seront accordés chaque année, sur une base « saisonnière », pour une période déterminée, en principe de juillet à mars, et ils devront être remboursés avec leurs intérêts en avril, mai ou juin. Le taux d'intérêt serait seulement de 1 % supérieur à celui imposé au gouvernement fédéral pour ses propres emprunts, soit environ 8 %.

« New-York s'est tirée d'affaire d'elle-même ; elle a pris les dures décisions qui s'imposent », a dit encore le président Ford, pour expliquer son revirement. Il a ajouté que s'il n'avait pas été aussi ferme, les autorités de l'Etat et de la ville n'auraient probablement pas consenti les sacrifices nécessaires. Il est vraisemblable que le Congrès discutera, en priorité à partir de lundi, le projet de la Maison Blanche, ce qui permettra à New-York de bénéficier de ces prêts avant le 11 décembre, date à laquelle elle manquera des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

A dire vrai, la décision d'aider New-York avait été prise il y a plusieurs semaines sous la pression des banques et compte tenu des réactions négatives de l'étranger devant la perspective d'une banqueroute de la ville. Les préoccupations électorales ont également joué un rôle. Le président est soucieux à la fois de rallier les classes moyennes et notamment les électeurs républicains, sans pour autant perdre les suffrages de l'électorat de l'Etat-cité de New-York. Il se devait donc d'être rigide sur le principe de la responsabilité fédérale sans pousser cette exigence jusqu'au point de s'aliéner définitivement le soutien des banques et de l'opinion publique de New-York. Mais, selon les observateurs, le prix à payer est très élevé. Il sera dur pour la ville, qui paie actuellement les plus lourds impôts des Etats-Unis. Ainsi, le président peut difficilement espérer la reconnaissance des New-Yorkais, déjà passablement irrités par ses sermons moralisateurs des dernières semaines.

HENRI PIERRE.

## Surinam

### Paramaribo doit régler le problème de ses frontières avec la Guyane et la Guyane française

Les fêtes de l'indépendance du Surinam ont eu lieu mardi 25 novembre à Paramaribo, en présence de la princesse Béatrix des Pays-Bas, de son époux le prince Claus, du premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, et de leurs hôtes, le premier ministre surinamien, M. Henk Arron, et le gouverneur du Surinam, M. Johan Ferrier, qui devient le premier président de la nouvelle République.

Le même jour, le Surinam a posé sa candidature à l'ONU. Mercredi, le Surinam a été admis à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Paramaribo. — « Je ne suis ni l'ami ni l'ennemi de la Hollande », comme on le suggère, je suis tout simplement Henk Arron.

Le premier ministre du Surinam (ancienne Guyane hollandaise) a-t-il réussi, par ces paroles, à convaincre ses compatriotes originels du sous-continent indien que son gouvernement, composé essentiellement de créoles (Noirs et métis) ne leur réserverait pas, après l'accession au pays à l'indépendance, le sort des Antilles ex-pulsiées d'Outre-mer en 1972 ? Ou bien celui des Hindoustaniens de la Guyane voisine présente, à tort ou à raison ici, comme les victimes de la politique du premier ministre noir, Forbes Burnham ? Ce n'est pas certain.

Sans doute, les fêtes de l'indépendance n'ont-elles été marquées d'aucun incident comme on avait pu le craindre ces dernières semaines. Les cérémonies se sont déroulées. Il est vrai, sous le signe de la réconciliation à l'extrême des Hindoustaniens et des créoles.

Le 19 novembre, les députés du V.H.P. (partid Vatan hitbartu qui représente l'opposition hindoustani) estimant qu'ils avaient obtenu des garanties suffisantes pour leur communauté décidèrent, contre toute attente, d'approuver la constitution du nouvel Etat.

La réconciliation est toutefois intervenue trop tard pour ne pas laisser l'impression que le V.H.P. s'était quelque peu laissé forcer la main.

## Correspondance

Les propos que nous tenait récemment le député Harry Lingsingh bradé bien ce sentiment : « Nous étions un fardeau pour la Hollande... Nous n'avions pas le choix, car ils (les créoles) ont la majorité (au Parlement). C'est fait. Nous n'y pouvons plus rien. »

Pour les Hindoustaniens, une indépendance conduite et négociée par les créoles portait en germe les risques d'une dictature. Les Hindoustaniens préconisaient l'organisation d'élections avant l'indépendance, dans l'espoir de retrouver le pouvoir qu'ils avaient perdu en 1973. Ils demandaient également que l'armée du Surinam indépendant reflète le poids numérique des différents groupes ethniques du pays. Ce que les « créoles » et les indonésiens estiment inacceptable.

La politique économique du gouvernement de M. Arron, conduite par M. Eddy Bruma, fondateur du Parti national de la République (P.N.R.), qualifié de « rouge » ou de « communiste » par le V.H.P., constitue l'une des principales sources d'inquiétude des Hindoustaniens. Les initiatives du ministre de l'économie pour « socialiser » la distribution de certaines denrées essentielles ne peuvent que mécontenter ces derniers, qui contrôlent les activités commerciales du pays.

Les Hindoustaniens estiment également la politique « nationaliste » de M. Eddy Bruma à l'égard des sociétés Surinco (filiales de la compagnie américaine Alcoa) et Billiton, qui exploitent la bauxite de Surinam, troisième producteur mondial de ce métal. Les impôts versés par ces compagnies au gouvernement de Paramaribo ont été augmentés de 100 millions de guilders (40 millions de dollars) entre 1974 et 1975. Le gouvernement du Surinam, qui est membre de l'Association des pays exportateurs de bauxite, entend bien continuer sur cette voie.

La politique extérieure du nouvel Etat ne devrait pas, en revanche, poser de problèmes majeurs. Tous les partis politiques s'accordent à préconiser le renforcement des liens du Surinam avec ses voisins caribéens et latino-américains. Dès 1976, le Surinam pourrait adhérer au Caricom (Marché commun caribéen). Plusieurs accords ont déjà été signés avec un certain nombre de pays latino-américains, en matière de coopération technique et économique notamment.

Mais le Surinam devra avant tout régler le problème de ses frontières contestées avec la Guyane à l'Ouest et avec la Guyane française à l'Est. Selon le premier ministre, M. Arron, le développement économique de ces régions suppose le règlement préalable du problème du tracé des frontières.

### LYNETTE FROMME EST RECONNUE COUPABLE D'AVOIR TENTÉ D'ASSASSINER LE PRÉSIDENT FORD

Sacramento (A.P., Reuter). — C'est à l'unanimité du jury, composé de huit femmes et quatre hommes, mais après deux jours et demi de délibérations, que la jeune Américaine Lynette Fromme a été reconnue coupable, le 24 novembre, d'avoir tenté d'assassiner le président des Etats-Unis. Le 5 septembre dernier, la jeune femme avait braqué un pistolet, chargé mais non armé, sur le président Ford, alors en visite à Sacramento, capitale de l'Etat de Californie.

Aux termes de la loi de 1965, adoptée après le meurtre de président Kennedy, la tentative d'assassinat d'un président des Etats-Unis est un crime fédéral passible de l'imprisonnement à vie. Une libération ou parole ne peut intervenir qu'au bout de quinze ans de peine effective. C'est la première fois que cette loi entre en application aux Etats-Unis.

L'arrestation de Lynette Fromme — commise d'office — avait tenté de faire admettre aux jurés qu'il ne s'agissait que d'une agression à main armée sans intention homicide. La sentence fixant la peine sera rendue le 17 décembre.

# AFRIQUE

## Sahara occidental

### Le Front Polisario affirme que des unités marocaines ont subi de lourdes pertes

Le Front populaire pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Front Polisario) a tenu, mercredi 26 novembre, à Paris une conférence de presse. Parlant au nom de cette organisation, M. Ahmed Baba Miské a déclaré :

« Depuis quatre semaines, des combats se déroulent au Sahara occidental. Les patriotes sahraouis luttent contre l'oppression des Marocains imposée par le roi Hassan II. Le souverain a attendu près d'un mois pour accuser cette guerre lors de la conférence de presse qu'il a tenue mardi (1). Elle est pour lui doublement honteuse ; d'abord parce qu'il s'agit d'une lutte illégale qui vise à asservir un peuple et à lui voler son territoire. Ensuite parce que les forces armées royales ont été mises en échec. »

Selon le responsable du Front, Madrid et Rabat ont conclu un accord secret aux termes duquel l'Espagne s'est engagée à reconnaître purement et simplement le Sahara occidental à l'armée marocaine. La semaine dernière, a-t-il ajouté, un bataillon d'in-

fanterie marocain s'est dirigé vers la ville de Sma que les militaires espagnols valent lui livrer. Il a été intercepté par les maquisards du Front qui ont infligé lourdes pertes et l'ont contraint à battre en retraite. L'officier commandant l'unité a été tué. Selon le Front Polisario, les combats auraient fait, de leur côté, quatre cents morts et 5 cents blessés du côté marocain. Les troupes marocaines pour appuyées par des blindés, n'ont pas réussi à s'avancer plus de 20 à 40 kilomètres, se les secteurs, en territoire sahraoui.

En réponse à une question porte-parole du Front a précisé qu'aucun algérien ne partait actuellement à la tête d'une armée mais que ce ne serait pas forcément le cas.

(1) Le roi Hassan II avait nettement déclaré, selon l'A.P.F., « il veut qu'il y ait une action de paix et de dialogue. Ce n'est pas une guerre. Il n'y a pas de victoires algériennes. »

## Sénégal

### Les relations avec l'Algérie se dégradent

De notre correspondant

Dakar. — Les relations entre le Sénégal et l'Algérie, qui avaient connu une phase ascendante depuis deux ans environ, et qui étaient tendues dans le passé, se sont dégradées au cours des dernières semaines.

En février dernier, lors de la conférence des pays non-alignés sur les matières premières, qui s'était tenue dans la capitale sénégalaise, puis, au cours de rencontres analogues, notamment à la conférence des Nations unies sur le développement industriel, en mars à Lima, les efforts de l'Algérie pour amener leurs collègues à s'aligner sur leurs propres positions avaient irrité certains dirigeants d'Afrique noire, parmi lesquels ceux du Sénégal, soucieux de parvenir à un ordre économique international plus juste, mais souvent partisans de méthodes plus souples à l'égard des pays industrialisés.

A l'inverse, l'intense activité diplomatique déployée ces derniers mois par M. Senghor dans trois secteurs auxquels l'Algérie s'intéresse particulièrement — l'Angola, le Proche-Orient et surtout le Sahara occidental — a donné lieu à l'impression aux dirigeants algériens que le chef de l'Etat sénégalais s'employait systématiquement à contrarier leur action.

Cela explique la vivacité de ton avec laquelle M. Senghor a été pris à partie à la fin de la semaine dernière dans une dépêche d'Algérie-Press Service, reprise trois jours plus tard par El Moudjahid. Cette dépêche rappelle qu'en 1955 M. Senghor était

Français et, bien plus, men du gouvernement qui faisait guerre au peuple algérien ». Cependant, en dépit du caractère désagréable et jugé si contraire de ce rapport, qui passe sans l'action discrète mais cécace que le président Senghor mené alors en faveur de la cause algérienne, les autorités sénégalaises semblent avoir décidé de conserver leur calme, et ont répondu officiellement à une note apportée à la dépêche de l'A.P.F. par M. Senghor.

PIERRE BIARNE

(1) N.D.L.R. : M. Senghor était l'époque secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

## Angola

### LA CHINE AURAIT CESSÉ DE SOUTENIR LE F.N.L.A.

Selon l'agence américaine United Press International, la radio du F.N.L.A., émettant à Carmona et captée à Johannesburg, a annoncé que la direction de ce mouvement a décidé de renvoyer les Chinois qui servaient d'instructeurs à ses troupes. Elle reproche aux Chinois de s'être appropriés les moyens de destruction des troupes qu'à leur endoctrinement politique.

D'autre part, selon la même agence, la délégation chinoise aux Nations unies a annoncé que la Chine avait décidé de supprimer toute aide financière au F.N.L.A.

(Violentement dénoncée dans le tiers-monde « progressiste », l'armée chinoise en F.N.L.A. avait une importance plus politique que matérielle. Son éventuelle suppression ne permet pas de préjuger l'évolution des rapports entre la Chine et l'UNITA, mouvement qui paraît en passe d'implanter le F.N.L.A. dans la direction des opérations contre le M.P.L.A.)

### Guinée-Équatoriale L'OPPOSITION DEMANDE A LA C.E.E. DE ROMPRE AVEC LE RÉGIME DU PRÉSIDENT MACIAS NGUE

L'Alliance nationale de restauration démocratique (A.N.R.) de Guinée-Équatoriale, momentanément clandestine, a lancé un appel à la Communauté économique européenne à « pour qu'elle rompe avec le régime de Macias Nguema ». Ce régime, qui a été élu président de la République de Guinée-Équatoriale le 12 septembre 1974, a été élu au sein de la convention d'associés C.E.E.-A.C.P. (pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique).

M. Eyo Nchama, membre du comité central de l'Alliance nationale, a déclaré à Paris, à l'occasion du passage à la C.E.E. de l'ancien président de la République espagnole après l'expiration de son mandat le 30 septembre dernier. Or, pour le communiqué de l'A.N.R., « le régime de Macias Nguema est plus sanglant que celui de Franco », et il s'agit pour le moins paradoxal et que régimes démocratiques de l'Europe continuent d'appuyer militairement le gouvernement du général Nguema.

L'Alliance nationale a des politiques dissous par le gouvernement espagnol. Le mouvement national de libération de la Guinée espagnole (M.O.N.L.I.) le Mouvement union national Guinée espagnole (M.O.N.G.E.) l'Union bubu (des Bubus) l'ethnie dominante de Macias-Nguema, ancienne nando-Po). Elle a été constituée lors d'un congrès de leurs représentants en exil qui s'est tenu en Europe en août 1974.

Enfin, l'Alliance a rendu public un document qui fait l'histoire du régime du président Macias et donne en annexe une liste de quatre-vingt-trois dirigeants politiques et hauts fonctionnaires tués sur son ordre depuis 1968.

L'organisation de vos voyages a pu être perturbée au début du mois. Nous tenons donc à vous préciser que tous les vols Air France, longs et moyens-courriers, sont exploités normalement depuis le 16 Novembre. Vous pouvez réserver vos places sur l'ensemble de notre réseau auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France (tél. 535.61.61 ou 535.66.00).

Nos services seront attentifs à ce que vos prochains voyages se déroulent à votre entière satisfaction.

## AIR FRANCE

BALZAC ELYSEES - U.S.C. MARBEUF - OMNIA BOULEVARD - U.S.C. ODEON  
LA CLEF - STUDIO MEDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA GILBY PATHE  
LES 3 MURAT - LIBERTE - CYRANO Versailles - VAL COURCELLES Gif-sur-Yvet

Faible de  
**GUERNICA**  
film de  
**ARRABAL**

MARIE-CLAUDE CÉLESTE

مكتبة الأمل







# ASIE

## DES PERSONNALITÉS FRANÇAISES LANÇENT UN APPEL POUR UNE POLITIQUE D'AMITIÉ AVEC LE VIETNAM

Plus de deux cents personnalités françaises ont signé un appel en faveur d'une politique d'amitié à l'égard du Vietnam. Le texte en a été remis à M. Claude Chayot, ministre plénipotentiaire, qui accompagne M. de Courcel dans sa mission à Hanoï (Le Monde du 22-24 novembre). Les signataires de l'appel demandent que « la solidarité populaire et active au temps des combats soit continuée et amplifiée » et que « le gouvernement français s'engage vis-à-vis du Vietnam dans une politique d'amitié dépourvue de toute ingérence et se consacrant dans un vaste programme d'aide et d'échanges économiques, techniques et intellectuels ».

Parmi les signataires de l'appel figurent : M. Jacques Barque, Albert Charron, Georges Duby, Alfred Kastler, Robert Merle d'Aubigné, Théodore Monod, Francis Perrin, Jean-Pierre Vernant, Louis Bazin, Charles Bettelheim, Alain Touraine, Laurent Schwartz, Bernard Clavel, Michel Leyris, Robert Merle, Vercoors, etc., etc.

### Laos

LE PRINCE PANYA, FILS DU PRINCE SOUVANNA PHOUMA, premier ministre du Laos, s'est réfugié mercredi 26 novembre, en Thaïlande après avoir traversé le Mékong à la nage.

# PROCHE-ORIENT

## CORRESPONDANCE

### APRÈS LE VOTE DES NATIONS UNIES

#### Un État exclusif d'Israël

M. Gérard Israël, directeur des Nouveaux Cahiers, revue trimestrielle publiée sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, nous écrit :

M. René Mahen, ancien directeur général de l'UNESCO, et M. Senghor, président du Sénégal, expriment dans la même page (Le Monde du 20 novembre), l'un dans une longue analyse, l'autre dans une interview, des opinions très voisines sur la question palestinienne et sur la prétendue indépendance d'Israël.

M. Mahen et Senghor sont d'accord pour ne souffler mot du programme politique de l'O.L.P. de la fameuse charte qui prévoit la disparition d'Israël et son remplacement par une grande Palestine au sein de laquelle les juifs, s'il en reste, n'auraient aucun droit collectif. M. Mahen a beau bien d'affirmer que la question palestinienne est « délibérément ignorée » par Israël et M. Kissinger, alors que lui « ignore » (au sens anglais, c'est-à-dire ne tient pas compte) des intentions explicites et avouées des Palestiniens. L'ancien directeur général de l'UNESCO reprend la formulation de M. Giscard d'Estaing et affirme que les Palestiniens ont droit à une patrie, comme si le mot-patrie avait un sens en droit international, comme si la patrie palestinienne souhaitée ne devait pas être un État, défini selon le vœu de l'O.L.P., c'est-à-dire un

État exclusif d'Israël. Il y a tout de même quelque duplicité à affirmer la nécessité d'une patrie palestinienne, à établir concurrentiellement que l'O.L.P. est représentative des Palestiniens, tout en cachant la conception que l'O.L.P. se fait de cette patrie. Quant au président Senghor, il se fait le prophète de la modération de l'État et de la Syrie qui essaient de résoudre les espoirs des quelques Palestiniens restés autour du front de refus, les Habbache, les Hawamneh, les Djehel, et croit pouvoir affirmer que ceux-ci ne veulent pas la destruction d'Israël ni même son exclusion de l'ONU !

L'Association française pour les Nations unies, dans une résolution adoptée à l'unanimité par son comité exécutif, « déplore la résolution votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 novembre affirmant que le sionisme est une forme de racisme ». L'Association, qui souligne que « depuis la création de l'ONU, elle se consacre à en défendre et illustrer en France les principes et l'action », met en garde les gouvernements qui ont voté cette résolution et ceux qui n'ont pas cru devoir la repousser contre les graves conséquences que l'adoption de telles résolutions constituerait, d'avoir sur la crédibilité de l'ONU dans l'opinion publique et, par voie de conséquence, sur l'existence même de l'Organisation.

#### Sionisme et racisme

M. J.-P. Bloch, vice-président du Comité d'action de la Résistance, et Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente, nous ont adressé la lettre suivante :

Voici ce que nous pensons de la publication par Le Monde, dans son numéro daté du 22 novembre, des « Deux points de vue sur le vote de l'ONU assurant le sionisme et le racisme » :

Effectivement, sur un pied d'égalité avec celle de Pierre Nora, a paru une « Opinion » dont le premier paragraphe reprend, sous une forme insupportable et atroce, le plus vieux thème raciste du monde, la vénalité des juifs : «... les musulmans ont trouvé l'occasion de vendre pour la sixième fois les six millions de victimes juives ».

Ainsi, « les membres de la communauté humaine » (termes utilisés par M. Soliman pour éviter ceux de « peuple juif » dont il est pourtant question), lesquels, sans toujours s'identifier au sionisme, ont néanmoins en leur immense majorité une attitude si positive à son endroit que qualifier le sionisme de racisme est une insulte personnelle faite à chacun d'eux. Le « travail juif », bien loin d'être une forme de racisme, représente au particulier une volonté évidente de libération, par le travail ouvrier et paysan, et le refus, parfaitement démocratique, d'exploiter les Arabes.

L. Soliman, qui reproche à d'au-

tres de prétendus amalgames, n'hésite pas, pour sa part, à assimiler à des « demeurs de l'antisémitisme » et à des antisémites devenus pro-Israéliens, et surtout sionistes, les juifs, leurs amis, des millions d'hommes soucieux de justice et les États démocratiques indignés. Il ne recule pas davantage devant l'insinuation diffamatoire la plus infâme, bien reconnaissable du fait que le thème de « l'alliance du sionisme et du nazisme » est utilisé sans précaution ni vergogne dans les propagandes arabes les plus grossières. En revanche, il est vrai que des sionistes juifs furent épargnés par l'holocauste ce que déplore ouvertement le chef de l'Organisation, l'un des initiateurs de la résolution de l'ONU, et précédemment nombre d'entre eux furent tués parce qu'ils étaient en Palestine. C'est même l'un des mérites capitales du sionisme que d'avoir permis ce sauvetage.

Tout est à l'avant dans cet article, dont il nous paraît inutile de commenter plus avant l'accumulation de contre-vérités et de phrases et faits retournés de leur contexte. Sa conclusion résume dans laquelle M. Soliman se réjouit de ce que l'on ne célébrera plus officiellement, en France, la victoire contre le nazisme, et où il ose en tirer argument pour essayer de museler ceux qui ont lutté contre lui, étant d'une prétention qui dépasse l'imagination.

### Au terme de sa mission au Proche-Orient

#### M. WALDHEIM SE DÉCLARE OPTIMISTE AU SUJET RENOUELEMENT DU M DAT DES « CASQUES BLEUS SUR LE GOLAN.

Au terme de sa mission Proche-Orient, M. Kurt Waldheim a quitté, ce jeudi 27 novembre, Damas à destination de New-York via Londres, où rencontrera le roi Hussein de Jordanie. Le secrétaire général de l'ONU soumettra un rapport des résultats de ses entretiens. Le Conseil de sécurité, qui vient d'expirer, se réunira mercredi prochain, après une réunion de quatre heures avec le secrétaire général M. Waldheim. M. Waldheim a dit qu'il avait bon espoir que le blème de la prolongation du mandat des « casques bleus » a été résolu, mais que le Conseil de sécurité pourrait « pendant tout le week-end ».

Selon le quotidien Israélien Maariv, M. Waldheim pourrait inviter l'O.L.P. à participer en tant qu'observateur au début de vendredi. Ce sera l'occasion pour le Conseil de la Syrie pour qu'elle ait le renouvellement du mandat « casques bleus ».

D'autre part, l'O.L.P. s'appuie dans les prochains jours sur un grand pas vers la reconnaissance d'Israël, selon un journaliste et ancien député à Ben. M. Curt Auer, qui prétend qu'il s'agit d'un geste en accord avec Moscou et Damas. (A.F.)

### Liban

#### LE PRÉSIDENT FRANÇAIS ESTIME QU'IL EST IMPOSSIBLE ACTUELLEMENT D'AMENDER LA CONSTITUTION

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Couve de Murville a eu un entretien, mercredi 26 novembre, avec le chef de l'État libanais, M. Souleiman Frangie. L'ambassadeur français aurait été informé que, dans la conjoncture présente, un amendement de la Constitution, exigé par la gauche libanaise, ne pouvait être envisagé : « Mon mandat et celui du Parlement expirent dans quelques mois », a déclaré M. Frangie. Nous ne sommes pas le temps matériel pour procéder à une réforme de structure, et mon successeur serait beaucoup plus désigné pour entreprendre les changements nécessaires à l'opportunité, mais qu'on pourrait m'arracher sous la pression des événements. Je pourrais tout au plus souscrire à une modification de la loi électorale sur la base d'un partage à égalité des 59 sièges de l'Assemblée, et de 54 pour les députés chrétiens et de 5 pour les musulmans. »

Au terme de sa visite d'amitié et d'information au Liban, l'ancien premier ministre français serait en quête d'une formule de réconciliation nationale, dont il

saurait déjà exposé les grandes lignes au chef du gouvernement libanais à son retour mardi. M. Frangie a précisé à M. Couve de Murville que, si les réformes préconisées par la gauche et soutenues par la résistance palestinienne devaient constituer une condition préalable à toute normalisation, celle-ci lui paraissait bien aléatoire. On ignore quelle a été la réponse de l'ambassadeur français.

— E. S.

● L'ONU et le sionisme. — Au cours de la séance consacrée aux questions de gouvernement mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, en réponse à M. Pierre de Bénouville (app. U.D.R. Paris), M. Jean Savignacques, ministre des affaires étrangères, a rappelé la position de la France lors du vote à l'ONU de la résolution assurant le sionisme et le racisme. Il a ajouté : « Obtenir une résolution de ce type serait difficile, mais nous poursuivons nos efforts pour empêcher les Nations unies de persévérer dans une voie si dangereuse. (...) Notre liberté d'action, a-t-il conclu, reste entière, notre attitude dépendra de ce qui aura été fait pour rectifier un vote tout à fait condamnable et condamné par la France. »

#### LES JUIFS ORIGINAIRES PAYS ARABES DEMANDENT QUE LEURS DROITS SOIENT PRIS EN CONSIDÉRATION ET TOUT RÈGLEMENT AU PRO-Orient.

La convention préparatoire à l'Organisation mondiale des Juifs originaires des pays arabes (W.O.J.O.) qui a réuni à Paris les 12 novembre une centaine de juifs venus de seize pays, a tenu ses travaux en exigeant que soient inclus dans le cadre de négociations d'un règlement de la Proche-Orient.

Les participants à cette convention ont estimé représenter aux deux millions de personnes vivants dans les pays arabes, et ont adopté, en outre, cinq résolutions demandant :

- 1) Que la Syrie et l'Irak accèdent aux juifs leurs droits civils, humains, démocratiques, et complicité d'émigration ;
- 2) Que les pays arabes versent une indemnité équitable pour les juifs à la suite des persécution de discrimination (les organes de cette conférence ont tenu à établir une distinction entre ces persécution et la situation des juifs en Tunisie et au Maroc) ;
- 3) Que les pays arabes cessent tout les biens ayant une valeur rituelle, culturelle et religieuse ;
- 4) Que les juifs des pays bénéficient d'une part adéquate de la richesse naturelle des pays Proche-Orient (les organisateurs ont refusé de préciser s'ils faisaient allusion au pétrole) ;
- 5) Que les juifs des pays jouissent pleinement de leurs droits politiques et civils.

La conférence de presse qui a suivi les travaux de la convention a été organisée par un groupe de séparatistes, auxquels on avait dit l'absence de la suite. Ces derniers affirmaient que les juifs originaires des pays arabes n'ont pas des réfugiés, n'ayant pas été chassés des pays arabes démantelés, en outre, et le droit de mise en réserve aux juifs originaires en Israël.

**Savez-vous que Camino peut vous offrir les Bahamas pour 1990F ?**

voire Agent de Voyages le sait, demandez-lui le programme complet Camino: des séjours, dans une sélection d'hôtels et d'îles, pour satisfaire tous les goûts, tous les budgets en toutes saisons.

Camino, 21, rue Alexandre Charpentier 75017 Paris, tél. 75577903/80.55.58

(\*) comprenant transport Paris/Bahamas et retour, hôtel 1 semaine et transferts.



**Cette année, les Bahamas!**

**faites vos comptes.**



Calculatrice électronique 8 chiffres, 4 opérations, %, facteur constant. Clapet de fermeture. Extra-plate (épaisseur 9 mm). Habillage acier brossé, affichage par cristal liquide, alimentation par batteries rechargeables. Garantie 1 an.

**375f**  
Même modèle avec mémoire garanti 1 an.

**475f**



**Galerias Lafayette**  
HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

الشرق العربي والتجارة

**BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE**  
67, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris  
Tél. 359.61.49 - Téléc. 640340 BIAPAR  
Adresse télégraphique BIAPAR PARIS

**Le Monde Arabe est notre affaire**

**Consultez-nous**



**Un panorama de la France économique**

Semaine nationale de l'implantation industrielle et tertiaire  
GERP - 12, rue Chabanais 75002 Paris Tél. 742 79 00 et 742 58 71

DU 2 AU 6 DECEMBRE  
PORTE DE VERSAILLES  
PARC DES EXPOSITIONS  
PARIS



مكتبة الأمل



POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

L'attribution de l'allocation-chômage aux détenus libérés : de nombreux députés de la majorité manifestent leur irritation

Mardi 26 novembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi tendant à attribuer aux détenus libérés le bénéfice de l'allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi.

Hauts fonctionnaires et magistrats : les limites d'âge seront abaissées progressivement

L'Assemblée nationale a adopté mercredi 26 novembre, à une seconde délibération sur la loi portant sur la limite d'âge des fonctionnaires, texte dont les députés ont examiné les articles la semaine dernière.

En séance de nuit, les députés ont examiné le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature. Ce texte, renvoyé en commission le 24 juin dernier, ramène la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation de soixante-dix à soixante-cinq ans.

Maths, phys, à la carte...

Des horaires selon l'emploi du temps de l'élève, des cours individuels ou par petits groupes : une formule proposée par le ministre de l'Éducation nationale...

POUR VOUS LOGER... VOTRE EMPLOYEUR A PEUT-ÊTRE UNE SOLUTION. Vous êtes plus de dix salariés dans votre entreprise. Votre employeur verse son 1% patronal à l'ALP.A.L., organisme collecteur du 1%.

UNE HEURE après... vous roulez en musique pour 53f par mois. GRUNDIG WCK 400. Radio-lecteur de cassettes mono - Radio - PO, 50 - Touche avance rapide - Puissance 5 W.

EUROFRANCE. EAFVAUGIARD 2000 m². 273 à 277, r. de Vaugirard. 75015 Paris - Tél. : 533.81.81. EUROFRANCE VOLTAIRE 2000 m². 74-76, bd Voltaire. 75011 Paris - Tél. : 357.88.88.

ROBERT LAFFONT. Vient de paraître dans la collection "Participe présent" ANNE-XAVIER ALBERTINI JOURNAL FOU D'UNE INFIRMIERE. "L'auteur a passé dix ans comme infirmière dans un hôpital psychiatrique. Les témoignages abondent. Celui-là émerge. Non seulement à cause des faits qu'il dévoile, mais grâce au tempérament d'écrivain qu'il révèle". Yvan Audouard (Le Canard Enchaîné)

TSCHUGGEN HOTEL AROSA. Nouvel hôtel de sports d'hiver de tout premier rang. Hospitalité individualisée dans un cadre rustique de bon aloi. Une gamme complète de services et de divertissements.

La Commodore GL 996R dans sa catégorie c'est la moins chère 173f TTC. 4 fonctions, constante automatique, logique algébrique, pourcentage direct, facteur d'échange, protocoles touchés, faciles à utiliser, 8 chiffres très très lumineux, avec virgule flottante, rechargeable.

Commodore: vous pouvez compter dessus.

La Commodore GL 997R dans sa catégorie c'est la moins chère 195f TTC. 8 chiffres très très lumineux, avec virgule flottante, 4 fonctions, constante automatique, pourcentage direct, facteur d'échange, logique algébrique, mémoire positive - mémoire négative - rechargeable.

Commodore: vous pouvez compter dessus.

La Commodore SR 7919 dans sa catégorie c'est la moins chère 225f TTC. fonctionne sur piles, 8 chiffres en 5+2 exponentiels, logique algébrique, mémoire - inv. - + - y - la log - yx - x^y - 1/x - y.

Commodore: vous pouvez compter dessus.

La Commodore SR 4148 dans sa catégorie c'est la moins chère 495f TTC. tableaux lumineux de 14 chiffres, logique algébrique, 2 mémoires indépendantes, fonctions spéciales de crochets-parenthèses, pourcentage et division décalé, conversion de coordonnées polaires en coordonnées rectangulaires, touches de log - statistiques trigonométriques - puissances série - rechargeable.

Commodore: vous pouvez compter dessus.

Commodore: vous pouvez compter dessus.



# POLITIQUE

## L'EXAMEN DU BUDGET AU SÉNAT

### AGRICULTURE : des revenus égaux à ceux de l'an dernier

Le Sénat a adopté, le 26 novembre, les crédits du ministère de l'Agriculture.

M. BOSCARY-MONSSERVIN (ind.), rapporteur spécial de la commission des finances, a ouvert la discussion de ces crédits en soulignant que les prix de revient agricoles dépendent pour une part de la productivité et que celle-ci était grandement fonction de la formation des agriculteurs et de la recherche. Or, note-t-il, dans ce domaine, un grand effort a été fait : 700 millions vont à la recherche, qui occupe sept mille agents, 1 milliard va à l'enseignement, qui en occupe douze mille, et 2 milliards à la vulgarisation, qui en occupe vingt-cinq mille. « Pour la première fois, déclare le rapporteur, le budget introduit une coordination entre ces trois vecteurs de progrès social et nous voyons figurer un « crédit de cohérence ».

M. SORDEL (ind.) exprime l'avis de la commission des affaires économiques et indique que ce budget ne contient que 25 % du concours que l'Etat apporte à l'agriculture sous diverses formes.

M. TINANT (Union centr.) traite, au nom de la commission

des affaires culturelles, de la question de l'enseignement agricole et déplore la « régression dangereuse » des crédits disponibles. Les mesures nouvelles, précise-t-il, sont absorbées par l'augmentation de la charge salariale et des frais de fonctionnement.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'Agriculture, souligne l'ampleur de l'effort accompli par le Crédit agricole : pendant les huit premiers mois de 1975, les prêts nouveaux à moyen et à long terme à l'agriculture ont atteint 9 milliards 684 millions, soit une hausse de 29 % par rapport à la même période de 1974.

M. Christian Bonnet relève aussi la progression des crédits d'équipement qui était restée, ces dernières années, inférieure à la moyenne des autres dépenses. Puis il conclut par une réflexion sur les travaux d'orientation des ministères de l'Agriculture des Six. « Dans la mesure où le Marché commun agricole est, déclare-t-il, avec l'union douanière, la seule concrétisation véritable de l'Etat communautaire, il nous appartient d'en préserver les fondements ».

Malgré certaines mesures heureuses, les difficultés du monde agricole se sont accrues depuis

deux ans, indique M. LEJEUNE (Union centr.). Les producteurs de viande restent les plus mal rémunérés et l'amélioration de leur situation devrait être « la priorité des priorités ».

M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.) critique l'arrêt des exportations de pommes de terre qui a été décidé le 26 octobre dans des conditions « singulières » et réclame la suppression de la taxe de 4 % qui pénalise les planteurs français de betteraves par rapport à leurs concurrents européens.

M. MEZARD (« pays »), dénonce l'accroissement du nombre des accidents de tracteur et demande un renforcement du contrôle de l'inspection du travail. M. GUILLARD (ind.) voudrait que l'on aide d'une manière décente l'enseignement agricole privé et M. DAVID (P.C.) fait le procès du Marché commun qui se révèle, dit-il, « comme un facteur de destruction de l'agriculture ».

M. DURIEUX (P.S.), affirme qu'un niveau actuel des prix, il aurait fallu que la production de betteraves fût supérieure de 25 % à ce qu'elle a été pour maintenir le pouvoir d'achat des planteurs. M. KAUFFMANN (Un. centr.) et son inter-venant attire l'attention du ministre sur le corps des vétérinaires inspecteurs, dont les effectifs et les moyens sont insuffisants. M. DANICHEON (« pays »), estime que la survie de l'enseignement agricole privé serait menacée si le gouvernement n'envisageait pas une aide financière supplémentaire. M. DANDIGNÉ (ind.), considère que la hausse du pouvoir d'achat des agriculteurs, notamment des éleveurs, devient « insoutenable ».

M. JARGOT (P.C.) proclame qu'il n'existe qu'une solution à la crise agricole : l'application du programme commun de la gauche, et M. TAILHADES (P.S.) déclare que le vétémentier méridional éprouve l'impression d'être le mal-aimé de l'agriculture.

On entend encore MM. NUNINGER (Un. centr.), YVER (ind.), GARCIA (P.C.), ALLIES (P.S.), JAGER (Un. centr.), DE LA FORTRESTE (ind.), BRÉGÈRE (P.S.), CARON (Un. centr.), PERDIER (P.S.), ORVOIN (Un. centr.), SOUQUET (P.S.), CEZILLES (P.S.), qui se font les avocats des producteurs agricoles de leurs régions et évoquent certaines insuffisances, notamment en matière d'enseignement agricole.

En réponse aux orateurs, M. Bonnet traite du revenu agricole, qui, indique-t-il, se situera en 1975 à un niveau voisin de celui de l'an dernier en francs constants.

Après les interventions de MM. MOREIGNE (P.S.) et LE-MARIE (Un. centr.), un amendement défendu par M. TOURNAN (P.S.) visant à faciliter le contrôle du Parlement sur les crédits inscrits au titre de la rénovation rurale et du fonds d'action rurale est repoussé, l'ensemble des crédits est adopté.

Le Sénat examine ensuite le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) sur les rapports de M. MONTECCHIONI (ind.) qui refuse de voir dans ce budget « une oumôns », et de M. GRAVIER (Un. centr.), qui juge le financement de ce budget « complexe et contestable » mais note que la participation de l'Etat apparaît véritablement comme « l'expression de la solidarité nationale ».

M. KEILERS (P.C.) indique que le groupe communiste ne votera pas un budget qui étagne et même régresse. M. MOREIGNE (P.S.) précise que le groupe socialiste adoptera la même attitude sur un budget « qui laisse subsister trop d'inégalités ». Avant l'adoption des crédits du BAPSA, M. Bonnet souligne que « grâce au mécanisme privilégié — et justifié — de son financement, le BAPSA offre aux agriculteurs une couverture sociale presque égale à celle du régime général et qui nous place, en tout cas, à un rang fort honorable en Europe ».

### Changement de cap

(Suite de la première page.)

Qu'il s'agisse encore de la nécessité pour le département de récupérer sa pleine vocation pour l'administration concédée du territoire ou de l'hommage rendu à l'institution communale qui est « le siège par excellence de la démocratie locale » et doit donc « voir accroître ses responsabilités », le procès-verbal des délibérations gouvernementales apparaît, ni plus ni moins, comme le dénouement du discours de Dijon.

Les mesures à mettre en œuvre pour traduire ces principes dans la réalité concrète et pour réorienter la démocratie locale seront arrêtées avant la fin de 1976. Le gouvernement se prononcera alors en fonction des conclusions d'une « commission d'étude de l'exercice des responsabilités des collectivités locales » qui aura, le 1<sup>er</sup> juillet, fait rapport de ses travaux au président de la République.

M. Olivier Guichard, chancelier de la commission, a plus d'un titre à faire valoir. Député U.D.R. de la Loire-Atlantique, il est aussi maire de La Baule, conseiller général du canton de Guérande, président du conseil régional des Pays de Loire, et il a acquis une bonne connaissance des dossiers comme chargé à l'aménagement du territoire de 1963 à 1967, puis comme ministre responsable dudit aménagement de mai 1968 à juin 1969 et de juillet 1972 à mai 1974.

La tâche qui lui incombe a, de toute évidence, un caractère politique plus qu'administratif. M. Giscard d'Estaing précise que la commission a pour objectif « l'instauration d'une démocratie locale authentique » et le communiqué du conseil des ministres indique qu'elle sera composée « en majorité d'élus rattachés à la fois à divers courants politiques et à des diversités des réalités locales et celle des conceptions ». Si l'on comprend bien, l'influence des « technocrates parisiens » ne sera pas prédominante au sein d'un organisme où pourront être représentées toutes les familles politiques qui le souhaitent, qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Aussi bien, M. Guichard a-t-il fait, dès mercredi, quelques sondages « auprès de divers députés socialistes, parmi lesquels M. Savary et M. Dubedout, maire de Grenoble ».

La nomination de l'ancien ministre de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou préside-t-elle à son retour au gouvernement ? Le principal intérêt de la réponse à cette question, mais il convient de noter que, si une tâche importante lui est confiée pour les sept mois qui viennent, l'accomplissement de cette tâche n'est pas a priori incompatible avec l'exercice d'une fonction ministérielle. Dès maintenant, la prise en charge par M. Guichard du destin des collectivités locales, qui est toujours été dans le « panier » du ministre de l'Intérieur, apparaît comme une démission capitale de M. Pompidou. Le ministre d'Etat peut se sentir visé par le passage de la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Guichard, où il est dit que la commission d'étude devra « définir les obstacles de toutes natures que rencontrent les efforts de décentralisation et qui ont jusqu'ici limité leur efficacité ». Il lui est difficile de considérer comme un satisfait le passage du commandé du conseil des ministres, où l'on peut lire : « La

question fondamentale, celle de l'économie dont peuvent jouir aujourd'hui et demain les collectivités locales, principalement les communes et à travers elles les groupes humains dont elles doivent être l'expression, reste à débattre ».

Après avoir envoyé en mission Liban MM. Couve de Murville, Gorse, M. Valéry Giscard d'Estaing entre dans sa mouvance le mal de la Baule et pratique ainsi, avec un art consommé, la « récupération » des personnalités gaullistes. S'agissant de M. Guichard, qui a été l'un des plus fermes partisans de M. Chaban-Delmas lors de l'élection présidentielle de 1974, l'opération est particulièrement remarquable, et l'on comprend qu'il suscite dans les rangs de l'U.D. une joie que le Lettre de la nation de jeudi ne dissimule pas : le président de la République, écrit-elle, jeté son dévolu sur l'homme qui est « le plus capable de faire preuve d'imagination et de rompre avec les vieilles habitudes ».

### Fou sur le P.S.

Le tout est de savoir s'il ne s'a pas en même temps, aussi paradoxal que cela puisse paraître, renouer avec un passé récent. De le même moment où le chef d'Etat redonne à l'U.D.R. des responsabilités qui appartiennent de droit aux républicains indépendants et où il réprime ostensiblement la régionalisation M. Chirac fait du chef de la gauche et du socialisme contre le chef de la droite. M. Giscard d'Estaing se dit « organisateur de la subversion dans les armées ».

Avec un parfait synchronisme, le Lettre de la nation lance son M. Mitterrand des assauts dignes de l'extrême droite. M. Pierre Chassagnon écrit par exemple : « La personne qui soit dans l'incapacité totale de rompre avec le parti communiste est lui, parce qu'il lui a dit. Nous l'avons déjà écrit, M. Mitterrand n'est pas le répéter : François Mitterrand n'est qu'un politicien discrédité jusqu'à l'ouïe ». M. Mitterrand des assauts dignes de l'extrême droite. M. Pierre Chassagnon écrit par exemple : « La personne qui soit dans l'incapacité totale de rompre avec le parti communiste est lui, parce qu'il lui a dit. Nous l'avons déjà écrit, M. Mitterrand n'est qu'un politicien discrédité jusqu'à l'ouïe ».

Alors que, il y a bien peu de temps, M. Pompidou se déchaînait contre le seul P.C.F. et vantait, et revanche, le républicanisme et l'ordre, le fondamentalisme démocratique et le socialisme, c'est au P.S. que s'prend, et avec quelle ardeur, la première ministre.

Il n'y a pas à s'en étonner ou mesure puisque M. Bord, secrétaire général de l'U.D.R., avait tenu le couleuvre mardi, en Avignon, lo qu'il avait déclaré : « N'ayons pas d'oublier que, sur les thèmes fondamentaux auxquels nous sommes attachés, les conceptions du p. mitterrandiste sont aussi opposées aux nôtres que les thèses communistes ». Le changement de cap de ton n'en est pas moins impressionnant, et l'on a quelques raisons de se demander si M. Giscard d'Estaing n'est pas en train d'opérer un certain retour au pompidouisme.

RAYMOND BARRILON.

**haute-fidélité**  
pour votre sécurité

l'un des plus sérieux spécialistes de Paris enquête Figaro

**hifi Opéra**

10, rue des Pyramides - Paris 1<sup>er</sup>  
260.67.72

Tous nos équipements sont garantis 3 ans.

(Publicité)

**Pianos d'études**

**EISENBERG**

(de 7.000 F à 7.500 F T.T.C.)

représentés par

**ALPHONSE LEDUC**

175, rue Saint-Noré - PARIS-1<sup>er</sup>

Exportateur DEMUSA Berlin

# 1968: Impotmatic du CIC

**Le CIC mensualise vos impôts et les paye pour vous.**

Le CIC a été la première Banque à vous offrir une solution originale pour le paiement de vos impôts. Depuis 1968 nous régions à votre percepteur vos tiers provisionnels, vos

impôts fonciers et immobiliers... Pour vous, la charge de ces règlements se répartit sur toute l'année. La gestion de votre budget familial est devenue plus simple. Ce service souple et

discret est aussi le signe de nouveaux rapports entre la banque et son client.



### DES POLYTECHNICIENS A L'ÉLYSÉE

#### Comme le temps passe !

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à dîner, mercredi 26 novembre, deux cent vingt de ses anciens condisciples de l'Ecole polytechnique. Le président de la République avait invité tous ceux qui ont effectué, comme lui, leur scolarité à l'X entre 1946 et 1948, c'est-à-dire, en fait, la promotion 1945, puisque, avant d'entrer effectivement à l'Ecole, les polytechniciens accomplissaient alors une année de service militaire : c'était donc le trentième anniversaire de cette promotion.

Paradoxalement, le chef de l'Etat n'en est pas officiellement membre : d'une part, en effet, il a passé le concours d'entrée en 1946, et non pas en 1945, mais, comme il avait déjà fait son service militaire, il a commencé aussitôt sa scolarité ; d'autre part, il est rattaché administrativement à la promotion 1944, année qui aurait dû être celle de son entrée à l'X.

Il ne s'agit pas d'être engagé alors dans l'armée. Trente de ses anciens condisciples, environ, se trouvent dans le même cas. L'atmosphère du dîner a été, selon les témoins, très détendue. « Les tables avaient été dressées dans la salle des fêtes », e indiqua lui-même M. Giscard d'Estaing, de telle manière que nous nous retrouvions aux mêmes places que nous occupions dans le réfectoire de l'Ecole polytechnique ». Au dessert, le président de la République a égrené quelques souvenirs. Avec humour, mais aussi avec nostalgie, à cause « du temps qui passe » et de « la vie qui est une perpétuelle évolution ». Il a rappelé tout ce que lui a apporté son passage à l'X, en particulier le sens de l'effort, avant de conclure : « Je suis, comme président de la République, le même type d'efforts que j'ai faits dans cette Ecole ».

M. Luis León, sénateur argentin, président du Parlement latino-américain, et M. André Townsend-Escuret, secrétaire général permanent de ce Parlement, accompagnés de M. Bertrand Flornoy, député U.D.R. de la Seine-et-Marne, président du groupe d'amitié France-Amérique latine de l'Assemblée nationale, ont été reçus mardi 25 novembre par M. Edgar Faure, président

de l'Assemblée nationale et par M. Alain Focret, président du Sénat. M. Jacques Chirac avait reçu le matin les chefs de la délégation du Parlement latino-américain qui a séjourné au Luxembourg du 19 au 21 novembre. Il avait cette occasion indiqué qu'un effort était nécessaire pour mettre sur pied avant la fin de l'été une communauté culturelle euro-latino-américaine.

مكاتب الأجر



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 26 novembre sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. À l'issue de la réunion, le communiqué suivant a été publié :

AGENTS AUXILIAIRES ANDORRANS.

Le conseil a adopté un projet de loi permettant la titularisation, dans l'un des corps du personnel non enseignant relevant du ministère de l'éducation, d'agents auxiliaires de nationalité andorraise en fonction dans les établissements français en Andorre. Ce texte permettra aux agents auxiliaires andorrans de bénéficier des possibilités de titularisation que la loi du 3 janvier 1972 avait prévues pour les corps enseignants. Ces agents ne pourront être admis à servir en dehors du territoire andorran.

LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS.

Un projet de loi relatif aux conditions d'accès à la retraite de certains travailleurs manuels a été adopté. Pourront bénéficier, dès l'âge de soixante ans, d'une pension (à taux normalement applicable à cinquante-cinq ans, c'est-à-dire à 50 % de son plein) de la retraite de sécurité sociale, d'une part, les travailleurs manuels salariés ayant effectué un travail en continu ou semi-continu, à la chaîne, ou sur ou exposé aux intempéries sur des chantiers ; d'autre part, les mères de famille salariées, ayant élevé trois enfants pendant au moins sept ans avant leur sixième anniversaire et ayant exercé un travail manuel ouvrier.

Pour pouvoir bénéficier de cet avantage qui a pour effet de doubler le taux de leur pensions, les intéressés devront remplir les conditions qui seront précisées par décret : avoir exercé un travail manuel pendant cinq ans et avoir des quinze dernières années d'activité ; ne pas reprendre un emploi dans le même établissement ; justifier de quarante-deux années d'assurance pour les travailleurs manuels exerçant les travaux les plus rudes et de trente années d'assurance pour les mères de famille. Ces dispositions seront applicables à la 1<sup>re</sup> juillet 1976 aux mères de famille. En ce qui concerne les travailleurs manuels, elles s'appliqueront en deux étapes : dès le 1<sup>er</sup> juillet 1976 à ceux qui justifieront à cette date de quarante-trois années d'assurance ; le 1<sup>er</sup> juillet 1977 à ceux qui justifieront, à partir de cette date, de quarante-deux années d'assurance. Par ailleurs, le projet de loi accorde une majoration forfaitaire de 5 % à tous les retraités si ont obtenu la jouissance de leur pension avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972.

L'ECOLE DE ROME.

Le secrétaire d'Etat aux universités a évoqué le contenu de l'annuaire de l'Etat fait à cette occasion le bilan des activités de cette école qui est l'un des éléments essentiels de la présence culturelle française en Italie ; il a défini les orientations qui permettront de lui donner un avenir assuré : une plus grande ouverture sur les universités et sur les centres de recherche français, l'extension du champ de ses travaux et le renforcement de la coopération avec les autorités italiennes.

C.I.L.-HONEYWELL-BULL.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a exposé le contenu des actes créés pour la constitution de la nouvelle société française d'informatique C.I.L.-Honeywell-Bull. Cette société, où les intérêts français détenus par la Compagnie des machines Bull seront majoritaires à 53 %, sera la plus importante entreprise européenne d'informatique. Le potentiel technique dont elle dispose, la nature de la coopération établie avec la société Honeywell, les engagements pris par l'Etat, doivent permettre à cette société de devenir dans un proche avenir, dans le domaine de la grande informatique, un ensemble compétitif de dimensions internationales. Le gouvernement a renouvelé sa volonté de voir régler rapidement les questions relatives aux autres activités de la C.I.L.

LES RELATIONS FRANCO-GUINEENNES.

Comme suite à la visite faite en France le 23 juillet dernier par le premier ministre du gouvernement de la République de Guinée, une délégation composée de M. Lecaunet, garde des sceaux, ministre de la justice, et Jarrot, ministre de la qualité de la vie, s'est rendue en visite officielle en Guinée. M. Lecaunet a rendu compte de l'accueil exceptionnellement chaleureux qui leur a été réservé. Les déclarations échangées marquent la normalisation des rapports entre les deux pays. Elles permettront l'établissement de nouvelles relations de coopération et de solidarité franco-guinéennes et rendront possible l'échange des ambassadeurs d'ici à la fin de l'année.

CONVERGENCES FRANCO-CHINOISES.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du voyage officiel qu'il vient de faire en Chine, où il a reçu un accueil particulièrement chaleureux. Les entretiens qu'il a eus, notamment avec les deux premiers ministres et le ministre des affaires étrangères, lui ont permis de procéder à un large tour d'horizon et de constater le désir de ses interlocuteurs d'entretenir une coopération étroite avec la France et leur souhait de voir se multiplier les échanges entre les deux pays. A ce propos le président de la République a déclaré : « Nous avons été très sensibles à la qualité de l'accueil que les dirigeants de la République populaire de Chine ont réservé à M. Sauvagnon et de la convergence des analyses et des points de vue que ces entretiens ont soulignés. »

RELANCE DE LA DEMOCRATIE LOCALE.

Le premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ont fait une communication sur l'exercice des responsabilités des collectivités locales. Au cours de ces derniers mois, le gouvernement a pris ou fait voter par le Parlement diverses mesures intéressant directement les collectivités locales et, en particulier, les finances locales : modification des mécanismes d'évaluation et de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires, remplacement de la patente par une taxe professionnelle, création du fonds d'équipement des collectivités locales. Mais la question tend-mentale, celle de l'autonomie, doit pouvoir être résolue et demain les collectivités locales, principalement les communes, et à travers elles les groupes humains dont elles doivent être l'expression, risent à débattre.

Le premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ont rappelé qu'il ne paraissait ni possible ni souhaitable de faire coexister dans notre pays quatre échelons d'administration : communal, départemental, régional et national. Ils ont indiqué que, la région représentant un cadre approprié pour la coordination du développement économique, le département devait recouvrer sa pleine vocation pour l'administration consacrée du territoire et l'inspiration communale, siège par excellence de la démocratie

local, doté d'un conseil et d'un exécutif élus, organes du pouvoir décentralisé, devant voir accrétier ses responsabilités.

La détermination claire des compétences libéralement exercées par les collectivités locales et celles de leurs rapports avec l'Etat, adaptées aux besoins de notre temps et à l'aspiration de notre société, sera confiée à une commission d'étude de l'exercice des responsabilités des collectivités locales, deux la présidence sera assurée par M. Olivier Guichard, ancien ministre, député de la Loire-Atlantique. Elle se livrera à une réflexion concertée et définira l'image de l'administration locale de la fin de siècle, dont les traits passeront progressivement dans les faits. La commission, composée en majorité d'élus, réunira à la fois la diversité des réalités locales et celle des conceptions, remises en rapport au président de la République le 1<sup>er</sup> juillet prochain, afin que le gouvernement puisse en examiner les conclusions avant la fin de l'année 1976.

(Lire page 37.)

MESURES INDIVIDUELLES.

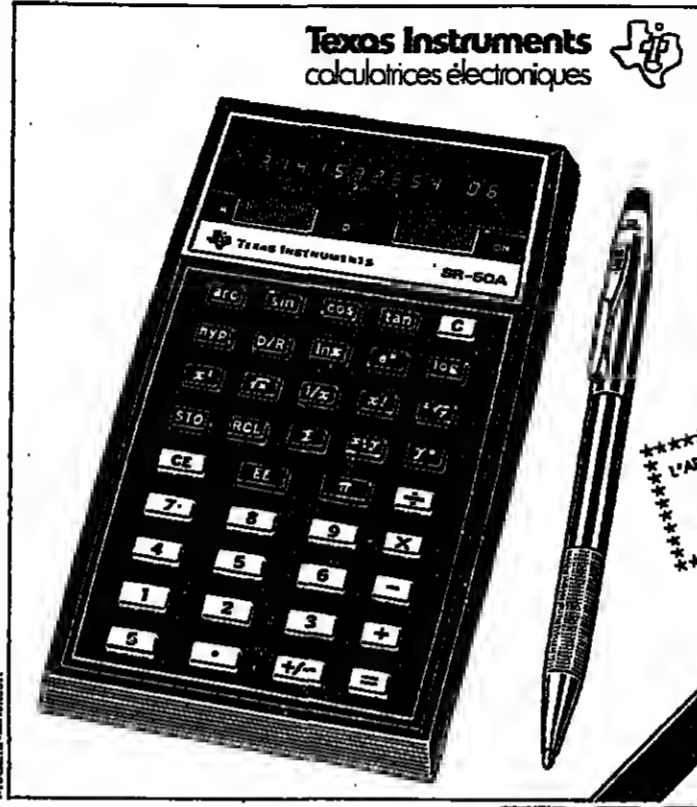
M. Pierre Mailhard, ministre plénipotentiaire est nommé conseiller diplomatique du gouvernement pour une durée d'un an.

M. Pierre David, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé premier président de la Cour de sûreté de l'Etat (voir le Monde du 20 novembre).

M. Michel Fèchère, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du port autonome de Dunkerque, en remplacement de M. Bonif.

(Né en février 1923, ancien élève de l'école polytechnique, M. Michel Fèchère a été affecté tout d'abord au service hydraulique de Bougie (Algérie) en 1946, puis au laboratoire central d'hydraulique de Matsons-Alfort comme directeur technique en 1962. Il était en port autonome de Marseille depuis 1964 et y a occupé successivement les fonctions de directeur des travaux neufs, directeur des équipements de Fos et depuis 1972, celui de directeur de l'exploitation.)

Dans les 8 BHV une petite machine de poche pour devenir un génie des maths! Texas-Instruments SR50: 48 opérations=545 F!



Racine carrée, exponentiel, logarithme décimal, sinus et cosinus, etc... la SR50 de Texas-Instruments vous mettra l'électronique au bout des doigts. Pour 545 F seulement! Jusqu'à épuisement des stocks.

L'ARTICLE PRESIDENTIEL EST EN VENTE DANS LES SBHV

Pour être sûr de bien choisir: BAZAR DE L'HOTEL, DE VILLE

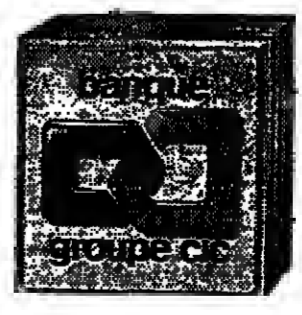
1976: Budgetmatic du CIC

Le CIC paye toujours vos impôts et mensualise aussi vos autres dépenses.

Vous nous avez demandé davantage. Aujourd'hui nous payons toujours vos impôts, mais nous vous donnons le moyen de répartir aussi sur l'année vos dépenses importantes: celles qui sont inévitables; impôts, loyer, charges, assurances...

et pourquoi ne pas y ajouter vos dépenses de loisirs, vacances d'été ou d'hiver et tout ce qui déséquilibre votre budget? Réparti sur 12 mois l'ensemble est plus léger. En une seule fois tout est prévu pour l'année, il n'y a plus de problème de budget.

Si le Budgetmatic s'est perfectionné, c'est un peu grâce à vous et cela aussi est nouveau dans la banque.



CIC CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Advertisement for Les Arcs Bourg-St-Maurice 1000/3000, Station de Montagne, seeking a technical director. Includes contact information for CEGIF, 83, bd du Montparnasse, 75005 PARIS.



# JUSTICE

## APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL

### Le directeur d'une entreprise de Châlons-sur-Marne est condamné à quinze jours d'emprisonnement

Le président-directeur général d'une entreprise de maçonnerie de Châlons-sur-Marne, M. Georges Martin, quarante-six ans, a été condamné le 25 novembre par le tribunal de grande instance de Troyes à quinze jours d'emprisonnement et à trente-six amendes pour infractions à la législation du travail. Cette condamnation

intervient après qu'un de ses ouvriers, M. Jean-Marc Fami, dix-sept ans, a été grièvement blessé le 11 décembre 1974 en faisant une chute d'une hauteur de 20 mètres sur le chantier de construction d'un silo.

L'enquête avait établi d'un part que la plate-forme sur laquelle se trouvaient vingt-huit ouvriers n'était munie que de deux cordes en guise de garde-corps, qu'elle était dépourvue de plinthes de protection réglementaires et, d'autre part, que les ouvriers travaillaient parfois onze heures d'affilée. De plus, M. Fami, étant mineur, n'aurait pas dû être affecté à des travaux de nuit.

Le président du tribunal, M. Michel Meyer, n'avait pas parlé à propos de M. Martin « d'incarté, tant, avait-il dit, l'observation des règlements, le manquement aux obligations légales et morales de sécurité, étaient flagrants et généralisés ». Le ministre public, représenté par M. Nicolas Obrecht, après avoir affirmé qu'il s'agissait là « d'un des accidents du travail les plus

graves que le tribunal de Troyes ait eu à connaître », avait, pour sa part, déclaré que « le tribunal avait l'obligation de prononcer autant d'amendes que d'infractions au code du travail, ainsi qu'une peine de prison assortie de sursis ».

Le tribunal est allé plus loin que le ministère public en prononçant une peine d'emprisonnement ferme. Il a également infligé à M. Martin trente-six amendes de 500 francs, soit trente-six amendes au total. D'autre part, M. Martin est vu condamné à payer 5 000 francs de dommages et intérêts à la victime M. Fami et à décider, le 26 novembre, de faire appel de cette décision. Froyant libre, il n'est donc pas incarcéré.

### La représentation nationale des avocats

### LE CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS FAIT CONNAÎTRE SON « TOTAL DÉSACCORD »

Réuni mardi 25 novembre, le conseil de l'ordre des avocats de Paris a voté deux résolutions. Par la première, le conseil, « informé du projet soumis à l'Assemblée nationale par M. Gerbet, député, tendant à imposer un conseil national des avocats et à faire connaître son total désaccord. Il rappelle que la loi du 31 décembre 1971, respectueuse de l'indépendance des ordres, les a investis du droit de mettre en œuvre les moyens appropriés pour régler en commun les problèmes de la profession. Il souligne que, dans cette perspective, ont été notamment créés l'Échelon national, l'Association des centres de formation professionnelle et l'Union des caisses d'avocats, et qu'il a été réalisé enfin un large regroupement des barreaux au sein de la conférence des bâtonniers par l'adhésion du barreau de Paris. Il demande à M. Gerbet de retirer sans délai sa proposition, au Parlement de le rejeter et de maintenir en vigueur l'article 18 de la loi du 31 décembre 1971 ».

Dans la seconde résolution, le conseil indique qu'il vient d'être informé du dépôt d'un projet de loi tendant à attribuer au gouvernement le pouvoir de statuer, par décret, les modalités d'attribution de l'aide judiciaire en privant le Parlement de ses prérogatives en la matière. Ce projet, « si étonnant », note la résolution, permettrait à l'administration d'imposer à la seule profession d'avocat, par la multiplication sans contrôle des décrets, des charges qu'elle ne pourrait supporter. Ainsi une profession dont le caractère libéral a été solennellement reconnu et par la loi du 31 décembre 1971, qui a fixé son statut, et par les plus hautes autorités de l'Etat, se trouverait asservie dans les pires conditions par le fait du prince. Le conseil de l'ordre entend s'opposer par tous moyens à une telle éventualité et s'élève dès à présent contre cette menace ».

● Cinq militaires condamnés pour outrages publics à la pudeur à Metz. — Le tribunal permanent des forces armées de la VII<sup>e</sup> région militaire, siégeant à Metz, a condamné à la prison avec sursis, pour outrages publics à la pudeur, cinq militaires du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Thionville (Moselle). A plusieurs reprises, le maréchal des logis Philippe Stelin et les soldats Edouard Boukhalla, Michel Kaminski, Bruno Diego et Michel Brillant avaient contraint un camarade de chambre, M. Jacques Dehenne, à se livrer sur eux à des actes homosexuels.

● Pour des atteintes à l'intimité de la vie privée des princesses Grace et Caroline de Monaco contenues dans des articles de décembre et janvier derniers, la revue italienne *Genza* a été condamnée le 26 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à 5 000 et 10 000 F de dommages et intérêts, tandis que *Novella* 2 000, autre magazine transalpin, était condamnée à 10 000 F.

### LENTILLES DE CONTACT :

parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou minuscules, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

**YSOPTIC**  
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS  
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

### Condamnation à Rennes.

Un autre entrepreneur en maçonnerie, M. Yves Bordini, trente et un ans, domicilié à Fougères (Ille-et-Vilaine), a été condamné, le 26 novembre, par le tribunal de grande instance de Rennes, à un mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes — l'une de 1 500 francs pour homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, à comparu, le 26 novembre, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chariot élévateur, qui se trouvait sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas tous à la hauteur exigée par les normes de sécurité.

Un entrepreneur de menuiserie, M. Guy Perron, prévenu d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, a comparu, le 26 novembre, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chariot élévateur, qui se trouvait sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas suffisamment hauts. Le jugement sera rendu le 10 décembre.

### « Juger les juges »

A Lyon, MM. Jacques et Louis Casta, respectivement directeur général et chef des travaux d'une entreprise de démolition, qui avaient été incarcérés après un double accident mortel sur l'un de leurs chantiers le 17 novembre à Oullins, dans la banlieue lyonnaise, ont été remis en liberté le 26 novembre (le Monde du 26 novembre). Au cours d'une interview accordée à Europe 1, M. Jacques Dominati, secrétaire

général des républicains indépendants, a déclaré que, sans vouloir « juger les juges », il considérait que « certains juges ne font pas toujours preuve de machinerie ». Il a ajouté : « Je comprends qu'on ait pu faire un exemple parce que les responsables d'accidents du travail ne sont généralement pas poursuivis comme ils devraient l'être. Mais il existe maintenant un véritable phénomène de contagion : un juge condamne Fautou. Ils apprennent, comme par hasard, au Syndicat de la magistrature. »

D'autre part, le bureau national des jeunes du Centre national des indépendants et paysans s'élève, dans un communiqué, « contre les nouvelles procédures de justice qui consistent à incarcérer systématiquement des chefs d'entreprise ou des cadres en cas d'accidents graves du travail ».

Les jeunes du CNIP, indique le communiqué, « doutent en ce qui concerne l'affaire Louzeil (le chef d'entreprise d'Illé-et-Vilaine inculpé après un accident mortel, — le Monde du 26 novembre) que cette détention soit nécessai-

re et démontent le caractère positif de ces incarcérations qui s'apparentent en réalité à une pré-pénalité ».

Le syndicat C.G.T. d'Ille-et-Vilaine a annoncé le 26 novembre, dans un communiqué, qu'il se portait partie civile après un accident du travail qui s'est produit le 19 novembre sur un chantier de Rennes, où un ouvrier, M. Rémy Fauchoux, vingt et un ans, a trouvé la mort. Le syndicat affirme, d'autre part, que dix ouvriers du bâtiment étaient morts en Ille-et-Vilaine sur des chantiers, pendant les dix premiers mois de 1975. Il a fait de plus état du licenciement de deux ouvriers, dans la semaine dernière, sur un chantier d'Ille-et-Vilaine (Ille-et-Vilaine), « s'étant préoccupés de questions de sécurité ».

A Saint-Etienne, un ouvrier de nationalité portugaise, M. Eugenio Lopes, quarante-huit ans, est mort le 26 novembre après l'effondrement de la tranchée dans laquelle il travaillait. Un autre ouvrier a été blessé. Il semble, selon les premiers éléments de l'enquête, que la tranchée n'aurait pas été étayée.

### Les chômeurs en prison

En subordonnant l'assurance-vieillesse à l'exécution d'un travail pénal, relève M. Antoine Glesinger, député du Haut-Rhin (U.D.R.), dans son rapport écrit, le projet de loi adopté mardi 25 novembre par l'Assemblée nationale admet comme hypothèse que le plein emploi est atteint dans l'ensemble des prisons. Or, constate le rapporteur, il n'est pas exagéré de parler à l'heure actuelle d'une crise du travail pénal : les chômeurs représentent aujourd'hui environ 30 % de l'effectif total des détenus après au travail (11,5 % de l'effectif des maisons centrales et centres pénitentiaires et 44,5 % de l'effectif des maisons d'arrêt), précise M. Glesinger qui rappelle que l'organisation du travail dans les prisons se heurte à des obstacles matériels, humains et juridiques.

Les obstacles matériels, précise-t-il, tiennent à la localisation et à l'aménagement de certaines prisons. Les prisons modernes elles-mêmes ne sont pas toujours conçues en vue du travail pénal. Ainsi, à Fleury-Mérogis, il a fallu procéder à des aménagements coûteux pour permettre aux camions de gros tonnage de pénétrer dans les bâtiments, car les dimensions des portes avaient été calculées

d'après les normes en usage dans les lycées. Les obstacles humains tiennent, eux, de l'instabilité de la main-d'œuvre pénale, de son insuffisante qualification professionnelle, de sa faible productivité — les horaires de travail sont réduits par les promesses, vaines ou décevantes de gymnastique qui se multiplient (il est difficile d'y travailler plus de six heures par jour) — et de son indisciplinerie qui se traduit par des vols, des grèves ou des émeutes avec destruction de produits, des machines et des ateliers.

Quant aux obstacles juridiques en travail pénal, ils ne sont certainement pas les moindres. La Règle, note le rapporteur, n'emploie donc que mille détenus sur plus de quatre mille condamnés, alors qu'en Grande-Bretagne ou en Suède, par exemple, tous les détenus travaillent pour le compte de leur régime.

En conclusion, M. Glesinger estime que, plutôt que d'accorder des droits nouveaux aux détenus sans travail en les assurant globalement, donc implicitement, à des chômeurs involontaires, mieux vaudrait s'efforcer d'ouvrir à tous la possibilité d'exercer une activité professionnelle correctement rémunérée. — P. Fc.

# Un promoteur eng

### Antoine et Cléopâtre

Particularités : Un des plus beaux des plus exceptionnels de Paris. Des lieux sur tout le dernier étage (piscine, sauna, solarium, etc.)

1. Adresse : 21, rue de Valenciennes, 75013 Paris.

2. Situation : à 150 m de la Place d'Italie (métro ligne 10) et à 100 m de la Seine et de Cléopâtre.

3. Appartements : 3 pièces de 79 m<sup>2</sup>, 4 pièces de 45, 5, 6, 7 pièces de 99 à 172 m<sup>2</sup>.

4. Equipement intérieur : Cuisine équipée et lavatoire par Marc Berthier, dans un style très actuel. Chacune Cléopâtre, des salles de bains luxueuses (baignoire, douche et miroir) conçues et décorées par Lionel Morgant.

5. Prix moyen : 5.388 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs (5.500 F prix moyen actuellement corrigés à Paris).

6. Prix moyen : 5.388 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs (5.500 F prix moyen actuellement corrigés à Paris).

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1977.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Au 135, rue d'Alésia

Particularités : Un immeuble de tradition dans un Paris de tradition. Prix de vente de programme réduits et à la suite.

1. Adresse : 135, rue d'Alésia, 75014 Paris (angle de la rue d'Alésia et de la rue des Plantes métro Alésia).

2. Situation : Proche du quartier Montparnasse.

3. Appartements : Des surfaces de 21 m<sup>2</sup> avec balcon, avec 5 pièces de 118 m<sup>2</sup> avec terrasse.

4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée, avec robinetterie matelassée. Salles de bains avec baignoire italienne, Lavatoire plomberie (lavoir), Chauffage central. Prix de vente et de location de fréquence dans le quartier.

5. Prix moyen : 5.183 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 5.183 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1977.

8. Réception : sur place tous les jours sauf mercredi et vendredi de 14h30 à 18h.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Les 3 Pajol

Particularités : Un des derniers immeubles à vendre de 1 000 F le m<sup>2</sup> dans Paris. Une des plus belles réalisations du quartier.

1. Adresse : 608, rue Marc-Ségain, 75018 Paris.

2. Situation : Métro : Marc-Dorigny. Accès facile par le métro. Un quartier en pleine évolution.

3. Appartements : Studios de 30,5 m<sup>2</sup> et 36 m<sup>2</sup> + balcon. 2 pièces de 41,5 m<sup>2</sup> et 48,50 m<sup>2</sup> + balcon. 3 pièces de 68,50 m<sup>2</sup> + balcon. 4 pièces de 84 m<sup>2</sup> + terrasse de 32 m<sup>2</sup>.

4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée et robinetterie matelassée. Plats de cuisine personnalisés et lavatoire.

5. Prix moyen : 3.500 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 3.500 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 2<sup>es</sup> trimestres 1976.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le vendredi, 608, rue Marc-Ségain.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Le nouveau Paname

Particularités : 2<sup>e</sup> tranche d'une opération qui est une double certitude et commerciale. Un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.

1. Adresse : 62/66 rue Amélie, 75011 Paris.

2. Situation : Immeuble Richard-Lenoir et boulevard Beaumarchais (2 minutes : Richard-Lenoir et St-Germain-Luxembourg).

3. Appartements : Studios de 31 m<sup>2</sup> à 43,50 m<sup>2</sup> + balcon. 2 pièces de 45 m<sup>2</sup> à 63 m<sup>2</sup> + balcon. 3 pièces de 66 m<sup>2</sup> à 102 m<sup>2</sup> avec balcon.

4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée pour tous les appartements jusqu'au lave-vaisselle. Le rôle de la plomberie et de la robinetterie.

5. Prix moyen : 4.540 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 4.540 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1976.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30. Mardi, jeudi, samedi de 14h30 à 18h30. 69 boulevard Richard-Lenoir.

Un promoteur qui tient son engagement.

مکانم النهر



# ARMÉE

## L'OFFENSIVE DE M. CHIRAC CONTRE LES INITIATIVES DU PARTI SOCIALISTE

### M. Chirac : le P.S. met en cause les principes de discipline

M. Yvon Bourges, ministre de la Défense, a estimé, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale en réponse à une question de M. Maurice Schumacher (N.S.), que l'appel à la création de comités de soldats est « à la fois une faute et une erreur ».

Après avoir rappelé que la loi portant statut des militaires interdit aux appelés de participer en tant que soldats à des actions ou manifestations politiques, il a affirmé que « les initiatives visant à organiser des mouvements de soldats sont, en conséquence, illégales ».

« C'est à bon droit que les services de police ont interrompu la propagande illégale organisée par la fédération de Paris du parti socialiste » qui a eu lieu le samedi de l'Est le dimanche 23 novembre (Le Monde du 25 novembre).

Selon le ministre, les cadres de l'armée « mesurent le danger mortel que les initiatives du parti socialiste représentent pour les institutions militaires et pour la démocratie elle-même ».

### M. Charles Hernu : le gouvernement se trompe de cible

« Pourquoi une telle attaque contre le parti socialiste, alors que les conventions pour l'armée nouvelle, certes d'inspiration socialiste, ne prétendent pas imposer le parti ? » s'interroge M. Charles Hernu, président de la Convention, dans un texte qu'il a adressé. « On peut penser que le gouvernement est désireux de faire oublier que les militaires nos armées n'ont pas été définitivement, de rassurer un certain nombre de membres de la majorité, de détourner l'attention du fait que, le 5 décembre, il doit répondre aux ministres de la Défense européens réunis à Haye le 5 novembre, proposant à la France la création d'une armée d'armement dépendant de l'Organisation pour l'Europe occidentale. »

« Fallait-il pour autant mobiliser le premier ministre ? Sûrement pas. C'est donc qu'il y a d'autres raisons. M. Jacques Chirac s'interroge-t-il que les idées socialistes, nos recherches et nos idées rencontrent une grande impatience dans l'encadrement des armées, d'officiers et de sous-officiers ? S'interroge-t-il que les sondages effectués au sein des armées montrent que les cadres, à l'image de la nation, sont de plus en plus nombreux à être intéressés par ce que disent les socialistes ? Alors il faut lancer une offensive en direction de nos officiers et de nos sous-officiers. L'Armée nouvelle est distribuée dans l'Est, que je tiens, que nous tenons, un double langage, n pour les officiers et sous-officiers, un autre pour les soldats en exploitant une expression de la dialectique socialiste, en essayant de la vider de son sens. Pour nous, s'il y a organisation de soldats, elle est celle de tous, du plus grand nombre, de ceux qui refusent de briser l'outil qu'est notre défense, qui refusent la section syndicale, l'aurai-je oublié ? Il y a à ce sujet double langage. C'est ridicule de l'affirmer quand on sait que j'ai le premier mis en garde sur ce qui était passé à Besançon, montrant que la démocratisation ne s'agit pas de la syndicalisation, conformément à leurs programmes communs de gouvernement, qui préconise les libertés d'association et d'expression ; ridicule de l'affirmer quand on sait qu'à Cachan, toujours, Edith Cresson, « estime qu'il » contient que les jeunes socialistes n'aiment pas grandir les rangs de ceux qui sont organisés ou prétendent l'être avec des mots d'ordre aventuristes ».

« En ce qui concerne les socialistes, le gouvernement se trompe de cible, et il le sait. Pourquoi donc ? Parce que, fondamentalement, il poursuit l'enquête de la montagne, au sein de l'union de la gauche, du parti socialiste et qu'il lui paraît, surtout après le résultat de Châtelleraup, qu'il faut pointer les coups sur notre parti. Face à cela, il importe de ne tomber dans aucune provocation », conclut M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S.

### M. Defferre (P.S.) : l'esprit sommaire d'un homme d'extrême droite

« M. Chirac assiste à la montée du parti socialiste. D'ailleurs, dans ses propos très violents qu'il a eus à l'Assemblée nationale, il reconstruit implicitement que le P.S. pourrait gouverner demain », déclare à Europe 1 M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Le député socialiste des Bouches-du-Rhône a ajouté : « Il nous a attaqués parce qu'il sait qu'aux prochaines élections la gauche peut apporter ce que le parti socialiste perdra. C'est pourquoi François Mitterrand, peut-être à la tête du gouvernement, il redoute cette hypothèse et fait tout pour essayer de nous déconstruire dans une série de l'opinion. C'est un jeu de stratégie, et M. Chirac en a usé avec violence et avec un esprit militaire qui nous rappelle, en ce cas, aux hommes de ma génération, la façon dont se comportent les hommes de l'extrême droite, voire les fascistes. »

Le parti socialiste est hostile à la syndicalisation. Il est hostile aux comités de soldats. « La question est de savoir si on peut avoir une armée qui soit à la fois disciplinée, cohérente, et dans laquelle régnerait un état d'esprit qui est indispensable quand on veut qu'une armée rende les services qu'on attend d'elle. »

### UNE INFORMATION EST OUVERTE PAR LA COUR DE SURETÉ POUR « DÉMORALISATION »

(Suite de la première page.)

La majorité redoute que l'opinion s'habitue au non-respect de la loi alors que l'inaction des autorités se justifie par la crainte qu'une répression jugée trop sévère n'ait finalement pour résultat de refaire l'unité de toute l'opposition de gauche contre le gouvernement.

Mais dans les milieux politiques de la majorité on estime qu'il serait désormais opportun de considérer la création de comités de soldats « comme relevant de la Cour de sûreté de l'Etat. En dépit de l'annonce d'une initiative importante par le premier ministre, la réplique gouvernementale s'est vue à l'étude. Mais il est évident que le pouvoir n'entend pas se priver de la possibilité d'intenter, devant les tribunaux ordinaires et jusqu'à des juridictions d'exception, des procès à des responsables, politiques ou syndicaux, dès lors qu'ils seraient impliqués en ce qui concerne un appel à la désobéissance. L'article 94 du code pénal permet au demeurant de punir de la détention criminelle (cinq à dix ans) tout individu qui, en temps de paix, participe en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée. »

En s'en prenant ouvertement au P.S., le premier ministre cherche aussi à amoindrir le crédit de ce parti auprès de nombreux militaires d'active. La réflexion entreprise de longue date par la commission de la Défense nationale du P.S., animée par M. Charles Hernu, recueille des échos favorables dans la société militaire. Et il est de bonne politique partisane, pour M. Chirac, de dénoncer le socialisme qui est responsable de l'agitation dans les casernes, en pratiquant, comme le fait le premier ministre, l'alignement avec l'action des gauchistes, qui irritent les cadres de carrière. En ne s'embarassant pas de nuances, le chef du gouvernement espère ainsi parvenir à « briser » les « comités de soldats » d'où que viennent leur patronage.

L'opération de M. Chirac tend, en outre, à accrocher les divisions au sein du parti socialiste dont les thèses sur la défense sont loin d'être définitivement fixées et approuvées, à plus forte raison par les militaires. C'est d'ailleurs à la suite de l'Est, dimanche 23 novembre, la distribution des tracts, qui dénoncent le syndicalisme et l'organisation des comités de soldats représentatifs, a été organisée par la fédération socialiste de Paris, dont on sait qu'elle est contrôlée par le parti socialiste, de recherches et d'éducation socialistes (CERES). En créant, au début de l'année, une « branche » des appelés au sein de la Convention nationale, le premier ministre a voulu mettre un frein à un courant qui conduisait les appelés socialistes, laissés à eux-mêmes, à rejoindre les comités de soldats « gauchistes ». La manifestation de la gare de l'Est a peut-être dépassé les ambitions de ses initiateurs, et le premier ministre en a profité pour insister sur le fait que le parti socialiste — en raison même de ses rivalités internes — tend, deux langues, celle de la réflexion et celle de l'agitation — selon qu'il s'adresse aux cadres ou aux appelés.

« Nous agissons, à la Convention des appelés, de manière à permettre aux jeunes sous les drapeaux d'exercer leurs droits de citoyens et de choisir les formes d'organisation et de représentation qu'ils jugeront les plus adaptées à la situation et aux rapports de forces existants. Etant bien entendu, que nous soutenons, comme c'est le cas pour de nombreux comités de soldats, qu'ils soient des relations suivies avec toutes les organisations ouvrières. »

Le problème posé par la carence du pouvoir à mettre en œuvre ses mesures réformatrices adoptées fin juillet, c'est celui d'instances représentatives des appelés à l'intérieur des casernes.

« Que signifie les promesses de commissions », annoncées, alors que, par exemple, dans un régiment d'Avignon, il n'existe qu'une commission de cette nature, dont les trois membres sont choisis en éliminant « tous ceux qui font preuve de mauvais esprit » et que le preuve de ce mauvais esprit est entre autres de jurer le Monde. »

Cette sorte d'instances représentatives des appelés est la cause réelle des événements de Besançon. Mais ceux-ci ne sont qu'une réponse spectaculaire et publicitaire qui ne fait pas avancer le débat. Il ne suffit pas de s'autoproclamer syndicat pour résoudre le problème de l'auto-organisation des appelés.

Tout aussi artificielles l'une que l'autre, les instances représentatives gouvernementales où l'on désigne les participants et les structures syndicales pieusement de l'extérieur.

« Ne serait-il pas possible de chercher d'une manière originale quelque chose de mieux que les instances où les militaires, sous les drapeaux et pas seulement les appelés, puissent faire entendre leur voix ? »

### DEUXIÈME TIR NUCLÉAIRE SOUTERRAIN DE LA FRANCE EN POLYNÉSIE

Le ministre de la Défense a annoncé, mercredi 26 novembre, que venait d'avoir lieu, sur l'atoll de Fangatanga, en Polynésie, le deuxième tir nucléaire souterrain. Ce tir, à présent le troisième français de la défense, a été réalisé dans des conditions pleinement satisfaisantes (notre dernière édition du 27 novembre).

C'est le deuxième tir souterrain de la France en Polynésie et le dernier qui doit avoir lieu sur cet atoll. Le précédent essai a eu lieu, sur Fangatanga, le 5 juin. Après à l'atoll de Tautou, en principe, à environ 385 mètres de profondeur, ce deuxième essai souterrain est le deuxième tir nucléaire français depuis l'essai de l'atoll de Fangatanga, le 5 juin.

### POINT DE VUE

## Donner la parole aux appelés

par JEAN-LOUIS AUDUC (\*)

NOUS vivons dans une société où l'opinion est le maître. Pour qu'un problème s'impose de façon actuelle, il faut créer l'événement, même artificiellement.

Depuis deux ans, dans de nombreuses casernes existent des comités de soldats. De tels comités, clandestins à l'heure actuelle malgré eux, sans sanction en cause une nécessaire discipline au moment du combat, agissent pour prendre le droit à la parole et au contrôle sur tout ce qui intéresse la vie des soldats.

Certes, ils sont très divers selon les casernes, selon ceux qui les animent. Mais, en définitive, ils essaient ensemble de mener une incessante action de propagande pour sensibiliser le plus grand nombre d'appelés souvent davantage tentés par la recherche de la « planque » et du « système D » que par l'action collective.

À l'heure actuelle, ils nous semblent être les seuls organismes permettant une action effective à l'intérieur de l'armée. Il ne s'agit pas de plaquer sur ce corps spécifique, l'armée, une structure qui peut avoir fait ses preuves dans la société civile, mais qui peut se révéler inadaptée à la société militaire.

Pourquoi ne pas instituer des comités de gestion chargés de la vie dans la caserne, élus au scrutin secret et constitués de représentants des officiers, des sous-officiers et des soldats ? De tels comités de gestion pourraient avoir le même rapport avec le chef de corps qu'un conseil d'administration dans un C.E.S. avec le principal.

En Suède, par exemple, il existe des structures internes de dialogue et de gestion, à côté desquelles existe un parlement d'appelés qui se réunit périodiquement pour faire des propositions au ministre.

Pour imposer au pouvoir giscardien de telles réformes en profondeur, il faut créer un rapport de forces favorables dans l'armée tout entière. Ce problème d'instances représentatives, en effet, intéresse, tout autant que les appelés, les officiers et les sous-officiers, qui ne sont pas exempts de telles structures. Emprisonnés eux-mêmes dans des structures régressives héritées d'un autre siècle, certains cadres s'abritent derrière une discipline purement coercitive et trouvent refuge dans le refus de considérer les appelés comme des citoyens responsables. Nous les combattons, car nous combattons l'arbitraire et l'injustice. Mais nous savons qu'ils sont la minorité, les victimes d'un pouvoir qui n'a pour toute réponse au mépris que d'étouffer les moindres libertés démocratiques et de dresser ainsi les militaires les uns contre les autres.

### Un rapport de forces

Des comités de soldats qui agissent sur une base de masse, qui ont une pratique syndicale, c'est-à-dire qui défendent d'un manière permanente les intérêts des appelés, et qui sont réellement représentatifs, peuvent nous aider à créer ce rapport de forces.

Bien sûr, c'est un travail de longue haleine, sans gros écoups spectaculaires ; mais les échos qui nous parviennent des casernes nous montrent qu'il est souvent mieux compris que des opérations publicitaires.

Et que l'on ne nous accuse pas, par de tels comités, de politiser l'armée, parce qu'elle l'est déjà.

Toute politique de défense est, par essence, au service d'un ordre social qu'elle a fonction de protéger. L'effort de défense a, par nature, un contenu politique et le neutraliser les intérêts des appelés, aujourd'hui, que la principe par lequel le (\*) Responsable national de la Convention des appelés pour l'armée nouvelle (C.A.A.M.), d'inspiration socialiste.

peuvent se permettre de faire le toi et de condamner les autres au silence. Pour réduire les appelés, et pas seulement ceux de Besançon au silence, le gouvernement veut utiliser les faiblesses, les déviations, les erreurs du mouvement des soldats. Qu'il y prenne bien garde !

Quels que soient les désaccords, et ils sont nombreux, qui peuvent exister entre les diverses organisations, les jugements que nous pouvons porter sur telle ou telle initiative, nous pensons que la répression d'un groupe de soldats ne résoud rien et qu'elle n'est qu'une preuve de faiblesse.

Si l'inter-major et le gouvernement s'avaient de prendre cette voie-là, et les incarcérations de soldats du 19<sup>e</sup> régiment de génie à Metz sembleraient le prouver, ils ne pourraient aller qu'à un échec retentissant.

### « LE PARISIEN LIBÉRÉ » : qui manipule les comités de soldats ?

En grandes lettres rouges, la première page du Parisien libéré reprend, ce jeudi 27 novembre, la déclaration du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, selon laquelle « les comités de soldats sont manipulés de l'étranger » (Le Monde du 27 novembre). Et le quotidien parisien d'interroger : « Mais par qui ? »

Rendant hommage au général qui « ne mâche pas ses mots », le Parisien libéré regrette toutefois « qu'il n'aille pas jusqu'au bout de son action en désignant les manipulateurs ».

Le journal poursuit : « Un commentateur emphatique n'hésite pas à déclarer hier matin : « Les magistrats commencent à prendre les chemins empruntés par les universitaires, les professeurs, les journalistes et sur lesquels, déjà, s'appuyent, limitativement, mais qui sont : les policiers et les militaires. Tout se passe, à propos des accidents du travail, comme si les jeunes juges militaires du syndicat de la magistrature entendaient démontrer par l'absurde que notre société est en train de se déliquenter. »

C'est la mode. Après la famille, après l'Église, les démissionnaires s'efforcent aujourd'hui d'atteindre la justice et l'armée. Les « gogos » les assèvent. C'est la mode. Et les responsables se taisent !


Le chef d'état-major réagit heureusement. Les observateurs se demandent s'il se trouvera un jour en France un garde des sceaux pour le faire, avec la franchise du général Lagarde. »

Pourquoi certains costumes durent-ils davantage que d'autres ?

Tout simplement parce que leurs tissus sont plus résistants. Ce sont, en général, des fil à fil, des retors ou des chevottes.

Les fil à fil sont à la fois souples et moelleux (à partir de 1.550 F). Les retors, pour leur part, sont plus chauds et enfin les chevottes ont l'apparence du tweed tout en étant plus résistants (à partir de 1.350 F).

Autour de tissus que l'on trouve en grand nombre dans la nouvelle collection Lanvin 2.



2, rue Cambon, Paris 1er - Tél. 260.38.83

De l'Europe vers 15 Etats de l'Afrique Noire.

# Air Afrique au départ de : Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Paris.

Quand on participe pleinement au développement de sa région, il est irritant de devoir, presque systématiquement, passer par Paris. Air Afrique a voulu répondre à cette préoccupation des hommes d'affaires

des métropoles régionales françaises. Ainsi, Air Afrique est-il aussi au départ de Lyon, Marseille, Nice et Bordeaux. Vous verrez : lorsque votre secrétaire appellera votre agent de voyage, il lui indiquera toujours

un départ Air Afrique proche de votre région. C'est aussi pour l'extension de son réseau qu'Air Afrique a la confiance des hommes d'affaires.

**L'Afrique Noire, c'est notre affaire.**

En association avec UTA et AIR FRANCE.



# JUSTICE

## APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL

### Le directeur d'une entreprise de Châlons-sur-Marne est condamné à quinze jours d'emprisonnement

Le président-directeur général d'une entreprise de maçonnerie de Châlons-sur-Marne, M. Georges Martin, quarante-six ans, a été condamné le 25 novembre par le tribunal de grande instance de Troyes à quinze jours d'emprisonnement et à trente-six amendes pour infractions à la législation du travail. Cette condamnation

intervient après qu'un de ses ouvriers, M. Jean-Marc Fami, dix-sept ans, eût été grièvement blessé le 11 décembre 1974 en faisant une chute d'une hauteur de 20 mètres sur le chantier de construction d'un silo.

L'enquête avait établi d'un part que la plate-forme sur laquelle se trouvaient

vingt-huit ouvriers n'était munie que de deux cordes en guise de garde-corps, qu'elle était dépourvue de plinthes de protection réglementaires et, d'autre part, que les ouvriers travaillaient parfois onze heures d'affilée. De plus, M. Fami, étant mineur, n'aurait pas dû être affecté à des travaux de nuit.

Le président du tribunal, M. Michel Meyer, n'avait pas parlé à propos de M. Martin « d'incarté, tant, avait-il dit, l'insouciance des règlements, le manquement aux obligations légales et morales de sécurité, étaient flagrants et généralisés ». Le ministère public, représenté par M. Nicole Obrecht, après avoir affirmé qu'il s'agissait là « d'un des accidents du travail les plus

graves que le tribunal de Troyes ait eu à connaître », avait, pour sa part, déclaré que « le tribunal avait l'obligation de prononcer autant d'amendes que d'infractions au code du travail, ainsi qu'une peine de prison assortie de sursis ».

Le tribunal est allé plus loin que le ministère public en prononçant une peine d'emprisonnement ferme. Il a également infligé à M. Martin trente-six amendes de 500 francs, soit trente-six amendes au total. D'autre part, M. Martin est vu condamné à payer 5 000 francs de dommages et intérêts à la victime M. Fami et à décider, le 26 novembre, de faire appel de cette décision. Faut-il dire, il n'est donc pas incarcéré.

général des républicains indépendants, a déclaré que, sans vouloir « juger les juges », il considérait que « certains juges ne font pas toujours preuve de modération ». Il a ajouté : « Je comprends qu'on ait pu faire un exemple parce que les responsables d'accidents du travail ne sont généralement pas poursuivis comme ils devraient l'être. Mais il existe maintenant un véritable phénomène de contagion : un juge condamne Fautré, les autres apprennent, comme par hasard, au Syndicat de la magistrature ».

D'autre part, le bureau national des jeunes du Centre national des indépendants et paysans s'élève, dans un communiqué, « contre les nouvelles procédures de justice qui consistent à incarcérer systématiquement des chefs d'entreprise ou des cadres en cas d'accidents graves du travail ».

Le syndicat C.G.T. d'Ille-et-Vilaine a annoncé le 26 novembre, dans un communiqué, qu'il se portait partie civile après un accident du travail qui s'est produit le 19 novembre sur un chantier de Rennes, où un ouvrier, M. Rémy Fauchoux, vingt et un ans, a trouvé la mort. Le syndicat affirme, d'autre part, que dix ouvriers du bâtiment étaient morts en Ille-et-Vilaine sur des chantiers, pendant les dix premiers mois de 1975. Il a fait de plus état du licenciement de deux ouvriers, dans la semaine dernière, sur un chantier d'Ille-et-Vilaine (Ille-et-Vilaine), « s'étant préoccués de questions de sécurité ». A Saint-Etienne, un ouvrier de nationalité portugaise, M. Eugenio Lopes, quarante-huit ans, est mort le 26 novembre après l'effondrement de la tranchée dans laquelle il travaillait. Un autre ouvrier a été blessé. Il semble, selon les premiers éléments de l'enquête, que la tranchée n'aurait pas été étayée.

### La représentation nationale des avocats

### LE CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS FAIT CONNAÎTRE SON « TOTAL DÉSACCORD »

Réuni mardi 25 novembre, le conseil de l'ordre des avocats de Paris a voté deux résolutions. Par la première, le conseil, « informé du projet soumis à l'Assemblée nationale par M. Gerbet, député, tendant à imposer un conseil national des avocats, a voté de faire connaître son total désaccord. Il rappelle que la loi du 31 décembre 1971, respectueuse de l'indépendance des ordres, les a investis du droit de mettre en œuvre les moyens appropriés pour régler en commun les problèmes de la profession. Il souligne que, dans cette perspective, ont été notamment créés l'Ordre national, l'Association des centres de formation professionnelle et l'Union des caisses d'avocats, et que, à la conférence des barreaux de la région parisienne, au sein de la conférence des bâtonniers par l'adhésion du barreau de Paris. Il demande à M. Gerbet de retirer son projet, au Parlement de le rejeter et de maintenir en vigueur l'article 18 de la loi du 31 décembre 1971 ».

Dans la seconde résolution, le conseil indique qu'il vient d'être informé du dépôt d'un projet de loi tendant à attribuer au gouvernement le pouvoir de créer, par décret, les modalités d'attribution de l'aide judiciaire en privant le Parlement de ses prérogatives en la matière. Ce projet, « si élargi », note la résolution, permettrait à l'administration d'imposer à la seule profession d'avocat, par la multiplication sans contrôle des décrets, des charges qu'elle ne pourrait supporter. Ainsi une profession dont le caractère libéral a été solennellement reconnu et par la loi du 31 décembre 1971, qui a fixé son statut, et par les plus hautes autorités de l'Etat, se trouverait asservie dans les pires conditions par le fait du prince. Le conseil de l'ordre entend s'opposer par tous moyens à une telle éventualité et s'élève dès à présent contre cette menace ».

● Cinq militaires condamnés pour outrages publics à la pudeur à Metz. — Le tribunal permanent des forces armées de la VII<sup>e</sup> région militaire, siégeant à Metz, a condamné à la prison avec sursis, pour outrages publics à la pudeur, cinq militaires du 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Thionville (Moselle). A plusieurs reprises, le maréchal des logis Philippe Stelin et les soldats Edouard Boukhalla, Michel Kaminski, Bruno Diego et Michel Brillant avaient contraint un camarade de chambre, M. Jacques Dehenne, à se livrer sur eux à des actes homosexuels.

● Pour des atteintes à l'intimité de la vie privée des princesses Grace et Caroline de Monaco contenues dans des articles de décembre et janvier derniers, la revue italienne *Genza* a été condamnée le 26 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à 5 000 et 10 000 F de dommages et intérêts, tandis que *Novella* 2 000, autre magazine transalpin, était condamnée à 10 000 F.

### Condamnation à Rennes.

Un autre entrepreneur en maçonnerie, M. Yves Bordini, trente et un ans, domicilié à Fougères (Ille-et-Vilaine), a été condamné, le 26 novembre, par le tribunal de grande instance de Rennes, à un mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes — l'une de 1 500 francs pour homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, à comparu, le 26 novembre, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chariot élévateur, se tenant sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas tous à la hauteur exigée par les normes de sécurité.

Un entrepreneur de menuiserie, M. Guy Perron, prévenu d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, a comparu, le 26 novembre, devant le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chariot élévateur, se tenant sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas tous à la hauteur exigée par les normes de sécurité.

### « Juger les juges »

A Lyon, MM. Jacques et Louis Casta, respectivement directeur général et chef des travaux d'une entreprise de démolition, qui avaient été incarcérés après un double accident mortel sur l'un de leurs chantiers le 17 novembre à Oullins, dans la banlieue lyonnaise, ont été remis en liberté le 26 novembre (le Monde du 26 novembre). Au cours d'une interview accordée à Europe 1, M. Jacques Dominati, secrétaire

### Les chômeurs en prison

En subordonnant l'assurance-vieillesse à l'exécution d'un travail pénal, relève M. Antoine Glesinger, député du Haut-Rhin (U.D.R.), dans son rapport écrit, le projet de loi adopté mardi 25 novembre par l'Assemblée nationale admet comme hypothèse que le plein emploi est atteint dans l'ensemble des prisons. Or, constate le rapporteur, il n'est pas exagéré de parler à l'heure actuelle d'une crise du travail pénal : les chômeurs représentent aujourd'hui environ 30 % de l'effectif total des détenus après au travail (11,5 % de l'effectif des maisons centrales et centres pénitentiaires et 44,5 % de l'effectif des maisons d'arrêt), précise M. Glesinger qui rappelle que l'organisation du travail dans les prisons se heurte à des obstacles matériels, humains et juridiques.

d'après les normes en usage dans les lycées. Les obstacles humains relèvent, eux, de l'instabilité de la main-d'œuvre pénale, de son insuffisante qualification professionnelle, de sa faible productivité — les horaires de travail sont réduits par les promesses, vaines de séances de gymnastique qui se multiplient (il est difficile de travailler plus de six heures par jour) — et de son indiscipline qui se traduit par des vols, des grèves ou des émeutes avec destruction de produits, des machines et des ateliers.

Quant aux obstacles juridiques au travail pénal, ils ne sont certainement pas les moindres. La Règle, note le rapporteur, n'emploie donc que mille détenus sur plus de quatre mille condamnés, alors qu'en Grande-Bretagne ou en Suède, par exemple, tous les détenus travaillent pour le compte de leur régime.

Les obstacles matériels, précise-t-il, tiennent à la localisation et à l'aménagement de certaines prisons. Les prisons modernes elles-mêmes ne sont pas toujours conçues en vue du travail pénal. Ainsi, à Fleury-Mérogis, il a fallu procéder à des aménagements coûteux pour permettre aux camions de gros tonnage de pénétrer dans les bâtiments, car les dimensions des portes avaient été calculées

En conclusion, M. Glesinger estime que, plutôt que d'accorder des droits nouveaux aux détenus sans travail en les assurant globalement, donc implicitement, à des chômeurs involontaires, mieux vaudrait s'efforcer d'ouvrir à tous la possibilité d'exercer une activité professionnelle correctement rémunérée. — P. F.

# Un promoteur eng

### Antoine et Cléopâtre

Particularités : Un des plus beaux des plus exceptionnels de Paris. Des lieux sur tout le dernier étage (piscine, sauna, solarium, etc.)

1. Adresse : 21, rue de Valenciennes, 75013 Paris.

2. Situation : à 150 m de la Place d'Italie (métro ligne 10 et 13) et à 100 m de la Seine de Cléopâtre.

3. Appartements : 3 pièces de 79 m<sup>2</sup>, 4 pièces de 45, 5, 6, 7 pièces de 99 à 172 m<sup>2</sup>.

4. Equipement intérieur : Cuisine équipée et lavatoire par Marc Berthier, dans un style très actuel. Chacune Cléopâtre, des salles de bains luxueuses (baignoire, douche et toilette) conçues et décorées par Lionel Morgand.

5. Prix moyen : 5.388 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs (5.500 F prix moyen actuellement corrigés à Paris).

6. Prix moyen : 5.388 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs (5.500 F prix moyen actuellement corrigés à Paris).

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1977.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Au 135, rue d'Alésia

Particularités : Un immeuble de tradition dans un Paris de tradition. Prix de vente de programme réduits et à la suite.

1. Adresse : 135, rue d'Alésia, 75014 Paris (angle de la rue de Ménilmontant et de la rue des Plantes métro Alésia).

2. Situation : Proximité du quartier Montparnasse.

3. Appartements : Des surfaces de 21 m<sup>2</sup> avec balcon, avec 5 pièces de 118 m<sup>2</sup> avec terrasse.

4. Equipement intérieur : Cuisine entièrement équipée, avec robinetterie matelassée. Salles de bains avec baignoire italienne, Lavatoire plomberie (lavoir), Chauffage central. Prix de vente et de location de fréquence dans le quartier.

5. Prix moyen : 5.183 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 5.183 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1977.

8. Réception : sur place tous les jours sauf mercredi et vendredi de 14h30 à 18h.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Les 3 Pajol

Particularités : Un des derniers immeubles à vendre de 1 000 F le m<sup>2</sup> dans Paris. Une des plus belles réalisations du quartier.

1. Adresse : 608, rue Marc-Ségain, 75018 Paris.

2. Situation : Métro : Marc-Dorigny. Accès facile par le métro. Un quartier en pleine évolution.

3. Appartements : Studios de 30,5 m<sup>2</sup> et 36 m<sup>2</sup> + balcon. 2 pièces de 41,5 m<sup>2</sup> et 48,50 m<sup>2</sup> + balcon. 3 pièces de 68,50 m<sup>2</sup> + balcon. 4 pièces de 84 m<sup>2</sup> + terrasse de 32 m<sup>2</sup>.

4. Equipement intérieur : Cuisines entièrement équipées et conçues avec piano-plat. Plans de cuisine personnalisés et personnalisés.

5. Prix moyen : 3.500 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 3.500 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 2<sup>es</sup> trimestres 1976.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le vendredi, 608, rue Marc-Ségain.

Un promoteur qui tient son engagement.

### Le nouveau Paname

Particularités : 2<sup>e</sup> tranche d'une opération qui est une double certitude et commerciale. Un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.

1. Adresse : 62/66 rue Amélie, 75011 Paris.

2. Situation : Immeuble Richard-Lenoir et boulevard Beaumarchais (2 arrondissements).

3. Appartements : Studios de 31 m<sup>2</sup> à 43,50 m<sup>2</sup> + balcon. 2 pièces de 45 m<sup>2</sup> à 63 m<sup>2</sup> + balcon. 3 pièces de 66 m<sup>2</sup> à 102 m<sup>2</sup> avec balcon.

4. Equipement intérieur : Cuisines entièrement équipées pour tous les appartements jusqu'au lave-vaisselle. Le rôle de la plomberie et de la cuisine. Salles de bains matelassées avec robinetterie.

5. Prix moyen : 4.540 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

6. Prix moyen : 4.540 F le m<sup>2</sup>. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison : 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> trimestres 1976.

8. Réception : sur place tous les jours de 14h30 à 18h30. Mardi, jeudi, samedi de 14h30 à 18h30. 69 boulevard Richard-Lenoir.

Un promoteur qui tient son engagement.

### LENTILLES DE CONTACT :

parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou minuscules, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

**YSOPTIC**  
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS  
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

مکانم النهر

Un promoteur



SCIENCES

LA CHINE A LANCÉ SON QUATRIÈME SATELLITE

L'engin aurait une mission de reconnaissance

La République populaire de Chine a lancé, le mercredi 25 novembre, un satellite de biologie, le Cosmos 782, ayant à son bord quatre appareils d'expérience.

Comme son prédécesseur, ce nouveau satellite a été placé sur une orbite dont le périhélie est très bas, 170 km seulement, l'apogée se situant à 483 km d'altitude.

Ces orbites sont typiques de celles souhaitées pour les satellites de reconnaissance, et il est probable que la Chine va désormais lancer assez régulièrement de tels engins, en augmentant peut-être leur cadence.

La Chine n'a donné aucune indication de poids sur le satellite, mais les observateurs occidentaux estiment que ce pays doit désormais posséder des missiles d'une portée de 500 km environ, suffisants pour placer sur les orbites choisies un satellite de plusieurs centaines de kilogrammes.

L'U.R.S.S. LANCE UN SATELLITE INTERNATIONAL DE BIOLOGIE

Les techniciens soviétiques ont placé sur orbite, le mardi 25 novembre, un satellite de biologie, le Cosmos 782, ayant à son bord quatre appareils d'expérience.

L'objectif de Cosmos 782 est l'étude des effets des radiations et de la pesanteur sur des organismes vivants. A bord se trouvent des œufs de crevettes, des graines de tabac, de haricots, de cresson, de lin, des levures, des colonies de mouches drosophiles, des souris blanches.

Le grand prix de la Société des ingénieurs civils de France, d'un montant de 10 000 F, a été attribué à M. Pierre Flurié, qui dirige le département de génie isotopique au Commissariat à l'énergie atomique.

Lors d'une rencontre « au sommet »

LE PARTI SOCIALISTE ET LA FEN JUGENT POSITIVES LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les dirigeants du parti socialiste et ceux de la Fédération de l'éducation nationale se sont rencontrés récemment au siège de la FEN. Cette réunion marque la volonté des deux organisations de renouer avec des contacts réguliers.

Deux sujets ont été abordés en détail : d'une part, la proposition de la FEN sur une formation initiale pour tous jusqu'à dix-huit ans. Les deux délégations, dans un communiqué commun, estiment qu'une telle proposition « jette les bases d'une véritable politique de l'éducation conforme aux aspirations des jeunes, de leurs familles, aux intérêts des travailleurs pour lesquels il ne peut y avoir de véritable formation permanente sans une formation initiale de haut niveau ».

A l'initiative de M. Soisson

Les autres universités parisiennes pourraient accueillir le « trop-plein » de Vincennes

Les enseignants et les étudiants de l'université de Vincennes (Paris-VIII) continuent à tenir un peu partout dans Paris des « cours sauvages » destinés à alerter l'opinion sur le manque de locaux et de postes dont ils souffrent.

Une manifestation est d'autre part prévue, ce jeudi 27 novembre, à l'appel de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), devant l'Hôtel de Villa de Paris.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a condamné, mercredi 26 novembre, au cours d'une conférence de presse, les « cours sauvages » tenus par les étudiants de Vincennes. « Je ne pense pas que ces pratiques renforcent la crédibilité de l'institution universitaire », a-t-il affirmé.

L'université de Vincennes, en raison de ces diverses irrégularités, est en partie responsable, aux yeux du secrétaire d'Etat, de l'engorgement qu'elle connaît actuellement.

ÉDUCATION

Du 28 novembre au 13 décembre

GRÈVES ET MANIFESTATIONS D'ENSEIGNANTS VONT SE SUCCÉDER DANS LA RÉGION PARISIENNE

A partir de vendredi 28 novembre, plusieurs mouvements de grève et de manifestations d'enseignants vont se succéder dans plusieurs départements de la région parisienne. Le calendrier des actions est complexe : elles-ci sont, en effet, organisées à l'appel de sections départementales du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et du Syndicat national des enseignants du second degré (S.N.E.S.) — tous deux affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, — ainsi que par des militants de la tendance Unité et Action (proche du parti communiste).

Le calendrier des grèves est le suivant : 28 novembre : Val-d'Oise (S.N.I. et S.N.E.S.) ; 4 décembre : Yvelines (S.N.I. et S.N.E.S.) ; 5 décembre : Hauts-de-Seine (S.N.I. et S.N.E.S.) et Essonne (S.N.E.S.) ; 9 décembre : Seine-Saint-Denis (S.N.I.).

Les revendications portent notamment sur le remplacement des enseignants en congé, qui n'est pas assuré chaque fois que cela est nécessaire ; les excédents de postes destinés à permettre la stagiarisation des instituteurs remplaçants ; le réemploi et la titularisation des maîtres auxiliaires ; et le respect des libertés et droits syndicaux.

D'autre part, le 3 décembre, à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, des directeurs et directrices d'école manifesteront de la rue de Solferino, à Paris, au ministère de l'éducation pour demander un abaissement des effectifs à partir desquels ils sont totalement ou partiellement débarrassés de faire la classe.

Enfin, le 13 décembre, les sections de la région parisienne de la Fédération de l'éducation nationale et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornet) appellent à une manifestation à Paris pour réclamer un budget à la hauteur des besoins.

A Paris

ENVIRON CINQ CENTS LYCÉENS ONT PARTICIPÉ AU RASSEMBLEMENT AU D'UNCAL

« Unité » tel aura été le thème principal du rassemblement d'environ cinq cents lycéens de la région parisienne organisé par l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), mercredi 26 novembre à la Bourse du travail à Paris.

Chanteurs, musiciens, lycéens, représentants de l'UNCAL, mais aussi de la C.G.T., de la Fédération des parents d'élèves Cornet, du SNEP (Syndicat national des enseignants de second degré), de l'UNEF (ex-Renouveau), du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) et de la Coopération permanente des C.E.T. se sont succédé sur la tribune.

Une élève du lycée Colbert à Paris est venue témoigner de la vétusté de son établissement centenaire : le toit de la cantine comme le plafond de certaines classes, a-t-elle dit, ne résistent pas aux orages : « C'est l'insécurité des jours de pluie ». Des lycéens sont intervenus pour dénoncer le manque de professeurs dans leurs établissements, le cas du lycée Jean-Jaurès à Argenteuil a été donné en exemple.

« Nous ne sommes pas là pour détruire et contester, a déclaré M. Frédéric Petit, président de l'UNCAL. Nous voulons un enseignement moderne et adapté ; la gratuité de l'enseignement, l'amélioration de nos conditions de vie et d'étude au lycée, de véritables droits démocratiques. Nous voulons également obtenir la sélection sociale à l'école. »

L'ACCUEIL EN FRANCE DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS LIBANAIS

Le ministre de l'éducation doit diffuser prochainement des instructions aux recteurs d'académie pour faciliter l'accueil des élèves libanais arrivant en France à la suite des événements tragiques qui ont lieu dans leur pays.

D'autre part, le secrétaire d'Etat aux universités consulte aux étudiants libanais — il en arrive plus de trente par jour en raison de la fermeture de l'université de Beyrouth — de s'adresser au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S.) ou au conseil, leur hébergement et une aide financière.

Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (C.N.O.U.S.), centre Albert-Châtelet, 6-8, rue Jean-Galvis, 75003 Paris, tél. 331-95-16, 331-95-12 et 331-09-53.

M. René Haby, ministre de l'éducation, en réponse à M. Hector Rolland (U.D.R. Allier), a indiqué au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, que ses plaintes aient été déposées contre des contrevenants à l'interdiction formelle de toute réunion politique ou organisée par un parti politique à l'intérieur d'un établissement scolaire.

Au lycée de Corbeil (Essonne), l'intersyndicale (SNEP et SGEN-C.F.D.T.) des professeurs reprendra le jeudi 27 novembre et vendredi 28 novembre « l'effort de l'emploi » qu'elle avait entreprise il y a une semaine et qui avait été interrompue par la fermeture de l'établissement, ordonnée par

le recteur de l'académie de Versailles. Une journée « portes ouvertes » avec les parents d'élèves, qui était prévue pour le samedi 22, doit aussi avoir lieu le samedi 29.

Grève à la cité scolaire Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). — A l'appel de l'association des parents d'élèves Cornet, soutenue par les sections du Syndicat national des enseignants de second degré (SNEP) et du Syndicat national des enseignants techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.) de l'établissement, la plupart des cours n'ont pas eu lieu le mardi 26 novembre. Parents, élèves et enseignants entendaient, notamment, protester contre l'absence d'intendant depuis la rentrée, et contre des conditions de travail régimes dans un atelier déclaré « insalubre », il y a sept mois, par le contrôleur de sécurité de la Caisse régionale d'assurance maladie de Paris.

Advertisement for Sefima real estate. It features a large illustration of a hand holding a pen over a document titled 'La Charte'. The text lists seven points of commitment from Sefima to its clients, including guarantees on reservations, delivery dates, and completion. At the bottom, there is a form for requesting more information and contact details for Sefima at 144 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

# ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

## LA PARTICIPATION SANS ÉTUDIANTS

La lettre de M. Jean Bastié, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, à propos de la participation des étudiants aux élections universitaires

(« le Monde » daté 16-17 novembre), en réponse à un « point de vue » de M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales de Grenoble (« le Monde » du 22 octobre), a provoqué à son tour

diverses réactions, notamment de M. Leroy, mis en cause par M. Bastié, et de M. Escarpit, président de l'université de Bordeaux-III, à laquelle se référait aussi M. Bastié. Nous les publions ci-dessous.

Il n'entre pas dans mon intention d'analyser la thèse que présente M. Bastié et je laisse les lecteurs du Monde apprécier la faveur qu'elle accorde à cette participation des étudiants. Mon propos n'est pas, non plus, de contester la présentation de l'université sur laquelle cette thèse s'appuie : « climat d'intimidation et de violence » qui présiderait à de nombreuses élections, étudiants « soumis (dés) à un régime de la liste unique », « multiples irrégularités » électorales, soins apportés, en certains cas, à ce que les étudiants ne s'expriment pas... ou la crédibilité de propos attribués à « certains » ou « d'autres » présentés comme étant mes « amis ». Les lecteurs du Monde sont heureusement suffisamment informés de la réalité universitaire pour apprécier ces assertions l'inévitables qu'elles méritent.

Mais je ne puis laisser totalement sans réplique certains développements de cette correspondance. Selon M. Bastié, j'aurais déclaré « quelque part » dans mon texte que « les élections à main levée en assemblée générale peuvent donner des résultats meilleurs que des élections à bulletin secret ». Il n'est évidemment pas recommandé de manier le paradoxe. Mais le lecteur non prévenu n'aura pas, à la lecture du texte, commis un contresens aussi énorme.

Mais surtout la lettre de M. Bastié s'achève par un paragraphe dont la rédaction souffre certes de la passion qui anime son auteur, mais cette rédaction garde néanmoins assez de clarté pour que l'insinuation injurieuse y soit évidente. M. Bastié écrit : « Le système

que défend l'auteur de l'article est en réalité ségrégué et déséquilibré. Pour lui, les 5 % d'étudiants qui votent ont forcément raison contre les 95 % qui refusent de jouer à un jeu truqué. En réalité, il est le fruit d'un système qui permet au premier politicien opportuniste venu de se faire élire président dans la plupart des universités par une majorité consistante pour les deux tiers par les élus de 5 % des étudiants, et souvent bien moins. Comment ne défendrait-il pas ce système ? » Comment, en effet, l'auteur,

président d'université, ne défendrait-il pas ce système pour lui si avantageux ? Pareille incrimination ne peut être combattue, sauf à se donner le ridicule d'exposer publiquement sa morale personnelle ou les principes qui guident son comportement professionnel et civique. Pareille incrimination ne mérite, en outre, pas d'être combattue venant d'un homme qui, selon toute vraisemblance, ignore tout de celui qu'il cherche à discréditer.

PAUL LEROY.

### Le cas de Bordeaux-III

N'étant pas un de ces « politiciens démagogues » qu'évoque M. Jean Bastié et qui se font élire présidents d'université « par une majorité constituée pour les deux tiers par les élus de 5 % des étudiants » (ce qui serait d'ailleurs un vrai miracle arithmétique), je ne me sens pas visé par les remarques de mon collègue.

Cependant, comme il fait à mon université l'honneur de la prendre pour exemple, je lui répondrai que je trouve comme lui absurde et déplorable que si peu d'électeurs désignent tant d'élus. Je me garderais cependant de considérer la chose comme antidémocratique, car je risquerais de passer pour avoir des préjugés contre la démocratie américaine telle que je l'ai vue naguère fonctionner dans certains États du Sud ou encore même contre l'Assemblée générale des Nations unies.

Cela dit, la solution passe évidemment par une participation électorale accrue et par une

conscience civique de tous les étudiants au moins égale à celle des organisations représentées, plutôt que par une loi hâtivement votée qui met la comble à l'absurde en refusant, par exemple, toute représentation à une U.E.R. qui n'aurait qu'un siège à pourvoir, attendrissant la participation assez rare de 49,9 %.

La vraie question est de savoir si l'on veut que les étudiants siègent aux conseils d'université — et surtout quels étudiants. Comme l'a montré la récente exclusion de la seule profession enseignante parmi toutes les professions qui sont représentées aux conseils d'université, c'est une question politique. On renouvelle actuellement les présidents d'université. Ce n'est pas la première fois après tout qu'un gouvernement se préoccupe d'avoir de bonnes élections.

Il faut se faire une raison : l'autonomie des universités implique que leurs présidents soient des élus politiques au même titre

que les maires des communes avec lesquels ils ont plus d'une analogie. Pas plus que les maires, ils n'ont besoin pour cela d'être des politiciens. Il leur suffit de prendre au sérieux le double et difficile rôle qui fait d'eux à la fois des gouvernants locaux et des agents publics. Le moindre de ces devoirs n'est pas, comme nous tentons de le faire à Bordeaux, de respecter la loi dans son esprit ni plus ni moins que dans sa lettre, et de faire en sorte pour que soit assurée de manière digne et efficace la participation étudiante à la gestion de l'université, quelle que soit la formation majoritaire et quelle que soit sa couleur politique.

ROBERT ESCARPIT.

ERRATUM. — Dans le texte de M. Bastié, les résultats des élections de l'U.E.R. de « Langues, littératures et civilisations étrangères A » : inscrits, 3 622 ; votants, 116 ; exprimés, 106 ; sièges à pourvoir, 14 ; sièges pourvus : 2. — Conseil de l'université : sièges à pourvoir, 6 ; électeurs, 2 ; votants, 2 ; sièges pourvus : 6 (tous UNEF) avec 3 % des voix.

U.E.R. de « Langues, littératures et civilisations étrangères B » : inscrits, 3 622 ; votants, 116 ; exprimés, 106 ; sièges à pourvoir, 14 ; sièges pourvus : 2. — Conseil de l'université : sièges à pourvoir, 6 ; électeurs, 2 ; votants, 2 ; sièges pourvus : 6 (tous UNEF) avec 3 % des voix.

U.E.R. de « Lettres et arts » : inscrits, 1 675 ; votants, 39 ; exprimés, 37 ; sièges à pourvoir, 19 ; sièges pourvus, 1. Conseil de l'université : sièges à pourvoir, 6 ; électeurs, 1 ; sièges pourvus, 6 (tous UNEF) avec 2,2 % des voix.

## Témoignage

### « FUROR TEUTONICUS » à l'agrégation d'allemand ?

par PIERRE-SIGFRID VILAIN (\*)

Il est des moments où la silence n'est pas permis. Il y a le silence de la gêne, celui de la stupéfaction et aussi celui de la complicité. Quand, pendant de très longues années, on s'est soutenu, partagé et suivi les efforts des candidats qui, pour la très grande majorité, menant de front la préparation au concours d'agrégation et l'exercice de leur métier, sacrifiant parfois plusieurs années de suite, loisirs, intérêts familiaux et — ce n'est pas rare — leur santé, on est gêné et stupéfait devant la décision du jury de l'agrégation d'allemand de limiter, pour 1975, l'admission à environ 6,1 % des candidats présentés, soit un reçu sur seize (au lieu de 14,3 %, chiffre moyen de l'ensemble des jurys, soit un sur sept). Or, devant ce jeu de massacre ravagant les rangs des agrégés d'allemand, avec l'acharnement, le « furor teutonicus » prêtés aux anciens germanis, l'on n'a pas le droit de se taire si l'on ne désire pas anéantir le concours.

Pour mieux comprendre ce que l'on n'hésitera pas à qualifier de scandale, jetons un bref coup d'œil sur le passé : de 1955 à 1969, à peu de chose près, les jurys d'allemand avaient pourvu intégralement le nombre de postes proposés par le ministère. Or, depuis 1970, la statistique révèle une nette augmentation des postes non attribués : 6 %, 20 %, 47 %, 40 %, 34 %, et, pour 1975... 61,9 % (!). Comment na pas croire à la volonté déterminée de réduire le titre d'agrégé d'allemand, à la nostalgie des temps passés où, déjà, l'extrême sévérité des jurys d'allemand faisait que, dans les grandes administrations, la seule titre d'agrégé d'allemand ouvrait toutes les portes, sans que l'on s'enquît du rang auquel ce titre avait été accordé ? Mais, aussi, comment justifier une telle hauteur, une telle morgue devant les autres types d'agrégation (seul le jury de philosophie eut un comportement semblable : 4,2 % d'admission pour les candidats présentés en 1974) ? Inversement, comment expliquer que, bon an mal an, beaucoup de jurys, par exemple celui d'espagnol, équilibrent parfaitement le nombre des postes proposés et celui des postes pourvus ? Mécaniquement-ils de « sérieux » ? Et les physiciens — qui passent pour être gens rigoureux ! — par quel mystère peuvent-ils s'accommoder, depuis huit ans, du même régime ?

Oisons ici que mon intention n'est nullement de mettre en doute la qualité ou la conscience professionnelle du jury d'allemand : il suffit pour s'en assurer, de lire le rapport très circonstancié de 1974. Cependant, ni l'un ni l'autre ne mettent à l'abri d'un véritable abus de pouvoir. Certes, la carrière souverain du jury implique qu'il n'est nullement obligé, selon les règles actuelles, de pourvoir tous les postes offerts. Toutefois, la pratique malthusienne de 1975 soulève une foule d'objections et de questions qui, réunies, me semblent bien prouver que le jury d'allemand représente un « cas ».

Le programme proposé, très varié, était très complet aussi, et même trop. Quant à la version, il ne fallait pas moins que le sempiternel Thomas Mann, réputé difficile. Pour couronner le tout, en thème, un passage pris dans un assai de Roland Barthes. Le moins que l'on puisse dire est que même le bon candidat, au lieu de prouver ses talents par l'expression, sinon élégante, au moins très correcte en allemand — et c'est de cela qu'il s'agit au concours ! — eût dû passer son temps, très limité, à déchiffrer les rébus et les scanses du style de l'auteur. Ce programme ambivalent, ces exercices de traduction difficiles auraient dû inciter le correcteur à établir un système de notation assez large pour permettre à un très grand nombre de candidats de faire leurs preuves à l'oral. Hélas ! tout au contraire, on a piecé le barre plus haut que jamais ! On peut citer ainsi, en thème — où sainte eulsterie ! — un quart de point infligé à une candidate pourtant connue pour ses possibilités : en dissertation française, un 3 à un candidat inadmisible avec, chaque fois, un 12 !

Le plus grave me semble la reconnaissance des réalités. Les étudiants s'inquiètent, très légitimement, de la situation de l'emploi : le gouvernement diminue d'environ 20 % l'ensemble des postes mis au concours ; miraculeusement, l'agrégation d'allemand ne subit que 10 % de cette réduction. Et que fait le jury ? Il réduit les possibilités offertes de 61,9 % !

Bien sûr, il invoque la baisse du niveau. Il dit qu'elle a aggravé, paradoxalement, avec le nombre croissant des candidats. Mais pourquoi alors en allemand seulement ? On ne peut admettre que les autres jurys soient moins « sérieux » ou encore que les capacités des lettres allemandes, tant des candidats que des professeurs qui les présentent — et presque tous les membres du jury le font ! — se soient brusquement évanouies ?

Comment les étudiants garderaient-ils confiance devant un pareil gâchis, un pareil gaspillage d'énergie ? Comment na se décourageraient-ils pas de poursuivre leurs études ? Na les pousse-t-on pas à se « contenter » de l'auxiliaire, véritable prolétariat de l'enseignement secondaire, avec la vague espoir de décrocher un jour, à force d'ancienneté, non seulement le traitement, mais aussi — autre scandale ! — le titre d'agrégé ?

Le jury d'allemand, de façon tout à fait inglorieuse sans doute, aura contribué au sabotage de l'agrégation. A moins que l'arrêté ministériel du 29 juillet 1985, qui a institué le concours dans sa forme actuelle, ne soit modifié en ce sens que, désormais, les jurys se contenteraient de présenter au ministère la liste complète de tous les candidats, classés par ordre de mérite : l'administration, elle, n'aurait plus qu'à nommer, dans ce même ordre, un nombre de professeurs correspondant aux besoins qu'elle avait fixés ; ce serait la conséquence logique de la scandaleuse politique malthusienne que les jurys d'allemand poursuivent, avec acharnement, depuis 1970.

(\*) Il y a eu quarante-huit postes attribués en 1975 pour cent vingt-cinq mis au concours (« le Monde » du 23 août) — M.D.E.

(\*) Agrégé d'allemand, professeur au lycée Voltaire de Paris et chargé de cours à la Sorbonne.

## Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

... Cette caisse de retraite qui emploie 42 personnes en utilise un.

L'IPECA (Institution de Prévoyance des Cadres de l'Aéronautique), une caisse parisienne qui, avec 42 personnes, gère 18 000 cotisants, 3 000 retraités et 100 entreprises adhérentes.

M. Delhorbe, son directeur, est depuis longtemps acquis à l'informatique qu'il juge indispensable pour assurer un service de qualité à ses participants. Depuis deux ans, il a un petit ordinateur IBM qui assume la gestion des points de retraite des cotisants (calcul des cotisations, traduction en points et cumul des points), la mise à jour des fichiers historiques reconstituant la carrière de chaque participant, le paiement des retraites, l'établissement de statistiques. Mais, au-delà de ce travail maintenant routinier,

M. Delhorbe développe actuellement le traitement, par ordinateur, des activités sociales de la caisse : calcul du montant des bourses d'études accordées aux enfants des cotisants et, bientôt, gestion des prêts immobiliers, des maisons de retraite, etc.

L'ordinateur peut donc prendre en charge la gestion totale de la caisse et son efficacité semble reconnue puisque, grâce à son appoint, l'IPECA a pu reprendre depuis quelques années son autonomie complète de gestion et la mener à bien avec succès. Ce que l'ordinateur fait à l'IPECA, il peut le faire dans toutes les petites sociétés du secteur tertiaire. Pourquoi pas dans la vôtre ?

## IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Soc 2002 - 21 rue des Bourdonnais - 75001 Paris

La Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) et les mouvements d'étudiants modérés

M. Thierry Granger, président de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France) nous écrit à propos du compte rendu du dernier congrès de son organisation, paru dans le Monde du 12 novembre 1975. Nous avions indiqué en titre : « La FNEF rejette une alliance avec les autres mouvements modérés ». « Nous sommes opposés à toute union ou alliance structurée au niveau national », confirme M. Granger. Mais il précise que son organisation est favorable « à une alliance ou à une union avec tous les mouvements indépendants au niveau local, et sur des thèmes ou des actions bien précises ».

H. DESVALS Comment organiser sa documentation scientifique GAUTHIER-VILLARS 39 F

R. GUILLOUX Réseaux et systèmes de documentation Cell. "Documentation et information" GAUTHIER-VILLARS 96 F

مكتبة النجف



# Le Monde DES LIVRES

« L'EXIL INTERIEUR », DE ROLAND JACCARD

## Sur les chemins de la désillusion

★ L'EXIL INTERIEUR, de Roland Jaccard. P.O.F. 159 p., 29 F.

Le plaisir du voyage — de la vie comme un voyage — s'est perdu. On ne découvre plus de paysages ni les cités : on les revêt hâtivement, sans les voir. Roland Jaccard sait encore voyager, son seul chemin dans les villes, mais dans les livres, et de ses visites dans les propriétés de Nietzsche et la Freud, comme de ses flâneries sur les avenues d'Europe, il a tiré un journal philosophique, dont l'aspect, le nature, la liberté, ne s'assent pas de séduire. Stephen Zweig disait de Nietzsche, qu'il portait « le drapeau noir de l'immortalité ». Jaccard, lui aussi, s'emploie à « troubler les andarnis ». Il leur indique les chemins de la désillusion. Désespérez de tout, recommencez Roger Nimier ; ensuite, essayez de vivre.

### La province des sentiments

Dans le train qui le ramenait de Zurich à Lausanne, durant l'été 1974, Jaccard a rencontré le dernier homme à Nietzsche. C'est le passant des îles modernes : on peut aussi le raser, craindre et meussede, dans le métro de Paris, de New-York ou de Moscou. « La tarra, écrivait Nietzsche, sera devenue plus excitée et sur elle sautiller le dernier homme, qui amenuise tout. » ... Il ramène autour du monde sa livre, dit Jaccard, ses petites pensées et ses grandes attitudes : « est l'homme de l'exil intérieur », « visage figé et cadavérique », fermé dans un glacis de gestes, de sentiments, de fantômes (une rapace, selon Reich), il a perdu contact avec la réalité. « Absent du monde », et de son corps, séparé des autres et de lui-même par un mur invisible », comme les personnages de l'Ange exterminateur, Bunuel, c'est dans l'angoisse qu'il end connaissance de soi comme d'un rituel.

Michel Foucault a défini la modernité comme le règne de « l'enfermement » : dans l'asile, la prison, l'école, la caserne, l'usine ; mais c'est aussi le temps de la réclusion dans « l'espace intérieur » : « *Autisme généralisé* », écrivait Guy De-

bord, dans la Société du spectacle. La passion s'est détruite, l'amour a disparu : comment se renouveler-il entre des fantômes ? Comment l'abstrait s'incarne-t-il ? L'Amérique, l'Europe, la Chine deviennent un grand désert, où se rétrécit le monde des sentiments.

Quelle mésaventure nous a jetés dans cette misère, cette absence ? C'est, selon Jaccard, « le processus d'une civilisation » qui restreint, prime les désirs de l'individu, et surtout les désirs agressifs, en dirigeant ceux-ci vers la mort, au lieu qu'ils soient tournés vers l'extérieur. « L'homme de la modernité » est gouverné par un surmoi destructeur, qui le menace et le tourmente lorsqu'il veut sortir de la norme et projeter ses désirs vers le monde. Ennemis de lui-même, il ressent, dans le même temps, le peur d'être soi et l'angoisse de n'être pas soi.

La civilisation ne saurait se construire, en dehors d'un tel processus, affirme Jaccard. D'où son pessimisme. Nous ne sortirons pas du nihilisme, dit-il. « Je vous prédicte une pauvreté glaciale », écrivait Nietzsche.

### La misère moderne

Cet essai, qui se lit avec un plaisir à chaque instant renouvelé — car l'intelligence et la sensibilité s'y exercent toujours — fait, avec beaucoup de justesse, le portrait de la misère moderne. On mettra seulement en doute l'argument qui soutient le pessimisme de l'auteur. Une civilisation ne peut, certes, se bâtir sans contenir l'agressivité. Mais le nôtre désire le bien et la vie et renforce le pulsion de mort qu'elle prétend maîtriser. L'agressivité, qui varie selon les sociétés, s'accroît en proportion de la misère qu'évite, de la contrainte, extérieure et intérieure, que subissent les individus. Dans les États modernes, cette contrainte augmente sans cesse,



Dessin de JEAN-PIERRE CAGNAT

malgré les apparences, et « la passion détruite se transforme en passion de détruire » (Raoul Vanlegem).

FRANÇOIS BOTT.

Célébré par Alphonse Boudard

## AUGUSTE ET SA JACTANCE

★ L'ARGOT CHEZ LES VRAIS DE VRAI, d'Auguste Le Breton. Presses de la Cité, 512 p., 45 F.

TOUTES les classes sociales, tous les milieux, possèdent des expressions qui leur sont particulières. Chaque corps de métier a son argot. Argot des gens du monde, argot de la Bourse, argot des médecins, des comédiens, des journalistes, des écoles et des facultés.

Il s'agit de ne pas être compris des non-initiés et de jouir d'un sentiment de supériorité. Pour les marginaux, les gens de la pègre ou de la cloche, l'argot est une nécessité vitale. Il s'agit d'employer un langage propre à brouiller les pistes. Un langage de reconnaissance. L'homme du milieu, au bout de quelques minutes de conversation, soit si son interlocuteur est digne de confiance, comme une bonbonne de Marcel Proust, en deux répliques, discerne un homme du monde.

En publiant des dictionnaires d'argot, les écrivains spécialistes vendent, en quelque sorte, la mèche. Le langage sacré des toutes et des trions n'a plus de secret pour le cave qui peut découvrir 30 ou 40 francs. Et pourtant l'argot se porte bien !

Il faut croire que le cave reste cave et que l'argot ne s'apprend pas dans les livres.

Voilà qu'Auguste Le Breton récidive. En 1960, il avait publié, aux Presses de la Cité, « Langue verte et noirs dessains », un dictionnaire qui fit date. Aujourd'hui, il réédite ce livre sous le titre « L'Argot chez les vrais de vrai », resou et corrigé et surtout augmenté d'environ six cents mots qu'il a été glaner aux meilleures sources, c'est-à-dire dans les rades de malfaits (1), les quarts de perdreaux (2), à la décade des centrouses (3), et aussi... pourquoi pas... chez quelques collègues de plume (4) qui pratiquent la jactance verte dans leurs œuvres romanesques.

Le résultat est juteux à souhait, croustillant, coloré d'exemples pris sur le vif... de sortes d'« instantanés » de langage. Il devient un de ces livres d'utilité première pour tous les gens qui s'intéressent à la langue verte : scénaristes, romanciers, philologues, psychologues, et bien entendu, les dames du seizième désireuses de s'annoncer l'adjectif.

### Le sel et le poivre de la langue française

Depuis que Louis-Ferdinand Céline dans « Mort à crédit » a ouvert toutes grandes les portes de la littérature à la syntaxe argotique, je crois qu'il n'est plus permis d'ignorer délibérément l'argot. Il est le sel, le poivre, le cori, l'en passe et des muscades, de la langue française.

Le dictionnaire d'Auguste Le Breton nous permet de faire le point sur la question. Dans ce qu'il a de plus sérieux, de plus utile aux truands, l'argot n'évolue que très lentement. Pour l'essentiel, un bijou de la langue de lune de Vidocq s'expliquerait très vite avec un laurier roulier (5) de 1975. Mais, là où l'argot se déverse dans la langue populaire, les choses vont beaucoup plus vite... Les mots se déforment, changent de sens, passent en une mode ou se fixent, on ne sait trop pourquoi, jusqu'à finir dans un fauteuil académique.

Auguste Le Breton nous montre tout ça dans la bonne humeur, en ajoutant dans ses notes des anecdotes où il exprime sa nostalgie des forêts, des bois muscades et des voyous qui savaient se cahiner en « hommes ».

En bien, bravo Auguste !

ALPHONSE BOUDARD.

(1) Les bars des malfaits.  
(2) Les commissariats de police.  
(3) La sortie des prisons centrales.  
(4) Ne pas confondre avec le plume : plume-mousseline, il s'agit ici bel et bien de l'instrument de travail d'André Glize et de Montberthault.  
(5) Un voleur nocturne de Vidocq ne comprendrait très vite avec un jeune voleur à l'intérieur des voitures de 1975.

## LE MOELLEUX DES MOTS

### « Morale élémentaire », de Raymond Queneau

gris. Le lecteur retrouve ses habitudes de sourcil. Il entre par l'aligné du haut, grignote de la syllabe et ressort en bas à droite, avec du sens en papillote dans la tête. Mais il ne sera pas plus avancé quand les gens sembleront lui demander : « Vous qui en revenez, c'est quoi le dernier Queneau ? Ça promène où ? Y a quoi à manger dedans ? »

On peut répondre qu'il « flotte de l'ardoise dans l'air » ou que les teintes sarrasines tournent au ceruleen, mais cela risque de dérouter. On peut trouver que la réalité tremble sur ses bases comme dans les *Iluminations*, mais cela reste du domaine frelaté de jugement. Quel du contenu, cette nouvelle idole ?

D'un sens, *Morale élémentaire*, son titre l'indique assez, est un ouvrage grave. Raymond Queneau y livre comme qu'il dirait sa vision du monde. Quelle est-elle ?

An centre, la reconnaissance de l'incompréhensible. « Que de mystères, on peut bien le dire ! » Leurs lois ont l'air de pyramides cadennassées. L'homme s'y casse la tête, empiète dans les marais de la dialectique et la paléontologie du temps.

Ce qui ne veut pas dire que des vérités ne se cachent pas quelque part. Non pas du côté des feux d'artifice qui ont remplacé la foudre, ni des nuages, ces chefs-d'œuvre baroques — disent les experts — qui dérivent à la vitesse des empires, mais dans l'infiniment petit des grains de sable, où les atomes, sûrement, s'inscrivent, et dans l'infiniment sérieux des étoiles, qui savent se tenir à leur place.

COMMENT atteindre à ce moelleux désastre des astres ? L'idéal serait, *of course*, qu'un œil lucide écrase les balbutiements ; et pourvu qu'il n'a tarde pas trop ! Mais en attendant ? Comment obtenir que la certitude s'élève au sommet des connaissances acquises ? C'est là que se dévoile la *Morale élémentaire* de Queneau, distincte de la justice immanente mais point si éloignée.

Deux principes le gouvernement. Le premier est de l'ordre de l'hygiène scientifique : se comporter comme si on ne savait rien (Géard, les bons manuels) ; « ne pas se départir de son calme » ; « réchauffer les théories naissantes, les nourrir d'exercices, les baigner dans la vérification, les laver de l'erreur ». L'autre principe est de soumission gentille aux lois de la nature : « à l'heure tout repart du pied droit » ; « la sève, ça respasse », tiens « voilà qu'un zinzin fleurit ». Surveiller

de tailler dans le quartz. Une plaquette posthume de Saint-John Perse le rappelle ces jours-ci en quelques mots liasse comme des cailloux par la mer. (Cherchez pour un équilibre. Gallimard.)

A U reste, le monde de Queneau ne se découvre pas, on se le remémore. Dès la première page de cette *Morale*, on reconnaît la voix amie des textes sans lesquels l'apprentissage n'aurait pas eu son drôle de petit air. L'envie saist d'y retourner voir. Vaut le détour.

L'humour joue des tours, par les temps moines et classificateurs qui courent : Queneau l'a éprouvé, à qui on a indifféremment refusé le sérieux, alors qu'il peut en avoir un, de papa. Gabriel le dit bien, dans *Zazie* : « Il n'y a pas que la rigolade, il y a aussi l'art ». Et Goethe ne manque pas de jugerote, non plus, quand il lit d'un « problème caché » sous toute plaisanterie.

L'axiome pataphysique, qui veut que les contraires s'équivalent et qui occurrent : Queneau l'a éprouvé, à qui on a indifféremment refusé le sérieux, alors qu'il peut en avoir un, de papa. Gabriel le dit bien, dans *Zazie* : « Il n'y a pas que la rigolade, il y a aussi l'art ». Et Goethe ne manque pas de jugerote, non plus, quand il lit d'un « problème caché » sous toute plaisanterie.

L'axiome pataphysique, qui veut que les contraires s'équivalent et qui occurrent : Queneau l'a éprouvé, à qui on a indifféremment refusé le sérieux, alors qu'il peut en avoir un, de papa. Gabriel le dit bien, dans *Zazie* : « Il n'y a pas que la rigolade, il y a aussi l'art ». Et Goethe ne manque pas de jugerote, non plus, quand il lit d'un « problème caché » sous toute plaisanterie.

Condition préalable : renoncer à la singerie des chères terres natales, indiquer notre Normand du Havre, qui ne se reconnaît de racines que sarrasines. S'il y a une patate, c'est celle de la science exacte, par quel passant à la fois le rire de Costinus — ajoutez-y les *Pieds nickelés* — et l'art de la fugue. Avec lui on n'est jamais loin de Ruell, mais jamais à Ruell non plus. L'ailleurs des poètes ; rien à voir avec celui des politiciens.

Les lieux ordinaires ne sont pas

seuls à briller d'éclat neuf. Chez les gens aussi, le quotidien prend du juponnet, et les éans du cœur s'enguirlandent d'irridol, d'épique, l'âme et roman se font la niche et la bien. Une morale naturelle du brave type pas emmerdant se dessine, autour du principe sacré de la non-intervention chez le voisin. « La connerie n'est pas grave tant qu'elle n'est pas militante », assuret Vlan. Le héros de Queneau n'a pas toujours inventé le papier anasque, mais il n'est pas le genre à s'émouvoir. On alors il l'avoue froidement, avec l'excuse exquise de Zazie qui a résolu, plus tard, de « faire chier les mêmes ».

E T son langage, toujours aussi incongru-éccasse ? Toujours autant en effet. Avec le mérite rétroactif d'avoir prévu tout ce qui se pérorne aujourd'hui. Le grand docteur linguistique a eu son prophète : le perroquet Laverdure, lançant dans la jacasserie encore sûre d'elle-même des années 60 le meurtrier et tonique « tu causes, tu causes », dont nous ne sommes pas encore remis !

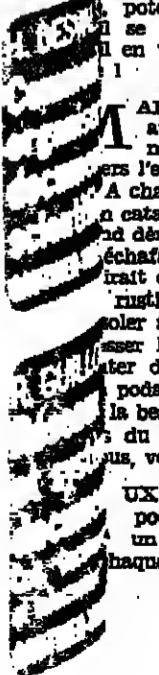
Inquisiteur, Queneau ? A sa façon : en mathématicien qui s'élime pas qu'un se gouze, mais pas péroratoire pour un sou, ni théoricien froid. *Morale élémentaire* le prouve une fois de plus : son amour du langage est celui du jardinier pour l'arbre à fruit, et de l'ébéniste pour l'arbre à planche. Plaisir de cueillir vivant, de manier la varlope.

Ainsi doivent se comprendre ses fautes phonétiques, les pecton, mélanar, polonairu et abentadifléru. Ce ne sont pas des pieds-de-nez à l'arbitraire de l'orthographe, mais autant d'hommages au parler populaire, après lequel les dictionnaires ressemblent à des cimetières, avec traverses, concessions et fleurs de porcelaine mauve.

Les mots, semble-t-il dire, se se renifle comme un cigare, ça s'écoute encaquer, ça se choisit à l'odorat, au fumet. *Morale* n'est peut-être là que pour son M et la promesse de moelleux que refusent le vocabulaire sec d'éthique. Mourmèche, Monaque, Mouilleminche : Queneau aime que la parole fonde en bouche.

On a bien tort de ne pas revenir davantage à sa cuisine. J'en connais peu d'aussi loyales, d'aussi royales.

★ MORALE ELEMENTAIRE, de Raymond Queneau, Gallimard, 146 pages, 29 F.



UX poèmes succède de la prose poétique, compacte cette fois, un seul paragraphe au centre de chaque page, bien rectangulaire et

# CONTROVERSES

## Lendemain de prix...

### UN DÉMENTI DE ROMAIN GARY

*J'affirme que je ne suis pas Emile Ajar et que je n'ai collaboré en aucun façon aux ouvrages de cet auteur.*

*Romain Gary*

DEPUIS qu'Emile Ajar a fait connaître, le vendredi 21 novembre, sa décision de refuser le Goncourt, le « rumeur d'Orléans » chuchota d'un air entendu le nom de Romain Gary. C'est en effet le jour-là qu'on a appris, en même temps que le nom véritable d'Ajar, les relations de famille éloignées et les rapports de voisinage qui liaient entre eux, depuis de longues années, le prix Goncourt de 1968 pour *Les Racines du ciel* et l'auteur de *Gros cèdre* et de *La Vie devant soi*. De là à dire que Romain Gary avait obtenu deux fois le Goncourt... On a vite franchi la pas.

Malgré les dénégations de Romain Gary à la radio, démentant le jour même qu'il soit pour quoi que ce soit dans les livres d'Emile Ajar, le rumeur persista. Comme les paroles votent, nous produisons ici une déclaration de Romain Gary, signée de sa main : « J'affirme que je ne suis pas Emile Ajar. »

### D'un Goncourt accepté à un Goncourt refusé

LE Goncourt 1975 — puis qu'il l'est de toute manière, ayant été proclamé — n'accordera pas d'interview. On ne le verra pas sur les petits écrans. Il ne signera pas son livre à l'entresol des grands magasins, à côté du rayon « lingerie » ou du rayon « bricolage », et les ménagères à cabas ne pourront pas compléter leurs emplettes de sa signature.

Moi qui ai perdu un an d'écriture à ce jeu-là, j'avoue qu'il m'énerve un peu, Emile Ajar. C'est trop facile, tout de même ! Un écrivain, ça signe, ça répond quand on lui cause, et ça bouffe poliment quand on l'invite. Surtout quand on a décroché la timbale d'argent !

Mais si on n'aime pas faire le pitre ? Ajar n'a peut-être pas tort, au fond. C'est un vilain égoïste, un malappris, mais il n'a peut-être pas tort à fait tout.

Oh ! je sais ! Ça vous paraît tout naturel, et vous rencontrez un poète ou un romancier, de l'agresser de vos questions, pour quoi pas sur sa vie intime, et puis de lui demander sa petite signature, et puis de l'exhiber à vos amis. Car il vous doit tout, n'est-ce pas, l'écrivain ?  
Telle est la situation actuelle. Elle est profondément odieuse ! Et je sais de quoi je parle, je sors d'en prendre.  
Mais sachez ceci : l'écrivain, l'artiste en général, n'a rien à faire avec le « public », cette entité monstrueuse créée par le cinéma, la télé, la chanson, les « hit-parades ». Quand j'étais, Dieu merci ! il n'est pas encore temps de complaire. L'empoligne, les sourires photographiques, les mots d'espérance, le Tout-Paris, c'est pour après.

mais tout de même, tout de même, pourquoi faut-il que nous allions ainsi à la mangroïse ?  
Imaginez une situation analogue dans le monde scientifique. Imaginez que les chercheurs aient besoin de vendre leurs résultats dans les kiosques de gare, pour survivre !

On parle volontiers du « scandale dix-neuvième siècle ». Que dira-t-on d'une société qui ne sait consacrer une œuvre littéraire que par sa lourde sollicitude fiscale, à l'heure d'après la bagarre où les carabiniers viennent compter les cadavres. Bravo ! messieurs de la culture ! Téléphones vite à vos collègues des finances ! Notre époque a perdu l'orgueil de ses artistes ! Quelle importance ? Après nous le désert !

PASCAL LAINE  
prix Goncourt 1974.

### Vient de paraître

#### Romans français

MAURICE CLEY : *De Guelle est mort*. — Quatrième roman de l'auteur de *La Route de Salina*. (Éditions de l'Archipel, 23, rue Vaneau, 180 p., 25 F.)

YVES COURRIERE : *Les Esquis de la*

passion. — Un roman traditionnel par l'auteur du *Roman des vents de Saint-Jean*. (Flou, 315 p., 45 F.)

#### Autobiographie

OLIVIER CLEMENT : *L'autre soleil*. Autobiographie spirituelle d'un sché converti au christianisme à l'âge de vingt-sept ans. Aujourd'hui professeur à l'Institut de théologie orthodoxe de Paris. (Stock, 175 p., 52 F.)

#### Biographie

RENE NELLI : *J'ai Bénédict, sa vie, son œuvre*. — Une étude biographique et critique du poète aveugle de Carcassonne, auquel l'auteur a été lié de 1928 jusqu'à sa mort, en 1950. (Albin Michel, 250 p., 35 F.). En même temps paraissent, également chez Albin Michel, les *Œuvres de Stéphane* et *Jean (Médard)*, préface de René Nelli. (175 p., 35 F.)

#### Essais

ALEXANDRE DUMAS FILS : *Les Jeunes qui passent et les femmes qui restent*. — Une lettre de l'auteur de *Le Drame des comédiens* à Jules Claretie (1880) sur la libération de la femme. (Gey Audier, 192 p., 28 F.)

PHILIPPE JULIAN : *La Brocante*. — La passion de l'objet. Avec des illustrations de l'auteur. (Julliard-Léa fixe, 160 p., 28 F.)

DIDIER DECOIN : *Il fait Dieu*. — L'auteur du *Policeman* se situe face à Dieu. (Julliard-Léa fixe, 125 p., 22 F.)

EDGAR MORIN : *L'Esprit de temps, I et 2*. — Paru en 1962, le livre sur la « névrose » de notre culture est réédité en même temps qu'un second volume, sous-titré « Névrose », assemble les articles de l'auteur publiés ces dix dernières années. Avec la collaboration d'Irène Néhoum. (Grasset, 288 et 272 p., 36 F. chaque volume.)

#### Philosophie

JEAN BOLLACK : *Le Peuple de plaisir*. — Après *Le Livre d'Épiphane* (1971), l'édition intégrale des *Œuvres d'Épiphane* sur les dieux, la société et les fins de l'existence. Accompagné d'un essai sur la figure du philosophe dans le tradition laïque et ses avatars propres. (Éditions de Minuit, 637 p., 70 F.)

#### Histoire

HELY NATAR : *L'Indépendance de Maroc*. — Témoignage d'action : 1950-1956. Pour le vingtième anniversaire de l'indépendance du Maroc. Préface de M. Alexandre Parodi. Avant-propos de M. Abdelrahim Bouabdil. (Flou, 270 p., 30 F.)

#### Documents

A. S. NEILL : *Journal d'un instituteur de campagne*. — Quand le fondateur de Summerhill était un jeune enseignant jeune en France. Préface et traduction de Micheline Lagarde. (Petite bibliothèque Fayot, 160 p., 10 F.)

ALAIN ROY : *Le Cheval à bascule*. — Souvenir d'un agent double qui, pour le compte des services français, parvint en 1944 à devenir rédacteur en chef des radios secrètes du Troisième Reich. (Presses de la Cité, 314 p., 43 F.)

PIERRE DARCOURT : *Vieillesse, quel est le fait de son fils ?* — Un journaliste français raconte la fin du Sud-Vietnam, le chute de Saïgon et la mise en place du nouveau régime. (Éditions Albin, 261 p., 40 F.)

#### Nature

KARL VON FRISCH : *Architectures animales*. — Le célèbre zoologiste, prix Nobel de médecine 1973, présente les créations architecturales complexes du monde animal. Traduit de l'allemand par Paul Kessler. (Albin Michel, 352 p., 65 F.)

### Archéologie fiction

Le vendredi 28 novembre, à 21 h. 30, aura lieu un débat télévisé dans le cadre du magazine littéraire « Apostrophes » sur le thème : « Explorateurs des secrets de l'univers ou hâchicours de l'improbable ? Le sujet mérite de retenir l'attention : il existe, en effet, bon nombre de collections de livres où les hypothèses les plus fantaisistes concernent les extra-terrestres et l'origine de l'homme sont présentées, dans un langage pseudo-scientifique, comme des certitudes. La plus populaire de ces collections, véritable entreprise de mystification de masse, s'appelle « Les énigmes de l'univers » (Robert Laffont, éditeur). Son directeur, Francis Maestre, ainsi que ses auteurs de cette série, Maurice Chatelet, seront présents à l'émission. Il y aura également Jacques Berger, co-auteur du *Matin des magiciens*. Ces trois auteurs de mystère ne trouveront en face d'eux qu'un seul homme, l'archéologue Jean-Pierre Adam, qui veut de publier l'Archéologie devant l'imposture, où il dénonce avec virulence les faussaires du passé et les exemples actuels, appuyés sur une information récente et, sans erreur, encore inédite en France, montre bien dans quel esprit travaillent les auteurs des « Enigmes de l'univers ».

Dans l'Enigme des Andes, par exemple, à la fin de l'an dernier, Robert Charroux ne connaît pas le doute : Ces pierres, dit-il, sont vieilles de quarante mille ans et prouvent que nos ancêtres les plus lointains étaient très en contact sur leur temps. Mais d'où viennent ces pierres ? Les propriétaires, le docteur Cabrera, les achète chez certains indigènes qui prétendent les trouver dans la nature. Ni le médecin ni notre auteur ne cherchent à en savoir plus. Il faut lire aussi que Robert Charroux n'a pas beaucoup d'estime pour les habitants actuels du Pérou. Or, les dessins en question sont de toute beauté.

Ce sont évidemment les fournisseurs du docteur Cabrera qui ont gravé les pierres. L'un d'eux vient de la reconnaissance officielle. Il a même rédigé une des sources de son inspiration. Un almanach illustré. Il a fait cet ouvrage à la presse péruvienne. Probablement pour pouvoir continuer à exercer son commerce car une loi interdit la vente d'antiquités. Il était aisé de deviner la vérité. Mais le récit n'est pas terminé. Il faut lire les auteurs de cette série où la fiction l'emporte très nettement sur la science.

V. A.

### ECHOS ET NOUVELLES

**Prix**  
LE PRIX EDMOND-MICHELET a été attribué à André Fross pour son dernier ouvrage, « France en stances » (Flou), de Pierre Vianson-Ponté à Paris et « Le Monde » de la 1<sup>re</sup> octobre 1975.

**Édition**  
UNE NOUVELLE COLLECTION « LEXIKON », dirigée par Des Eschamps, paraît aux Éditions M. L., rue Saint-Etienne, Paris. Il s'agit d'une collection de lexiques multilingues (anglais, G.-B., U.S.A., français, espagnol et allemand) des professionnels et techniques. Le premier volume, consacré à la presse écrite audiovisuelle, le second, par M. Armand Lapain, traite de la sécurité du travail et du contrôle de la pollution. Chaque vol. 250 p., 28 F.

**L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE**, préparée par l'UNESCO, dont la mise en chantier avait été décidée en 1971, la conférence générale de ce projet, commencera à se réunir en 1976. L'ouvrage est prévu en huit volumes, chacun d'eux traitant de l'histoire continentale africaine dans l'après-midi particulièrement retenu pour son évolution historique. L'œuvre a été élaborée par un comité scientifique international réunissant des personnalités et des spécialistes africains et non africains.

Publicité

## « Rencontres à la Fnac »

Un dialogue ouvert à tous sur tous les problèmes d'aujourd'hui

### Le théâtre classique aujourd'hui pour qui ? pourquoi ?

A partir du « Hamlet » de Shakespeare adapté et mis en scène par Denis Llorca au Théâtre de la Plaine, et du « Horace » de Corneille mis en scène par Jean-Pierre Miquel à la Comédie-Française.

... avec André Benedetto (directeur de la Nouvelle Compagnie de Carmes d'Avignon), Denis Llorca (metteur en scène), Daniel Mesguich (animateur du Théâtre du Miroir), Jean-Pierre Miquel (directeur artistique du Théâtre national de l'Odéon), et Gilles Sandier (critique dramatique à *Politique Hebdo*).

Vendredi 27 novembre, de 18 h à 19 h 30

### Asphyxie à l'Université de Vincennes ?

Un débat sur les difficultés que rencontrent actuellement l'Université de Vincennes, et qui posent le problème de l'enseignement élitiste.

... avec Pierre Bureau (représentant des étudiants), Claude Frixou (président de l'Université de Vincennes), Jean-François Richard (maître de conférences, responsable du département de psychologie), et des enseignants, des étudiants, des représentants de l'Éducation nationale... Animation par Arnaud Langlois-Merrienne (journaliste indépendant).

Vendredi 28 novembre, à partir de 15 h

### Cette année qui fut « l'année de la Femme »

Une rencontre qui essaie de faire un bilan. Et un débat autour de plusieurs ouvrages - dont le livre de Erin Pizzey : « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre » publié aux Éditions des Femmes.

... avec Mmes Isabelle Journet-Durca

et Paulette Anlibe-Isin (avocates et auteurs de « La femme et ses nouveaux droits », Albin Michel édit.), le Dr Claude Maillard (psychologue et auteur de *Les prostituées*, Robert Laffont édit.), et des représentantes des Éditions des Femmes... Animation par Denise Cacheux (membre du comité directeur du Parti socialiste, et déléguée nationale à l'action féminine).

Vendredi 28 novembre, de 18 h à 19 h 30

### A la découverte des jeux de stratégie

Une rencontre d'initiation à tous ces nouveaux jeux que sont le Go, le Djambi (échiquier de Machiavel), le Xang Qi (échiquier chinois), le Shogi (échiquier japonais).

... avec Jean-Pierre Allem (« Jeux de l'esprit et divertissements mathématiques », Seuil édit.), Jean Anesto (créateur du Djambi), Catherine Dreyfus (Nouvel Observateur), Cyrille Javary (stratège), le maître Lin (« Les bases techniques du jeu de Go », en collaboration avec Hervé Dicky, Chiron édit.), Pierre Spindler (qui a fixé les règles du Xang Qi et du Shogi), Luc Tannasecos (directeur des éditions Impensé radical) et Christian Yve (journaliste à l'AFP)...

Animation par Pierre Becioquin (auteur de plusieurs ouvrages sur les jeux - dont « 100 jeux de cartes classiques », chez Flammarion).

Samedi 29 novembre, à partir de 15 h

### Liberté et informatique

Un débat suggéré par la publication du rapport de la commission Informatique et Libertés (Documentation française édit.).

... avec Jean Legarrec (membre du comité directeur et de la commission informatique du Parti socialiste),

Pierre Lhermitte (conseiller du président à la Société générale pour l'organisation et l'informatique), Jacques Moreau (responsable du secteur politique de la CFDT), Bernard Tricot (conseiller d'État, rapporteur général de la commission Informatique et Libertés), Maître Jean-Marc Varaut (membre du Comité national des Républicains indépendants)... Animation par Daniel Galiacy (rédacteur en chef adjoint de la revue « Zéro informatique »).

Mardi 2 décembre, de 18 h à 19 h 30

### Les Français ont-ils la fibre taumachique ?

A partir d'un livre qui vient de publier François Coupy : « Dans l'intimité du toro » (Hallier édit.).

... avec l'auteur, Simon Casas (torero), Hervé Chaballier (Nouvel Observateur), Nicole Gonzales (journaliste et aficionado), Jean Lacouture (« Émirat mirage », Seuil édit.), Jean-Marie Maguau (« Le temple taumachique », Seghers édit.) et un représentant du Ministère de l'Environnement... Animation par Patrick Beauchêne (RTL).

Mercredi 3 décembre, de 18 h à 19 h 30

### Le problème de l'emploi face au problème du chômage

Un débat autour du livre de Christine Rient-Ravenne : « Vos atouts pour retrouver un emploi » (Entreprise moderne d'édition).

... avec l'auteur (journaliste et formatrice), Alain Dauvergne (*Le Point*), Morvan Duhamel (chef du service de presse de l'Agence nationale pour l'emploi), Jacques Girard-Clair (président de l'Assédic de la Seine Saint-Denis)... et avec aussi deux chômeurs.

Vendredi 4 décembre, de 18 h à 19 h 30

Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup> (parking au 153 bis)  
Photo, cinéma, radio, tv, disques, vidéo, hi-fi. Et tous les livres 20 % moins chers (de 10 h à 20 h, du mardi au samedi ; jusqu'à 22 h le mercredi)

كلمة من الشهر



# Sciences humaines

## Claude Lévi-Strauss sur « les Sentiers de la création »

### Quand les masques parlent

\* LA VOIX DES MASQUES de Claude Lévi-Strauss. Editions Albert Skira, coll. « Les Sentiers de la création », 2 vol. de 148 et 152 pages sous boîtier cartonné, 118 F.

Il y a longtemps que Claude Lévi-Strauss entretient un lien presque charnel avec les objets provenant de la côte ouest du Pacifique. En 1943, il



\* Masque mocho.

découvrit déjà « un lieu magique où les rêves de l'enfance se sont donné rendez-vous ». C'était la vaste galerie consacrée à l'American Museum of Natural History de New-York, aux tapisseries, statues et masques de cette région qui s'étend de la Colombie britannique à l'Alaska.

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un art étonnant de diversité, d'invention, de renouvellement y

est découvert : « D'un objet à son voisin, d'un coin à l'autre du même objet, on croirait passer de l'Égypte à notre XII<sup>e</sup> siècle, des Sassanides aux carrouseaux des foires suburbaines, du palais de Versailles (...) à la forêt congolaise. »

Avec Max Ernst, André Breton, Georges Duthuit, Lévi-Strauss constitue, au hasard des trouvailles chez les antiquaires de New-York — où il fut conseiller culturel de 1945 à 1948, — sa collection personnelle. Même s'il dut la vendre peu de temps après, sa passion, au fil des ans, ne s'est pas estompée.

Elle anime le beau texte qu'il signe aujourd'hui dans la série des « Sentiers de la création ». Mais cette fois le savoir de l'anthropologue et le méthodo de l'analyse structurale viennent résoudre une énigme posée par l'esthétique. Parmi les nombreux masques rituels des groupes indiens de cette région, certains se remarquent, en effet, par un style et une forme étranges. Une langue pendante, des yeux cylindriques proéminents, surmontés de têtes d'oiseaux en guise de cornes, leur donnent un aspect presque démoniaque — unique dans ces cultures, et sans justification apparente.

Pour lever ce mystère, une hypothèse : les mythes qui reconstituent l'origine, la signification, le pouvoir des masques, les actes religieux et sociaux où ceux-ci interviennent (mariages, transmissions des biens, etc.) et leurs formes plastiques sont, liés. D'autre part, on ne peut interpréter le sens d'un masque

isolé, pas plus qu'on ne peut considérer un mythe, une légende, voire un mot en dehors de l'ensemble où ils s'insèrent.

A quoi s'oppose donc la forme incompréhensible du masque des Indiens salish ? A la forme d'un autre masque, qui lui correspond trait pour trait, mais « en creux », chez les Kwakwaka : le visage fêlé, la bouche ronde et ouverte, les yeux largement écartés, il est le symétrique exact et inversé du premier. Or ces deux masques remplissent un même rôle rituel : dispensateur de richesses, mais les mythes, qui, dans chaque groupe le justifient, reviennent à l'examen des traits également opposés. D'où cette « loi » : quand la signification d'un masque reste la même, sa forme — et les mythes qui lui sont liés — s'inversent d'un groupe à l'autre. Exorbités dans un cas, les yeux sont enfoncés dans l'autre.

Mais pourquoi les yeux ? L'éclat intense du cuivre — le métal précieux des Indiens — est mentionné par tous les mythes racontant son origine. Chez les Salish, le masque en parait l'obtention ; la robustesse de ses yeux saillants montre que rien ne l'abîme. Au contraire, mi-clos au fond de leurs orbites, les yeux de Dzono-kwa, l'être surnaturel que figure le masque des Kwakwaka, supportent mal l'éclat du métal qu'il possède en quantité — et que les hommes peuvent lui dérober. L'opposition entre les deux visages correspond donc à des caractères différents (don ou rapin) de la distribution mythique des richesses. La loi énoncée a sa réci-



\* Masque Dzono-kwa.

proque : quand la forme d'un masque reste identique d'un groupe à l'autre, c'est sa signification qui change. Ainsi les Kwakwaka possèdent-ils, eux aussi, un masque aux yeux saillants et à la langue pendante. Mais, à l'inverse de leurs voisins, il est chez eux « ovale » et empêche le regard de se perdre, d'envahir.

En menant une enquête détaillée sur un exemple précis, Claude Lévi-Strauss, avec la rigueur qu'on lui connaît, montre comment l'univers des formes n'a rien de gratuit ou d'arbitraire. Il est partie prenante de cette rhétorique complexe où s'engagent, à travers les règles de parenté, les mythes et le rituel, le jeu des échanges économiques et symboliques. La facture même de ce livre le rappelle à sa manière : une remarquable iconographie pourvue, en contrepoint sur texte, son discours muet et lumineux.

ROGER-POL DROIT.

# le nouveau Bodard "Le fils du Consul"



## Le sorcier et l'ethnologue

HISTOIRES DE POUVOIR, de Castaneda, trad. de Margalida Carmen Bertrand, Gallimard, « Imago », 288 p., 38 F.

RIELANT, roublard, inspiré. Tel est le quatrième et dernier titre du cycle de don Juan : *Histoires de Pouvoir*. C'est le terme d'un jeu de pistes, d'un chemin d'initiation, qui court sur près de quinze ans et qui aura eu le mérite d'introduire une notion jusqu'ici inconnue en ethnologie : suspense. L'affaire n'est pas « dinatoire ». Ni trop claire.

Durant l'été 1980, dans une petite île d'Arizona, Carlos Castaneda, lors d'études en ethnologie, rencontre un vieil Indien yaqui, don Juan Matus. L'homme est réputé pour sa connaissance des drogues ethnologiques. Un peu clochard, un peu brabmane, c'est un plieur sorcier. Carlos Castaneda en fait un informateur.

1961, 1962, 1963, 1964. Au fil des rencontres et des entretiens, des œuvres, l'ethnologue prend figure d'innocent. De profane. Si en qu'à partir de septembre 1965 vient et s'arrête — toute raison éteinte — se retrouvent frères et sœurs. Leur aventure initiatique va commencer. A son su, Carlos Castaneda est devenu « sorcier-sorcière ».

Ce parcours Carlos Castaneda le conte dans *L'Herbe du diable et petite fumée*. L'expérience des ogres hallucinogènes de Jimi Wood, le peyoté et un cham-

ignon du genre Feloclybe) y tient la plus grande part. Etymologiquement à la manière du « new journalism », étrange parabole (à raison de l'homme blanc qui vacille devant l'univers symbolique du sorcier), mise en scène à la fois atypique et scénaristique. Enfin, et surtout, des dialogues à la mode antique, avec ce qu'il faut d'humour et de profondeur, de dérision, de vie, pour que le lecteur s'identifie à l'apprenti et qu'avec lui il éprouve ce crime impuni de l'Occident : la science...

Voilà, le second livre, est encore une suite de conversations et d'expériences. Un montage. Il précise seulement la stratégie visionnaire du sorcier. Avec le *Voyage à Iztilen*, le schéma se complique. Il faut maintenant faire taire le bavardage intérieur, stopper le monde qu'on dit réel n'est qu'une représentation unanime, un consensus. Il faut apprendre à en sortir. Et, comme le sorcier, mener une vie spirituelle double. Osciller. Se tenir entre la réalité ordinaire et la réalité non ordinaire. Car il est un lieu d'où l'on voit...

Entre-temps les drogues ont été rangées au magasin des accessoires. Carlos Castaneda a même affirmé : « Mon hypothèse, quant aux rôles des plantes psychotropiques, était erronée. » Leur usage lui semble aujourd'hui

secondaire, voire inutile. A peine recommandable. Il multiplie les attaques contre Timothy Leary et Baba Ram Dass. Les gens du Narcotic Bureau ne doivent pas en être mécontents...

An fil des livres, le ton a changé. Le personnage de don Juan est devenu plus complexe. D'autant qu'un compte, don Genaro, apparaît dans le *Voyage à Iztilen*, prend avec lui le devant de la scène. Moins bicolé, plus construit, *Histoires de pouvoir* se lit comme un roman de science-fiction. C'est — à la manière de Philip K. Dick — une fugue sur les paradoxes de la perception. Mais les sorciers abondent. Et les faux-semblants. Les mirages.

Le décor aussi a changé. Loin de Sonora et du désert, les séquences où le maître disert dans les rues de Mexico ou une anachronique beauté. Incursions insolites. Exotisme feutré. Arrêtés dans le café où l'entraîne professionnel qu'est Carlos Castaneda, découvre entre deux sermons relativistes et une tortilla, l'explication des sorciers.

L'explication des sorciers ? Don Juan l'expose avec une rigueur inattendue. Phénoménologue aux pieds nus, tout en parlant, il dessine dans les cordons un invraisemblable diagramme.

Ne développons pas la leçon. Un lecteur rencontrera chez Carlos Castaneda d'autres bonheurs. Quel conteur, en effet ! Quel fanabule ! Quand il se met à l'écoute de l'ésotérisme quotidien, sa voix se fait proche et surréelle. Frivole. Convaincante. Ce pourrait être celle d'un spectateur impartial de soi-même et de tout le reste. Mais, somme toute, une petite question vient se glisser entre les exploits qui nous sont contés : qui parle ? Un mythologue ou un mythomane ?

JACQUES MEUNIER.

## Le Tome XIII du DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS

publié sous la direction de Jean MAITRON

vient de paraître !

Ce tome, le quatrième de la troisième période : de la Commune à la Grande Guerre 1871-1914, couvre les lettres GUE à MAR...

Il retrace les biographies d'hommes politiques d'une période très importante dans le mouvement ouvrier français, telles celles de G. HERVÉ, J. JAU-RÉS, L. JOUHAUX, A. KEUFER, P. LAFARGE, J.-B. LAVAUD, J. LEBAS, etc.

Un volume relié, 352 pages ..... 128 F

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES  
12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 PARIS CEDEX 13.

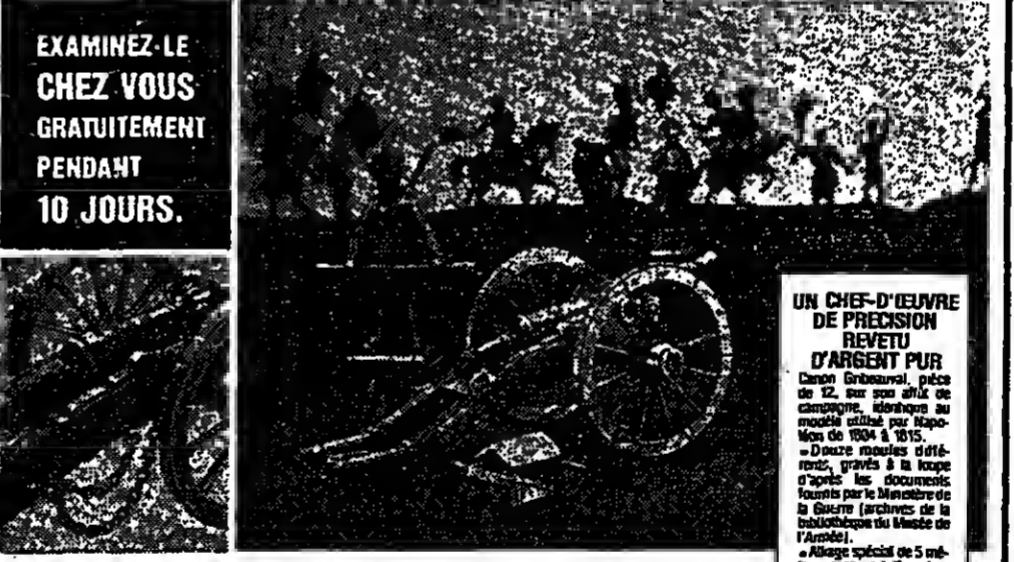
Joseph Breitbach

### DERRIÈRE LE RIDEAU

Dans une comédie de caractères dans un nouvel air les personnages ni Faction romanesque, Joseph Breitbach a réussi à démontrer une typologie convaincante. Ce pourrait être celle d'un spectateur impartial de soi-même et de tout le reste. Mais, somme toute, une petite question vient se glisser entre les exploits qui nous sont contés : qui parle ? Un mythologue ou un mythomane ?

La pièce, préfacée par Jean Cau, est suivie d'un texte de Paul Chambonin, qui analyse la réaction de la critique lors de sa représentation (25 F).  
EMILE AUL.

## Voici le canon qui a fait trembler l'Europe



EXAMINEZ-LE CHEZ VOUS GRATUITEMENT PENDANT 10 JOURS.

LE PREMIER CANON lourd normalisé de tous les temps est français. Stranges retours de l'histoire ! Un coup par Jean-Baptiste Vaquette de Gribeauval sur les ordres de Louis XVI, pour défendre la royauté. Mais cette arme redoutable, plus puissante et plus maniable que toutes celles de l'époque, entra en service en 1792. Quand les Sans-Culottes transporteront les victoires françaises de la République, la France avait en fait la plus formidable artillerie d'Europe. Napoléon donna le Gribeauval de modification successive. L'art de la guerre au point en 1803, participa à toutes les campagnes européennes. Il tomba sur l'Europe atteinte à Ansterlitz, à Iéna, à Friedland, à Wagram.

Le voici reproduit aujourd'hui avec tant de finesse et de précision qu'on peut admirer à la loupe jusqu'au détail des rivets, des chaînes ou des porte-écrouillons. Il est devenu une admirable pièce de collection, gravée, finie et montée selon les méthodes de la Manufacture Historique de Soldats de Plomb (M.H.S.P.) qui crée, fabrique et vend directement sans intermédiaire des figurines historiques réalisées selon les méthodes artisanales traditionnelles. Revêtu d'une fine couche d'argent pur, il figurera aussi bien comme objet d'art et de décoration que comme centre d'intérêt d'une scène militaire fidèlement reconstituée. Il est envoyé pour un examen gratuit de 10 jours à tous les collectionneurs et amateurs d'objets curieux et précieux. La modestie de son prix, compte tenu de la qualité de la gravure, s'explique par une vente exclusivement directe.

UN CHEF-D'ŒUVRE DE PRÉCISION REVÊTU D'ARGENT PUR

Canon Gribeauval, pièce de 12, en son état de campagne, identique au modèle utilisé par Napoléon de 1804 à 1815. « Douze modèles identiques, gravés à la loupe d'après les documents fournis par le Musée de la Guerre (archives de la Manufacture de la Monnaie d'Amiens). » « Abasse spécial de 5 mm. Revêtement d'or ou d'argent pur, et patiné à l'ancienne. » « 150 de canon à deux pas, modèle d'un H. 1800, en cuivre blanc, bronzé particulier aux canons de l'époque. » « Plombs moulés, calibres à multiples anneaux, sans à ressort, guidés à souder, écouvillons, rebois, etc. » « L'échelle des longueurs historiques de la M.H.S.P. » « Livre entièrement neuf, en couleur de la M.H.S.P. » « Accompagné de 4 plaques historiques en C. O. » « Authentifié par le patron de la Manufacture Historique de Soldats de Plomb. »

## BON DE CONSULTATION GRATUITE

à renvoyer à : LA MANUFACTURE HISTORIQUE DE SOLDATS DE PLOMB 2, rue Malus 75005 PARIS

OUI, je désire recevoir le Canon GRIBEAUVAL sur son affût de campagne, réplique fidèle en alliage spécial revêtu d'argent pur et patiné à l'ancienne, que je réglerai :

par un versement comptant de 146 F payable à la fin de la période d'essai (+ 4,50 F de participation aux frais de port et d'emballage).

Je me réserve le droit de vous retourner votre envoi après examen, sans frais vous devrez, dans les 10 jours suivant sa réception.

en 3 mensualités de 53 F dont je vous paierai la première à la fin de la période d'essai (soit au total 159 F + 4,50 F de participation aux frais de port et d'emballage).

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Si vous hésitez à découper ce bon, vous pouvez le recopier sur une simple feuille.

ANDRÉ FROSSARD



La France en général

PRIX EDMOND MICHELET 1975

"C'est la savante et rare combinaison d'un humour au second degré parfois décapant, parfois attendri, toujours en alerte, et d'une vraie, d'une robuste, d'une chaleureuse affection admiratrice qui donne son originalité et sa saveur au livre, qui fait qu'on ne le lâche pas dès lors qu'on l'a ouvert."

Pierre Vianon-Fonté "Le Monde"

"Un livre à lire trois fois, pour le plaisir, pour l'Histoire, pour l'Esprit."

Maurice Clavel "Le Nouvel Observateur"

Plon

Le Monde de l'éducation

Le numéro de décembre est paru

LES LIVRES POUR ENFANTS

LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ÉDITION, par Zoé LAURE

Représentent 8,5 % du chiffre d'affaires de l'édition, les livres pour enfants ont beaucoup évolué ces dernières années. Mais il reste fort à faire pour développer la diffusion et la lecture.

Marc SORIANO : LES LIVRES POUR ENFANTS DÉRANGENT LES ADULTES

Le spécialiste des contes de Perrault explique pourquoi la littérature pour enfants n'est ni « mineure » ni innocente.

LE PÈRE NOËL ET LE CHAT, par Jean JOUBERT

Un conte inédit pour enfants par le lauréat du prix Renaudot 1975.

UNE SÉLECTION POUR LES ÉTRENNES

Un choix de livres, de disques et de jeux.

LES INTÉRIEURES DE L'AGENCE BURLINGUE, par Jean GUÉNOT

Pour le Père Noël aussi le chômage existe, et les longues heures d'attente devant les bureaux d'embauche...

L'INTELLIGENCE EST-ELLE MESURABLE ?

En répondant à l'article de Jean-Louis Lavalard sur « les injustices de l'intelligence », nos lecteurs ont relancé un débat passionnant.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Suède : vers l'égalité des sexes à l'école. Belgique : l'école catholique réaffirme sa « spécificité ». Belgique : l'apprentissage des langues à l'Institut de suggestion de Sofia. Tchécoslovaquie : bond en avant de l'école pour tous.

VIE DE LA CLASSE

Apprendre à lire l'image filmée. Des élèves dessinent leur C.E.S. Les nouveaux manuels. Jeu pédagogique. Les « 10 % » à bord du Bel Espoir. Les programmes des émissions éducatives.

UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

Angers, Amiens et Marseille : trois écoles de commerce soignées par le modernisme pédagogique. Un colloque sur l'éducation et la répartition des revenus.

FORMATION CONTINUE

L'application de la loi à l'Electricité-Gaz de France. L'agglomération de Haneywell-Bull. Les organisations internationales se font concurrence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les métiers de la comptabilité. Que faire avec une licence d'anglais ?

LES LIVRES - LES REVUES.

Prix de vente : 5 F

TEXTE

Roger Caillois PICASSO

DEPUIS que Picasso a rompu avec l'art de peindre, la peinture, sinon l'art, ne s'en est pas remise. Certes, la crise ne se réduit pas à Picasso seul, et il est certain que, d'autre part, elle ne concerne pas uniquement le domaine artistique. L'œuvre de Picasso, par sa variété, par son retentissement, par le prestige et les cotes dont elle bénéficie, par le rayonnement de la personnalité de l'artiste lui-même, offre incontestablement, de la révolution dont elle fait partie, l'illustration la plus significative.

Ainsi semble l'avoir compris André Malraux, qui, dans la Tête d'obsidienne, apporte au peintre sur le plan de l'esthétique une consécration symétrique de l'hommage que sur le plan de l'histoire, il avait auparavant rendu, avec les Chènes qu'on abat, au général de Gaulle : même fascination, même importance accordée tant à l'œuvre qu'à l'homme, même recours au dialogue et au commentaire de confidences relayées, enfin même suspension délibérée ou mise sous un boisseau temporaire de tout esprit critique.

La Tête d'obsidienne attaque le problème de front et s'efforce de montrer en quel il constitue un tournant décisif de l'histoire de l'art. Au cours de l'ouvrage, l'admiration pour le peintre est rarement exprimée. On n'y trouve d'ailleurs presque aucune appréciation proprement esthétique sur l'œuvre. Cette réserve, à la réflexion si anormale, est sans nul doute le résultat d'un choix inévitable, dans la perspective adoptée par l'auteur. Elle explique sans doute en partie l'absence d'analyses et de discussions dont l'ouvrage a souffert lorsqu'il est paru. Tout au long de volume, l'auteur ne se préoccupe guère de montrer le talent ou le génie du peintre, il développe l'étonnement croissant qu'il éprouve à l'égard d'un irrespect d'une espèce nouvelle.

Un irrespect d'une espèce nouvelle

L'IRRESPECT, d'ordinaire, s'en prend aux dogmes, aux mœurs, aux institutions, aux Églises, aux pouvoirs, c'est-à-dire à tous établissements issus de l'homme et dont, par conséquent, un homme est habilité à dénoncer le manque de sérieux. L'irrespect, par définition, conteste les valeurs établies, en premier lieu la légitimité et le sacré : il les dégrade d'un prestige usurpé pour les rendre à la médiocrité humaine. L'irrespect inauguré par Picasso est tout autre : le peintre s'estime en droit de modifier à sa fantaisie les modèles anatomiques qu'il a devant lui, c'est-à-dire l'ordre auquel lui-même appartient. Le symbole de son art reste, après plusieurs décomptes et parmi tant d'autres altérations, un œil installé au centre d'un visage.

Je suppose qu'un chirurgien ait réussi l'intervention aberrante : il n'aurait fait que créer un monstre saugrenu. Il aurait transplanté des organes, relié des artères et des veines, greffé des nerfs, restauré avec science et patience mille connexions délicates. Picasso, irresponsable et s'en tenant à l'idée seule, ne se soucie pas de la réaliser autrement que par une simple représentation sans importance ni influence, sinon, le cas échéant, pour la peinture. Pourquoi le visage humain ne serait-il pas ainsi ? L'auteur est comme protégé par la grandeur de sa facette. Le sacré de son succès : une peinture ne tire pas à conséquence. Elle attire l'admiration ou le dédain. Picasso a derrière lui le passé d'un grand peintre, qu'il demeure virtuellement. On ne retient que son audace.

Ses prédécesseurs entendaient reproduire la nature, la recréant en la formant au besoin. Ils en accomodèrent tel ou tel caractère, mais en préservant la ressemblance. Picasso s'acharne à peindre ce que la nature ne saurait en aucun cas produire. Lui-même l'a déclaré cent fois. Miguel Angel Ortiz m'a rapporté à cet égard un aveu révélateur. Les deux hommes admiraient l'harmonie de la vallée de Chevreuse. « C'est un paysage comme celui-ci que j'aimerais peindre », s'écria Picasso. Puis, après quelques secondes de réflexion : « Il est vrai que je changerais tout. » Peut-être conviendrait-il d'expliquer par ce bipis la quasi-absence de paysage dans l'œuvre de Picasso.

En même temps qu'il se conduit volontiers en simple atrevida, comme on dit en espagnol, en garsnet qui tient à mettre partout son grain de sel, seulement pour montrer qu'il est là, il hausse cette fantaisie, certes arbitraire, certes dérisoire, comme André Malraux le porte à son crédit, à une sorte d'orgueil cosmique qui le pousse à altérer, à rectifier toute apparence ou façade de nature pour en proposer une variante qui soit la plus incompatible avec ses lois. Il disloque corps et visages de façon qu'ils ne puissent visiblement plus répondre à la moindre nécessité ou au moindre équilibre organique. Mais un paysage disloqué n'est pas un anti-paysage ou un paysage impossible, c'est bien plutôt à première vue du moins, quelques que soient les bizarreries qu'on y accumule, un autre paysage. C'est que le paysage n'a pas de structure propre, permanente et reconnaissable. Il est par lui-même déjà changeant.

Aussi le génie métamorphique de Picasso s'attaque-t-il de préférence à de plus stables proies, et de plus de rendement immédiat. Homme, il démantibule l'apparence humaine. Peintre, il démonte, découpe les chefs-d'œuvre antérieurs, qu'il quadrille plutôt qu'il les déséquilibre (sa démarche est équilibrée), soumet chaque détail de chaque personnage à son ill de Pronostic, sans normes en effet délibérément arbitraires et dérisoires, pour reprendre à nouveau les

termes récurrents de Malraux, de son anatomie ou technique particulières. Il en tire une série de gnomes et de simacras soigneusement grotesques, avec pour unique justification : « J'aurais pu faire ce que j'ai fait. »

Seulement, il est une différence entre faire et défaire. « L'art de la guerre est simple et tout d'exécution », affirme Clausewitz, à quoi Malraux ajoute : « Comme tout art d'ailleurs. » Picasso laisse choir, quant à lui, la seconde partie de l'adage, celle qui lui donne sens et portée. Toutefois, dans ses premiers tableaux, Picasso a pris soin d'apporter d'abord la démonstration, du moins, de laisser la présomption légitime qu'il aurait pu effectivement avoir fait ce qu'il a défait.

Le malheur est que défaire est travail toujours postérieur, accompli à partir d'un acquis préalable, que la gageure dilapidée pour ainsi dire, laissant après elle des tessons qu'il est devenu sans signification de briser à leur tour, des sarcasmes qui sont autant d'impasses : à aucun degré des semences d'avenir. Lorsque l'exécution est remplacée par le crédit, par un blanc-seing accordé à l'exécution, l'art se trouve réduit à une décision ponctuelle et, à l'extrême, disparaît. Il disparaît en devenant idée, quasi son contraire.



Picasso : dessin pour Guernica.

Quoi qu'il en soit, Picasso, à tort ou à raison, a estimé que pour lui en la conjonction présente, défaire avait plus d'importance ou était plus profitable que faire.

EN face de ce choix surprenant et pour le bien situer, André Malraux a deviné, sans le vouloir, il ne faut pas l'oublier, le panorama entier de l'histoire de l'art, sinon d'ailleurs, car sa vision s'étend bien au-delà du domaine de l'art. Visiblement, il se demande s'il n'a pas affaire, plutôt qu'à l'annonciateur d'une nouvelle ère, à quelque jongleur de grand format, à un gymnopériste sans vergogne. Il attend le verdict de l'histoire. Il voudrait du moins comprendre la nature du spectacle. Si saltimbanque il y a, il s'interroge sur ce que laisse prévoir une sorcellerie aussi destructrice. Certes, il se garde de cette dernière épithète, mais il se défend parfois si incontinent de l'employer que le lecteur attentif ne cesse de l'avoir en tête. C'est au point que l'ouvrage pleure, à résonances de paégyrique, pourrait bien passer à l'heure des yeux dessillés, malgré les apparences, pour la première des critiques pertinentes adressées, je ne dirai pas à un illusionniste, mais à un homme qui a fait illusion sur le rôle qu'il s'était probablement, sans s'en rendre compte, à lui-même assigné.

Arbitraire et dérisoire

Il est temps que j'essaie de préciser le sens des deux qualificatifs qui, dans la Tête d'obsidienne, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, reviennent le plus souvent, soient arbitraire et dérisoire. Chacun d'eux, je m'empresse de le préciser, est pris en bonne part. « Arbitraire » implique le rejet souverain d'une motivation asservie à la justice ou à la logique en même temps qu'un sursaut contre une nature des choses mal supportée ; « dérisoire » renvoie à un sarcasme à l'égard d'un sérieux reculé dont on a percé le néant.

Le recours à l'arbitraire (comme au dérisoire, qui en découle souvent) n'est pas particulier à Picasso. Il colore, pour une part, dans le monde contemporain, les forces vives de l'art. L'arbitraire est essentiellement ici l'absence de toute justification consciente. La vacance de motif érigée en valeur libératrice apparaît comme une des consignes permanentes de l'époque. Pour s'en convaincre, il n'est que de relire la définition de l'acte gratuit dans Les Cases de Vézinet ou celle de l'écriture automatique dans le Manifeste du surréalisme. Il s'agit d'un arbitraire très particulier, non pas considéré comme ingénu, jaillissant, naturel pour ainsi dire, mais cultivé, second, sciemment, méticuleusement, parfois à grand-peine élagué de tout ce qui semblerait dépendre d'une des valeurs ou conventions traditionnelles comme la morale, la raison ou, justement, l'art.

Le fait du prince règne sans partage ni limite, à ceci près qu'il ne saurait s'exercer que dans un seul sens, le dérisoire, sans quoi il serait soupçonné de rester dupe ou asservi. De fait, les formes peintes par Picasso ne sont jamais formes reproduites ni

spontanées, elles se présentent comme déformations ou des combinaisons hasardeuses ou calculées d'autres formes. Elles sont des formes élabrées, malmenées, mûries. Elles monnaient ou brisent des formes procurées par la nature, ici hafouées encore que concurrencées, ou par la cession des arts antérieurs avec lesq il s'agit de rompre.

ARBITRAIRE et dérisoire qualif nécessairement des valeurs dérivées. Leur dissymétrie agressive témoigne dans le même sens. La dissymétrie véritable n'est jamais atteinte par caprice, accident, par décision, encore moins par décision. Elle apporte avec elle un indissoluble enrichissement. On n'improvise une dissymétrie.

L'arbitraire est téméraire : en fautive principe, dangereux et quasi un non-sens. C'est au point qu'à l'extrême une dissymétrie totale est inconcevable : elle serait pût-être de l'équilibre antérieur qui justifie lui donne sa valeur de dissymétrie.

Chez Picasso, la dissymétrie est si acérée qu'elle fait hanculer l'œuvre à profit. On ne voit qu'elle : sa référence à s'effacer, de sorte que le phénomène produit que dans l'arbitraire et le dérivé avec la différence que le point de départ peut ici devenir purement allusif ou disparaître entièrement. Le degré au consiste pour le peintre à s'emparer de totalité, à en disjoindre les éléments, à les réajuster en quelques compositions piégées, ingénieuses, où l'arbitraire en se conjugue de soi-même avec le dérivé. Mais la totalité nouvelle obtenue au terme de l'opération n'est pas de la même espèce que la première : elle en dépend au ment, car elle n'existe que par ce qu'elle reconnaît de la totalité démembrée, le ou le visage humain la plupart du t. Pareille tenace résurgence ne surp d'ailleurs pas de la part de l'auteur nombreux portraits.

Aucune semence d'avenir

L'ESPRIT se heurte ici à une diffi qui tient à une hiérarchie essen irréductible, à laquelle André Malraux ne saurait rester insensible. Pour la dire, il fait appel à la notion d'englobement. Celle-ci n'apparaît qu'à peine et seul en fin de volume. Elle ne semble pas la clé de l'argumentation. Si j'ai bien pris, l'englobant désigne la valeur sur-inconsciente ou manifeste suivant les intentions, par rapport à laquelle toutes autres se trouvent ordonnées, celle reflète et que révèle l'art, entendu au très large d'ensemble des moyens d'expression du réel ou des votes qui donnent à l'inconscient. Aujourd'hui, ou plutôt de l'englobant (faute d'un meilleur terme) devrait se substituer à la beauté, comme beauté s'est substituée au sacré, pour cerner aux hommes une nouvelle situation générale de leurs aspirations. Un vel englobant succéderait à la beauté présente dite, c'est-à-dire à la beauté ment laïque et désaffectée de la foi comme la religion de l'art a remplacé les artistes au moins la religion tout.

Je ne discute pas la conception, qu'aventureuse et grandiose, mais je dis fort nettement en revanche ce qui m'empêche de percevoir le germe d'un nouvel englobant dans une œuvre telle que celle de Picasso dans celles — auxquelles le mot convient de moins en moins — dou a décollé l'épidémie. En premier lieu, si le mot englobant est estimé es (l'art n'a jamais été un englobant sauf un milieu restreint, sinon marginal) l'on adopte de préférence le terme de sacré au sens musical du mot, même cas, l'englobant positif — ou la dont désirée — ne saurait être ni annoncer l'art ni en sortir, puisqu'il aura pour fort de lui substituer une attitude qui lui aussi radicalement hétérogène que le du beau le fut au terme de dix ans.

Il surgira au cours d'un chemin long et souterrain. Il n'émergera pas débris ou des aberrations d'un style p ou moqué, même si l'impatience, la dégoût provoqués par son attente ont tribus à faire brûler les temples, à briser vases et à déchirer les images ou à les verdir. L'effronterie et la faconde l'ont usées à quel se réduisent fréquemment hèles, les propos de Picasso, rapporté Malraux ne font pas le poids qu'il faut pour un messianisme — même esthé

L'ARGUMENT des valeurs dérivées, subsidiaires, joue ici plus que la continuité, encore plus renouvelée s'oppose à déréliction. La beauté est déjà, si elle n'était pas isolée, dans les lacres sacrés. Elle est issue de la désaffection du fétiche, du divorce avec l'effigie du De la même manière, la nouvelle référence générale existe déjà, invisible dans la si elle n'en est pas encore dégagée. T fois, elle ne consistera sûrement pas à beauté simplement démontée, comme par un enfant rager ou curieux des sorts. Elle surgira radicalement, ébran à la chrysalide détraquée.

La croissance d'un cristal, d'un art d'un homme sont lentes : la tech change rapidement. La forme du bust est plus stable que celle d'accessoire vélocipède ou de tout objet mamifera Picasso, malgré qu'il en ait, continue d'attirer à l'histoire de l'art, s'il en a acc jusqu'au vertige la « successivité ». J'aurais pas une seconde à la vertu fondée des distorsions des Mémoires et autres n

مكتبة الأصيل



# et la fin de l'art

## LE LIQUIDATEUR

gustaires, terrores et lames de cartomancie. Je ne suis pas moins sceptique devant l'équarissage minutieux, anxieux de ne pas perdre un centimètre carré, de quelque imagerie elle-même succédanée et locale (à l'échelle du monde), accompagnée d'une même constante et constamment négligence à l'égard des formes et données de l'univers, dont la éducation constitue pourtant le grand cadeau du siècle. J'insistais tout à l'heure que la elle et le guidon de bicyclette ne sont pas ne promotion pour le bureaucrate. Ils ne témoignent que de la laisance et passagère ingéniosité d'un homme. Il y a plus rare.

Lespugue (Musée de Saint-Germain)



quand Picasso, tant la Vierge de Lespugue, questionne (titre) : « Je n'aurais la ve avec une tomme traversée par un veau, non ? ». Il oublie que se travaille d'intérêt et n'est même concevable qu'une de l'existence antérieure de la Vierge de Lespugue. Chez lui, tout est suspendu à passé. Je ne le vois à l'origine de rien : curiosité se confond avec son bagage. ajoute : « Il faudrait aussi faire de la peinture (comme de la sculpture) sans être. Il y a l'art moderne. Pour en faire un être. » Je ne crois pas que jamais peintre sculpteur ait pensé ou senti autrement. asso formule une attitude plus personnelle en proclamant : « On a le droit de tout re à la condition de ne jamais recommencer. » Mais le principe apparaît vite contraire dans les termes : tout faire, c'est re n'importe quoi, en sorte que, quoi qu'on se, on recommence, non pas certes à faire même œuvre, mais à obéir à la même signe invitée.

Le monde est continu et répétitif. La faiblesse majeure du parti pris de toujours faire du nouveau n'est pas seulement qu'il détruit toute continuité, par séquent tout style, c'est son caractère de nette négative : l'obligation de toujours arter au maximum de tout précédent. and Malraux affirme que, à l'inverse des es peintres, Picasso a approfondi non son mais sa révolte, je retrouve là une conscience de la même contradiction : on approfondit pas une révolte, qui ne sera ais plus « profonde » qu'en son premier aut. On ne peut que l'étendre, c'est-à-dire la diluer ; la raisonner, c'est-à-dire la fier, ce qui la consolide, mais en apaise violence : lui donner peu à peu je ne sais caractère de réflexe, qui risque de la former en routine, en système, peut-être conformisme, au pire d'en faire une à.

Malraux, chemin faisant, se décalare dé par un aven de Meinhuin relatif à nange. L'admiration de Picasso à raison e arrêté par cette confidence. Si l'on le comme critère essentiel, quelque ont que ce soit, nul doute de la précol de l'éloge sur la contestation. La ge ajoute et exalte. La contestation, rison retranchement, du fait qu'elle dénit un sacroscrit. La résultante des à, dans un cas, se trouve accrue, dans a diminué. Il suit d'ailleurs que la station est nécessaire et féconde, chaque quelle va dans le sens de l'englobant. ne l'est pas en soi, je veux dire si on oit pour elle-même.

J'ai songé, moi aussi, il y a environ cinq ns, à rapprocher les deux pensées arallèles de Pascal et de Picasso sur t qu'il arrive à la découverte de pré-la recherche. Il ne s'agissait guille selon moi l'idée que la recherche est l'inconnu passe en peinture par la e, comme Meinhuin estime qu'il passe nique par la louange.

Paradoxe n'est qu'apparent : après un e temps la recherche demeure ou e confuse. Elle embrouille ou égare, que la découverte, dans cette brume, st tout soudain et avec éclat. Elle : alors la première. Désormais, elle

gouverne la recherche et la prend en charge, de sorte que l'investigation ne sert plus qu'à vérifier et à confirmer. J'en donne volontiers pour exemple Newton travaillant durant des années à concilier pesantisme et gravitation et trouvant la solution en voyant tomber une pomme (ce n'était assurément pas la première fois) : ce qu'il cherchait et qu'il venait de comprendre, c'est la raison pour laquelle une pomme tombe quand la Lune ne tombe pas. Il s'en préoccupait depuis des années.

### La planète vulnérable

En sens inverse, trouver non pas absent, mais au lieu de chercher, dans la bouche de qui préconise le droit à l'arbitraire, et tient pour obligation de sans cesse faire autre, ne consiste pas un paradoxe ni même une vantardise. C'est simple lapalissade. Nulle ouverture sur l'englobant à venir, plutôt une liquidation de patrimonie, plus roublarde qu'inspirée. Malraux s'en doute d'ailleurs quand il signale l'aspect « menant matos » du peintre. J'ignore de quel sera fait l'englobant ultime, la donzante future, peut-être du sentiment, être réduit à la planète, de ne pouvoir plus nous situer au centre de l'Univers ni même pouvoir espérer subsister toujours sur un astéroïde en voie d'épuisement. Il reste à l'homme sa complicité croissante avec un globe vulnérable. Il le connaît mieux, de façon plus détaillée, plus intime. Il se éprouve davantage solidaire. Il se connaît chétif. Il n'ignore pas que son habitat est précaire comme lui. Si j'apercevais une issue, c'est du côté d'un pareil tressaillement que je la chercherais.

Mais me voici qui me surprends en flagrant délit d'humour apocalyptique ou hypocondriaque, à quoi je suis d'ordinaire si peu enclin. Certes, plusieurs symptômes trahissent une des lentes maturations qui demeurent quasi insensibles jusqu'au moment où l'iceberg bascule et où nombre de valeurs se trouvent inversées, où des tabous disparaissent et où d'autres prennent naissance. D'une telle transformation, quelles conséquences peut-on inférer pour ce qu'on appelait jusqu'à présent l'art ? Le fétiche n'était pas un beau fétiche : il e été estimé beau, à partir du moment où il a pu être apprécié indépendamment de la force surabondante dont on le croyait chargé. Il devint objet d'art quand il cessa d'être objet de foi et de prières.

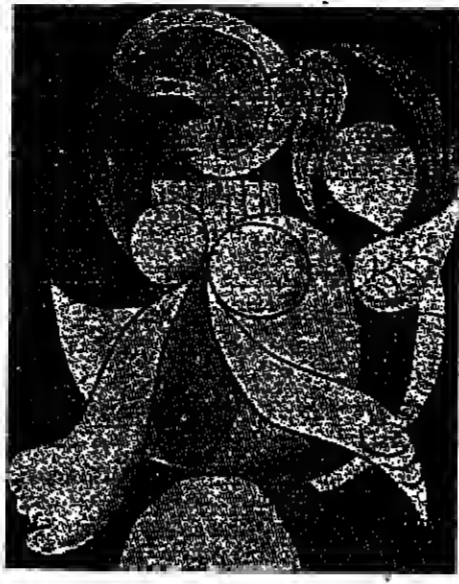
André Malraux, me semble-t-il, a fort bien aperçu que l'art est devenu autonome lorsqu'il s'est détaché du sacré. L'autonomie de l'art, aidée par la solidarité croissante du monde habité, s'est actuellement conjuguée avec la confrontation des styles et avec leur renvoi dos à dos, qui a fait éclater la notion de beauté. Toute beauté est désormais jugée convention supersti-



Craxich : Vénus.

ieuse et rejetée à ce titre par chaque créateur qui entend aller de l'avant et cesser d'être dupe d'un décor ou de foire ou de salon. L'attitude esthétique était déjà marginale, sorte de rihals ou de sublimité par rapport à la religion dont elle demeurait imparfaitement détachée. À partir de la Renaissance, de l'idée d'un salut en arrière en conservant l'acquis de l'intervalle, peintres et sculpteurs continuèrent de traiter des sujets religieux : même s'ils sont croyants, ils ne créent plus que des œuvres d'art. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour transposer cette situation à celle qu'il est loisible de constater à notre époque.

La multitude des artistes contemporains qui, à la suite de Picasso, prennent l'innovation pour la valeur suprême, ne font plus (et n'entendent plus faire) des œuvres d'art, même si par la force de l'habitude et faute de vocabulaire approprié, ils persistent à s'appeler artistes, et si la critique continue à les tenir pour tels. En réalité, ils liquident l'art et la beauté. La notion d'œuvre, et encore moins de chef-d'œuvre, n'e plus cours. Ce sont plutôt des idées que les artistes méitent en circulation avec une



Picasso : la Femme et la fleur.

fièvre essouffée. Le bucrane de Picasso n'est rien qu'une idée, sûre davantage le portebouteille de Marcel Duchamp, ou sa transformation, d'un flacon d'eau de toilette ; à l'extrême, par Yves Klein, la vente contre un chèque en blanc d'un peu d'air de la galerie, où il n'exposait rien devant un public émerveillé.

Une partie de l'art prolonge sans doute une tradition, en même temps une profession. Elle intéresse à peine le public averti, les amateurs, les revues spécialisées. C'est autre chose qui est appelé du nom d'art et qui semble réclamer quelques éboulés, sinon témoigner d'une irrémédiable vacuité. C'est à se demander si l'art, aussitôt dénoncé de l'émotion sacrée, dont il n'était jusque-là qu'une réverbération aléatoire ne doit pas être considéré à partir de ce moment et vu de l'extérieur, c'est-à-dire du côté de la réception, non de la création, comme un des perrures hyperboliques de l'argent et du pouvoir. Dans l'histoire de la civilisation occidentale, à prédominance sacrée, puis technologique, le phénomène prend naissance dès le haut Moyen Âge et ne commence à s'effriter qu'à l'époque contemporaine, d'où la nécessité de ranger alors (pour une part au moins) demeures d'apparat, tableaux et sculptures, certes à un niveau supérieur, mais sous la même rubrique que bijoux, objets de collection, artéfacts, revoites ou courtesanes célèbres, bateaux de plaisance et, en général, tous signes extérieurs de puissance politique ou économique. Que l'art, dans ses aspects « sublimes » se soit, tardivement d'ailleurs, retourné contre le pouvoir et l'argent n'est que passagèrement probable, car le pouvoir et l'argent non seulement l'ont vite récupéré, alors qu'il s'insurgeait contre eux, mais l'ont encouragé à s'enrichir constamment sur ses propres épaules — qui n'en étaient plus.

### La beauté cachée

La question décisive reste justement de savoir si ce nouvel englobant fera place à quelque chose qui aurait quel que ce soit de commun avec l'art à l'ancien ou au nouveau sens du mot. L'art en tant que tel n'existerait pas quand l'englobant était le sacré du spectacle. Hors du Dieu, il n'existerait que l'ornement ajouté à la poterie, à l'ustensile, à l'arme, les dessins qui agrémentaient le tissu, la calebasse ou le panier. Jamais rien d'autonome. Je pense que l'époque est dès maintenant engagée dans un cheminement semblable, c'est-à-dire dans une voie qui aboutit nécessairement à la disparition totale de l'art comme activité spécifique, une voie qui implique en contraire sa fusion dans l'ensemble des industries, son retour à la technique et au savoir-faire, en un mot, à l'exécution emphyse et soignée, dont par préférence parlait Clausewitz. Dès lors, il convient d'envisager pour lui la perspective d'une occultation prononcée durant une nouvelle ère, dont la durée est imprévisible.


Des choses belles continueront d'être créées, mais on ignorera de nouveau qu'elles le sont, sinon par une émotion diffuse et surnuméraire, toujours mélangée à quelque intérêt mieux défini : ainsi ces choses à la beauté cachée seront d'abord tenues pour utiles (par exemple, des outils ou des ponts), pour symboliques (des emblèmes), pour didactiques (des modèles mathématiques ou physiques, ou biologiques), ou y verra en premier lieu des instruments de travail ou de plaisir, des jouets, en un mot, mille objets ou images dont émane une beauté qui n'est pas artistique au sens étroit du terme : la beauté faite expert, qui ne couvre qu'elle-même.

En outre, quelle fonction nécessaire l'art remplira-t-il ? à quel répond-il à la fin ? Un esprit brutal, comme il s'en forme de plus en plus, peut se poser la question, de la même manière qu'il s'en est trouvé plus d'un naguère pour se demander à quel pouvait bien être utile le sentiment du sacré, qui fut, lui, englobant authentique. L'art autonome n'aura peut-être été qu'une parenthèse, une sorte de mode dans l'histoire de l'humanité.

J'EN reviens à Picasso, que je n'ai encore une fois considéré ici que comme syntagme. Je ne le vois uniquement comme un semeur prodigue des germes du futur, mais comme le liquidateur avisé et sardonique d'une entreprise plusieurs fois séculaire dont il pressentait, comme les rats qui quittent le navire, la dissolution prochaine et dont il hâta, par ses spéculations lucides, la déposition de bilan.

GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE 1975

José Cabanis



Saint-Simon l'admirable

GALLIMARD


ROBERT LAFFONT

Le nouveau roman de l'auteur de "L'ORANGE MECANIQUE"

ANTHONY BURGESS

Le testament de l'orange

Collection Pavillons



dimensions

D.G. Compton

L'INGURABLE

« Si vous n'avez plus que quelques jours à vivre, vous devriez lire ce roman de S.F. pas comme les autres. »

Cristopher Priest

LE MONDE INVERTI

« Un des plus surprenants romans de science-fiction. L'auteur a eu une idée qui bat tous les records d'insolite. » Jacques Gohard (Le Monde)

Stanislas Lem

MÉMOIRES TROUVÉS DANS UNE BAIGNOIRE

« Depuis Rosny aîné, Wells, Stapledon, Orwell, aucun auteur n'a atteint par le biais de l'imaginaire une telle autonomie ni une telle densité. » Jean-Baptiste Baroni (L'Express)

CALMANN-LEVY

# GALLIMARD

## ROMANS, RECTS, NOUVELLES

*Domaine français*

**Collections Blanche, Le Chemin**, dirigée par Georges Lambrichs, Hors série.

**Jacques ALMIRA**  
Le Voyage à Naucratis.

**Marianne ALPHANT**  
Grandes "O".

**Florence ASIE**  
Une sacrée bonne femme.

**M. BALKA**  
Les Mains nues.

**Christiane BAROCHE**  
Les Feux du large

**Germaine BEAUMONT**  
Le Chien dans l'arbre.

**Daniel BERTRAND**  
Nathalie.

**Corinna BILLE**  
La Demoiselle sauvage.

**Jean-Louis BORY**  
Voir les passants ou les miettes célibataires.

**Jacques de BOURBON BUSSET**  
Laurence de Saintonge

**Michel BUTOR**  
Matière de rêve.

**Martine CADIEU**  
L'Amoureuse en secret.

**Jean CAU**  
Les Enfants.

**Jean-Pierre CHABROL**  
Le Bouc du désert.

**Florence DELAY**  
Le Aïe Aïe de la come de brume.

**Jean DEMÉLIER**  
Le Sourire de Jonas.

**Michel DÉON**  
Le Jeune Homme vert.

**André DHÔTEL**  
Le Train du matin.

**Jean DUTOURD**  
2024

**Jean FOGÈRE**  
Les Passagers.

**Romain GARY**  
Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable.

**Pierre GASCAR**  
Les Sources.

**Bruno GAY-LUSSAC**  
Thérèse.

**Roger GRENIER**  
Le Miroir des eaux.

**Pierre GUYOTAT**  
Prostitution.

**Ludovic JANVIER**  
Face.

**Henriette JELINEK**  
Dans la nuit des deux mondes.

**Joseph KESSEL**  
Les Temps sauvages.

**Jean LAHOUGUE**  
La Visite du château.

**J.-M.G. LE CLÉZIO**

Voyages de l'autre côté.

**Félicien MARCEAU**

Le Corps de mon ennemi.

**Jean MAXIME**

Un amour sans importance.

**Natacha MICHEL**

La Chine européenne.

**Patrick MODIANO**

Villa Triste.

**Michel MOHRT**

Les Moyens du bord.

**Elisabeth de NEYRAT**

Les Badauds de l'enfer.

**François NOURISSIER**

Lettre à mon chien.

**RACZYMOW Henri**

Scènes.

**Pierre-Jean RÉMY**

Réver la Vie.

**Jacques SERGUINE**

Les Russes et les Bretons.

**Jean SULLIVAN**

Je veux battre le tambour.

**Mustapha TLILI**

La Rage aux tripes.

**Michel TOURNIER**

Les Météores

**Jean-Loup TRASSARD**

L'Arcolle.

**Jean-Bernard VÉRON**

Joao Thassos.

*Domaine étranger*

**Collections Du Monde entier, Littératures soviétiques** dirigée par Louis Aragon,

**Connaissance de l'Orient** dirigée par Etienne,

Hors série.

**Tara Shankar BANERJI**

Râdhâ au lotus et autres nouvelles.

**Saul BELLOW**

Mémoires de Mosby et autres nouvelles.

**Alejo CARPENTIER**

Le Recours de la méthode.

**Ann CHARTERS**

Kerouac le vagabond.

**Joseph DI MONA**

La Dernière Cible.

**Hans Magnus ENZENSBERGER**

Le Bref Été de l'anarchie.

**Shelby FOOTE**

L'Enfant de la fièvre.

**Peter HANDKE**

Le Malheur indifférent.

**William HUMPHREY**

Les Liens du sang.

**Saikaku IHARA**

Vie d'une amie de la volupté.

**Uwe JOHNSON**

Une année dans la vie de Gésine Gresspahl.

**Yachar KEMAL**

Mémed le mince.

**William KUHNS**

Le Clan.

**NAGAI KAFU**

La Sumida.

**Flannery O'CONNOR**

Le mystère et les mœurs.

**Flannery O'CONNOR**

Pourquoi ces nations en tumulte ?

**Vladimir PARAL**

Tomade dans un bocal.

**John Cowper POWYS**

Les Enchantements de Glastonbury.

Tome I : le Testament.

**Philip ROTH**

Le Sein.

**Adolf RUDNICKI**

Le Matin d'une coexistence.

**Nestor SANCHEZ**

Pître de la langue.

**Alberto SAVINIO**

Toute la vie.

**Iouri TRIFONOV**

Bilan préalable.

**John UPDIKE**

Des musées et des femmes et autres nouvelles.

**Mario VARGAS LLOSA**

Pantaléon et les Visiteuses

## MEMOIRES, SOUVENIRS

**Collections Blanche, Le Chemin, Du Monde entier.**

**Raymond ABELLIO**

Les militants, 1927-1939.

**Marcel JOUHANDEAU**

Orfèvre et sorcier ou invraisemblable et vrai (Journaliers XXI).

Parousie (Journaliers XXII).

**André MALRAUX**

Hôtes de passage.

**Pablo NERUDA**

J'avoue que j'ai vécu.

**Jacques PERRET**

Grands chevaux et dadas.

**André PIEYRE DE MANDIARGUES**

Le Désordre de la mémoire.

**Antoine de SAINT-EXUPÉRY**

Carnets.

## ESSAIS

**Collections Blanche, Le Chemin,**

**Pratique du Théâtre**, dirigée par André Veinstein,

**Idées**, dirigée par François Eival,

**Voies ouvertes**, dirigée par Jean Sullivan.

**Jean-Louis BARRAULT**

Comme je le pense.

**BRASSAI**

Henri Miller, grandeur nature.

**Robert BRESSON**

Notes sur le cinématographe.

**José CABANIS**

Saint-Simon l'admirable.

**Roger CAILLOIS**

Pierres réfléchies.

**CASAMAYOR**

La Tolérance.

**Henri MESCHONNIC**

Le Signe et le poème.

**Henry de MONTHERLANT**

Tous feux éteints.

**Péter NAGY**

Liberlinage et révolution.

**Jacques RIGAUD**

La culture pour vivre.

**Jean RISTAT**

Qui sont nos contemporains ?

**Hans SELYE**

Le Stress de la vie.

**Jean VILAR**

Le Théâtre, service public et autres textes.

**Charles WACKENHEIM**

Christianisme sans Idéologie.

## TEMOIGNAGES

**Collections Témoins**, dirigée par Pierre Nora,

**L'Air du Temps**, dirigée par Jean Fémot,

Hors série.

**Richard BERDIN**

Nom de code Richard

**Eugène K. BIRD**

Rudolph Hess dévoile son mystère.

**Carlos CASTANEDA**

Histoires de pouvoir.

**Sonia GRASSET et Anne de VOGÜÉ**

SOS Hôpitaux.

**Nadejda MANDELSTAM**

Souvenirs, tome III.

**Jean PASQUALINI**

Prisonnier de Mao.

**Eva RUCHPAUL et Anne PHILIPPE**

La demeure du silence.

## POLITIQUE, ECONOMIE

**Collections L'Air du Temps,**

**Bibliothèque de Philosophie**,

dirigée par Jean-Paul Sartre et Pierre Verstraeten

Hors série.

**Jean-Claude COLLI**

L'Inégalité par l'argent.

**Jean FERNIOT et Michel ALBERT**

Les Vaches maigres.

**Antonio GRAMSCI**

Écrits politiques, tome II.

**Marcio MOREIRA ALVES**

Les Soldats socialistes du Portugal.

**Michel ROCARD et Jacques GALLUS**

L'inflation au cœur.

**Mario de SOUZA CLINGTON**

L'Angola libre ?

## SCIENCES HUMAINES

**Collections Bibliothèque des**

**Sciences humaines**, dirigée par Pierre Nora,

**Voies ouvertes, Idées.**

**Georges DUMÉZIL**

Fêtes romaines d'été et d'automne.

كخامن الأهل



# NOUVEAUTÉS 1975

**Ouvrage collectif**  
Les femmes s'entendent  
**Jacques RANCIÈRE**  
La Leçon d'Althusser.  
**Lloyd G. REYNOLDS**  
Les Trois Mondes de l'Économie.  
**Marcel JOUSSE**  
La Manducation de la Parole.

## HISTOIRE, IDÉES

**Collections Bibliothèque des Histoires et Bibliothèque des Idées** dirigées par Pierre Nora, **Archives** (en collaboration avec les éditions Julliard) dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel, **Idées**.

**Maurice AGULHON**  
Les Quarante-huitards.  
**Serge BERSTEIN**  
Le 6 février 1934.  
**Michel de CERTEAU**  
L'Écriture de l'histoire.  
**Michel de CERTEAU, Dominique JULIA, et Jacques REVEL**  
Une Politique de la langue. (La Révolution française et les patois).  
**André-Clément DECOUFLÉ**  
L'an 2000.  
**Jean-Louis FLANDRIN**  
Les Amours paysannes.  
**Michel FOUCAULT**  
Surveiller et punir.  
**David S. LANDES**  
L'Europe technicienne.  
**Jean LECERF**  
La Communauté en péril.  
**Emmanuel LE ROY LADURIE**  
Montaillou, village occitan 1294 à 1324.  
**Louis MASSIGNON**  
La Passion de Hallaj.  
**Émile NAMER**  
L'Affaire Galilée.  
**Frances A. YATES**  
L'Art de la mémoire.

## PHILOSOPHIE ET PSYCHANALYSE

**Collections Connaissance de l'Inconscient**, dirigée par J.B. Pontalis, **Bibliothèque des Idées, Œuvres philosophiques complètes, Idées**.  
**Charles FOURIER**  
Vers la liberté et l'amour.  
**Jonian MILNER**  
Les Mains du Dieu vivant.  
**Jerry NAVILLE**  
La Révolution et les intellectuels.  
**Friedrich NIETZSCHE**  
Œuvres complètes: tome VIII, vol. 2. *Œuvres complètes de Dionysos*: tome III, vol. 2. *Critiques posthumes*: tome I, vol. 2.  
**Max SCHUR**  
La Mort dans la vie de Freud.

**D.W. WINNICOTT**  
Jeu et réalité. L'espace potentiel.  
**Ludwig WITTGENSTEIN**  
Remarques philosophiques.

## THEATRE ET CINEMA

**Collections Blanche, Manteau d'Arlequin, Théâtre du Monde entier, Hors série.**

**Jean AUDUREAU**  
La Léve.  
**François-Marie BANIER**  
Hôtel du Lac.  
**Ingmar BERGMAN**  
Scènes de la vie conjugale.  
**Carlos FUENTES**  
Cérémonies de l'aube.  
**Eugène IONESCO**  
L'homme aux valises  
**Eduardo MANET**  
Madras; la nuit où...  
**Friedrich NIETZSCHE**  
Ainsi parlait Zarathoustra. (adaptation Jean-Louis Barrault).  
**Jean TARDIEU**  
Théâtre, tome III: Une soirée en Provence ou Le Mot et le cri.  
**Jean-Jacques VAROUJEAN**  
Les Baracos.

## POESIE

**Collections Blanche, Le Chemin, Du Monde entier, Poésie, Poètes russes contemporains**, fondée par Elsa Triolet. **Hors série.**  
**Robert DESNOS**  
Destinée arbitraire.  
**Joachim DU BELLAY**  
Les Regrets, précédé de Les Antiquités de Rome et suivi de La Défense et l'illustration de la langue française.  
**Jacques DUPIN**  
Dehors.  
**Edmond JABÈS**  
Je bâtis ma demeure - Poèmes 1943-1957.  
**Ossip MANDELSTAM**  
Tristia et autres poèmes.  
**Ouvrage collectif**  
Anthologie de la poésie danoise contemporaine.  
**Raymond QUENEAU**  
Morale élémentaire.  
**Jacques RÉDA**  
La Tourne.  
**Yannis RITSOS**  
Hélène, suivi de Conciergerie.  
**SAINT-JOHN PERSE**  
Chant pour un équinoxe.  
**VERLAINE**  
Sagesse, Amour, Bonheur.  
**William SHAKESPEARE**  
Sonnets.

## LITTÉRATURE CLASSIQUE

**Collections Bibliothèque de la Pléiade, Du Monde entier.**

Anthologie du Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle, tome I.  
**BAUDELAIRE**  
Œuvres complètes, tome I.  
**Victor HUGO**  
Notre-Dame de Paris - Les Travailleurs de la mer.  
**NOVALIS**  
Œuvres complètes, tome I: Romans - Poésies - Essais. Œuvres complètes, tome II: Les Fragments.  
**Jules VALLÈS**  
Œuvres, tome I (1857-1870).  
**VOLTAIRE**  
Correspondance, tome III.

## ENCYCLOPÉDIES, OUVRAGES D'ART

**Collections Encyclopédie de la Pléiade**, dirigée par Raymond Queneau. **Univers des Formes**, dirigée par André Parrot et André Malraux.

La géographie régionale, tome I  
Les Phéniciens.

## REVUES ET CAHIERS

**CAHIERS DU CHEMIN n° 23, 24 et 25**, dirigée par Georges Lambrichs.  
**CAHIERS GIDE n° 5.**  
**CAHIERS JEAN COCTEAU n° 5.**  
**CAHIERS RENAUD BARRAULT n° 88.**  
Numéro spécial: La musique en projet  
**CAHIERS MARCEL PROUST:** Etudes proustiennes n° 2.  
**CAHIERS PAUL VALÉRY n° 1.**  
**DIOGÈNE n° 89, 90, 91.**  
**NOUVELLE REVUE FRANÇAISE n° 265 à n° 276.** dirigée par Marcel Arland.  
Numéro spécial: Les Journaux intimes.  
**NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE n° 11 et n° 12.** dirigée par J.B. Pontalis.  
**REVUE CONTINENT n° 1 et 2.**

## LIVRES POLICIERS

**Collections Série Noire** dirigée par Marcel Duhamel, **Carré Noir, Super-Noire.**  
40 titres inédits.

## LIVRES D'ENFANTS

**Collections dirigées par Pierre Marchand et Jean-Olivier Héron.**

**Collection 1000 Soleils**

12 titres.

**Collections Exploits, Reporters du passé**

10 titres.

**Collection Snoopy**

4 titres.

**Collection Albums.**

**Michel DEON, et Etienne DELESSERT**  
Thomas et l'infini.  
**Etienne DELESSERT**  
La Souris et les Papillons.  
La Souris et les poisons.

**Collection Kinkajou.**

**Maurice PIPARD**  
Jouer en voyage.  
Jouer à la maison.  
**Vera BRODY, M.F. HÉRON**  
En un toumemain.  
**Christiane NEUVILLE**  
71 tours de magie.  
J'imprime en couleurs.  
**TANAKA, RIVOL, HÉRON**  
Joyeux papiers.  
**Marc BERTHIER**  
Des nœuds pour tout faire.  
**Alain Kerdudo**  
A l'école de la voile.  
**Jean GIROUSSE, Philippe DOLLIN**  
Cyclomoteurs: mécanique, pratique et évasion.  
**Sophie LAVERRIÈRE**  
Photo: trucages et photogrammes.  
**Paul BOYER**  
Guide du jeune pêcheur.  
**Élisabeth NOSSERT**  
Guide des arbres.  
**Jean-Paul MOUVIER**  
Moteurs à faire soi-même.  
Sois l'inventeur.  
**Anne et Michel POLITZER**  
Vivre en Indiens.  
Vivre en Robinson.  
**Claude-Marc LAURENT**  
50 tours et jeux de Cartes.  
**Bernard NOMINE**  
Sifflets, flûtes et percussions.  
**C. DE CONINCK, M. DAVIDOVICI**  
Les gestes qui sauvent.  
**A. de CRAC**  
Manuel des farces et attrapes.  
**Marie-Rose et Jacques LORTET**  
Décorez votre chambre.

# Lettres américaines

## Entretien avec Steven Millhauser

PRIX MÉDICIS 1975

\* LA VIE TROP SÈVE D'EDWIN MILLHAUSER, ÉCRIVAIN AMÉRICAIN, 1943-1974, RACONTÉ PAR JEFFREY CARTWRIGHT, de Steven Millhauser, trad. de l'américain par Didier Coste, Albin Michel, 385 p., 30 F.

DANS une petite ville du Connecticut vivait un jeune écrivain de génie, Edwin Millhauser, un rêveur romantique. Il vient de mourir en 1974 à l'âge de onze ans. Jeffrey Cartwright, son voisin et ami intime, au passionné à l'esprit « normalien », écrit sa biographie. Jeffrey, lui, a onze ans et demi. Cette biographie parodique nous révèle une enfance américaine, les premiers balbutiements, la découverte des mots, des objets, des jeux, et aussi de la création littéraire. Vision de l'enfance par un œil enfantin, ce premier roman nous plonge dans un monde où règnent le jeu et les passions.

L'auteur, Steven Millhauser, est né à New-York en 1943. Il est diplômé de l'université de Brown et de l'université de Columbia. Lorsque la langue anglaise l'emporte, il lit en français ou en allemand.

C'est un long garçon, très girafe, avec le teint pâle d'un homme qui travaille la nuit, des yeux bruns inquiets qui interagissent.

### « Une biographie fictive »

● *Aviez-vous pensé à un auteur particulier en écrivant la vie d'Edwin Millhauser ? Ou bien vous retrouvez-vous enfant ?*

J'ai bien sûr utilisé ma propre enfance, mais j'avais en tête un genre littéraire précis : la biographie fictive. Il y a le Docteur Faust, de Thomas Mann, l'historien d'un artiste génial raconté à la première personne par un homme qui manque de talent ; il y a la Vraie Vie de Sebastian Knight, de Nabokov, et Roberter Hudson, de Henry James. Camus a dit cruellement un jour que James était un voyeur pédéraste. Le mot voyeur est assez juste. C'était un observateur qui regardait un personnage. Méthode intéressante pour une narration à la première personne. Et moi j'ai voulu écrire une biographie fictive à la première personne.

J'aime énormément les biographies. Il existe un extraordinaire *Joyce* de Richard Ellmann. Joyce est fascinant, mais son intérêt n'apparaît qu'à l'adolescence. Les biographies ne donnent de détails sur leur personnage que quand celui-ci arrive à l'âge de vingt et un ou vingt-deux ans. J'ai pensé d'abord à écrire une vie qui s'étendrait sur vingt-cinq ans, puis je me suis rendu compte que cette vie se terminait lorsque l'enfance se terminait.

● *Mais ce n'est pas une autobiographie ?*

Si j'avais voulu consigner les détails de mon enfance avec une précision absolue, j'aurais écrit une autobiographie. J'ai écrit un roman.

● *Est-ce que vous écrivez lorsque vous êtes enfant ?*

J'ai eu un véritable épanouissement vers ma onzième année. À ce moment j'écrivais un poème par jour.

● *Pourquoi une biographie parodique ?*

Le danger pour un livre qui dépend des souvenirs, c'est la sentimentalité. La parodie est nécessaire pour garder une distance. Bien que j'aime les biographies en cinq volumes, elles ont quelque chose de si comique et de si solennel ! Et puis c'était une façon ironique de m'observer moi-même.

● *Pourquoi avoir choisi un enfant pour narrateur ?*

Je ne m'intéresse pas spécialement aux petits enfants, mais je m'ennuie facilement et j'ai voulu observer le monde sous un angle particulier.

● *Edwin dit que le langage adulte est très exclusif ?*

Je ne suis pas forcément d'accord avec Edwin et Jeffrey. J'aime un langage adulte très élaboré. Edwin ironisait. Le langage adulte exerce une contrainte que je déteste. Je déteste toute contrainte dans l'écriture : Edwin n'aime ni le pompeux ni le solennel, il joue. Tandis que Jeffrey ne joue pas. Il est passionné par Edwin, par le roman qu'il écrit

Edwin, par son propre livre. Oui, je suis autant Jeffrey que Edwin.

● *Dans votre roman, toutes les filles sont des pestes. Pourquoi ?*

Jeffrey est un pseudo-pompoux, souvent professoral. Peut-être aussi est-il jaloux de Rose Dorn. Mais Edwin aime les filles, il aime Rose Dorn.

● *Il y a beaucoup de morts dans votre livre. Que représente la mort pour un enfant ?*

La mort est un comportement extrême. Edwin, qui mène une vie innocente, est attiré par tout ce qui est extrême, par les gens qui poussent à l'extrême toutes sortes d'attitudes. Écrire un livre, c'est aller jusqu'à l'extrême, les gens raisonnables ne le font pas. Jeffrey aussi écrit un livre, il est donc le plus extrême de tous.

● *Mais la mort ?*

Le thème mort-revolver-violence revient dans le livre comme une phrase musicale. Il y a de la violence dans l'enfance. Il n'y a pas forcément meurtres et morts. Dans mon enfance, je n'ai jamais connu de gens qui aient été assassinés. Mais les enfants sont brutaux et ils songent souvent à la mort. Edwin n'est pas préoccupé par elle. Il est simplement attiré par trois personnes qui disparaissent.

● *Edwin aime les jeux...*

Les jeux sont importants, vitaux. Quelquefois, je joue les gens selon leurs jeux. Mais jouer ne demande pas nécessairement de l'humour : cela peut être solennel et sérieux. L'humour des mots est une forme de jeu adulte absolument nécessaire.

● *Vous avez collectionné les mots comme Edwin collectionnait les objets ?*

J'aime les mots. Ils sont diaboliques, mais ils sont aussi merveilleux. Ils peuvent faire apparaître les choses, ramener ce qui a disparu. Donner un nom aux choses, c'est étonnant. Les mots rendent les choses visibles. Et vous avez le mot, vous n'avez plus besoin de la chose. C'est de la magie : posséder les choses sans les avoir. Mais c'est aussi sinistre : ils ne sont rien et ils peuvent sembler plus réels que la chose qu'ils remplacent.

● *Aviez-vous la traduction de votre ouvrage en français ?*

Cette traduction me produit un état étrange. Les mots français me permettent de voir le livre à nouveau, et cela est extraordinaire. Que « cotton candy » se dise « barbe à papa » me ravit. Cette bizarre langue française a aussi la possibilité d'exprimer la mélancolie d'une façon qui m'émeut. Je suis fasciné par les romans français du dix-neuvième siècle. Je m'imaginais Paris comme en 1865, sous la lumière bleue du gaz, et si j'y viens l'espère rencontrer Baudelaire.

Propos recueillis par M.-C. DE BRUNHOFF.

**Pour une théorie générale des formes**

FRANÇOIS DAGOGNET  
Président du Jury d'agrégation de Philosophie

196 pages 48 F

J. VRIN

6, PLACE DE LA SORBONNE - 75005 PARIS

UN écrivain d'Afrique du Sud, le poète Breyten Breytenbach, longtemps exilé à Paris, vient d'être jugé à Pretoria et condamné, mercredi 26 novembre, à neuf ans de prison pour infraction à la loi contre le terrorisme. A son procès, il a prononcé une autocritique, assurant s'être laissé aller à des actes « ridicules et stupides » et allant jusqu'à présenter des excuses au premier ministre pour un poème « insultant et injurieux ». Plusieurs personnalités françaises et la Ligue des droits de l'homme viennent de demander à Paris la création d'une « commission d'enquête sur l'apartheid », tandis que le M.R.A.P. attend le retour

d'un observateur au procès pour mieux connaître les conditions dans lesquelles l'autocritique a été rédigée. C'est une voix africaine. Venue de cette extrême Afrique, elle aurait pu tout aussi bien être anglaise ou bantoue, puisque là-bas, importées, acclimatées ou tribales, les langues sont multiples. Mais Breyten Breytenbach est un africain. Pour mesurer la portée du sort qui lui réserve aujourd'hui son pays, il faut connaître les conditions dans lesquelles survit là-bas actuellement la littérature. Claude Wauthier, un des meilleurs spécialistes, nous en donne ici une vue d'ensemble.

# Écrivains

## UNE LITTÉRATURE TRIPLE

### Un seul thème : l'apartheid

Appropriement parler, il n'y a pas de littérature sud-africaine, pas plus en tout cas qu'il n'y a de nation sud-africaine. L'Afrique du Sud est un conglomérat de peuples : Blancs de souche hollandaise (afrikaners) ou d'origine britannique, Noirs de tribus aux langues différentes (sotho, xhosa, zoulou, etc.), sans parler des mélanges et d'une petite communauté indienne. De surcroît, les Afrikaners de ces différents groupes raciaux n'écrivent pas toujours — loin de là — dans leur langue maternelle. De nombreux auteurs africains et métis s'expriment en anglais, plus rarement en afrikaans. Des Afrikaners préfèrent aussi parfois l'anglais, tandis que quelques très rares Européens se plient se rédiger en langue vernaculaire, à l'instar des premiers missionnaires qui traduisaient la Bible dans les idiomes de leurs ouailles africaines.

Par-delà cet imbroglio linguistique qui donne le mesure de l'interpénétration culturelle au

palions du parti nationaliste au pouvoir depuis 1948. Dans *Kennis Van die Aand*, le héros, un mépris, est non seulement coupable d'avoir une maîtresse blanche, mais aussi d'appartenir à un mouvement révolutionnaire africain, et la police le torture. Le titre (*Connaissance du soir*) est tiré d'une citation de l'écrivain américain Leroi Jones : « Le jour ne les sauvera pas, car la nuit nous appartient ». Cette citation a sonné en Afrique du Sud comme l'annonce d'une nuit africaine des longs couteaux qui mettrait fin dans le sang au « pouvoir blanc ».

La censure de ce roman a marqué un fait de début de la rupture : depuis longtemps isolée entre le communisme africain, prude et conservatrice, et sa jeune intelligentsia, dont Brink, avec le poète Breyten Breytenbach, était l'un des chefs de file au sein du groupe dit des « Sestigers » (écrivains) de la génération 1960. L'arrestation de Breytenbach pour activités terroristes en soit dernier risque de la consommation.

### L'afrikaans

L'afrikaans est la plus jeune des langues germaniques. Les premiers colons qui débarquèrent au Cap en 1652 parlaient le néerlandais du XVII<sup>e</sup> siècle. L'arrivée de nombreux Français, le contact avec les Hotentots, la présence d'esclaves malais et l'utilisation d'un bas-portugais dans les ports africains contribuèrent à « éroiser » cette langue. Elle se développa jusqu'à devenir la deuxième des Boers en 1902. L'afrikaans, langue maternelle des 5 millions de Sud-Africains, moitié métais, moitié blancs (les « Afrikaners »), sur une population totale d'environ 28 millions, est depuis 1925 langue officielle au même titre que l'anglais.

niveau de l'intelligentsia, la préoccupation première des auteurs sud-africains demeure le séculaire et souvent sanglant conflit entre la minorité blanche actuellement au pouvoir et les masses africaines. L'apartheid, qui règle aujourd'hui leur coexistence difficile, constitue la toile de fond — quasi-obsessionnelle — de leurs écrits.

### L'amour tabou

Ainsi le tabou qui pèse sur le mélange des races — consacré en 1927 par la loi dite sur l'immoralité, qui punit d'emprisonnement les relations sexuelles et interdit le mariage entre Blancs et non-Blancs — demeure un sujet littéraire de prédilection. Au point qu'il n'est guère d'écrivain qui ne se soit laissé tenter par ce thème où s'articule si commodément l'amour et le politique.

La prohibition du méliage a trouvé d'illustres défenseurs. D'abord Sarah Gertrude Millin, qui en a fait une malédiction dans son *God's stepchildren*, où la « faute » d'un missionnaire protestant qui épouse une Hotentote retombe sur ses descendants jusqu'à la quatrième génération. Puis Stuart Cloete un Afrikaner pillard écrivain en anglais, qui décrit dans *Turning Wheels* l'effacement d'un Boer tombé dans les réts d'une maîtresse-servante de couleur.

Pour les écrivains d'opposition — au régime, le loi sur l'immoralité est un contrôle strict, mais le plus voyant d'un système qui ne préserve à leurs yeux la pureté de la race blanche que pour lui conserver ses privilèges. C'est pour en dénoncer l'absurdité que tout, à tour les meilleurs d'entre eux ont mis en scène ces liaisons réprouvées, ainsi William Plomer dans *Turbid Water*, Peter Abraham dans *Past of Thunder*, Alan Paton dans *Too late for pharisee*, Nadine Gordimer dans *Occasion for loving*, Dan Jacobson dans *The evidence of love*, Athol Fugard dans sa pièce *The blood-inot*, et enfin André Brink dans *Kennis Van die Aand*.

Tous ces écrivains, de souche et de langue anglaises à l'exception d'Abraham, qui est métais, et de Brink, qui est afrikaner, ont eu des années avec les autorités, ou ont préféré quitter l'Afrique du Sud. Abraham vit aux Antilles britanniques, et plusieurs de ses livres sont interdits. Plomer et Jacobson se sont installés en Angleterre. Parmi ceux qui y sont restés, le gouvernement a privé pour un temps de passeport Paton et Fugard. Deux romans de Nadine Gordimer, *A World of Strangers* et *The fate of Bourgeois world*, ont été interdits par la censure, ainsi que le *Kennis van die Aand* d'André Brink.

### La nuit des longs couteaux

L'interdiction du roman d'André Brink, en 1973, a été le premier jamais édictée à l'encontre d'un auteur afrikaner. Jusque-là, les écrivains afrikaners avaient bénéficié d'une particulière indulgence de la part des censeurs. C'est que l'afrikaans, dialecte créole dérivé du hollandais devenu une langue littéraire qui se prête admirablement à la poésie, est le ciment culturel de la communauté boer. Sa défense et son illustration ont toujours été, face à l'envahissement de l'anglais, au premier rang des préoccupa-

encore ils tiennent (notamment Mphahlele de son essai, *The African Image*) la négritude et un jeu d'esthètes inventé par une intelligentsia intégrée à la nouvelle bourgeoisie noire. A l'inverse, en Afrique du Sud, disent-ils, l'écrivain de couleur, malgré sa culture, reste un prolétaire parce que, tout comme le travailleur ou mines ou le paysan des réserves tribales, demeure soumis à l'apartheid.

Succédant aux exilés, une nouvelle génération d'écrivains noirs vient d'apparaître. Parmi quatre poètes qui écrivent en anglais, de Noirs, Oswald Mtshali et Wally Serote, et de métais, James Matthews et Don Mattera, d'ghettos traduisent à nouveau le désespoir et les port-paroles des communautés noires et métais. Les premiers, au contraire, vont à l'encontre de l'opinion publique de la minorité européenne. En prenant la défense des Noirs opprimés, ils se sont exposés à un double que : celui d'être rejetés par les Blancs d'être mal compris par les Afrikaners, prom à les accusés de paternalisme. Tel Mphahlele qui a reproché à Alan Paton de donner l'image trop soumise de la population noire.

Et pourtant cette communion même dans protestation contre l'apartheid donne unité à cette littérature d'opposition dont auteurs sont de langue et de race si différentes. Nadine Gordimer avait bien posé problème dans un de ses essais, *The World and the Nation* : en fait de littérature sud-africaine, il y a d'abord une littérature l'apartheid qui se nourrit du mal dont elle réclame le fin.

CLAUDE WAUTHIER.

### QUELQUES ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

- PETER ABRAHAM : « Rouge est le sang des Noirs » (Africa boy), Castellan, 1960 « Je ne suis pas un homme libre » (The Freedom), Castellan, 1962.
- KEZIKEL MPHAHLELO : « Au bas de l'escalier » (Down second avenue), 1964.
- ALAN PATON : « Pleure, ô pays bien-aimé ! » (Cry, the beloved country), éditions G.E. 1962 ; « Quand l'oiseau disparaît » (Too late for pharisee), Albin Michel, 1964.
- STUART CLOETE : « La Grand Trak » (Turning wheels).
- Deux courts recueils de poètes noirs viennent de paraître : « La Poésie du monde noir d'Afrique du Sud » traduite et présentée par Florence Vallian, Présence africaine, 1975.
- « Poètes engagés sud-africains », texte et présentation de Z. Aïvaz-Ferret, Males de la culture, Grenoble, 1975.
- Nadine Gordimer, dont aucun ouvrage n'a été traduit, a obtenu le grand prix de FALG d'or du Festival de Nice, en 1974, pour l'ensemble de son œuvre.

**NOUVEAUTÉS DE L'ÉDITION CANADIENNE**

27 novembre - 7 décembre

800 titres en anglais et en français choisis dans leur production récente par les éditeurs canadiens

- Inauguration le jeudi 27 novembre à 18 h. 30
- Ouverture de 10 h. à 17 h. 30 tous les jours, dimanche compris, et de 20 h. à 23 h. du 1<sup>er</sup> au 5 décembre à l'occasion des animations.

CENTRE CULTUREL CANADIEN  
5, rue de Constantin, 75007 Paris  
Métro Invalides - Tél. : 551-53-72.

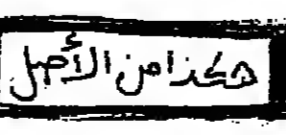
**le test du dessin d'arbre**

par STORA

*le langage de l'enfant*

par HASTENNE

Jean Pierre delarge  
éditions universitaires





criva  
rtheid

# d'Afrique du Sud

UN POÈTE SOUS LES VERROUS

## L'homme maigre au chandail vert

Il y a dans l'histoire des Boers — ces paysans — une tragédie destinée à pour affirmer leur existence, ils ont choisi de se « séparer » : de leurs origines métissées, de leurs métropoles coloniales (1836-1900), de leurs voisins africains eux-mêmes. Séparateurs se dit, en afrikaans, « apartheid » (1948).

Breyten Breytenbach, de vieille famille boer, est celui qui contredit et transgresse cette fatalité. Il reprend à son compte la vieille insulte raciste : « kaffirboetie », petit-frère de Cafre. Peut-être parce qu'il est né, en 1939, dans cette vieille province du Cap, où se conservent quelques bastions de la tradition libérale, Breyten s'est immiscé contre toutes les ségrégations. C'est un jeune homme insouciant et curieux qui débarque en Europe, en 1959, pour y faire son apprentissage de peintre. Mais il parte en lui, malgré lui, le poids d'horreur et d'absurdité d'un monde où tout sépare violemment l'homme de son prochain. C'est d'abord par la peinture qu'il expulse ses démons trop familiers : humides, morbides, singes crapuleux, couleurs sombres d'un monde tardif et scandaleux.

Breyten s'est marié avec une très charmante Vietnamiennne de nationalité fran-

çaise. Le temps des vaches maigres, dans la petite chambre, près d'Alésia, n'est pas dur à vivre. Il ne lui manque que le pays natal, objet d'amour et de honte, auquel bien peu des gens à Paris s'intéressent.

C'est peut-être pour resserrer ce lien distant qu'au pinceau s'ajoute alors la plume. Il donne libre cours à l'ironie, propre à masquer les déchirements intérieurs. Un recueil de poèmes et un ouvrage de courts textes en prose paraissent à Johannesburg en 1964. Sa renommée est tout de suite établie. Il s'impose même aux milieux les plus conservateurs par la seule force du verbe. Les thèmes qui apparaissent sont pourtant bien loin de l'idéologie officielle. Ils attaquent, de façon douce et féroce, le conformisme épais des frères boers. C'est tantôt le flux et le reflux de la mer, tantôt le gros sabre du grotesque qui les cultive. Jusque-là, ils aiment ça.

Breyten continue. A peindre, et il expose à Paris, Bruxelles, Amsterdam, etc. A écrire ses petits textes de plus en plus caustiques, qui émeuvent la censure et posent des problèmes à ses éditeurs. En 1970, « Lotus » est publié sous pseudonyme (Van Blon) et « Oorblyfsels » hors commerce. En 1972,

« Skryf » ne passe pas. Le recueil sort en Hollande. En août dernier, il cherchait au Cap un éditeur pour son dernier livre, encore inédit, « Une saison au paradis ».

L'exil volontaire ne l'a pas fait penser autrement. De l'Afrique du Sud, de l'impassable mortifère où s'enfonce la nation afrikaner, Breyten dit toujours la même chose depuis quinze ans. Mais le ton a changé. En lui comme au pays natal, la tension est montée de plusieurs degrés. Il est retourné en Afrique du Sud clandestinement, alors qu'il avait le droit de le faire légalement. Il est parti sur une brusque impulsion. Breyten avait le sentiment urgent qu'il fallait faire quelque chose, régler des comptes avec une histoire qui lui faisait trop d'ennuis, avant de reprendre, après, les linéaments d'un grand œuvre pictural pour lequel il se sentait prêt.

Cet homme bon, d'une extrême générosité, s'est vu poussé par la marée et tré par le bon des accusés, au tribunal de Pretoria, inculpé pour terrorisme. Pour les Afrikaners, disait Breyten, l'écrivain est le grand-prêtre de la tribu. Si la tribu le chasse, comment gardera-t-elle son âme ?

SERGE THION.

AM

« L'Attrape-cœurs de la nouvelle génération » Jacques Cabau

Steven Millhauser

La vie trop brève d'Edwin Mullhouse écrivain américain 1943-1954 racontée par Jeffrey Cartwright

Prix Médicis étranger 1975

## Ce que chante Breyten

### L'EXIL

Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous présenter à Breyten Breytenbach, l'homme maigre au chandail vert ; il est peint et presse et martèle sa tête oblongue pour vous fabriquer un poème, comme par exemple :

J'ai peur de fermer les yeux  
je ne veux pas vivre dans le noir et voir ce qui se passe  
les hôpitaux de Paris sont remplis de gens blêmes  
qui, debout devant les fenêtres, gesticulent de façon menaçante  
comme les anges dans le four  
la pluie rend les rues glissantes et vides.  
Mes yeux sont empestés  
ils (vous) m'enterreront un jour humide  
quand le gazon devient de la viande noire et crue  
et les feuilles et les fleurs trop fleuries  
sont colorées, cassées d'humidité  
avant que la lumière ne les rouge  
l'air sus du sang blanc  
mais je refuserai de recroqueviller mes yeux. (...)

(Extrait du poème « Menace des malades », publié dans « Die Tasterkoel » [Pretoria 1964].)

### LA FEMME

Ma femme d'hiver est un oiseau tout petit  
tit tit tit  
qui jongle avec des rêves  
je l'ai attrapé en automne  
dans une forêt morte  
décomposé  
par la façon dont ce petit délice blanc  
reste accroché aux arbres vides  
maintenant derrière les vitres  
c'est la saison bleue de l'air  
il est posé  
sur ma table et  
ses petites jambes me répuissent  
Ma femme d'hiver est un oiseau tout petit  
tit tit tit  
qui jongle avec des rêves.

(Même recueil.)

### LA MORT DE NERUDA

Quelques couronnes rouge-sang  
comme des drapeaux de travailleurs sur le cercueil ;  
nous avons suivi la mort de jour, Neruda —  
oh, tu as marché longtemps pour arriver jusqu'au bord de la terre ;

(était-ce le ciel ? était-ce l'enfer ?)  
à travers les rues évanouies de Madrid  
où git Lorca avec des plombs comme des semences dans le corps —

devant les enfants gris de Barcelone  
et les terribles bêtes mortes  
toujours vers la frontière  
l'Espagne au cœur —  
issu d'une civilisation antique mais toujours vivante  
avec les pulsations de roc et de métal dans tes veines  
au-dessus des pics des Andes  
par-delà les auroles du soleil  
vers une nouvelle aurore plus humaine  
nous les connaissons aussi — les généraux et banquiers  
avec leurs ongles bien soignés et leurs trosses parfumées  
et les soldats de minuit qui jurant en cognant contre les portes  
effeuillent les livres en hurlant  
pour déchirer les petites flammes de savoir, de liberté, de dignité

et de fierté  
pauvres bêtes — comme si l'on pouvait couper  
la queue des étoiles !  
Notre climat chaud produit lui aussi, dans l'ombre,  
les psychopathes respectables qui assassinent et martyrisent  
sous couvert de « sécurité »,  
les chiens de garde des exploitateurs,  
les esclaves du dollar et les oppresseurs,  
les gorilles lamentables au cerveau de chewing-gum  
et les fines moustaches et les lunettes de soleil  
et les appareils d'écoute et les micros  
comme des cafards dans des recoins et des lézardes.

(Extrait du poème inédit « Lela nègre ».)  
Ces poèmes ont été traduits de l'afrikaans par Georges Marie Lory.

### LE RETOUR AU PAYS

Maman  
j'ai pensé  
si je rentre un jour à la maison,  
que ce sera de façon inattendue au petit jour  
avec la richesse accumulée des ans  
sur le dos des vaches de fer  
tout est encore bléauté  
l'ouvre tout doucement la barrière de l'arrière-cour  
le vieux Wagter abole  
puls me reconnaît de la queue  
Fritz Kreisler jouera tendrement du violon  
tu sais bien maman  
ce genre de valses viennoises  
et surprises les fenêtres commencent à écouter  
des gens que je ne connais pas  
ou seulement de très loin  
se penchent en chemise de nuit pleins de sourires et de condes  
des gens sur les genoux desquels j'ai plié un petit temps  
à l'intérieur le cœur de maman s'arrête  
(et où sont ses lunettes ?)  
papa s'éveille brusquement ahuri par le vent  
mais maman est déjà dehors  
en robe de chambre et les joues rouges.

Maman  
j'ai pensé que je serai là comme ça  
comme un chœur de méts le matin de Noël  
maman  
j'ai pensé que nous pleurerons alors  
et boirons du thé.

(Extrait de « La Main pleine de plume », même recueil.)

librairie portugaise et brésilienne

livres, revues, disques, guides, posters, audio-visuels.  
Les principaux quotidiens et hebdomadaires du Portugal et du Brésil, ainsi que du Chili, Argentine, Uruguay et Espagne.  
33, rue Lussac, Paris 5<sup>e</sup>, 033-4616 - Lun. à sam., 10h-14h-18h  
Service par correspondance (sauf pour les journaux et les revues)

si vous aimez  
LES LIVRES  
si vous ne savez plus...  
où les mettre...  
Demandez aujourd'hui même à la  
MAISON DES BIBLIOTHÈQUES  
son catalogue illustré gratuit,  
150 modèles superposables, personnalisés,  
des classiques, des Contemporains, des Styles, du sur mesure.

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES  
61, rue Froidevaux, 75014 PARIS - ou par téléphone : 633.73.33  
ouvert tous les jours, même le samedi de 9h à 19h

ANDRÉ DILIGENT

Un cheminot sans importance

...recueilli par André DILIGENT, avocat et parlementaire, le périlleux combat d'un résistant, son internement à Dachau... puis sa lutte de 25 années contre les absurdités de la procédure, pour faire triompher le "bon droit".

256 pages 28,50 F

EDITIONS FRANCE-EMPIRE

Après Guity, Pergaud entre au Club de l'Honnête Homme.

Rien ne saurait rapprocher l'auteur-acteur de *Talleyrand* du créateur de *La Guerre des Boutons*, si ce n'est notre amour des livres qui fait de chaque édition du Club de l'Honnête Homme un événement tant bibliophilique que littéraire.

L'Édition du Théâtre complet de Sacha Guity, établie d'après les archives de l'auteur, offre des pièces inédites, et sa passionnante iconographie constitue une histoire en photos de la scène française.

L'Édition des Œuvres complètes de Pergaud révèle dans son intégralité un auteur mal connu pour avoir écrit un livre très célèbre.

Éditions du Club de l'Honnête Homme

Bon de commande gratuite. Voulez-vous ma faire parvenir, gratuitement et sans engagement de ma part, une documentation détaillée sur votre édition des œuvres complètes illustrées de :

Honoré de Balzac  Collette (Édition du Centenaire)  Eugène Labiche  Napoléon, par Napoléon

Marcel Schwob  Gustave Flaubert  Sacha Guity (Théâtre)  Louis Pergaud

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Éditions du Club de l'Honnête Homme, Lucie Fieschi Éditeur, 32 rue Rousselet, 75007 Paris, Tél. 734.16.85.

BRETAGNES

avec LITTÉRATURE ET POÉSIE  
Paul KÉREL, Yvonne RYMER  
Médaille, Souverain  
de « Book-Art » d'Europe.

Le numéro 9 F  
rapporte de la Bretagne au Lot  
29010 MORLAIX

VOUS AIMEZ LA MER ?

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS MARITIMES ET D'OUTRE-MER

7, rue Jacob - 75006 Paris.

• Plus de 2000 titres • Cartes marines • Documents nautiques • Maquettes. Catalogue gratuit sur demande.

SEUIL

Maurice Roche

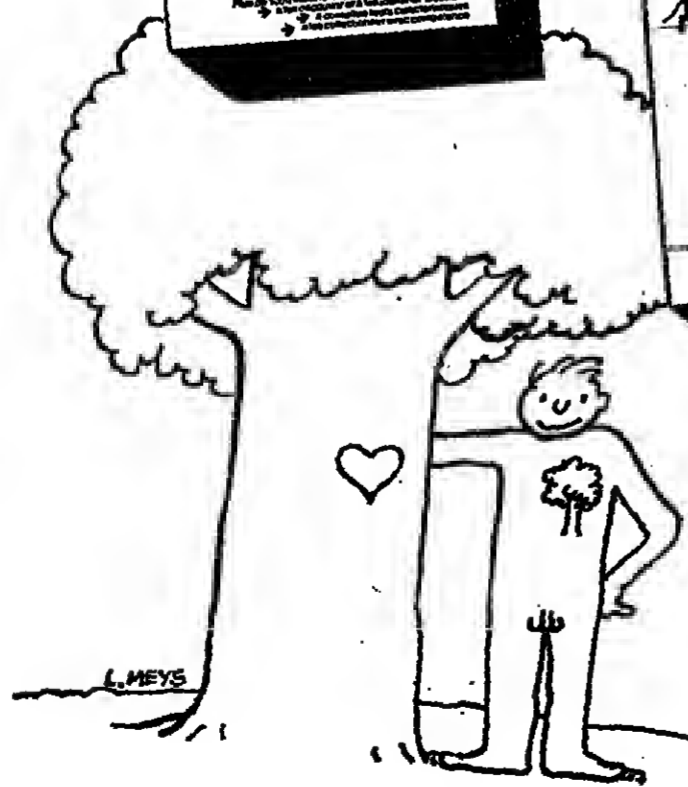
Opéra Bouffe

Collection Tal Quel d'inités par Philippe Sollers  
12 pages 30 F

# elsevier: des livres nature dont chaque page est un cadeau



Le dictionnaire en couleurs des animaux : 110 F  
 Le grand livre de la forêt : 98 F  
 Le livre des animaux familiers : 86 F  
 Le grand livre de l'aquarium : 86 F  
 Tous les oiseaux d'Europe : 39,50 F  
 Les minéraux, roches et fossiles : 39,50 F  
 Les coquillages marins : 44 F  
 Tous les chiens : 39,50 F — Tous les chats : 34 F.



**elsevier**  
 pour ne pas être seul  
 à la découverte du monde.  
 Demandez notre catalogue :  
 1, rue du 29 Juillet, 75001 Paris.

PRIX  
 RENAUD  
 JAN JOUB  
 ANNE DE S



مكتبة الأحياء



كتاب النحل

# Paysans de l'Hexagone

## LES BRETONS DE PLOZÉVET

### La fin des petits pois

★ BRETONS DE PLOZÉVET, d'André Burguière, Paris, Flammarion, 264 pages, 46 F.

Il y a des villages alpins qu'ont rendus célèbres leurs grottes, ou la fréquence des pieds à six doigts, parmi les malformations dont furent affligés leurs habitants. A Plozévet (belle d'Audierne et pays « bigouden », en Finistère), la luxation congénitale de la hanche représentait l'anomalie locale, née des mariages consanguins. Cette anomalie justifia, voici quinze ans, la mise en train d'une enquête scientifique pluridisciplinaire menée par des biologistes, des anthropologues, des démographes...

Un jeune historien, André Burguière, a été chargé, par les responsables de cette vaste entreprise, d'opérer la synthèse conclusive.

Les Bretons de Plozévet se situent au terme de tout cela. Le livre qui leur est consacré représente le complément définitif, éventuellement l'ouvrage de synthèse (il qui traite, lui, sur le mode narratif des mêmes régions de l'Armorique. Comme nous venons d'en, au bout de ces recherches, de la luxation congénitale de la hanche... Préface initiale, elle n'occupe qu'une place restreinte dans l'ouvrage dense, mais pas démesuré, d'André Burguière.

Plozévet, c'est d'abord une démographie : vers 1800-1820, dans cette localité, la « pyramide des âges » est aplatie au sommet, étalée à la base, comme une place qui s'est démolie depuis trop longtemps ; car, ces jeunes mouraient, et les vieillards sont en petit nombre. Un siècle et demi plus tard, les proportions se renversent. Le génocide militaire, en 1914-1918, est un massacre de paysans, tellement néfaste pour le Breton, chargé de fournir la plétilla. Les décennies qui suivront seront démographiquement négatives elles aussi : émigration, démantèlement, vieillissement... Aujourd'hui Plozévet est une cité de troisième âge. Au XIX<sup>e</sup> siècle pourtant, l'explosion démographique qui pulvérisa le terroir en un morcellement de type allemand ou chinois. Les champs s'étaient partagés à l'infini ; sur ces parcelles minuscules, les fermiers, appelés *domaniers*, demi-fermiers, végétaient dans une quasi-pauvreté. Les fils étaient plus misérables que les pères, du fait même du morcellement successif...

Au XX<sup>e</sup> siècle, la vapeur se renverse : la population s'accroît, et les activités se diversifient. Les Plozévétiens ont planté des vaches ; ils cueillent le godémon, pêchent la langouste, fabriquent le pain de soude.

### Retour au pays natal

★ LA VOIE BRETONNE, radiographie de P. FEMSAV, d'Olivier Mondrel, Ed. Nature et Bretagne, 208 pages.

CONDAMNÉ à mort par contumace à la Libération, en raison de l'attitude du mouvement breton qu'il dirigeait à l'égard de l'occupant, M. Olivier Mondrel est resté de son « exil sud-américain » en 1972. Depuis, il a beaucoup observé l'état actuel de PLOZÉVET — le continent nationaliste breton — et il a eu quelques idées à la reconnaissance. Ce sont ses réflexions qu'il livre dans « La Voie Bretonne » (1), sorte de cahiers d'un retour au pays natal.

Pour M. Mondrel, le train, sur la voie bretonne, est « hors des rails » — c'est le titre de sa première partie. Dans la seconde moitié de l'ouvrage, il rappelle les principes qui permettraient, selon lui, de la remettre « sur les rails ». Comment et pourquoi un tel développement n'a-t-il pu se produire ? Parce que les animateurs de l'EMSAV, à la fois pour se laver du péché originel de collaboration avec l'occupant et par mode, snobisme, lâcheté ou inconscience, se sont mis à la remorque des marxistes, qui se les accueillent d'ailleurs pas toujours très bien (le P.C. s'oppose)...

Sur ce péché originel, M. Olivier Mondrel reprend les explications qu'il avait déjà fournies, notamment dans sa volumineuse « Histoire du nationalisme breton n. — B. B.

Aotiers, loyers, jardins, usines, commençant à produire respectivement le dentelle, les petits pois et le maquereau au vin blanc. L'épicerie-buvette et la vente des journaux symbolisent l'enrichissement, ou plutôt le désappauvrissement général. L'écoulement s'accompagne parfois d'alcoolisation : Ouest-France et la Cirrhose du foie colonisent la bourgade. L'essentiel dans tout cela, c'est l'élevation du niveau de vie : même dans les foyers les plus pauvres, on note des améliorations progressives ; elles sont à la mesure, sans doute, de la pauvreté d'ancien type. Au plus bas de l'échelle sociale, par exemple, trois frères célibataires à Plozévet dans les années 30 vivaient sur un sol en terre battue et couchaient dans des lits clos, rembourrés par des matelas de balles d'avoine. Or ces frères s'achetaient une « bicyclette » en 1935, une armoire de pommes de terre en 1947, un réchaud à gaz en 1960. Innovations dérisoires, dira-t-on... Mais depuis 1960 et surtout 1960, tout le confort actuel (eau sur l'évier, machines ménagères...) s'est fait une entrée trompante au bourg, et puis dans les hameaux, amateurs de modernisation.

### « Rouges-petits-vieux »

contre

### « blancs-gros-jeunes »

Plozévet, c'est aussi le conflit des rouges contre les blancs. Et plus précisément, c'est le conflit des agriculteurs, c'est le conflit des rouges-petits-vieux contre les blancs-gros-jeunes (le renouveau de l'agriculture, localement, est en effet passé par les jeunes agriculteurs, catholiques et jadis « de droite », qui cultivent les domaines les plus substantiels, tandis que les petits exploitants de gauche, eux, ont longtemps été dans l'arrétoir technique). D'une façon générale, depuis la Révolution française, Plozévet est un lieu rouge-républicain, dans une Bretagne qui demeure longtemps royaliste et blanche. D'où viennent ces « rouges » locaux ? Est-ce la faute à l'Eglise ? Peut-être bien. Sous l'Ancien Régime, elle tendait les Plozévétiens, et leur imposait de lourdes dîmes, qui les écorchaient jusqu'à l'os. De là venaient les illustrations populaires...

Et puis Plozévet, avant 1789, était indépendant, peuplé de mauvaises herbes ; le bourg s'abaissait point à un seigneur. Le peuplement, depuis belle lurette, a donc fait front contre le clergé, qui, en riposte, de 1814 à 1914, a été montré incroyablement maledroit : l'évêque privait les Plozévétiens « sans Dieu » de curés, de messe de minuit, de sacrements. Il croyait, par là, les mater... L'effet, bien sûr, était celui du boomerang. Qui plus est, une dynastie de notables rouges, les Le Bail, députés et maires, a su cristalliser sur place, à son profit, le vieux anticléricalisme des manguera de curés. Les Le Bail ont implanté l'école laïque, depuis la primaire jusqu'au C.E.G.-C.E.S. : ils ont fait, jusqu'en 1920, leurs propres affaires en réglant pour le mieux celles de la gauche ; ils sont devenus, dans la foulée, propriétaires terriens d'importance. Ils ont arraché Plozévet à ce qui restait d'« obscurantisme ».

Pour le meilleur ou pour le pire ? La commune, du coup, a perdu, sans douleur mais non sans dommage, l'usage de la langue bretonne, déclinée par les instituteurs (eux-mêmes bretons !) et par les *mass media*.

Quant aux paysans, ils se sont réveillés pour quelques temps, grâce aux initiatives audacieuses et syndicales des militants venus de la Jeunesse agricole chrétienne. Mais les militants se lassent, et les paysans disparaissent. La socialisation, peu à peu, a drainé les courvoux de Plozévet vers le fonctionariat parisien. La commune produisait des petits pois. Elle s'est mise à fabriquer des agrégés. Les anciennes plantations de frêles se sont couvertes de pavillons de banlieue et de résidences secondaires. Sur la côte découpée, le béton a évincé le chlorophylle. Débauche électorale dans laquelle survit en filigrane le conflit des rouges contre les blancs ; lutte adoucie, mais toujours durable. Elle donne à la vie plozévéenne ses tonalités automnales.

Sur un petit groupe humain, Burguière a donc écrit un livre alerte, solide et parlant, puissant. Il a aimé tendrement Plozévet. Trop, peut-être. Au point de n'en pas dire assez de mal. La bourgade « bigouden » attend-elle encore son Zola ? Avec Burguière, elle se trouve, en tout cas, son sociologue-historien de première force. Et qui sait écrire, mérite qui n'est pas mince, la charabate trop fréquent des sciences humaines (2).

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(1) Pierre Jakob Kellias, Le Cheval d'orgueil (Paris, 1973).  
(2) Sur Plozévet, voir aussi le beau livre d'Edgar Morin, Communisme en France, Paris, Payot.

Livres sur les provinces de France, ethnographie, arts et traditions populaires du monde entier.

LA ROUE A LIVRES  
12, rue de la Sorbonne, 75006 Paris  
Tél. : 833-77-13 et 833-80-85  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 10 heures à 19 heures

ET LIVRES ANCIENS  
Catalogues et bulletins  
sur demande, recherches  
de livres épistés, etc.  
Achat permanent de livres et  
de bibliothèques sur ces sujets.

C. CHATIN  
9 villes  
nouvelles  
Coll. « Aspects de l'Urbanisme »  
DUNOD 39 F

## UNE GRANDE ENTREPRISE

### « Histoire de la France rurale »

★ HISTOIRE DE LA FRANCE RURALE - Publiée sous la direction de Georges Duby et Armand Waldman - Tome 1, et 2, Le Seuil, chaque volume, 648 pages, 120 F.

Les *SAUVS* de la charrue (Extrait de 1881). « La vie de mon père » (édition de 1789).

UNE entreprise immense et déjà, sur les quatre qu'elle doit compter, deux livres seulement virent à la fois difficile et indispensable, irritant et fascinante. En 1789 encore, on termine du second volume, la France rurale c'est, à peu près, la France tout court, et son histoire est notre histoire, beaucoup plus que celle des châteaux et des héros, auteurs et auteurs des perspectives parfois déjà soupçonnées, souvent nouvelles, toujours étonnantes.

Tel est le tableau de la Gaule romanisée, en son âge d'or, autour de l'an 200 de notre ère. Voici seulement vingt ans, on croyait le « Gallo-romain » couvert, en grande partie, de forêts, peu peuplée et peu cultivée. La Beauce, par exemple, ou l'Artois, n'auraient été défrichés que beaucoup plus tard, par les Francs ou par les moines. Or, la photographie aérienne a révélé récemment une densité stupéfiante de routes (seize voies romaines portaient d'Artois), de constructions, d'exploitations agricoles gallo-romaines, de fermes, de théâtre, d'ouberges, de sanctuaires.

Les fermes, les « villas » romaines, sont en fait, dans les façades ont 130, (l'Hostie en Brabant), 175 (Anse-sur-Seine) et jusqu'à 250 mètres de long (Mouzeuil en Vendée). Les bâtiments seuls couvrent 2, 3, 5 et jusqu'à 12 hectares clos de murs ; ils comprennent des piscines, des temples, des grottes artificielles ; 50, 100, et pour la plus grande des « villas » actuellement connues, deux cents pièces d'habitation, pour plusieurs centaines de résidents (de 3 à 500), moines et esclaves, au travail sur des lots de terre, immenses pour l'époque, de 3 à 600 hectares et plus.

Il y a mille huit cents ans, la France rurale était donc ouest fort souvent plus peuplée qu'aujourd'hui. Et infiniment plus cultivée, toutes choses égales d'ailleurs. L'eau abondante, froide et chaude, les bains, des spectacles sur place, des techniques agricoles « de pointe », en grande partie d'origine galloise, des mosaïques et des fresques, du pain et du vin pour tous, et le pain, la grande paix romaine ! Le paysan de France ne retrouvera jamais plus cet âge d'or.

### Grandeurs du Moyen Age

Vient, à partir de 250 après Jésus-Christ, la France rurale retourne à l'âge de pierre. Il ne s'agit plus de bien vivre ni même de vivre : survivre est déjà un exploit. Ce sont (de 250 à 950 environ) sept siècles de cauchemars, coups de rocs et brèves éclaircies. Puis la reprise, magnifique du Moyen-Age : une expansion continue jusqu'en 1250.

Progrès techniques, commerciaux, sociaux, culturels, cumulent leurs efforts avec ceux d'une croissance démographique foudroyante. La population totale de l'Hexagone (qui constitue, en fait, 90 à 95 % de la population totale) va plus que doubler en trois cents ans. En 1328, sur son territoire actuel, la France compte autant de paysans (20 millions) qu'elle en comptait sans doute à l'époque de l'âge romain. Elle n'en aura pas davantage en 1850. Et ces paysans du Moyen-Age sont loin d'être ces misérables, ces animaux phyllophages que décrivent La Bruyère et Voltaire. Ils vivent, pour l'époque, bien sûr, plutôt bien ou très bien.

D'où, au moins pour partie, le grand effondrement des années 1350. La loi de Malthus a joué, implacablement. Dans les meilleures conditions sociales et techniques traditionnelles, c'est-à-dire jusqu'en 1830-1850, l'Hexagone ne peut pas, n'a jamais pu, nourrir plus de 20 millions d'hommes. C'est assez, ou demeure, pour en faire la plus riche et la plus puissante nation d'Europe.

Restons sur ce tableau qui, s'il n'est pas sans ombres, nous offre au moins une belle et ample vision de la paysannerie française. C'est sur la vitalité, le dynamisme et l'équilibre de cette paysannerie médiévale que s'établit le rayonnement de la France des cathédrales et de la douceur de vivre. La peste noire (1348), le début de la guerre de Cent ans, le royaume saigné à blanc pour payer le rachat de Jean le Bon (1356), la première jacquerie (1358), rythment l'effondrement rapide du Moyen-Age français. A partir de là, le calvaire de la France rurale ne cessera plus guère.

On se félicitera de voir enfin des milliers de documents « pay-



sons » rassemblés et présentés au public. Mais la matière est souvent trop belle : cette documentation immense s'étouffe dans un texte trop dense ; et ce qui est pire, elle étouffe sous sa masse des analyses dont nous ne suivons plus (ou trop difficilement) le mouvement. Cette masse de fichiers diversés sans ménagement aux pieds du lecteur pour être ou être et éclairée par une iconographie abondante, ou la soustrait mieux organisée par des tables des matières plus fouillées et plus claires, des tableaux chronologiques, des récapitulatifs statistiques ; et pourquoi pas par des résumés en tête de chapitre ? C'était surtout de moyens, basement pédagogiques, d'encourager le lecteur à se plonger hardiment dans l'œuvre, à y avancer, à revenir commodément en arrière. Bref, à « lire ». Rien de cela, hélas ! D'où le sentiment qu'aura le lecteur n'ayant d'offrir sans préavis trois ou quatre thèses juxtaposées plutôt qu'une œuvre d'ensemble.

Ces thèses ont leur vocabulaire, leur terminologie. Encore faudrait-il les livrer au lecteur, ce que ne fait guère le seul tableau des pages 112-113, élémentaire et rudimentaire. Il n'éclaircit pas ce que sont un « modèle » climatique », un « agro-système » incipient », une pelouse « sous-pécérée », un stock « faunistique », le tout dans la seule page 106 ! Est-ce trop demander à des chercheurs qui souhaitent être lus (ou le suppose du moins) que d'être d'abord lisibles ? Et pourquoi avoir fait la place si belle (un tiers du premier volume) aux âges préhistoriques ? Une « Histoire de la France rurale » suppose « une certaine idée de la France », et un certain état de « ruralité » : on ne discerne ni l'une ni l'autre dans l'existence des tribus pré-gauloises, vivant de la cueillette et de la chasse.


Il est bon que le lecteur soit prévenu de ces inconvénients. Il sera très largement récompensé de passer outre. Monument de science, d'intelligence, et plus encore de sympathie humaine, « l'Histoire de la France rurale » est de ces livres qui font date.

JACQUES CELLARD.

Bonne bibliographie. Les livres cités par les auteurs sont souvent disponibles (quand ils sont épuisés par ailleurs) à « La Zone aux livres », librairie spécialisée d'ouvrages régionaux et ethnographiques, 12, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

**PRIX MEDICIS 1975**

**JACQUES ALMIRA**



**Le voyage à Naucratis**

**GALLIMARD**

eau

livre de forêt


Tous les mois de l'année

seul

**PRIX RENAUDOT**

**JEAN JOUBERT**

**L'HOMME DE SABLE**





# Survivants et survivance du nazisme

**L**E nazisme se porte bien, du moins par littérature interposée. Au nom de l'histoire et de ses droits, c'est à croire que les éditeurs ont maintenant la certitude que l'horreur se vend bien. Ainsi, de semaine en semaine, sont publiées, avec une belle régularité, de nouvelles biographies de Hitler — la dernière en date nous ayant été laissée par Raymond Cartier, une histoire de plus de la Gestapo, tandis que monte inexorablement la pile des souvenirs ou des récits sur l'univers concentrationnaire, consciencieusement exploités comme on exploite un domaine.

Tout peut toujours se justifier. Il y a toujours un « secret » à révéler, un « mystère » à éclaircir, même si tout a pu être depuis longtemps utilisé tel ou tel dans des archives exploitables. Le lecteur, Dieu merci, n'est pas censé tout savoir et ne se trouve pas dans l'obligation de tenir un fichier.

Dans quelle mesure cependant ne cède-t-il pas aussi à l'attrait malsain, sinon morbide, de récits voués aux atrocités, dont on lui explique qu'ils sont encore plus « surprenants » que les précédents ? Et comme pour en rajouter fleurissent sur les « jaquettes » ou sur les « dos », en grand ou en petit, en large et en travers, en rouge sang ou en or sur champ de sang, les croix gammées ainsi réhabilitées, consciemment ou non, sous couleur d'histoire. On arrive à se demander si bientôt le nazisme ne sera pas matière à livres d'étrennes dorés sur tranche, en attendant, pourquoi pas ? les livres de prix.

Dans cette inflation marchande qui prend l'histoire pour alibi, il convient cependant de savoir reconnaître, sans pour

tant prétendre à une distinction sans appel du bon grain et de l'ivraie, ce qui, malgré tout, apporte encore à un dossier, qu'il ne saurait être question de refermer, ou ce qui, trente ans après, peut apparaître comme la mise à jour de tout un acquis.

C'est le cas à la fois, nous a-t-il semblé, du livre de Gitta Sereny interrogeant l'ancien commandant de Treblinka jus qu'à la veille même de sa mort et de ceux de Ladislav Farago et William Stevenson remémorant que, s'il y a aujourd'hui « Confrérie Bormann » et « Quatrième Reich », la « guerre froide » y fut assés pour quelque chose et que, sur ce chapitre beaucoup depuis les années 1940-1945 n'ont, malgré les apparences, pas beaucoup vieilli.

J.-M. Th.

## L'IMPOSSIBLE AVEU DU MAITRE DE TREBLINKA

\* AU FOND DES TENEBRES, de Gitta Sereny. Traduit de l'anglais par Colette Audry. Denoël, 486 p., 58 F.

**G**ITTA SERENY a-t-elle vraiment obtenu de Franz Paul Stangl, qui fut commandant du camp d'extermination de Treblinka en 1942 et 1943, un véritable examen de conscience ? Elle n'o, en tout cas, pas ménagé sa peine pour y parvenir. Il en résulte un livre fort, peu ordinaire, remarquablement traduit et qui mérite qu'on s'y arrête.

Le lecteur doit être prévenu d'entrée : ce dialogue que Gitta Sereny a pu engager à la prison de Düsseldorf où Stangl, condamné à vie, était alors détenu et où il devait décider n'occupe malheureusement pas les quatre cents pages serrées du livre. Celui-ci est complété par d'autres témoignages, d'autres recherches, une autre quête qui ne concerne plus seulement un homme mais toute une période historique. Ces parties-là instruisent — même si elles répètent, — intéressent, ne sont pas à rejeter. Pourtant, c'est bien lorsque l'on retrouve Stangl questionné par Gitta Sereny que l'on est pris, épouvanté parfois, obnubilé souvent. Mais oui, c'est cela, pris, empoigné, fasciné.

N'o-t-il rien retenu, tout en ayant l'air de livrer beaucoup, devant l'étrangère curieuse, exigeante et tourmentée, celui qui fut tenu pour responsable du meurtre de neuf cent mille personnes ? Qui le dira ? Au reste qu'importe ! Ce qu'il a livré est suffisant, même s'il a triché : l'impossibilité, par peur ou par honte, d'un aveu sans réserve.

Il n'est pas allemand mais autrichien. Terré onz au moment de l'Anschluss, Paul Stangl s'en défend, mais avait l'entrée des nazis dans son pays tout indique qu'il était déjà, clandestinement, membre de leur parti. En dépit de cela, ou avec cela, bon pallier, soucieux d'ordre et de légalité. Pourtant, dans son plus jeune âge, ce futur SS avait éprouvé de l'aversion pour l'uniforme. Tout cela parce que son père — homme âgé et dur, — veilleur de nuit, exaspérait l'enfant dans les soucis apportés à repasser, brosser cette tenue de veilleur de nuit. Tout compte fait, la police lui avait quand même paru préférable au métier de tisserand sans avenir, faute d'un diplôme professionnel qui n'avait pas été obtenu. Au début, Franz Stangl « chasse la crapule » et le fait bien. Il fera toujours tout bien.

L'Autriche annexée, il reste dans cette police désormais allemande et nazie. Il y reste « dans l'ordre et la légalité ». C'est son orgueil. Et c'est pourquoi, lorsqu'en 1940, pour l'application du « programme d'euthanasie » — mise à mort de tous les handicapés, aliénés ou déclarés tels, — il sera affecté à l'Institut spécial dit « T 4 ». Chargé de la besogne, il acceptera, car on lui demandait seulement là aussi d'« assurer l'ordre et la légalité ».

### Ne pas avoir vu

C'est le leitmotiv. Il explique, il annonce, des réponses extraordinaires pour la suite. A Sobibor, premier camp d'extermination où il commande avant Treblinka, il ne voit rien parce qu'il ne veut rien voir, parce qu'on pouvait très bien ne rien voir. Il s'entretient, se fait dans cette idée qu'il n'est là que pour organiser, pour conduire l'intendance, assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. L'entreprise, c'est la mise à mort quotidienne, par trains entiers, de ceux qu'on amène de l'Est comme de l'Ouest.

Il y avait dans les témoignages contre lui d'étonnants détails. Sa présence ou déchargement des trains, à cheval et en tenue blanche. Réponse ou excuse : « Le cheval était le meilleur moyen de transport » ; quant ou blanc choisi pour le costume : « Il faisait chaud... »

A ces réponses, Gitta Sereny ajoute le ton sur lequel elles furent données, les silences, les attentes, les lassitudes ou les colères réprimées. En contrepoint, parlent aussi dans son livre les rares rescapés. Avec eux on retrouve l'horreur, les fosses où les corps n'arrivent pas à se consumer, les obédiences de l'accoutumance qui fait dire, à ces malheureux détenus condamnés à détruire : « Ceux-là brûleront mal, ils sont trop gras. »

Cela, Franz Stangl ne le voit pas, ne l'entend pas, ne veut pas l'avoir vu ni entendu. Malgré tout, quand Gitta Sereny lui demande s'il n'aurait pas pu dire non, il répond en deux temps. D'abord dire non, c'était sa vocation à la mort. Ensuite : « Me sacrifier ? Ça n'aurait rien changé. Ça aurait fait une minuscule ride, une fraction de seconde. »

Alors, il demeure. Et il se souvient d'un tel ou d'un tel, enfant un moment épargné, femme nécessaire à l'entretien de son appartement. Que leur est-il arrivé après ? Il ne sait pas.

Malgré tout, l'aveu : ces malheureux omnés par millions, les voyait, mais ce n'était plus des êtres humains. C'était « une cargaison ». Et les fosses pleines de cadavres bleus, noirs, ce qu'il n'avait plus rien d'humain, ce n'était qu'une énorme masse ». Est-ce à dire qu'il ne pensait plus en homme, jamais ? « Bien sûr, admet-il, les pensées venaient. Je les obligeais à partir. Je me forçais à me concentrer sur le travail, le travail, encore le travail. »

Plus tard, ou Brésil, où il avait réussi à s'enfuir lui aussi via Rome et le Vatican — il ne fut extradé qu'en 1967, — il veut avoir un abattoir des cochons dans des wagons. « Je me suis dit : Regarde ! Ça na te rappelle pas la Pologne ? C'est comme ça que les gens regardaient, avec confiance, juste avant d'entrer dans les boîtes. »

Là, Gitta Sereny o noté : « A cet instant, il o paru vieux, fatigué et mal. » De ce qu'il faisait à Sobibor puis à Treblinka, Franz Stangl n'aurait rien voulu dire à sa femme. Celle-ci, malgré tout, o su. Tout ou long du livre elle parle, elle aussi. Et elle parle avec amour de son mari, comme lui parle d'elle avec le même amour. Sans honte. Il lui avait dit : « Il n'y o rien à faire. Il faut seulement être là. » Elle ne semble pas avoir été dupe, ni lui d'ailleurs. Mais puisqu'ils s'aimaient tant, si elle, Thérèse Stangl, avait exigé le choix : Treblinka ou mai ? C'est la dernière question de Gitta Sereny. Elle o obtenu de Mme Stangl deux réponses. La première, faite de vive voix : « Oui, si je lui avais donné à choisir, c'est moi qu'il aurait choisie. » La seconde o suivi plus tard, par lettre, pour démentir la première. Ou plutôt pour essayer d'écarter un remords.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

## DE L'ALLEMAGNE A L'AMÉRIQUE DU SUD

### Bormann et sa confrérie

\* LE IV<sup>e</sup> REICH, de Ladislav Farago, traduit de l'américain par Marc Sissman. Belfond, 448 pages, 45 F.

\* LA CONFRÉRIE BORMANN, de William Stevenson, traduit de l'anglais par Jean Jaha. France-Empire, 350 pages, 35 F.

**D**ÉPUIS pratiquement trente ans la querelle ou, pour le moins, la controverse est entretenue. Et périodiquement le feuilleton Bormann s'enrichit d'un nouveau chapitre. Celui qui fut le chef de la chancellerie du III<sup>e</sup> Reich, l'intime d'Adolf Hitler, est-il mort à Berlin en mai 1945 ? ou parvint-il à fuir la capitale allemande déjà investie par l'armée rouge et à gagner avec d'autres, comme Klaus Barbie et Joseph Mengele, les terres d'une Amérique du Sud parfois complice et toujours complaisante ?

Simultanément deux livres sont publiés, dans leur traduction française, qui, l'un et l'autre, optent pour la seconde réponse à la vieille question. Il laut à la fois les distinguer et les situer. Sous-titré « Martin Bormann et les rescapés nazis en Amérique du Sud », le IV<sup>e</sup> Reich, de Ladislav Farago, est incontestablement plus centré sur le personnage de Reichshelmler, après 1945, sur la recherche de ses linéaires tant européens que sud-américains, que ne l'est l'ouvrage de William Stevenson : la Confrérie Bormann.

Du même coup, il en paraît plus clair et à l'occasion plus convaincant. Il est vrai que Ladislav Farago met un point d'honneur à faire précéder son récit d'un préambule dans ce qu'il estime pouvoir être pour une certitude historique. De Martin Bormann, il pense être devenu un spécialiste. C'est pour cela qu'il ressentit avec amertume l'attitude des autorités allemandes ou alliées, affectant, en cette affaire, d'ignorer ses recherches et travaux.

Il n'a pas oublié que, le 11 avril 1973, le procureur général de Hesse proclamait que des ossements découverts en décembre 1972, à Berlin, étaient les restes de Martin Bormann et que dès lors on pouvait affirmer « avec une certitude absolue » que le secrétaire de la chancellerie du Reich « était décédé dans la nuit du 2 mai 1945 entre 1 heure et 3 heures du matin sur le pont de chemin de fer de la rue des Invalides à Berlin, quelque temps après la mort de son complice Hitler ».

Cette affirmation est restée en travers de la gorge de M. Farago. D'emblée, il y avait flairé matière à suspicion. L'identification de Bormann n'était pas « onnée, comme on l'avait dit ou cru, sur les fiches de dentiste, mais seulement sur les souvenirs qui avaient pu être gardés de ces fiches en réalité disparues.

### Un petit vieillard grabataire

Dès lors on pouvait, on devait continuer les recherches, poursuivre l'enquête. Celle menée par Ladislav Farago n'apporte pas que de l'édifié.

loin de là. L'infrastructure en demeure constituée par les travaux de quelques bons auteurs on la mettra : Michel Bar Zohar, Simon Wiesenthal, le procureur Fritz Bauer.

Cependant, le IV<sup>e</sup> Reich apporte au dossier deux éléments, Ladislav Farago produit d'abord les résultats d'une perquisition qui fut opérée par le police péruvien à Santa-Clara, dans le banlieue de Lima. C'était le 12 avril 1972. Là vivait, rescapé lui aussi de la chute du nazisme, Friedrich Schwend. Ce colonel SS avait été l'artisan de « l'opération Bernhard », c'est-à-dire de la fabrication et de la mise en circulation par les nazis pendant la guerre de fausses livres sterling. A son lieu d'asile péruvien on découvrit non seulement une liste des nazis de marque rétrogradés en Amérique du Sud, mais encore une correspondance qu'il échangea avec Martin Bormann en vue de l'acquisition d'un domaine au Chili, Ladislav Farago a vu ces documents. Il a raison de les tenir, pour essentiels et complémentaires à trois lettres adressées, elles, par Eichmann à Bormann en 1932 puis en 1937.

Son deuxième élément de preuve est apporté tout à la fin du livre : il nous dit qu'il a vu Martin Bormann en février 1973 dans un couvent du sud de la Bolivie, « petit vieillard soutenu par trois gros portiers ». Le grabataire demandait à mourir en paix. Pour Farago il a toujours la santé.

De cette prouesse, qui a exigé peine et persévérance, Ladislav Farago se pte à ne vouloir tirer ni trop d'orgueil ni trop de mérite. C'est une façon de coquetterie. Il reste que le livre mérite son titre. Ce IV<sup>e</sup> Reich c'est celui que les nazis impénitents, survivants du Berlin en feu de 1945, rêvèrent très tôt de mettre sur pied, avec Bormann pour dauphin désigné. C'est ici que Ladislav Farago et William Stevenson se rejoignent et, à l'occasion, se complètent.

Pour mettre en place ce nouveau Reich il fallait le « confrère. Bormann ». Elle ne règne pas seulement en Amérique du Sud avec ou sans Bormann, de toute façon « parain » usé et démissionnaire. Elle est en Allemagne même où rares furent les véritables alliés. Stevenson, par exemple, ne tient pas pour tel Adenauer. Elle fut en Argentine au temps de Peron et même au Vatican, que Ladislav Farago, comme William Stevenson, remet en cause, souvrant le dossier des « filières » et de « l'itinéraire des couvents ». Elle est partout où demeurent les nostalgiques. Elle est parmi nous.

### Une poire pour la soif

Et l'on retrouve aussi dans ces deux livres, précisée, complétée, l'histoire des investissements nazis commencés avant la chute. N'ont valent l'argent et les biens ? Des vingt-quatre livres d'or que fournissaient quotidiennement les dentures des morts d'Auschwitz, de tous les pil-

lages, des fausses livres star troquées en Suisse contre bonnes belles devises. Dès 1943 les melins, dont Bormann, avaient acheminer vers l'Amérique du une « poire pour la soif ». Elle fut la suite des plus importants parmi les fuyifs. Elle finança organisations d'entraide dont on ne furent pas mythiques.

Tant de détours, et parfois o piqués au point de se brouiller d'embrouiller, font perdre de vue personnage de Bormann. Il ne d'ailleurs jamais tant parler de qu'à la faveur de ces mythes Ladislav Farago ne cherche pas l'homme dans dimension historique et politique. A Nuremberg, où il fut condamné mort par contumace, on parla à peu du Reichshelmler. Assez, tout même, pour le tenir pour un homme en fuite bien que dès ce temps Goering ait pu dire : « J'esp qu'il grille en enfer. » C'est o qu'il eut des ennemis, et solid William Stevenson consacre à rivalités une bonne place. Les à nences grises ont toujours les nantes.

J.-M. Th.

En bref

## 1940

Contre-témoignages sur une catastrophe

P.-E. Catot

« Le premier livre qui sort de l'arrière l'histoire de cette guerre. » (Général du Vieux). Trente-cinq ans de légendes, sa suite. Di « jeu effrayant des garanties automatiques » à la Pologne, à la « fille en trée en Belgique », condamné ensuite par ceux qui l'ont ordonné. Les chars. Les Ardennes. Un livre probe, passionnant, une documentation irradiale.

848 p., 85 F. Chez P.-E. Catot, 54, boulevard Suchet, 75016 Paris.

**Stock DOCUMENTS**

**Georges Montaron**  
Quoi qu'il en coûte

« Il possède une sorte de génie inventif dans le témoignage. »  
**Georges Hourdin - Le Monde**

« Un long et beau récit de souvenirs et de pensées. »  
**Maurice Clavel - Le Nouvel Observateur**

« Nul doute que des communistes n'y trouvent matière à préciser utilement leurs connaissances et leurs réflexions. »  
**Georges Bouvard - L'Humanité**

collection « Les Grands Journalistes » dirigée par Claude Glayman

MJC THÉÂTRE DES 2 PORTES

**LES MAUVAIS BERGERS**  
d'Octave MIRBEAU  
CRÉATION LES ATHEVAINS

**MARGUERITE DURAS**

par Marguerite Dupas, Jacques Lacan, Maurice Blanchot, Dionis Mascolo, Xavier Gauthier, Pierre Fedida...

Collection « ça cinéma »  
**EDITIONS ALBATROS**  
14, rue de l'Amérique - 75015 Paris

théâtre **MONTPARNAISE** du 25/11 au 06/12 18 h. 30

31 rue de la Gaité - 75014 PARIS

**chant profond de la Bretagne**  
poésie et musique de la Bretagne d'aujourd'hui

**DANIEL THIBON**

**Le Crispougne**

« C'est très très remarquable, absolument vivant, juste, inventif. »  
Roland Barthes

Vivre / Stock 2

مكتبة النهر



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

LA SONATE DES SPECTRES, de Strindberg

L'allure d'ensemble de la sonate des spectres est celle d'un rêve. Parodier le rêve est une tentation. La stylisation du rêve, son limbe, sa vitesse, son indice de réfraction, ont des charmes. Ces charmes présentent, au créateur, un danger : le trop de acuité, le trop de veulours, de cette exploitation d'un minéral abstrait.

MICHEL COURNOT.

Cinéma

« LE SAUVAGE » de Jean-Paul Rappeneau

Un scénario poit, poncé, filmé, éjosté au quart de tour ; un dialogue également éjosté où l'on retrouve l'humour de Jean-Loup Dabadie ; deux comédiens irrésistibles : Yves Montand au mieux de sa forme, avec sa berbe de loup de mer, ses yeux rieurs, sa gouaille, sa seconde et ses coups de gueule ; Catherine Deneuve dénouée, libérée, le feu désormais remplaçant le glacé, éblouissant de beauté, de santé, de drôlerie ; une mise en scène qui s'agit avec brio les ressources du scénario et l'exotisme du décor ; Jean-Paul Rappeneau n'a rien laissé au hasard pour que son nouveau film soit une réussite. Le volé paré de ses efforts, le Sauvage doit valoir à l'auteur de la Vie de château et des Méridis de l'an II un troisième grand succès populaire.

JEAN DE BARONCELLI.

Musique

Les anniversaires de Karl Münchinger

Avec les deux concerts qu'il vient de donner à Paris, Karl Münchinger fête ses cinquante ans. Ses cinquante ans, les trente ans de son fameux Orchestre de chambre de Stuttgart et, deux quinzaines retard, les vingt-cinq ans (en réalité vingt-neuf) de son premier concert à Paris ; il a gardé en effet une particulière gratitude pour le public parisien qui, quatre ans après la guerre, accueillait avec tant de courtoisie un orchestre allemand. Mais les Français avaient eu, salle Gaveau, le coup de foudre pour ces Concerts brandebourgeois que leur « révélation » a été exceptionnelle avec un ensemble très réduit et dans un style d'une rigueur toute particulière.

JACQUES LONCHAMPT.

En bref

- « La Caverne d'Adullam » : La vie de famille selon Jean-Jacques Verroujan ; une intimité chaleureuse, charmante, dans un nid, dans un coin, dans une chambre tapissée d'amour.
« L'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère » : Selon le témoignage de l'auteur, Marc'O, l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère aurait pour cause lointaine un cas rapporté par Michel Foucault dans l'histoire de la folie : un couple d'amoureux, pour échapper à des gens qui les poursuivent, se cachent parmi des ormes, feignant d'être tous eux-mêmes.
« Rose des sables » : L'Arche de Noé, groupe théâtral - nommé au mlid de la France - s'exprime comme beaucoup de groupes semblables, adhérents de la pop culture, par des rythmes, des musiques battantes qui touchent au nerf, par des images où se mêlent Bosch, Goya, Bruegel, évocations surréalistes d'un monde de féerie apocalyptique, peuplé d'hommes-oiseaux, de prophètes hurlant dans le vide, de noirs soldats turques.

Peinture

La mort de Serge Charchoune

Le peintre Serge Charchoune vient de mourir à Paris. Il était âgé de quarante-trois ans. En tant que peintre russe, Serge Charchoune est un cas à part ; il est, pour ainsi dire, le seul, dans la meute exotique, à exprimer plutôt le silence. Ayant quitté sa Russie natale, en suivant l'invincible courant migratoire des artistes d'époque, qui les portait vers l'Orient, à Paris, Charchoune n'a plus peint que le silence, et comme pour poursuivre un dialogue murmurant et nostalgique. Sa peinture a tristement tendance vers une représentation de ces grandes étendues vierges, souvent d'une pâle blancheur, souvent vides et silencieuses. Il disposait de plusieurs cordes à son arc pour faire mourir. Il était écrivain et médium. Secret aussi.

Culture

M. AKLI KHIDER DEVIENT CHEF DE CABINET DE M. MICHEL GUY. M. Akli Khider, sous-préfet hors classe et ancien conseiller technique au cabinet de M. Michel Guy, vient d'être nommé chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, en remplacement de M. Hubert Astier, qui sera désormais chargé de mission. Agé de cinquante ans, ancien chargé de mission au cabinet de M. Michel Guy en 1968 et 1969, et secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, sous chef de cabinet de M. Michel Guy en 1970, M. Akli Khider est successivement, à partir de mai 1974, conseiller technique au ministère de l'Industrie puis au ministère de la Défense. Il était directeur de M. Michel Guy en avril 1973, où il était chargé plus spécialement des relations avec le Parlement.

Expositions

PEINTRES DU SALON D'AUTOMNE A MOSCOU

Une exposition intitulée « Peintres d'artistes contemporains » vient de s'ouvrir au musée Pouchkine de Moscou. Elle sera à partir du 10 décembre exposée au musée de l'Hermitage à Leningrad. Organisée directement par le ministère de la culture de l'Union soviétique et une association privée d'artistes français dirigée notamment par M. Georges Chéyral, président de l'Académie des beaux-arts et du Salon d'Automne et M. Paul Bonnenberg, directeur d'une galerie parisienne, cet accrochage se compose d'une centaine de toiles des Salons d'Automne 1974 et 1975 ; le choix a été effectué par les Soviétiques, parmi lesquels le directeur de la section des beaux-arts du ministère de l'U.R.S.S., M. Halboutine. La qualité très moyenne des œuvres exposées ainsi que leur non-représentativité d'un art contemporain ont provoqué une vive déception parmi les premiers visiteurs soviétiques, qui attendaient visiblement autre chose de l'art français en général et des échanges franco-soviétiques en particulier. Ils ont été nombreux à s'étonner que cette manifestation aussi modeste puisse s'autroier du prestige des deux plus grands musées de l'U.R.S.S. ; le Pouchkine et l'Hermitage ; et l'ont de même, les couleurs sont de bonne qualité en France », remarquait un artiste soviétique, laconique.

NICOLE ZAND.

Petites nouvelles

- Une vingtaine de films réalisés par des cinéastes algériens, tunisiens, malgaches, camerounais et égyptiens seront présentés au cours de la rétrospective du cinéma africain organisée par le Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'Océanie. (Salle de conférences de la Documentation Française, 31, quai Voltaire, jusqu'au 19 janvier.)
M. Georges Dancigers vient d'être élu président d'Unitas, l'Union française nationale de promotion du cinéma français à l'étranger. Fondateur et président-directeur général adjoint de la société les Films Afrains, M. Georges Dancigers a produit un grand nombre de films.
Le danseur Rodolph Nouzev commence à trente-cinq ans une carrière cinématographique : Ken Russell l'a choisi pour interpréter le rôle de Rodolph Valentino dans un film consacré au célèbre acteur du Mexique.
La Bibliothèque nationale vient d'acquiescer un manuscrit inédit de Jean-Sébastien Bach. Ce document, qui contient quatre-vingt-cinq canons, dont douze sont inédits, a été découvert par M. Olivier Alin, inspecteur de la musique. L'exécution au clavecin de ces douze morceaux fera prochainement l'objet d'une « transmission télévisée ».
Le Quartet Cocteau donnera un récital au Théâtre d'Orsay le dimanche 30 novembre, à 18 h. 30.
Le haut comité de la langue française a fixé au prix de la chanson qui sera décerné chaque année à un artiste français et à un interprète francophone. Organisé par l'Association et Echanges musicaux francophones, ce prix a pour but, notamment, d'aider à l'exportation de la chanson française sur le marché des Etats-Unis.
L'Opéra-Studio de Paris organise une audition les 10, 11 et 12 décembre afin de retrouver des stagiaires. Les candidats d'ont être âgés de moins de vingt-cinq ans.
Une exposition Maurice Ravel, organisée par la Ville de Paris, a lieu jusqu'au 6 décembre à la Bibliothèque Pichas, 70, rue de Pichas.

BALZAC ELYSEES - U.C.C. MARBEUF - OMNIA BOULEVARDS - U.C.C. OBEDON LA CLEF - STUDIO MEDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA - CUCUY PATHE LES 3 MURAT - LIBEXTE - CYRANO Versailles - VAL COURCELLES Gif-sur-Yvette

Le maître de GUERNICA film de ARRABAL. INOUBLIABLE J.L. BORY. FASCINANT R. PENAUD. UN TRÈS, TRÈS, TRÈS GRAND FILM G. BROVELLI. INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS.

UGC MARBEUF - QUINTETTE - 14 JUILLET. L'HUMOUR YIDDISH A NOUVEAU DANS LE CINEMA AMERICAIN RES FRANKENSTEIN JUNIOR, WOODY ALLEN... HESTER STREET

Le bon docteur BECKETT KEATON. LE JEU LAURENT TERZIEFF

UGC BIARRITZ I. UGC ODEON. LES 3 HAUSSMANN BIENVENUE MONTPARNASSE LES 3 MURAT. SABELLE ADJANI. L'HISTOIRE D'ADELE H.

nazis

confre

THEOY... r'spou... / Stock











# SPORTS

## BASKET-BALL

### EN COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE

#### Tirana battu par Tours avec les circonstances atténuantes

Tours. — Deux jours avant de recevoir Villeurbanne dans un match capital du championnat de France, les basketballeurs de l'ASPO (Association sportive préparatoire olympique) de Tours craignaient quelque peu, le mercredi 26 novembre, leur match retour des huitièmes de finale en coupe d'Europe (clubs vainqueurs de coupes) contre les Partisans de Tirana, vainqueurs chez eux la semaine précédente par 83 à 80. Cette épreuve ne dura pourtant que 4 min. et 15 sec. et les quatre mille spectateurs du palais des sports Robert-Orenon purent respirer. Après que les Albanais eurent égalisé à 10 partout, Agim Fagu, le maître à jouer et meilleur réalisateur des visiteurs, se fit une entorse à la cheville en tombant à faux. C'était un handicap insurmontable pour les Partisans de Tirana, rapidement rattrapés par une vingtaine de points et finalement défaits par 101 à 76, malgré une totale déconcentration des Tourangeaux.

Lilliputiens du basket-ball avec leur pivot de 1 m 92, les Partisans de Tirana avaient suscité la curiosité en montrant à ces goliaths tourangeaux comme Dewitt Meynard (2 m 08), Raymond Reynolds (2 m 06), Christian Albert (2 m), Jean-Louis Vacher (1 m 97) ou Randie Bowen (1 m 96). Conscients de leur infériorité de taille, les Albanais travaillaient en effet les vertus de base du basket-ball : virtuosité technique, vitesse d'exécution, rythme de jeu, détente et agressivité.

Aussi peu à l'aise dans ce jeu que des éléphants dans un magasin de porcelaine, les géants tourangeaux n'avaient même pas pu profiter au match aller de leur supériorité au rebond du fait de l'exceptionnelle réussite des Albanais dans leurs tirs. Entraîneur de Tours et de l'équipe de France, M. Pierre Dao s'avouait d'ail-

#### De notre envoyé spécial

leurs séduits et surpris par la pureté de ces tirs qui, comme ceux de Fagu, auteur de 30 points à Tirana, s'élevaient très haut pour éviter les « centres » des défenseurs adverses.

#### L'exercice du sport en Albanie

Comme tous les sportifs albanais appelés en équipe nationale, Agim Fagu, qui est professeur d'anglais, bénéficie de deux heures sur les huit heures de travail quotidien pour s'entraîner et se perfectionner. S'il refuse tout autre privilège, surtout financier, à ses championnes, le gouvernement albanais s'est aussi inspiré du modèle chinois pour développer la pratique sportive au niveau des masses dans les industries, les coopératives ou les écoles en instituant pour hommes et femmes quinze minutes de gymnastique quotidienne sur les lieux du travail.

Peut-être parce qu'il répond à l'un des objectifs fixés aux Albanais : études, travail et défense de la patrie, le tir est la discipline sportive la plus développée et la plus compétitive au niveau international. Dans ce pays qui vit en autarcie, le sport est aussi un moyen privilégié de contacts avec l'étranger. Toutefois, par souci idéologique, le gouvernement autorise seulement la participation aux rencontres internationales des équipes « en forme » et susceptibles de faire bonne contenance.

Ainsi, dans un passé récent, l'équipe d'Albanie de football (quatre mille licenciés) a-t-elle, en 1967, inquiété le « onze » de l'Allemagne de l'Ouest (plus de trois millions de pratiquants) en championnat d'Europe des na-

tions, après un match nul 0 à 0, tout comme Tirana avait réussi à domicile, en 1970, à tenir en échec (2 à 2) l'Ajax d'Amsterdam, qui allait remporter sa première Coupe européenne. Cette année, le niveau des footballeurs albanais n'a pas été suffisant pour les engager dans les grandes épreuves de clubs ou nationales. Témoin au résultat, les basketballeurs du Partizan de Tirana manifestant quelque regret de ne pas avoir pu normalement disposer leurs chances à Tours, mais au moins ont-ils eu droit dans la défaite aux circonstances atténuantes qui sauvegardent tout ou partie de leur réputation.

GERARD ALBOUY.

## FOOTBALL

### METZ SE RAPPROCHE DE NICE

Les Nicols ont peine mercredi 26 novembre devant leur public pour venir à bout de Valenciennes (1-0). Du coup, Metz, en battant Sedan largement (4-1), s'est rapproché du leader du championnat de France de première division, tandis que Saint-Etienne (devant Sochaux et Marseille devant Strasbourg) ont réalisé d'honnêtes performances.

#### RÉSULTATS

- \*Nice h. Valenciennes ..... 1-0
  - \*Saint-Etienne h. Sochaux ..... 2-0
  - \*Metz h. Sedan ..... 4-1
  - \*Nîmes h. Lyon ..... 0-0
  - \*Marseille h. Strasbourg ..... 1-0
  - \*Bordeaux et Nancy ..... 0-0
  - \*Paris-S.G. h. Nantes ..... 2-1
  - \*Lille h. Troyes ..... 3-0
  - \*Bastia h. Avignon ..... 4-1
  - \*Lens h. Monaco ..... 3-0
- Classement. — 1. Nice, 27 pts ; 2. Metz, 21 ; 3. Saint-Etienne, 22 ; 4. Marseille, 20 ; 5. Lyon, Bastia, Bordeaux et Lille, 19 ; 6. Sochaux, Paris S.G., Reims et Lens, 18 ; 7. Nîmes, 17 ; 8. Nantes et Nancy, 16 ; 9. Valenciennes, 15 ; 10. Strasbourg et Mennecy, 13 ; 11. Troyes, 11 ; 12. Avignon, 8.

Claude FARAGGI  
Prix Fémina 1975  
signera son livre

LE MAÎTRE D'HEURE

samedi 29 novembre  
de 17 heures à 18 heures  
à la Librairie GALLIMARD  
15, boulevard Raspail (7<sup>e</sup>)

# CARNET

## Naissances

— M. Yves Buchenschnitz, Mme, née Isabel Branson, Sabine et Sarah, sont heureux d'annoncer la naissance de Mathieu.

— Mme Jean Vieuxtemps a la joie de faire part de la naissance, le 16 novembre, de son premier arrière-petit-enfant.

— Julien BOURDE, fils de Philippe et d'Anne, née Béquet.

## Décès

**Samy SIRITZKY**  
— Nous apprenons de décès de Samy SIRITZKY, survenu le 24 novembre.

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre **CHEROUNE**, survenu le 24 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année.

— Mme Anita Koskas et sa fille Sophie, M. et Mme Victor Koskas, Mme et M. Gilbert Seibon, du deuil de faire part du décès de **Gaston KOSKAS**, survenu le 11 novembre 1975 en son domicile, à El Ariane (Tunisie).

— M. et Mme André Bénard, M. et Mme Jean-Marie Bénard, Mlle Germaine Lohr, ont le tristesse de faire part du décès de **Mme Julien FRESS**, survenue le vendredi 21 novembre 1975.

— M. et Mme Edmond Thiélier et sa famille, ont le regret de faire part de la mort du docteur **Edmond THIÉLIER**, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— M. et Mme Edmond Thiélier et sa famille, ont le regret de faire part du décès de **Mme Andrée Scognamiglio**, née Françoise Altier, et ses enfants, ont le regret de faire part du décès de **Mme Edmond THIÉLIER**, survenue le 5 novembre 1975, après une courte maladie.

— Pour le premier anniversaire de la mort du docteur **Edmond THIÉLIER**, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Une messe anniversaire sera dite le samedi 29 novembre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Harpe (4<sup>e</sup>).

De la part de Mme Edmond Thiélier et sa famille.

## Avis de messe

— Une messe sera célébrée le lundi 1<sup>er</sup> décembre 1975, à 10 h. 30, à Paris, en l'église des Etrangères, 25, rue de Sévres, pour le repos de l'âme de **Marie DENIS**, rappelée à Dieu le 18 novembre 1975 au Centre de réadaptation des jeunes lépreux de Kouvouloir (Inde).

— De la part de M. et Mme Pierre Denis et leur fille, Mlle Madeleine Denis, ses frères, belle-sœur et sœur, Lourdesami, Rajé, Babu, ses fils adoptifs.

8, mail Cloussseau, 41000 Moûtiers, 167, rue de Valenciennes, 75018 Paris.

— A l'occasion du centième anniversaire du décès de **René DUFFO**, une messe sera célébrée en sa mémoire, en la mémoire de **Michel ROBINET** et celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leur famille, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris (9<sup>e</sup>), le lundi 1<sup>er</sup> décembre 1975 à 12 heures.

— Une messe sera dite à la mémoire de **Mme Manique KEMPF**, le jeudi 4 décembre 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris, chapitre du Rosaire, rue Palatine, 75006 Paris.

— L'Association des anciens du **Bataillon de choc** nous prie d'annoncer que la messe annuelle à la mémoire de ses morts sera célébrée samedi 29 novembre 1975, à 18 h. 30, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly, entrée face au numéro 23 de la rue Decamps, Paris (10<sup>e</sup>).

— Pour le sixième anniversaire de leur disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé **Georges et Jacqueline CHAFFARD**.

## Bienfaisance

— L'Association Champions organise la vente annuelle d'œuvres et d'amitiés au profit de ses luttes médico-pédagogiques, foyer jeunes travailleurs et œuvres jeunes, le vendredi 28, de 14 h. à 22 heures ; samedi 29, de 11 h. à 22 heures ; dimanche 30 novembre de 6 heures à 13 heures.

— L'Amicale des Corses et ses amis des Corses du Val-de-Marne organisent le samedi 29 novembre, à 21 heures, dans la salle des fêtes de la mairie de Saint-Mandé, un bal de bienfaisance au profit de l'enfonceur handicapé en Corse.

## Communications diverses

— Jean Chauvrier et Pierre Mar signent leurs œuvres au cours de la vente de charité Notre-Dame de Châtou, rue du Général-Collin (18<sup>e</sup> arr.), les samedi après-midi dimanche 29-30 novembre.

## Visites et conférences

**VENDEDI 28 NOVEMBRE**  
— Visites guidées et PROS NADES. — Calles nationales monuments historiques. — 14 h. 45, avenue des Coblenz, sous le tilleul ; 5 La manufacture des Glaces et ses ateliers. — 15 h. 45, de Mousset, Mme Bourgeois Chaux ; 6 Collections du musée de la Ville de Paris ; 7 Le musée de la Ville de Paris ; 8 Le musée de la Ville de Paris ; 9 Le musée de la Ville de Paris ; 10 Le musée de la Ville de Paris ; 11 Le musée de la Ville de Paris ; 12 Le musée de la Ville de Paris ; 13 Le musée de la Ville de Paris ; 14 Le musée de la Ville de Paris ; 15 Le musée de la Ville de Paris ; 16 Le musée de la Ville de Paris ; 17 Le musée de la Ville de Paris ; 18 Le musée de la Ville de Paris ; 19 Le musée de la Ville de Paris ; 20 Le musée de la Ville de Paris ; 21 Le musée de la Ville de Paris ; 22 Le musée de la Ville de Paris ; 23 Le musée de la Ville de Paris ; 24 Le musée de la Ville de Paris ; 25 Le musée de la Ville de Paris ; 26 Le musée de la Ville de Paris ; 27 Le musée de la Ville de Paris ; 28 Le musée de la Ville de Paris ; 29 Le musée de la Ville de Paris ; 30 Le musée de la Ville de Paris ; 31 Le musée de la Ville de Paris ; 32 Le musée de la Ville de Paris ; 33 Le musée de la Ville de Paris ; 34 Le musée de la Ville de Paris ; 35 Le musée de la Ville de Paris ; 36 Le musée de la Ville de Paris ; 37 Le musée de la Ville de Paris ; 38 Le musée de la Ville de Paris ; 39 Le musée de la Ville de Paris ; 40 Le musée de la Ville de Paris ; 41 Le musée de la Ville de Paris ; 42 Le musée de la Ville de Paris ; 43 Le musée de la Ville de Paris ; 44 Le musée de la Ville de Paris ; 45 Le musée de la Ville de Paris ; 46 Le musée de la Ville de Paris ; 47 Le musée de la Ville de Paris ; 48 Le musée de la Ville de Paris ; 49 Le musée de la Ville de Paris ; 50 Le musée de la Ville de Paris ; 51 Le musée de la Ville de Paris ; 52 Le musée de la Ville de Paris ; 53 Le musée de la Ville de Paris ; 54 Le musée de la Ville de Paris ; 55 Le musée de la Ville de Paris ; 56 Le musée de la Ville de Paris ; 57 Le musée de la Ville de Paris ; 58 Le musée de la Ville de Paris ; 59 Le musée de la Ville de Paris ; 60 Le musée de la Ville de Paris ; 61 Le musée de la Ville de Paris ; 62 Le musée de la Ville de Paris ; 63 Le musée de la Ville de Paris ; 64 Le musée de la Ville de Paris ; 65 Le musée de la Ville de Paris ; 66 Le musée de la Ville de Paris ; 67 Le musée de la Ville de Paris ; 68 Le musée de la Ville de Paris ; 69 Le musée de la Ville de Paris ; 70 Le musée de la Ville de Paris ; 71 Le musée de la Ville de Paris ; 72 Le musée de la Ville de Paris ; 73 Le musée de la Ville de Paris ; 74 Le musée de la Ville de Paris ; 75 Le musée de la Ville de Paris ; 76 Le musée de la Ville de Paris ; 77 Le musée de la Ville de Paris ; 78 Le musée de la Ville de Paris ; 79 Le musée de la Ville de Paris ; 80 Le musée de la Ville de Paris ; 81 Le musée de la Ville de Paris ; 82 Le musée de la Ville de Paris ; 83 Le musée de la Ville de Paris ; 84 Le musée de la Ville de Paris ; 85 Le musée de la Ville de Paris ; 86 Le musée de la Ville de Paris ; 87 Le musée de la Ville de Paris ; 88 Le musée de la Ville de Paris ; 89 Le musée de la Ville de Paris ; 90 Le musée de la Ville de Paris ; 91 Le musée de la Ville de Paris ; 92 Le musée de la Ville de Paris ; 93 Le musée de la Ville de Paris ; 94 Le musée de la Ville de Paris ; 95 Le musée de la Ville de Paris ; 96 Le musée de la Ville de Paris ; 97 Le musée de la Ville de Paris ; 98 Le musée de la Ville de Paris ; 99 Le musée de la Ville de Paris ; 100 Le musée de la Ville de Paris ; 101 Le musée de la Ville de Paris ; 102 Le musée de la Ville de Paris ; 103 Le musée de la Ville de Paris ; 104 Le musée de la Ville de Paris ; 105 Le musée de la Ville de Paris ; 106 Le musée de la Ville de Paris ; 107 Le musée de la Ville de Paris ; 108 Le musée de la Ville de Paris ; 109 Le musée de la Ville de Paris ; 110 Le musée de la Ville de Paris ; 111 Le musée de la Ville de Paris ; 112 Le musée de la Ville de Paris ; 113 Le musée de la Ville de Paris ; 114 Le musée de la Ville de Paris ; 115 Le musée de la Ville de Paris ; 116 Le musée de la Ville de Paris ; 117 Le musée de la Ville de Paris ; 118 Le musée de la Ville de Paris ; 119 Le musée de la Ville de Paris ; 120 Le musée de la Ville de Paris ; 121 Le musée de la Ville de Paris ; 122 Le musée de la Ville de Paris ; 123 Le musée de la Ville de Paris ; 124 Le musée de la Ville de Paris ; 125 Le musée de la Ville de Paris ; 126 Le musée de la Ville de Paris ; 127 Le musée de la Ville de Paris ; 128 Le musée de la Ville de Paris ; 129 Le musée de la Ville de Paris ; 130 Le musée de la Ville de Paris ; 131 Le musée de la Ville de Paris ; 132 Le musée de la Ville de Paris ; 133 Le musée de la Ville de Paris ; 134 Le musée de la Ville de Paris ; 135 Le musée de la Ville de Paris ; 136 Le musée de la Ville de Paris ; 137 Le musée de la Ville de Paris ; 138 Le musée de la Ville de Paris ; 139 Le musée de la Ville de Paris ; 140 Le musée de la Ville de Paris ; 141 Le musée de la Ville de Paris ; 142 Le musée de la Ville de Paris ; 143 Le musée de la Ville de Paris ; 144 Le musée de la Ville de Paris ; 145 Le musée de la Ville de Paris ; 146 Le musée de la Ville de Paris ; 147 Le musée de la Ville de Paris ; 148 Le musée de la Ville de Paris ; 149 Le musée de la Ville de Paris ; 150 Le musée de la Ville de Paris ; 151 Le musée de la Ville de Paris ; 152 Le musée de la Ville de Paris ; 153 Le musée de la Ville de Paris ; 154 Le musée de la Ville de Paris ; 155 Le musée de la Ville de Paris ; 156 Le musée de la Ville de Paris ; 157 Le musée de la Ville de Paris ; 158 Le musée de la Ville de Paris ; 159 Le musée de la Ville de Paris ; 160 Le musée de la Ville de Paris ; 161 Le musée de la Ville de Paris ; 162 Le musée de la Ville de Paris ; 163 Le musée de la Ville de Paris ; 164 Le musée de la Ville de Paris ; 165 Le musée de la Ville de Paris ; 166 Le musée de la Ville de Paris ; 167 Le musée de la Ville de Paris ; 168 Le musée de la Ville de Paris ; 169 Le musée de la Ville de Paris ; 170 Le musée de la Ville de Paris ; 171 Le musée de la Ville de Paris ; 172 Le musée de la Ville de Paris ; 173 Le musée de la Ville de Paris ; 174 Le musée de la Ville de Paris ; 175 Le musée de la Ville de Paris ; 176 Le musée de la Ville de Paris ; 177 Le musée de la Ville de Paris ; 178 Le musée de la Ville de Paris ; 179 Le musée de la Ville de Paris ; 180 Le musée de la Ville de Paris ; 181 Le musée de la Ville de Paris ; 182 Le musée de la Ville de Paris ; 183 Le musée de la Ville de Paris ; 184 Le musée de la Ville de Paris ; 185 Le musée de la Ville de Paris ; 186 Le musée de la Ville de Paris ; 187 Le musée de la Ville de Paris ; 188 Le musée de la Ville de Paris ; 189 Le musée de la Ville de Paris ; 190 Le musée de la Ville de Paris ; 191 Le musée de la Ville de Paris ; 192 Le musée de la Ville de Paris ; 193 Le musée de la Ville de Paris ; 194 Le musée de la Ville de Paris ; 195 Le musée de la Ville de Paris ; 196 Le musée de la Ville de Paris ; 197 Le musée de la Ville de Paris ; 198 Le musée de la Ville de Paris ; 199 Le musée de la Ville de Paris ; 200 Le musée de la Ville de Paris ; 201 Le musée de la Ville de Paris ; 202 Le musée de la Ville de Paris ; 203 Le musée de la Ville de Paris ; 204 Le musée de la Ville de Paris ; 205 Le musée de la Ville de Paris ; 206 Le musée de la Ville de Paris ; 207 Le musée de la Ville de Paris ; 208 Le musée de la Ville de Paris ; 209 Le musée de la Ville de Paris ; 210 Le musée de la Ville de Paris ; 211 Le musée de la Ville de Paris ; 212 Le musée de la Ville de Paris ; 213 Le musée de la Ville de Paris ; 214 Le musée de la Ville de Paris ; 215 Le musée de la Ville de Paris ; 216 Le musée de la Ville de Paris ; 217 Le musée de la Ville de Paris ; 218 Le musée de la Ville de Paris ; 219 Le musée de la Ville de Paris ; 220 Le musée de la Ville de Paris ; 221 Le musée de la Ville de Paris ; 222 Le musée de la Ville de Paris ; 223 Le musée de la Ville de Paris ; 224 Le musée de la Ville de Paris ; 225 Le musée de la Ville de Paris ; 226 Le musée de la Ville de Paris ; 227 Le musée de la Ville de Paris ; 228 Le musée de la Ville de Paris ; 229 Le musée de la Ville de Paris ; 230 Le musée de la Ville de Paris ; 231 Le musée de la Ville de Paris ; 232 Le musée de la Ville de Paris ; 233 Le musée de la Ville de Paris ; 234 Le musée de la Ville de Paris ; 235 Le musée de la Ville de Paris ; 236 Le musée de la Ville de Paris ; 237 Le musée de la Ville de Paris ; 238 Le musée de la Ville de Paris ; 239 Le musée de la Ville de Paris ; 240 Le musée de la Ville de Paris ; 241 Le musée de la Ville de Paris ; 242 Le musée de la Ville de Paris ; 243 Le musée de la Ville de Paris ; 244 Le musée de la Ville de Paris ; 245 Le musée de la Ville de Paris ; 246 Le musée de la Ville de Paris ; 247 Le musée de la Ville de Paris ; 248 Le musée de la Ville de Paris ; 249 Le musée de la Ville de Paris ; 250 Le musée de la Ville de Paris ; 251 Le musée de la Ville de Paris ; 252 Le musée de la Ville de Paris ; 253 Le musée de la Ville de Paris ; 254 Le musée de la Ville de Paris ; 255 Le musée de la Ville de Paris ; 256 Le musée de la Ville de Paris ; 257 Le musée de la Ville de Paris ; 258 Le musée de la Ville de Paris ; 259 Le musée de la Ville de Paris ; 260 Le musée de la Ville de Paris ; 261 Le musée de la Ville de Paris ; 262 Le musée de la Ville de Paris ; 263 Le musée de la Ville de Paris ; 264 Le musée de la Ville de Paris ; 265 Le musée de la Ville de Paris ; 266 Le musée de la Ville de Paris ; 267 Le musée de la Ville de Paris ; 268 Le musée de la Ville de Paris ; 269 Le musée de la Ville de Paris ; 270 Le musée de la Ville de Paris ; 271 Le musée de la Ville de Paris ; 272 Le musée de la Ville de Paris ; 273 Le musée de la Ville de Paris ; 274 Le musée de la Ville de Paris ; 275 Le musée de la Ville de Paris ; 276 Le musée de la Ville de Paris ; 277 Le musée de la Ville de Paris ; 278 Le musée de la Ville de Paris ; 279 Le musée de la Ville de Paris ; 280 Le musée de la Ville de Paris ; 281 Le musée de la Ville de Paris ; 282 Le musée de la Ville de Paris ; 283 Le musée de la Ville de Paris ; 284 Le musée de la Ville de Paris ; 285 Le musée de la Ville de Paris ; 286 Le musée de la Ville de Paris ; 287 Le musée de la Ville de Paris ; 288 Le musée de la Ville de Paris ; 289 Le musée de la Ville de Paris ; 290 Le musée de la Ville de Paris ; 291 Le musée de la Ville de Paris ; 292 Le musée de la Ville de Paris ; 293 Le musée de la Ville de Paris ; 294 Le musée de la Ville de Paris ; 295 Le musée de la Ville de Paris ; 296 Le musée de la Ville de Paris ; 297 Le musée de la Ville de Paris ; 298 Le musée de la Ville de Paris ; 299 Le musée de la Ville de Paris ; 300 Le musée de la Ville de Paris ; 301 Le musée de la Ville de Paris ; 302 Le musée de la Ville de Paris ; 303 Le musée de la Ville de Paris ; 304 Le musée de la Ville de Paris ; 305 Le musée de la Ville de Paris ; 306 Le musée de la Ville de Paris ; 307 Le musée de la Ville de Paris ; 308 Le musée de la Ville de Paris ; 309 Le musée de la Ville de Paris ; 310 Le musée de la Ville de Paris ; 311 Le musée de la Ville de Paris ; 312 Le musée de la Ville de Paris ; 313 Le musée de la Ville de Paris ; 314 Le musée de la Ville de Paris ; 315 Le musée de la Ville de Paris ; 316 Le musée de la Ville de Paris ; 317 Le musée de la Ville de Paris ; 318 Le musée de la Ville de Paris ; 319 Le musée de la Ville de Paris ; 320 Le musée de la Ville de Paris ; 321 Le musée de la Ville de Paris ; 322 Le musée de la Ville de Paris ; 323 Le musée de la Ville de Paris ; 324 Le musée de la Ville de Paris ; 325 Le musée de la Ville de Paris ; 326 Le musée de la Ville de Paris ; 327 Le musée de la Ville de Paris ; 328 Le musée de la Ville de Paris ; 329 Le musée de la Ville de Paris ; 330 Le musée de la Ville de Paris ; 331 Le musée de la Ville de Paris ; 332 Le musée de la Ville de Paris ; 333 Le musée de la Ville de Paris ; 334 Le musée de la Ville de Paris ; 335 Le musée de la Ville de Paris ; 336 Le musée de la Ville de Paris ; 337 Le musée de la Ville de Paris ; 338 Le musée de la Ville de Paris ; 339 Le musée de la Ville de Paris ; 340 Le musée de la Ville de Paris ; 341 Le musée de la Ville de Paris ; 342 Le musée de la Ville de Paris ; 343 Le musée de la Ville de Paris ; 344 Le musée de la Ville de Paris ; 345 Le musée de la Ville de Paris ; 346 Le musée de la Ville de Paris ; 347 Le musée de la Ville de Paris ; 348 Le musée de la Ville de Paris ; 349 Le musée de la Ville de Paris ; 350 Le musée de la Ville de Paris ; 351 Le musée de la Ville de Paris ; 352 Le musée de la Ville de Paris ; 353 Le musée de la Ville de Paris ; 354 Le musée de la Ville de Paris ; 355 Le musée de la Ville de Paris ; 356 Le musée de la Ville de Paris ; 357 Le musée de la Ville de Paris ; 358 Le musée de la Ville de Paris ; 359 Le musée de la Ville de Paris ; 360 Le musée de la Ville de Paris ; 361 Le musée de la Ville de Paris ; 362 Le musée de la Ville de Paris ; 363 Le musée de la Ville de Paris ; 364 Le musée de la Ville de Paris ; 365 Le musée de la Ville de Paris ; 366 Le musée de la Ville de Paris ; 367 Le musée de la Ville de Paris ; 368 Le musée de la Ville de Paris ; 369 Le musée de la Ville de Paris ; 370 Le musée de la Ville de Paris ; 371 Le musée de la Ville de Paris ; 372 Le musée de la Ville de Paris ; 373 Le musée de la Ville de Paris ; 374 Le musée de la Ville de Paris ; 375 Le musée de la Ville de Paris ; 376 Le musée de la Ville de Paris ; 377 Le musée de la Ville de Paris ; 378 Le musée de la Ville de Paris ; 379 Le musée de la Ville de Paris ; 380 Le musée de la Ville de Paris ; 381 Le musée de la Ville de Paris ; 382 Le musée de la Ville de Paris ; 383 Le musée de la Ville de Paris ; 384 Le musée de la Ville de Paris ; 385 Le musée de la Ville de Paris ; 386 Le musée de la Ville de Paris ; 387 Le musée de la Ville de Paris ; 388 Le musée de la Ville de Paris ; 389 Le musée de la Ville de Paris ; 390 Le musée de la Ville de Paris ; 391 Le musée de la Ville de Paris ; 392 Le musée de la Ville de Paris ; 393 Le musée de la Ville de Paris ; 394 Le musée de la Ville de Paris ; 395 Le musée de la Ville de Paris ; 396 Le musée de la Ville de Paris ; 397 Le musée de la Ville de Paris ; 398 Le musée de la Ville de Paris ; 399 Le musée de la Ville de Paris ; 400 Le musée de la Ville de Paris ; 401 Le musée de la Ville de Paris ; 402 Le musée de la Ville de Paris ; 403 Le musée de la Ville de Paris ; 404 Le musée de la Ville de Paris ; 405 Le musée de la Ville de Paris ; 406 Le musée de la Ville de Paris ; 407 Le musée de la Ville de Paris ; 408 Le musée de la Ville de Paris ; 409 Le musée de la Ville de Paris ; 410 Le musée de la Ville de Paris ; 411 Le musée de la Ville de Paris ; 412 Le musée de la Ville de Paris ; 413 Le musée de la Ville de Paris ; 414 Le musée de la Ville de Paris ; 415 Le musée de la Ville de Paris ; 416 Le musée de la Ville de Paris ; 417 Le musée de la Ville de Paris ; 418 Le musée de la Ville de Paris ; 419 Le musée de la Ville de Paris ; 420 Le musée de la Ville de Paris ; 421 Le musée de la Ville de Paris ; 422 Le musée de la Ville de Paris ; 423 Le musée de la Ville de Paris ; 424 Le musée de la Ville de Paris ; 425 Le musée de la Ville de Paris ; 426 Le musée de la Ville de Paris ; 427 Le musée de la Ville de Paris ; 428 Le musée de la Ville de Paris ; 429 Le musée de la Ville de Paris ; 430 Le musée de la Ville de Paris ; 431 Le musée de la Ville de Paris ; 432 Le musée de la Ville de Paris ; 433 Le musée de la Ville de Paris ; 434 Le musée de la Ville de Paris ; 435 Le musée de la Ville de Paris ; 436 Le musée de la Ville de Paris ; 437 Le musée de la Ville de Paris ; 438 Le musée de la Ville de Paris ; 439 Le musée de la Ville de Paris ; 440 Le musée de la Ville de Paris ; 441 Le musée de la Ville de Paris ; 442 Le musée de la Ville de Paris ; 443 Le musée de la Ville de Paris ; 444 Le musée de la Ville de Paris ; 445 Le musée de la Ville de Paris ; 446 Le musée de la Ville de Paris ; 447 Le musée de la Ville de Paris ; 448 Le musée de la Ville de Paris ; 449 Le musée de la Ville de Paris ; 450 Le musée de la Ville de Paris ; 451 Le musée de la Ville de Paris ; 452 Le musée de la Ville de Paris ; 453 Le musée de la Ville de Paris ; 454 Le musée de la Ville de Paris ; 455 Le musée de la Ville de Paris ; 456 Le musée de la Ville de Paris ; 457 Le musée de la Ville de Paris ; 458 Le musée de la Ville de Paris ; 459 Le musée de la Ville de Paris ; 460 Le musée de la Ville de Paris ; 461 Le musée de la Ville de Paris ; 462 Le musée de la Ville de Paris ; 463 Le musée de la Ville de Paris ; 464 Le musée de la Ville de Paris ; 465 Le musée de la Ville de Paris ; 466 Le musée de la Ville de Paris ; 467 Le musée de la Ville de Paris ; 468 Le musée de la Ville de Paris ; 469 Le musée de la Ville de Paris ; 470 Le musée de la Ville de Paris ; 471 Le musée de la Ville de Paris ; 472 Le musée de la Ville de Paris ; 473 Le musée de la Ville de Paris ; 474 Le musée de la Ville de Paris ; 475 Le musée de la Ville de Paris ; 476 Le musée de la Ville de Paris ; 477 Le musée de la Ville de Paris ; 478 Le musée de la Ville de Paris ; 479 Le musée de la Ville de Paris ; 480 Le musée de la Ville de Paris ; 481 Le musée de la Ville de Paris ; 482 Le musée de la Ville de Paris ; 483 Le musée de la Ville de Paris ; 484 Le musée de la Ville de Paris ; 485 Le musée de la Ville de Paris ; 486 Le musée de la Ville de Paris ; 487 Le musée de la Ville de Paris ; 488 Le musée de la Ville de Paris ; 489 Le musée de la Ville de Paris ; 490 Le musée de la Ville de Paris ; 491 Le musée de la Ville de Paris ; 492 Le musée de la Ville de Paris ; 493 Le musée de la Ville de Paris ; 494 Le musée de la Ville de Paris ; 495 Le musée de la Ville de Paris ; 496 Le musée de la Ville de Paris ; 497 Le musée de la Ville de Paris ; 498 Le musée de la Ville de Paris ; 499 Le musée de la Ville de Paris ; 500 Le musée de la Ville de Paris ; 501 Le musée de la Ville de Paris ; 502 Le musée de la Ville de Paris ; 503 Le musée de la Ville de Paris ; 504 Le musée de la Ville de Paris ; 505 Le musée de la Ville de Paris ; 506 Le musée de la Ville de Paris ; 507 Le musée de la Ville de Paris ; 508 Le musée de la Ville de Paris ; 509 Le musée de la Ville de Paris ; 510 Le musée de la Ville de Paris ; 511 Le musée de la Ville de Paris ; 512 Le musée de la Ville de Paris ; 513 Le musée de la Ville de Paris ; 514 Le musée de la Ville de Paris ; 515 Le musée de la Ville de Paris ; 516 Le musée de la Ville de Paris ; 517 Le musée de la Ville de Paris ; 518 Le musée de la Ville de Paris ; 519 Le musée de la Ville de Paris ; 520 Le musée de la Ville de Paris ; 521 Le musée de la Ville de Paris ; 522 Le musée de la Ville de Paris ; 523 Le musée de la Ville de Paris ; 524 Le musée de la Ville de Paris ; 525 Le musée de la Ville de Paris ; 526 Le musée de la Ville de Paris ; 527 Le musée de la Ville de Paris ; 528 Le musée de la Ville de Paris ; 529 Le musée de la Ville de Paris ; 530 Le musée de la Ville de Paris ; 531 Le musée de la Ville de Paris ; 532 Le musée de la Ville de Paris ; 533 Le musée de la Ville de Paris ; 534 Le musée de la Ville de Paris ; 535 Le musée de la Ville de Paris ; 536 Le musée de la Ville de Paris ; 537 Le musée de la Ville de Paris ; 538 Le musée de la Ville de Paris ; 539 Le musée de la Ville de Paris ; 540 Le musée de la Ville de Paris ; 541 Le musée de la Ville de Paris ; 542 Le musée de la Ville de Paris ; 543 Le musée de la Ville de Paris ; 544 Le musée de la Ville de Paris ; 545 Le musée de la Ville de Paris ; 546 Le musée de la Ville de Paris ; 547 Le musée de la Ville de Paris ; 548 Le musée de la Ville de Paris ; 549 Le musée de la Ville de Paris ; 550 Le musée de la Ville de Paris ; 551 Le musée de la Ville de Paris ; 552 Le musée de la Ville de Paris ; 553 Le musée de la Ville de Paris ; 554 Le musée de la Ville de Paris ; 555 Le musée de la Ville de Paris ; 556 Le musée de la Ville de Paris ; 557 Le musée de la Ville de Paris ; 558 Le musée de la Ville de Paris ; 559 Le musée de la Ville de Paris ; 560 Le musée de la Ville de Paris ; 561 Le musée de la Ville de Paris ; 562 Le musée de la Ville de Paris ; 563 Le musée de la Ville de Paris ; 564 Le musée de la Ville de Paris ; 565 Le musée de la Ville de Paris ; 566 Le musée de la Ville de Paris ; 567 Le musée de la Ville de Paris ; 568 Le musée de la Ville de Paris ; 569 Le musée de la Ville de Paris ; 570 Le musée de la Ville de Paris ; 571 Le musée de la Ville de Paris ; 572 Le musée de la Ville de Paris ; 573 Le musée de la Ville de Paris ; 574 Le musée de la Ville de Paris ; 575 Le musée de la Ville de Paris ; 576 Le musée de la Ville de Paris ; 577 Le musée de la Ville de Paris ; 578 Le musée de la Ville de Paris ; 579 Le musée de la Ville de Paris ; 580 Le musée de la Ville de Paris ; 581 Le musée de la Ville de Paris ; 582 Le musée de la Ville de Paris ; 583 Le musée de la Ville de Paris ; 584 Le musée de la Ville de Paris ; 585 Le musée de la Ville de Paris ; 586 Le musée de la Ville de Paris ; 587 Le musée de la Ville de Paris ; 588 Le musée de la Ville de Paris ; 589 Le musée de la Ville de Paris ; 590 Le musée de la Ville de Paris ; 591 Le musée de la Ville de Paris ; 592 Le musée de la Ville de Paris ; 593 Le musée de la Ville de Paris ; 594 Le musée de la Ville de Paris ; 595 Le musée de la Ville de Paris ; 596 Le musée de la Ville de Paris ; 597 Le musée de la Ville de Paris ; 598 Le musée de la Ville de Paris ; 599 Le musée de la Ville de Paris ; 600 Le musée de la Ville de Paris ; 601 Le musée de la Ville de Paris ; 602 Le musée de la Ville de Paris ; 603 Le musée de la Ville de Paris ; 604 Le musée de la Ville de Paris ; 605 Le musée de la Ville de Paris ; 606 Le musée de la Ville de Paris ; 607 Le musée de la Ville de Paris ; 608 Le musée de la Ville de Paris ; 609 Le musée de la Ville de Paris ; 610 Le musée de la Ville de Paris ; 611 Le musée de la Ville de Paris ; 612 Le musée de la Ville de Paris ; 613 Le musée de la Ville de Paris ; 614 Le musée de la Ville de Paris ; 615 Le musée de la Ville de Paris ; 616 Le musée de la Ville de Paris ; 617 Le musée de la Ville de Paris ; 618 Le musée de la Ville de Paris ; 619 Le musée de la Ville de Paris ; 620 Le musée de la Ville de Paris ; 621 Le musée de la Ville de Paris ; 622 Le musée de la Ville de Paris ; 623 Le musée de la Ville de Paris ; 624 Le musée de la Ville de Paris ; 625 Le musée de la Ville de Paris ; 626 Le musée de la Ville de Paris ; 627 Le musée de la Ville de Paris ; 628 Le musée de la Ville de Paris ; 629 Le musée de la Ville de Paris ; 630 Le musée de la Ville de Paris ; 631 Le musée de la Ville de Paris ; 632 Le musée de la Ville de Paris ; 633 Le musée de la Ville de Paris ; 634 Le musée de la Ville de Paris ; 635 Le musée de la Ville de Paris ; 636 Le musée de la Ville de Paris ; 637 Le musée de la Ville de Paris ; 638 Le musée de la Ville de Paris ; 639 Le musée de la Ville de Paris ; 640 Le musée de la Ville



OFFRES D'EMPLOI	La ligne 34,00	La ligne T.A. 39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés"	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

# ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	25,00	29,19
Achat-Vente-Location	30,00	35,03
EXCLUSIVITES		
L'AGENDA DU MONDE	33,00	26,95
(chaque vendredi)		

## offres d'emploi

**ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL**  
recherche  
**JURISTE**  
pour participer à l'élaboration et au suivi des procédures juridiques, administratives ou notariales affectées aux actes de prêt, pour effectuer la mise en place et la levée des sûretés.  
FORMATION NOTARIALE ou expérience acquise dans un établissement de crédit spécialisé.  
Adr. currie, vitae, photo et prêt, sous le n° 4542, COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS.

**emploi régional**

**Société de Construction de Biens d'équipements**  
(C.A. 1 milliard de francs)  
recherche  
**INGÉNIEUR**

**RESPONSABLE B.E. PROJETS**  
(OPFIDE, équipements maritimes, nucléaires), capable de prendre en charge les études de grands projets d'ensembles clés en main en vue des remises d'offres.  
Expérience des études de structures métalliques et chaudronnerie lourdes, connaissance du génie civil et maritime.  
Lieu de travail : grande ville du Nord.  
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous le n° 1378 à : PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

**SOCIÉTÉ A FORÊT DRYVELOPPEMENT FRANÇAISE D'UN GROUPE EUROPEEN**  
recherche pour compléter son équipe  
**CADRES ATTACHÉS COMMERC. EXCLUSIFS**  
(hommes ou femmes)  
ans les secteurs suivants :  
ORD, résidence souhailée LILLE.  
SZ, résidence souhailée NANCY.  
UP, résidence souhailée MARSEILLE.  
UD-EST, résidence souhailée LYON.  
DU-OUEST, résidence souhailée BORDEAUX.  
LIMETEL, hôpitaux et collectivités.  
KREINERATION : fix-intercommunal, frais de déplacement.  
ne bonne introduction hospitalière sera appréciée. Ecrire avec C.V. et photo à J.-B. SOROLA, 55, rue Jouffroy, à PARIS (17<sup>e</sup>).

**VILLE DE TOURS**  
recrute au 1<sup>er</sup> Mars 1976  
**un ANALYSTE**  
responsable de la section d'études et de programmation.  
Pour tous renseignements et retrait de notices, s'adresser au Service du Personnel de la Mairie, 1<sup>er</sup> étage, 15-41-86 - poste 625. Les candidatures y seront reçues jusqu'au 15 Janvier 1976.

**IMPORTANTES SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS DE MATÉRIEL HYDRAULIQUE RECHERCHE**  
**INGÉNIEUR DE FABRICATION**  
Le candidat devra avoir reçu la formation d'un chef d'atelier technique (diplôme souhaité). Avoir une grande expérience des méthodes modernes de production.  
Ne lire rapidement. Connaissance de la langue anglaise souhaitée.  
Lieu de travail VIERZON (CHER).  
Envoyer currie, vitae détaillés et prétentions au Chef du Personnel, B.P. 149. — 18104 VIERZON.

**IMPORTANTES SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR SON USINE DE VIERZON (CHER)**  
**UN CHEF COMPTABLE DE GESTION**  
Expérience comptable 5 ans minimum et bonne maîtrise théorique. Langue anglaise souhaitée.  
Lieu de travail VIERZON (CHER).  
Envoyer currie, vitae détaillés et prétentions au Chef du Personnel, B.P. 149. — 18104 VIERZON.

**S.F.E.N.A. CHATELERAULT**  
recherche  
**INGÉNIEUR ELECTRONICIEN**  
Pour ETUDES, DEVELOPPEMENT et construction de circuits électroniques et numériques dans des automatismes de grande précision. Expérience souhaitée.  
Envoyer C.V. + photo à M.L.A., B.P. 89, 79100 IZÉ-VILLACOUBLAY.  
Ecrire à M. LAMBERT, 10, rue de la République, 92010 OUEST PARIS.  
recherche pour son service PRODUCTION

**INGÉNIEUR**  
système I.D.N.-E.N.S.I. ou équivalent)  
avec C.V. à HAVAS CT, 154, bd Haussmann, PARIS, Réf. 5827.  
**DE FABRICATION**  
de bon prestige de la STURE recherché pour une SUO-QUEST, 27, rue de Valenciennes, 75011 PARIS, qui transmettra.

## offres d'emploi

**UNILEVER** recherche pour une de ses sociétés spécialisées en **DETERGENTS INDUSTRIELS** son  
**CHEF DE VENTE blanchisseries**  
Dépendant de l'adjoint du Chef des Ventes, il aura la responsabilité des négociations commerciales à haut niveau avec les blanchisseries industrielles et les hôpitaux sur l'ensemble du territoire national.  
Il devra avoir une bonne expérience commerciale ou technique de ces marchés, acquise en blanchisserie industrielle ou en sociétés commerciales soit des équipements, soit des produits spécifiques.  
La rémunération, qui sera fonction de l'expérience, se situera entre 70.000 et 90.000 F par an.  
Le poste implique des déplacements fréquents (70 % du temps).  
Ecrire avec C.V. à Département Commercial du Personnel (Réf. XXI/75) 8, Avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08.

**L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**  
recherche  
**UN TRADUCTEUR**  
de langue maternelle française  
pour son Bureau régional du Pacifique occidental, Manille, Philippines  
Le candidat possédera une connaissance approfondie de l'anglais lui permettant de traduire de cette langue en français, et vice-versa, et quelques notions de langues variées et complexes.  
Les candidats sont priés d'adresser leur demande avec curriculum vitae détaillé au Chef du Personnel de l'O.M.S., 1211 Genève, 27, dans les dix jours, sous référence VN 2 75/75A.  
Ils préciseront leur rémunération actuelle, prétentions et date exacte de disponibilité.  
Seuls les candidats retenus pour examen recevront une réponse, la sélection d'intervenant qu'après examen écrit.

**SOCIÉTÉ FONDERIE**  
Importance nationale en progression constante recherche pour assister Direction Générale  
Dans un premier temps : PARIS (6 mois + env.) dans un deuxième temps résidence définitive région Orléans  
**DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ ET ADMINISTRATIF**  
— Il organise, adapte et dirige son service en fonction des besoins de l'entreprise et de ses dirigeants.  
— Veille au respect, à la compréhension par les utilisateurs et au suivi des systèmes comptables, administratifs et financiers tels qu'ils ont été établis.  
— C'est un gestionnaire prévoyant, sensible à l'automatique, organisé avec un sens inné de la rentabilité.  
— C'est un homme responsable, à l'esprit positif et ayant une capacité de diplomate sachant vendre ses idées.  
— Sa formation : tenue de l'enseignement supérieur spécialisation comptabilité et finances, ou expertise comptable nécessaire.  
— Expérience 4 à 5 ans environ dans la fonction au sein d'une entreprise performante et dynamique.  
— Anglais indispensable.  
— Perspectives carrière évolutive.  
adresser C.V. manuscrit et détaillé avec photo et vitae actual, sous référence GY 18110

**MORENO CONSEIL**  
à cité d'Estimerville, 75011 PARIS.  
17, rue Courmeur, 91100 ERMES.

**GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS RECHERCHE POUR CHANTIER DE TRÈS GRANDE ENVERGURE EN AFRIQUE NOIRE (DURÉE PREVUE 6 ANS).**  
**DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**  
POSTE DE PREMIER PLAN pour candidats très confirmés, min. 40 ans, E.R.C. ou équivalent (avant si possible une expérience Outre-Mer), capable de superviser les services comptables, financiers, informatiques et administratifs et assurer directement les relations extérieures avec les administrations et les tiers.  
La réussite dans ce poste implique une personnalité très affirmée.  
Odre de grandeur de rémunération : 200.000 F net d'impôts.  
Ecrire sous référence VIK 287 AM 4, rue Mégevand, 75018 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

## offres d'emploi

Un groupe industriel dynamique leader dans sa branche pour la France recherche  
**un jeune VENDEUR ENTREPRENANT**  
ayant le sens du travail sur le terrain, pour relations avec de GRANDES ENTREPRISES.  
Ses interlocuteurs : les Services Achats. Son environnement : une équipe commerciale jeune.  
Son expérience : l'aura familiarisé avec les ventes à caractère technique et les relations avec les industries de production grande série (type automobile ou équivalent).  
Allemand ou Anglais apprécié. Position Cadre. Rémunération et possibilités d'évolution à la mesure du candidat.  
Résidence : région Parisienne.  
Envoyer C.V. et photo à Cie INDUSTRIELLE DE RECENTRAGES - B.P. 188. — 92283 Neuilly/s/Seine.

**DIRECTEUR EXPORTATION (120.000 F)**  
Une Société française, C.A. approximatif 100.000.000 F dont 50.000.000 à l'EXPORTATION, spécialisée dans la fabrication de produits de grande consommation textile, recherche pour son siège à Paris un  
**DIRECTEUR EXPORTATION**

rendant compte au Directeur Général, il mettra en œuvre avec le Comité de Direction les moyens de la politique commerciale auprès des différents circuits de distribution, agents, filiales de distribution.  
Il synthétisera les besoins MKG dans les différents secteurs, participera à l'élaboration de la politique MKG animera le service exportation et gèrera les budgets correspondants.  
Ce poste implique un candidat de formation étale supérieure ayant acquis une pratique de l'exportation appliquée aux produits de grande consommation ou produits de luxe.  
La rémunération annuelle, de l'ordre de 120.000 F, sera fonction du candidat retenu.  
Ecrire au 1377 PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

**Société Travaux Publics**  
Filiale d'un grand Groupe  
recherche pour PARIS  
**UN INGÉNIEUR**  
**OU CADRE ADMINISTRATIF DIPLOMÉ**  
• Il aura une expérience de quelques années dans le domaine du contrôle de gestion.  
• Il participera à la tenue comptabilité analytique - comptabilité générale.  
• Il prendra à terme la responsabilité du suivi de l'ensemble de la gestion budgét de la société.  
Une expérience professionnelle de quelques années dans l'activité T.P. est souhaitée.  
Envoyer C.V., photo, et résumés, sous n° 31.520, COMTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1<sup>er</sup>, qui transmettra.

**Important Organisme (plus de 2.000 personnes)**  
recherche  
**RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES SERVICES GÉNÉRAUX**  
recouvrant l'ensemble des missions habituelles (formation, carrières, recrutement, paye et administration services généraux).  
Cependant, l'accent est mis sur une bonne pratique des relations avec un service informatique, jointe à de bonnes connaissances de base en matière législative et comptable.  
Lieu de travail : PARIS.  
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous n° 31.393, cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

**GFC**  
CONSEILS EN RECHERCHE D'HOMMES NOUVEAUX  
103, rue de la Peuple - 75118 PARIS

Une grande maison de **CHAMPAGNE**  
RECHERCHE  
**LE DIRECTEUR**  
de sa filiale distribution sur le région parisienne  
115.000/135.000 F. AN  
• 40 ans minimum  
• D'abord directeur de premier plan, habile négociateur, homme de terrain  
• également gestionnaire  
Une expérience de direction régionale paraît le plus proche du profil souhaité.  
Ecrire sous réf. 413

**GROUPE MULTINATIONAL**  
Comprend 200 centres de profit et 40 centres d'activités fonctionnelles dans le monde entier  
RECHERCHE  
**INGÉNIEUR EN ORGANISATION**  
100.000 F. AN  
• 28 ans minimum. • Avoir au moins 5 ans de pratique en organisation (spécialités informatique d'acier)  
**ANGLAIS COURANT**  
25% du temps en déplacements. Basé à Paris.  
Ecrire sous réf. 417  
Envoyer C.V. en prélevant la référence de poste. Discrétion absolue.

## offres d'emploi

**HEWLETT PACKARD FRANCE**  
(ORSAY) recherche  
**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**  
— Spécialiste TRAITEMENT DU SIGNAL ou bonnes connaissances mathématiques;  
— solides expériences en informatique et vente appréciées;  
— bonnes connaissances anglaises.  
NOUS OFFRONS :  
— intérêt aux ventes;  
— voiture;  
— ambiance dynamique dans une branche en pleine expansion.  
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à HEWLETT-PACKARD-FRANCE Boite Postale n° 6 - 91401 ORSAY.

**INGÉNIEUR COMMERCIAL TÉLÉCOM**  
Chargé de la promotion de systèmes télécommunication maritime dans leurs applications civiles et militaires.  
30 ans minimum, plusieurs années expérience, sans des relations commerciales et de la négociation de contrats à un niveau élevé.  
Bon niveau langue anglaise demandé.  
Diplôme universitaire, Télécom. ou Ingénieur en électronique.  
Lieu de travail région parisienne. Déplacements courts durée France et étranger à prévoir.  
Envoyer C.V., prétentions, sous n° 45.416 B à BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 Vincennes, qui tr.

**SOCIÉTÉ D'ELECTRONIQUE PROCHE BANLIEUE OUEST (150 personnes)**  
recherche  
**INGÉNIEUR EN CHEF III C**  
POUR DIRIGER UN GROUPE D'INGÉNIEURS D'ETUDES  
Envoyer C.V. et prétentions à C.G.P., n° 289, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS qui transmettra.  
Sis Accumulateurs Industriels recherche pour services sur-vente  
**AGENT TECHNIQUE**  
Formation électricien / voyages province, E.C. ou T.G. (27111) Clichy, Tél. : 72-65-90, poste 233.

**MANPOWER**  
TRAVAIL TEMPORAIRE  
recherche pour Missions longue durée  
**AT 2 ou AT 3 ELECTRONICIENS**  
Niveau BTS.  
3 ans exp., laboratoire pour maintenance matériel diversifié.  
Travail Région Palestine.  
1 bis, avenue de la République, (7<sup>e</sup>) ROSNY-SOUS-BOIS.  
197, bd Voltaire, PARIS-11<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> BOULEVARD-MONTREUIL.  
108, avenue Dantès-Rochereau, 14<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> BOULEVARD-ROCHEREAU.  
226, rue de la Convention, Paris-15<sup>e</sup>, M<sup>e</sup> Convention.  
37, avenue Anatole-France, 94 CHOISY-LE-ROI.  
1, rue du 8-mai-1945, (7<sup>e</sup>) BOURG-LA-REINE.  
36, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> BOULEVARD-DESGRÈS-ET-GARE-DU-NORD.

pour CONSEIL et VEILLY  
**REDACTEUR TECHNIQUE**  
AT 2 QUALIF.  
Ecrire sous réf. 336 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marceau, 75017 PARIS.  
Urgent pour MALAKOFF  
**DESSINATEURS**  
Schémas électriques et électroniques. E.C. réf. 338 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marceau, 75017 Paris, a. tr.

**SOGENOR**  
Société générale d'organisation scientifique.  
23, bd Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>, recherche  
**ANIMATEUR FORMATION**  
spécialisé dans le Banque. Bonnes connaissances des techniques bancaires exigées.  
RÉF. 75.11.1  
pour le secteur P.M.E.  
Bonne connaissance de la section d'entreprise demandée.  
Pour ces 2 postes : expérience pratique de formation demandée et compétences en organisation très appréciées.  
Adresser C.V. manuscrit et prétentions à SOGENOR qui traitera les candidatures conformes.  
Copie Franco-Espagnol, 3 ans (15 et 1 an), résident à Tancet (Orne) ou à 55-10-39 Paris. Urgent. Tél. à 55-10-39 Paris.

**BANQUE SPECIALISEE**  
recherche pour assurer la direction  
**PERSONNALITE HAUT NIVEAU**  
posséd. expér. marché monétaire Réserve au 1<sup>er</sup> 100% le Monde, 4, rue des Italiens, 75227 Paris, recherche  
**GROUPE DE PRESSE**  
ANALYTES FINANCIERS  
REDACTEURS SPECIALISES avec sérieuse formation professionnelle pour études et informations sur l'activité des sociétés françaises et étrangères.  
Adr. C.V. détaillé avec réf. à M. S. G. P., 13, av. de Foch, PARIS-16<sup>e</sup>.  
246 de commerce néerlandais, pétrochimie et chimie. Ch. pour siège Paris-La Défense.  
**1 ATTACHE DE DIRECT.**  
Min. 30 ans. BIL. angl., form. jur. et fiscale, qui sera chargé d'assister le P.D.G. dans les domaines suivants : administration, gestion, affaires, relations, contentieux, organisation.  
Ecrire avec C.V. + photo à Caroline Gérard, 10, avenue de la République, 75011 Paris, qui transmettra.

Tailleur Qualité









# PRESSE

## Le congrès des journalistes de langue française s'est ouvert à Abidjan

Abidjan (Reuter). — Le troisième congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.F.), dont M. Houphouët-Boigny, président de la Côte d'Ivoire, a prononcé lundi 25 novembre le discours d'ouverture, a vu s'opposer les conceptions occi-

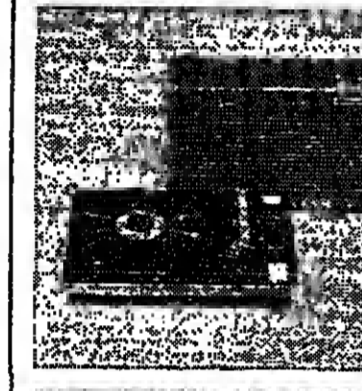
dentales et africaines du rôle du journaliste dans la société. « Aidez-nous à construire nos pays », s'est écrié, mardi, à l'adresse des journalistes occidentaux, M. Victor Delo Teyssa, secrétaire d'Etat chargé de la presse de la présidence de la République centrafricaine. « Il s'agit, a-t-il ajouté, de savoir si les journalistes occidentaux sont vraiment nos amis, les amis de l'Afrique, quand ils font état d'une façon démesurée à l'opinion mondiale de nos erreurs comme s'il leur était interdit de souligner aussi nos efforts dans l'ombrage de nos conditions de vie, car les erreurs sont aussi les imperfections quelquefois inévitables de toute nature humaine. »

● « Le Père Guillaume », nouvelle publication mensuelle, vient de faire son apparition dans les kiosques. Ce premier numéro, tiré sur quatre-vingt-deux pages à cinquante mille exemplaires, précise dans un éditorial les deux axes de recherche de la publication : l'étude du phénomène de la prise de pouvoir politique par la violence dans plusieurs pays et, d'autre part, celle de la sexualité de masse. (Le numéro 10 francs.)

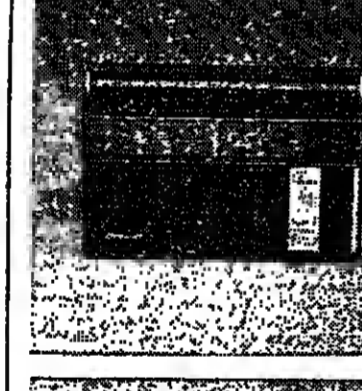
Cette attitude diffère de celle des journalistes occidentaux, pour lesquels le journaliste a pour mission essentielle de rendre compte des événements.

## Brandt est au BHV. Le BHV a élu Brandt! Deux garanties valent mieux qu'une

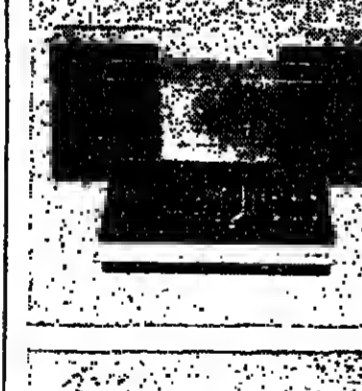
voici dans la grande gamme des appareils Brandt, 3 exemples dont vous apprécierez le rapport qualité/prix



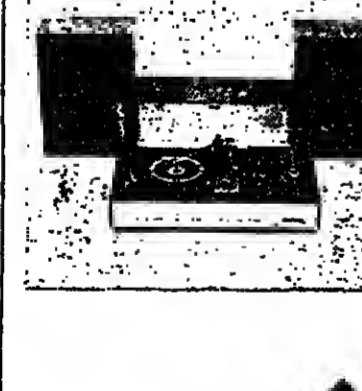
**Brandt C 612 R**  
électrophone monophonique  
● 15 W efficace  
● plots 33 et 45  
● contrôles tonalité et volume par curseurs linéaires  
● pile/secteur  
**190 F\***



**Brandt R 206**  
transistor PO-GO  
● prise écouteur  
● piles rondes R 14  
● puissance 0,5 W  
**185 F\***



**Brandt CH 641**  
chaîne stéréo  
● 2 x 6 Wans  
● changeur automatique  
● enceintes 2 HP.  
**1.190 F\***



**Brandt HF 442 R**  
combiné stéréo  
● radio PO-GO FM stéréo  
● puissance 2 x 10 Wans  
● enceintes 2 voies  
**1.490 F\***

BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE  
Pour être sûr de bien choisir

# AUJOURD'HUI

## Pêche

### Le congrès de l'Union nationale FORCE ET AMERTUME

Le congrès annuel de l'Union nationale des présidents des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de pisciculture s'est tenu à Paris le mardi 25 novembre. Des débats et des interventions des congressistes ont ressenti une impression de force mêlée d'amertume. Les pêcheurs se sentent forts sur le plan numérique, ils savent aussi que le poids qu'ils représentent dans notre économie, si se considèrent comme des « missionnaires » en matière de répression de la pollution des eaux, et pourtant ils sont amers de ne pas toujours être suivis dans leurs vœux par l'administration. C'est ce que devait souligner le président de l'Union, M. Martini, qui souleva entre autres le problème du relèvement de la taxe piscicole et celui des enclos artificiels, dont la législation est défectueuse. M. Magnin, directeur de cabinet de M. Jarrot, ministre de la Pêche, a répondu à son intervention, tentant de rassurer les congressistes en énumérant les diverses mesures qui sont à l'étude : nouveau taux plafonné de la taxe piscicole, mise à jour de la législation sur la pêche sportive, lutte contre la pollution, plan quinquennal de sauvegarde du saumon, mise à jour du code rural pour la pêche fluviale, assouplissement des enclos piscicoles au régime général. Il concluait en annonçant une mesure effective permettant au préfet, en accord avec les fédérations, d'autoriser l'exercice de la pêche à la ligne dans les eaux de deuxième catégorie, et ce pendant la période d'interdiction générale. Ce décret est paru au Journal officiel du 26 novembre (1).

M. F.  
(1) Le même décret fixe la taille minimale de la perche à 14 cm.

## Journal officiel

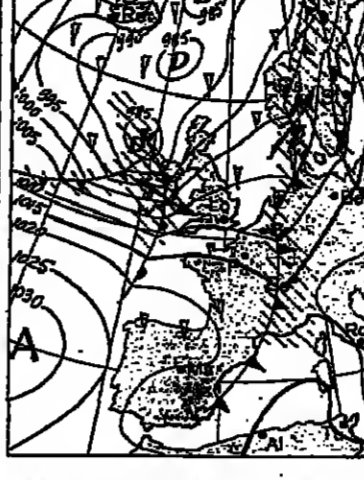
Sont publiés au Journal officiel du 26 novembre 1975 :

**UN DECRET**  
● Portant modification du décret n° 58-874 du 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

**UN ARRETE**  
● Relatif au programme du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique pour la session de 1976 (section E : lettres modernes, section F : langues vivantes, section G : histoire et géographie).

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 27.11.75A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 novembre à 0 heure et le vendredi 28 novembre à 24 heures :

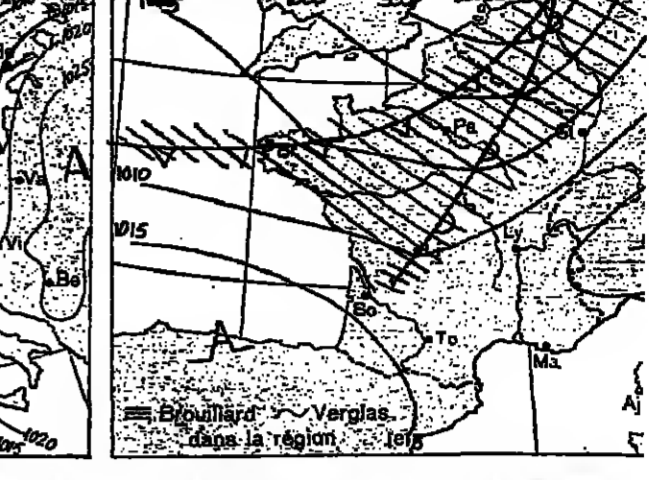
Les basses pressions du nord de l'Atlantique maintiendront la plus grande partie de l'Europe occidentale sous l'influence d'un rapide courant perturbé de secteur ouest.

Vendredi 28 novembre, à l'exception de quelques éclaircies sur le Languedoc et les régions pyrénéennes, le temps en France sera souvent très nuageux ou couvert. Il pleuvra principalement sur les régions s'étendant des côtes de l'Atlantique aux frontières du Nord et du Nord-Est, où les vents, de secteur sud-ouest, seront modérés à assez forts dans l'intérieur, assez forts à forts près des côtes. De violentes rafales, atteignant la tempête, s'abaisseront au cours de la journée sur les côtes de la Manche orientale et de la mer du Nord.

Judi 27 novembre, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,8 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 12 et 1 ;

### PRÉVISIONS POUR LE 28/11 DÉBUT DE MATIN



Températures relevées à 1 heure : Amsterdam, 9 et 2 ; Anvers, 13 et 7 ; Brest, 9 et 2 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 25 et 17 ; Casablanca, 21 et 17 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 10 et 10 ; Londres, 7 et 1 ; Macao, 21 et 21 ; Moscou, -5 et -10 ; New York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 et 8 ; Stockholm, 2 ;

## MOTS CROISÉS

### PROBLEME N° 1315

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

**HORIZONTALEMENT**  
I. Certaines sont substantielles alors que d'autres sont fort indigestes. — II. Justification de certaines unions. Possibilité inversée. — III. De l'eau qui court ; A fait partir plus d'un Anglais. — IV. Né dans une boîte. — V. Bien arrivés ; lieu touristique. — VI. Naît dans le Fercho ; Pronom. — VII. Commune mesure ; Ne se porte plus dans les pays modernes. — VIII. Dans un certain sens, peut donner le choix ; Constituent un grain de choix. — IX. Source d'harmonies variées. — X. Article. — XI. Ou

**VERTICALEMENT**  
I. Avec lui, on a intérêt à ser ; Langue. — 2. Flot de dant ; Souffle antique. — 3. pierres ou de l'eau ; Dissipa A de quel rendre le Noir ; plus sombre ; Pronom. — 4. manquer de charme penda disgrâce ; Spontanés, par d Hon. — 5. Point répété ; F disparaître. — 7. Département France ; Toujours prête à r service. — 8. Point fades ; voyageur. — 9. Ont une m de voir très personnelle.

**Solution du problème n°**  
**Horizontalement**  
I. Bandouillon. — II. Un Pré. — III. Au ; Boss. — Logement. — V. Eres ; Nu VI. Mémé. — VII. Déraie. — VIII. Er. — IX. Maré. — X. II ; Réve. — XI. Ines

**Verticalement**  
1. Bulle ; Emol. — 2. As ; des. — 3. Nuage ; Rie. — 4. Bâis. — 5. OE ; Mor. — 6. nêt ; Arc. — 7. Eponine ; Ce ; Orateur ; Eve. — 8. Nés ; Ses.

GUY BROUT

## loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris, aux billets entiers

Terminaison	Finale et numéros	Groupes	Sommes à payer	Terminaison	Finale et numéros	Groupes	Sommes à payer
1	59 291	groupe 4	2 400	7	077	tous groupes	500
	5 501	groupe 1	5 000		59 297	groupe 4	2 000
	8 751	autres groupes	5 000		4 587	groupe 2	5 000
	47 571	groupe 2	1 000		7 847	autres groupes	1 000
2	262	tous groupes	500	8	6 828	groupe 2	5 000
	342	tous groupes	500		8 188	groupe 4	5 000
	6 712	groupe 2	5 000		47 578	autres groupes	1 000
	9 932	autres groupes	1 000		7 888	groupe 1	10 000
3	47 572	autres groupes	1 000	9	19	tous groupes	150
	59 292	groupe 4	1 000 000		59 299	groupe 4	2 000
	26 133	autres groupes	20 000		5 869	groupe 3	5 000
	3	tous groupes	70		9 799	autres groupes	1 000
4	83	tous groupes	220	0	47 579	groupe 2	5 000
	59 293	groupe 4	2 220		360	tous groupes	500
	47 573	groupe 2	5 070		59 290	groupe 4	2 000
	7 993	groupe 4	10 220		0 940	groupe 1	5 000
5	01 783	autres groupes	100 070	75	2 700	autres groupes	1 000
	26 133	autres groupes	100 070		47 570	groupe 1	5 000
	14	tous groupes	150		8 600	groupe 2	5 000
	354	tous groupes	500			groupe 4	10 000
6	424	tous groupes	500	<b>TRANCHE DE LA</b> <b>SAINTE-CATHERINE</b> <b>TIRAGE DU 26 NOVEMBRE 1975</b> <b>PROCHAIN TIRAGE LE 3 DECEMBRE 1975</b> <b>A ETAMPES (Eure-et-Loire)</b>			
	59 294	groupe 4	2 000				
	7 014	autres groupes	1 150				
	47 574	groupe 2	5 000				
7	16 984	autres groupes	5 000	55			
	575	tous groupes	500				
	59 295	groupe 4	2 000				
	47 575	groupe 2	5 500				
8	4 805	autres groupes	1 000				
	6	tous groupes	70				
	59 296	tous groupes	220				
	47 576	groupe 4	2 070				
9	4 805	autres groupes	1 000				
	8	tous groupes	70				
	59 297	tous groupes	220				
	47 577	groupe 2	2 000 070				
0	4 805	autres groupes	1 000				
	8	tous groupes	70				
	59 298	tous groupes	220				
	47 578	groupe 2	2 000 070				
1	4 805	autres groupes	1 000				
	8	tous groupes	70				
	59 299	tous groupes	220				
	47 579	groupe 2	2 000 070				

(Publié)  
PUBLICATION DE MOTS CROISÉS  
Recherche en vue collaboration, très bons auteurs.  
Ecr. sous no 10.123 à 110 éton Publ. en joignant spécimens 1 bilans. Assur. éventuellem affranchissement de retour

**Le Monde**  
Service des Abonnements  
5, rue des Italiens  
75427 PARIS - CEDEX 09  
C.C.P. 4207 - 23

**ABONNEMENTS**  
3 mois 6 mois 9 mois 12 mo

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.  
es-COMMUNAUTE (sans Algérie)  
50 F 100 F 200 F 300 F

**TOUS PAYS ETRANGERS**  
PAR VOIE NORMALE  
144 F 275 F 402 F 530 F

**ETRANGER**  
par messageries  
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS - SUISSE  
115 F 218 F 307 F 408 F

**II - TUNISIE**  
125 F 231 F 337 F 448 F

Par voie aérienne  
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changement d'adresse déposé au préalable (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

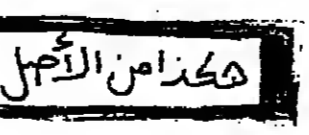
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Généraliste ;  
Jacques Savat, directeur de la publication  
Jacques Savat.

Imprimerie  
du « Monde »  
5, rue des Italiens  
PARIS-IX<sup>e</sup>  
1974

Reproduction interdite de tout ou partie, sauf accord avec l'administrateur





# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Le crépuscule des régions

(Suite de la première page.)

Car si le département et la commune, collectivités territoriales à part entière, ont compétence, prérogatives, pour organiser, gérer et administrer la région, en revanche, n'est qu'un établissement public étroitement soumis à la tutelle du préfet et n'a ni le droit de

gérer, ni celui de posséder, ni celui d'entretenir un personnel propre. La loi du 5 juillet 1972, à cet égard, a vu son caractère restrictif encore accentué par la doctrine politique, d'abord celle de Georges Pompidou, qui vient d'être précisée dans son discours M. Alain Peyrefitte, et aujourd'hui celle de M. Giscard d'Estaing.

Le choix de M. Olivier Guichard est lourd de sens. Si le « fondateur » de la DATAR et l'inspirateur constant de l'aménagement du territoire depuis douze ans a toujours œuvré dans le sens d'une plus réelle décentralisation des activités économiques — non sans succès — il s'est toujours montré méfiant à l'égard d'une large délégation de pouvoirs aux élus.

On a pu le constater, notamment dans les grandes opérations « choc » comme celles de Fos ou celles de Dunkerque. A ces occasions, les « missions d'aménagement », émanations du pouvoir parisien dirigées par des technocrates, se sont heurtées à propos de la programmation des logements, des routes, des zones industrielles, aux syndicats communaux ou aux comités d'élus locaux qui prétendaient justement contrôler le destin de leurs territoires.

Même irritation lorsque les « missions dominiées » de la DATAR — que se soient les commissaires à la rénovation rurale, les commissaires à l'industrialisation, les chefs de mission d'aménagement touristique du Languedoc, d'Aquitaine ou de Corse — court-circuitaient parfois les conseils généraux et les préfets pour proposer directement à Paris des mesures concrètes et heureuses, mais parfois contraires à l'orthodoxie administrative.

Mesurant toutefois les effets nocifs d'un centralisme inamovible, M. Olivier Guichard applique à l'aménagement du territoire la « ligne contractuelle » émise par M. Chaban-Delmas.

On voit alors fleurir des contrats de plan « entre les communautés urbaines et l'Etat, entre les villes moyennes et la DATAR, puis plus récemment, entre les « pays ruraux » et le pouvoir central. Politique qui a l'avantage d'habituer les villes et les administrations à travailler sans concurrence, mais présente le défaut politique de favoriser trop visiblement les cités qui votent bien.

La loi de 1972 sur les régions a trouvé la bonne direction ; il faut s'y tenir, a dit récemment M. Guichard. A condition de ne déléguer personne, la région peut unir tout le monde. Il ne faut surtout pas qu'elle trouble ni qu'elle vide les départements qui la composent.

La loi, pourtant, prévoit que la région « exerce les attributions, autres que les tâches de gestion, que des collectivités locales ou des groupements de collectivités locales décident de lui confier avec son accord ». Sur ce point, et après le nouveau « sacre » des départements et des communes, on peut douter que les virtualités législatives soient pleinement exploitées.

Les choses sont désormais claires. La légitimité appartient à l'Etat, au département, à la commune. Seules ces trois institutions sont dépositaires de la

### La lettre du président de la République à M. Olivier Guichard

Dans la lettre qu'il a adressée, le 26 novembre, à M. Olivier Guichard pour lui préciser le sens de sa mission, le président de la République déclare que « le moment paraît venu d'entreprendre, à la suite des améliorations déjà apportées au régime des collectivités locales, une réflexion d'ensemble sur les conditions actuelles de l'exercice de l'autonomie des collectivités locales, en vue de les rendre capables de mieux affronter la fin du XX<sup>e</sup> siècle ».

A cette fin, M. Valéry Giscard d'Estaing estime « qu'une tâche de réflexion approfondie est donc nécessaire. Sur la proposition du premier ministre, il a décidé de la confier à une commission qui présentera le diagnostic que vous venez d'esquisser et élaborera les grandes lignes d'une réforme générale, progressive et différenciée des institutions locales. Cette réforme fera l'objet, à l'initiative du gouvernement, d'un débat national ».

La lettre du chef de l'Etat souligne encore que « cette commission sera composée, pour sa plus grande part, d'élus locaux et pourra procéder à toutes les auditions et consultations nécessaires. Elle sera assurée du concours des services de l'Etat. Je vous demande de bien vouloir la présider ».

M. Giscard d'Estaing précise aussi que « la commission s'attachera à définir le ressort, l'organisation et le fonctionnement des institutions locales, la répartition des compétences et des ressources entre elles et l'Etat, les moyens

de leurs services et le statut des personnels de la fonction publique locale, les conditions de la participation des citoyens, le statut des maires et des conseillers municipaux ».

Cette commission s'appliquera en outre à définir les obstacles de toute nature qui rencontrent les efforts de décentralisation et qui ont jusqu'ici limité leur efficacité.

Le chef de l'Etat considère que les études et les propositions de la commission « ont pour objet l'instauration d'une démocratie locale authentique, appuyée sur une gestion claire et responsable des affaires publiques. La commission rendra son rapport le 1<sup>er</sup> juillet 1976, afin que le gouvernement puisse en examiner les conclusions d'ici à la fin de la même année ».

M. Olivier Guichard, député U.D.R., président du conseil régional des Pays de la Loire, avait lors de la création de la DATAR, en février 1963, occupé les fonctions de député à l'action régionale. Il était en outre vice-président de comité des plans régionaux. En tant que ministre, M. Guichard a eu plusieurs fois en charge l'aménagement du territoire, en mai-juin 1968, dans le quatrième gouvernement Pompidou ; de juillet 1968 à mai 1969, dans le gouvernement Couve de Murville ; de juillet 1972 à mai 1974, dans le gouvernement Messmer.

M. Guichard a toujours été partisan de la décentralisation, mais il s'oppose à ce que les régions soient des « assemblées élues au suffrage universel ».

« Cette recherche servit de diversité à la décentralisation à l'échelon régional. Sans même aborder, pour le moment, l'élection des conseillers régionaux, nous nous sommes vu imposer la prescription du président de la République d'appliquer la loi de 1972 ne doit pas être négligée. Il ne faudrait pas opposer la décentralisation régionale au département et aux communes, pas plus qu'il ne faut opposer à l'Etat la décentralisation ou l'échelon de la région. »

### M. CHABAN-DELMAS : il ne faut pas négliger les régions.

M. Jacques Chaban-Delmas a dit, le 26 novembre, au cours d'un débat au conseil des ministres : « La décision de mettre à l'étude la réforme des institutions locales, le développement des institutions locales, la répartition des compétences et des ressources entre elles et l'Etat, les moyens de leurs services et le statut des personnels de la fonction publique locale, les conditions de la participation des citoyens, le statut des maires et des conseillers municipaux, est une décision importante. Elle sera assurée du concours des services de l'Etat. Je vous demande de bien vouloir la présider ».

M. Chaban-Delmas a dit, le 26 novembre, au cours d'un débat au conseil des ministres : « La décision de mettre à l'étude la réforme des institutions locales, le développement des institutions locales, la répartition des compétences et des ressources entre elles et l'Etat, les moyens de leurs services et le statut des personnels de la fonction publique locale, les conditions de la participation des citoyens, le statut des maires et des conseillers municipaux, est une décision importante. Elle sera assurée du concours des services de l'Etat. Je vous demande de bien vouloir la présider ».

### A PROPOS DE...

#### LA SUPPRESSION DE VOLS DE NUIT A ROISSY

##### Chantage au chômage

« An cours de la dix-huitième réunion qu'il a consacré à l'aéroport de Roissy, le conseil général du Val-d'Oise a demandé la suppression des vols de nuit. Raison : les cas de surdités et les dépressions nerveuses se multiplient chez les riverains, que le vacarme importune vingt-quatre heures sur vingt-quatre. M. Jacques Larché, président de l'Aéroport de Paris, a riposté dès le lendemain : « Fermer Roissy la nuit nous pénaliserait beaucoup sur le plan économique. L'aéroport a suscité la création de huit mille à dix mille emplois. Il est évident qu'un certain nombre d'entre eux s'exerceront la nuit. »

Ainsi, comme n'importe quel industriel pollueur que l'on veut empêcher de nuire, l'aéroport de Paris répond aux exigences de la vie en évoquant la qualité de la vie en évoquant à demi-mot le spectre du chômage. Depuis la crise, les mauvais joueurs ont usé et abusé de cet argument. M. André Jarrot, le militaire chargé de l'environnement, n'a pas eu de peine à les contredire. Car leur thèse est triplement condamnable.

Elle est moralement choquante. Menacer de licencier du personnel plutôt que de cesser ses nuisances, cela porte un nom en bon français : le chantage. Celui-ci est d'autant plus déplorant qu'il s'exerce souvent sur les plus modestes des employés et qu'il « terrorise » les syndicats chargés de les défendre.

Elle est socialement dégradante. Ainsi, une catégorie minoritaire de travailleurs seraient condamnés, pour se faire leur pain, à gâcher l'existence de milliers d'autres. Une société qui se résigne à de telles situations se condamne elle-même. Quant à présenter le travail de nuit comme l'un des aspects du progrès, c'est faire preuve d'une sorte de perversion mentale.

La physiologie des employés d'aéroport n'est pas, de loin, la seule, différente de celle des riverains. Elle est économiquement louche. Orly vit très bien sans travailler la nuit, et, surtout, l'amélioration de la qualité de

la vie crée plus d'emplois qu'elle n'en supprime. Les études américaines les plus récentes montrent que les nouvelles réglementations et techniques anti-bruit ont entraîné dix fois plus d'emplois que de licenciements. La France manque cruellement de fonctionnaires de l'environnement, de forestiers, de paysagistes, d'écologistes, de techniciens des études d'impact, etc. Il s'agit donc d'un redéploiement des activités, qui devraient favoriser le recyclage et la formation professionnelle des adultes, et non d'un appauvrissement. Les sociétés industrielles sont rongées, même et surtout en période de forte croissance, par un chômage structurel qui est la conséquence d'une inadéquation de la formation au marché du travail. C'est ce cancer-là qu'il faut guérir.

Enfin, il n'est plus possible de justifier l'importance que l'on accorde au travail de nuit. Car, en poussant jusqu'à la caricature, on pourrait avancer que l'activité nocturne d'un aéroport fournit aussi du travail aux médecins et aux infirmières qui auront demain à soigner les victimes du bruit.

La vraie et la seule solution aux activités nuisantes, c'est de les supprimer dès le départ, non de former l'entreprise. Le devoir des responsables de l'aéronautique est donc d'assourdir les avions, non les riverains.

MARC AMBROISE-RENDU.

### TOURISME

#### Un dirigeant d'Air France part en guerre contre les pratiques de ses concurrents étrangers

Même si elle débute par un « cher collègue » plein d'amabilité, la lettre que M. Pierre Sautet, délégué général d'Air France pour la France, vient d'adresser à tous les directeurs des compagnies aériennes étrangères représentées en France, est à la fois une mise en garde et une déclaration de guerre.

Dénonçant « des pratiques de nos états qui parfois trahissent l'honnêteté », M. Sautet y annonce les intentions de la compagnie nationale, et notamment son désir de mettre un terme définitif à la politique de rabais et de ristournes de combines « sévissant actuellement ».

Selon le délégué général de cette compagnie, on ne saurait pas seulement pour effet de « déconsidérer la profession aux yeux du public » mais aussi de « dénigrer la qualité de ses produits », mais aussi de détourner les gens d'Air France « de leur véritable travail, qui est de prospecter le marché et de bien servir la clientèle ». Et, enfin, « de favoriser constamment un service en le vendant à un prix inférieur à son prix de revient ».

« Transporteurs majoritaires, mais sommes déclinés pour tout », Sautet a fait respecter par ses agents agréés du non-tenable de la réglementation, « sur ce faire, on emploiera « tous » les moyens nécessaires », de l'information assortie de pressions au trait des réservations et au traitement des litiges. A ce propos, la lettre précise encore que la réaction des transports aériens : Secrétariat général de l'aviation civile (S.G.A.C.) venant de s'élancer de se doter de tous moyens nécessaires, et qu'un corps d'officiers de police judiciaire ait mis en place dans ce but, si les compagnies aériennes anglaises semblent d'accord sur fond du texte que leur a remis M. Sautet, elles s'agitent cependant de sa forme, et l'agressivité « ne laisse les surprises. Interrogé à ce propos, Air France insiste sur caractère « très personnel » de son délégué général à vouloir donner à sa lettre, « ne peut donc être tenue au la sens du terme comme une « lettre officielle » de la compagnie.

« Les agents de voyages et touristes, qui pour la plupart des liens très étroits avec la grande nation, paraissent écrire pleinement à ce moment des réglementations, nous ne sommes ni propriétaires des avions ni maîtres des feux », indique M. Sautet, président du Syndicat national des agents de voyages, mais une telle marche devrait concourir à assurer un mar-

ché qui souffre de trop de complaisances, et cela contredit ce que l'on pense trop volontiers, nous ne sommes pas « loin de là » — les « bénéficiaires » que l'on croit... »

## La Télégestion Sligos, une informatique tranquille pour les moyennes et petites entreprises

dès aujourd'hui dans votre entreprise... C'est possible, car la Télégestion Sligos utilise un ensemble de programmes éprouvés - facturation, comptabilité, paie, stocks - immédiatement disponibles dans votre entreprise à partir d'un simple terminal installé dans vos locaux en une journée et relié à l'un des ordinateurs de Sligos.



La Télégestion Sligos permet aux utilisateurs de réaliser leurs travaux de gestion à partir d'un terminal installé dans leur entreprise.

Mais aussi parce que, avec la Télégestion, Sligos vous garantit un service complet : une étude de vos problèmes pratiques, la formation de votre personnel avant l'installation et une assistance permanente après la mise en place.

Enfin parce que la Télégestion Sligos a été élaborée en tenant compte des caractéristiques financières des moyennes et petites entreprises : pas d'investissement, un prix de revient économique commu à l'avance et fonction de l'utilisation, avec des frais fixes très faibles.

...avec votre personnel actuel La Télégestion Sligos ne nécessite pas d'informaticiens dans votre entreprise parce que Sligos fait et fera son affaire de la technique informatique. Après seulement quelques jours de rodage, votre personnel actuel utilisera la Télégestion sans y penser.

...et avec une garantie pour demain. Parce que Sligos est l'une des toutes premières sociétés françaises de services en informatique et que choisir la Télégestion Sligos est pour votre entreprise, comme pour les autres entreprises déjà clientes de Sligos, une assurance de sécurité et de continuité.

Parce que les très grandes possibilités offertes par la Télégestion Sligos permettent à votre entreprise de grandir et de se transformer sans crainte d'être limitée dans le domaine de la gestion.

Avec la Télégestion Sligos, vos moyens de gestion évolueront sans heurts au fur et à mesure des besoins de votre entreprise.

**SLIGOS** 91, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux  
TEL. 716.42.42.  
Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.  
Paris, Arras, Besançon, Blois, Cholet, Clermont-Ferrand, Lyon, Tours, Bruxelles, Genève, Munich.

Monsieur \_\_\_\_\_ Société \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Souhaitez-vous assister à une présentation du système de Télégestion Sligos.  
 Recevoir une documentation sur les programmes de Télégestion, facturation, stock, comptabilité, paie.  
A retourner à Sligos, 91, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux  
Renseignements : A. Olivier 716.42.42 poste 486



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## EMPLOI

Selon le projet de loi du gouvernement

### 450 000 RETRAITÉS BÉNÉFICIERONT EN 1976 D'UNE MAJORATION FORFAITAIRE DE LEURS PENSIONS DE 5 %

Commentant l'adoption, mercredi 26 novembre, par le conseil des ministres du projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite pour certains travailleurs manuels, M. André Rossé, porte-parole du gouvernement, a affirmé que sur trois millions de salariés, deux millions pourraient être concernés par les nouvelles dispositions.

M. Rossé a indiqué que la majoration forfaitaire de 5 % concernait quatre cent cinquante mille retraités, qui ont obtenu la jouissance de leur pension avant le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Il a précisé que la population active industrielle représentait, en France, 40,5 % de la population active totale, en Grande-Bretagne 43,9 %, et en Allemagne fédérale 48 %. Il a ajouté qu'il y avait en France, en 1969, 138,9 millions de personnes actives et qu'il y en avait, en 1975, 149,4. Il a indiqué enfin qu'il y avait en France, en 1965, 439 cotisants pour un retraité et qu'il n'y en avait plus, en 1970, que 3,8.

(PUBLICITE)

Préparation Man-Bacheliers à l'Université (4 demi-journées par semaine) Réservée à : Salariés en congé formation, chômeurs indemnisés à 100 %, 3 années d'expérience professionnelle. CEP, 1-3, r. du Départ, Paris-14<sup>e</sup>, tél. 33-27-26, de 10-20.

## CONFLITS ET REVENDICATIONS

### Durcissement de plusieurs mouvements de grève en province

Usines occupées, évacuées par la police, réoccupées par les personnels en grève, séquestration de membres de la direction, négociations dans l'impasse : en province, plusieurs conflits actuellement en cours se sont durcis dans la journée du 26 novembre.

● A LYON, sous la protection de la police, la moitié non gréviste (1 500 ouvriers sur 3 250) du personnel des usines Mermoz-Nord et Mermoz-Sud de la société Paris-Rhône (équipement électrique) est, selon la direction, rentrée dans ces usines, le 26 novembre, et a commencé à remettre les machines en route, après qu'une centaine de cadres et agents de maîtrise eurent retouillé les piquets de grève. Les ouvriers grévistes stationnent maintenant devant ces établissements. Ils ont organisé, mercredi, plusieurs meetings et manifestations. D'autre part, les négociations qui s'étaient ouvertes, dans l'après-midi du 26 novembre, entre la direction de Paris-Rhône et les délégués C.G.T. et C.F.D.T. ont été suspendues : les syndicats réclament une augmentation mensuelle uniforme de 250 francs, et la direction a fait savoir qu'elle ne pouvait supporter un tel accroissement des salaires.

● A MARSEILLE, c'est la police qui a procédé, mercredi, à l'évacuation de l'imprimerie-papeterie maritime, qui était occupée depuis trois semaines par les cent vingt ouvriers en grève. Il n'y a pas eu d'incidents, mais, après cette intervention des forces de l'ordre, l'union départementale C.G.T. des Bouches-du-Rhône a élevé une « vigoureuse protestation », précisant que les travailleurs de cette imprimerie réclamaient l'annulation de dix licenciements et un salaire mensuel minimum de 1 700 F. Le Syndicat général du livre marseillais a appelé à un arrêt de travail, ce jeudi après-midi 27 novembre.

● A DIEPPE, en revanche, l'entreprise La Confection de la

Bresse, qui avait été évacuée mardi par la police, a été réoccupée le lendemain par une vingtaine d'ouvriers, après une manifestation qui avait réuni un millier de personnes dans les rues de la ville. Le personnel de cette usine, qui emploie une centaine de femmes, proteste contre le licenciement d'une déléguée syndicale. Même action à Strasbourg, où les sept cents ouvriers de l'usine d'appareils de levage et de nivellement Clark-Equipement occupent les ateliers depuis le 24 novembre pour obtenir une rémunération sur la base de trente-six heures.

● A JARVILLE (Meurthe-et-Moselle), à l'usine des compteurs Jaeger, le personnel, en majorité féminin, a refusé, durant la journée de mercredi, le directeur et plusieurs cadres dans les locaux de l'établissement : la direction entendait, contre l'avis de l'Inspection du travail, rattraper le samedi les jours chômés en semaine. Séquestration également à Abbeville (Somme), où le directeur, le sous-directeur et le chef du personnel de l'atelier de cadenas et serrures Vachette n'ont pu, mercredi, quitter leurs bureaux : cette action, déclenchée par la section locale de Force ouvrière, a été décidée pour appuyer des revendications salariales.

● A CHAMBERY, enfin, les employés d'un supermarché, en grève depuis samedi dernier pour obtenir une amélioration des conditions de travail, ont embauché eux-mêmes une vendeuse et ont ouvert, mercredi, le grand magasin : pour quelques heures seulement, car la direction n'a pas approuvé cette initiative. Le personnel s'est remis en grève.

### JOURNÉE NATIONALE D'ACTION EN BRETAGNE

« Emploi et développement économique de la Bretagne, amélioration du pouvoir d'achat » sont les deux thèmes principaux de la grève générale qui devrait affecter ce jeudi 27 novembre l'ensemble des secteurs publics et privés des quatre départements bretons.

C'est à l'appel des trois syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.M.V. et avec l'appui des partis socialistes et communistes que les travailleurs bretons se trouvent réunis pour la première fois depuis mai 1968 dans une « journée régionale d'action ». Depuis cette époque, font observer les responsables du mouvement, les motifs de revendications n'ont guère changé ; malgré les mesures importantes prises par les pouvoirs publics, le développement industriel et la détérioration du marché de l'emploi restent très graves : 48 790 demandeurs officiels d'emploi au 31 octobre, dont une majorité de moins de vingt-cinq ans.

Cette journée, marquée par une vingtaine de rassemblements dans les principales villes de Bretagne, mettra aussi l'accent sur d'autres revendications comme la retraite à soixante ans et les « réductions d'horaires sans baisse de salaire ».

● M. ANDRÉ BERGERON, secrétaire général de Force ouvrière, actuel président de l'Union nationale pour l'emploi des jeunes (UNEDJC), a déclaré, le mercredi 26 novembre, à l'issue de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, que les allocations publiques « n'ont pas été renouvelées dans la proportion souhaitée par l'ensemble des administrateurs de l'UNEDJC, employeurs et syndicalistes ». Le bureau de l'UNEDJC a envoyé, mardi, un télégramme au gouvernement pour demander une audience (le Monde du 26 novembre).

## SÉCURITÉ SOCIALE

### UN DÉBAT À L'ASSEMBLÉE AU PRINTEMPS ?

À l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre, M. Jacques Chirac, interrogé par M. Henri Ginoux (rép. Hauts-de-Seine), puis par MM. Joseph Legrand (P.C., Pas-de-Calais) et Jacques Antoine Gay (P.S., Isère) sur le déficit de la Sécurité sociale, a précisé que « rien ne permet actuellement de préjuger » de la solution qui sera retenue pour résorber ce déficit et qui devra tenir compte de l'« équilibre budgétaire économique et social comme des impératifs de l'emploi et de la capacité des entreprises à assumer leurs charges dans une période où malheureusement les incertitudes du progrès économique restent importantes ». En conclusion, le premier ministre a indiqué qu'un débat pourrait être organisé sur ce sujet au cours de la session de printemps.

● LA FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE déclare dans un communiqué du 26 novembre qu'elle s'opposera « par tous les moyens, avec les autres organisations syndicales », aux projets de M. Fourcade concernant le financement de la Sécurité sociale.

« Le prétendu déficit, affirme la FEEN, résulte, d'une part, de la volonté de l'État de faire supporter au régime général des charges trop élevées dans le moment présent, de l'autre part, du refus de l'État de faire des structures qui réduiraient sensiblement les dépenses de la Sécurité sociale, en particulier en s'orientant vers la nationalisation de la grande industrie pharmaceutique et l'encouragement systématique des pharmaciens coopérateurs. »

### LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX RÉAFFIRME SON HOSTILITÉ À CERTAINES PROPOSITIONS DES CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE

Le docteur Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), renouveau, mercredi 26 novembre, les critiques de son organisation contre les mesures que les caisses d'assurance-maladie voudraient insérer dans la future convention en cours de discussion entre le corps médical et la Sécurité sociale.

« Nous ne comprenons pas », déclare le docteur Monier, « la fin des négociations, qui, principe, devaient être terminées avant le 15 décembre. Les caisses proposent à nouveau des formes de « tiers payant » ou la création de centres de soins « que nous refusons ».

Faisant allusion au « tiers payant », qui consisterait à pas faire payer — par avance des frais très lourds (biolo radiologie, etc.) qui sont eux remboursés au malade, le docteur Monier s'étonne qu'on veuille mettre en place « le pire des systèmes, qui augmentera considérablement les dépenses de la Sécurité sociale en matière de soins et prétend combler son déficit ».

● NOUVELLE ÉQUIPE À TÊTE DE LA FÉDÉRATION GAZ-ÉLECTRICITÉ C.F.I. — La nomination de G. T. sen, trente-neuf ans, secrétaire général de la F. Max trente-sept ans, secrétaire général adjoint, et A. Des trente-sept ans, trésorier national, traduit un rajustement du bureau à l'issue du congrès fédéral qui vient de tenir les pharmaciens coopérateurs C.F.D.T.

# Saviem Orient-Express chapitre II

## Les seigneurs de La Ligne...

On finit par se connaître. Des qu'on est parti, on connaît tout le monde. Ici, c'est René Ratard. Et tous les lignards ont des copains : les Anglais en short court et chapeaux longs, les Bulgares un peu frisés que personne ne les reconnaît, les Allemands comme à la parade, et les routiers de chez nous, plus difficiles à reconnaître parce que... comme chacun sait... il y a plus de 50 millions de types de Français. Qu'est-ce qu'un lignard ?

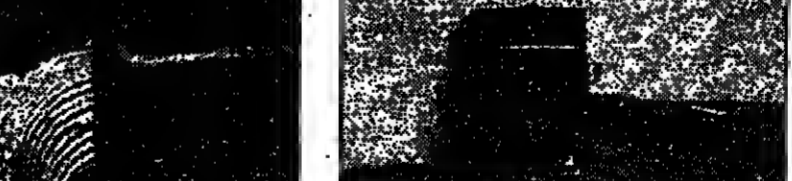


20 à 30 jours de voyage  
Un lignard, ça fait "la ligne" du Moyen-Orient vers Bagdad ou Téhéran : à 6 000 km dont près de 2 000 dans le désert; les températures varient de -40 à +70, 2 cols dont le célèbre Tabir. Une aventure de 20 à 30 jours pour un aller-retour.



Il y a 3 ans, ils n'étaient encore que quelques-uns à vivre cette aventure. Parmi eux, des routiers SAVIEM dont certains transportaient vers Bagdad les pièces détachées destinées au montage des SAVIEM fabriqués en Irak et d'autres vers Téhéran des SAVIEM entiers "prêts à rouler". Aujourd'hui, une véritable cohorte internationale parcourt la ligne devenue un des axes vitaux de l'approvisionnement du Moyen-Orient. Mais les lignards restent des routiers hors du commun. Rien que ce terme les fasse sourire et qu'ils se contentent du mot "copain". Des hommes en tout cas qui ont remis à l'honneur les traditions qui faisaient autrefois la grandeur de leur métier : la solidarité et le respect de leur outil de travail.

Les grands seigneurs de la route  
Cet outil de travail est imposant : 18 m de long, 35 tonnes et quelquefois plus, un porteur et sa remorque qui lui fait réaliser sur un terrain dont chaque mètre peut cacher un piège. Là aussi, une impitoyable sélection a joué : le nombre des épaves qui jonchent les routes en témoignent : seuls résistent les grands seigneurs de la route.



335 chevaux robustes et 15,45 litres de cylindrée  
Les SAVIEM tiennent une place de choix dans ce monde ardu. En particulier, le SM 280 TU et le SM 240. Pour vaincre les difficultés majeures du parcours, les cols du Tabir et du Taurus, dont le pente atteint parfois 15 %, il faut de la puissance. Les SAVIEM possèdent les chevaux indispensables, plus une boîte qui exploite cette puissance avec le maximum d'efficacité.

100 liaisons : 2 arbres  
Pour tenir le choc sous l'agression permanente de la route, il faut une robustesse générale exceptionnelle; les SAVIEM la démontrent chaque jour. Un témoignage : sur 100 liaisons consécutives et sans compter bien entendu les pneus et les parafuses défilés, les services d'entretien de la Société VIT\* - une spécialité de la ligne - n'ont eu à changer que 2 arbres de roues sur des SAVIEM qui la font à longueur d'année.

## Le confort "longues distances"

Pour résister à la fatigue du voyage, il faut un vrai confort "longues distances" : on le trouve chez SAVIEM. Il est dû à la suspension qui amortit efficacement les chocs, au silencieux et aux amortisseurs qui fixent la cabine au châssis et absorbent les vibrations; à l'insonorisation qui permet d'écouter la radio - seul lien avec le monde extérieur - aux sièges qui chaque conducteur peut adapter à sa morphologie et à sa façon de conduire; au pare-brise panoramique très appréciable quand on doit passer une "épingle à chapeau", à l'aménagement général, très complet, de la cabine.

"Dans une cabine "grand espace"  
Le confort des SAVIEM se caractérise enfin par un avantage qui fait l'unanimité des "lignards" : on est vraiment à l'aise, au large, dans la cabine d'un SAVIEM. On a de l'espace, on peut l'aménager comme on veut, sans encombrer. Tenez, on peut même s'y tenir debout pour enfiler et défilé. Et ça, quand on habite un camion 30 jours par mois, croyez-moi ça compte...

1 point de service à moins de 300 km  
Autre chose compte aussi dans le monde de l'expédition "les lignards" SAVIEM. La certitude que, même en panne au milieu du désert, ils ne sont pas abandonnés. Ils peuvent en effet compter plus que tous les autres sur une assistance réelle qui se développe sans cesse sur l'ensemble du parcours. Elle comprend aujourd'hui une vingtaine de points d'appui fixes en Italie, Autriche, Bulgarie, Turquie, Irak et Iran. Ces points d'appui possèdent des pièces de rechange et des techniciens capables d'effectuer les réparations. Ils sont implantés de façon à se trouver à moins de 300 km de n'importe quel point de l'itinéraire.



...et 5 camions-assistance  
En plus de ce réseau d'assistance, l'Après-Vent SAVIEM a mis en "phase opérationnelle" une unité mobile de réparation, constituée actuellement par 5 camions-ateliers basés aux points chauds du parcours. A bord des camions-ateliers sur châssis SM 8, tout le matériel nécessaire à la plupart des dépannages : postes de soudure autogène et à l'arc treuil avant électrique, palan capable de soulever les pièces les plus lourdes, groupe électrogène vérin pneumatique, projecteurs de travail. Le temps des pannes est fini. Place aux pilotes de ligne. Ceux qui roulent en SAVIEM ont un privilège : celui d'une assistance qui adapte ses moyens aux besoins de ses clients.

Neuf avions coupés aux longs courriers pour qu'ils soient les meilleurs sur des routes Rotterdam, Toulouse-Hambourg, Limoges-Manchester, Milan-Paris. Ils proviennent sur Paris-Bagdad et Paris-Téhéran que rien ne leur fait peur.



8, QUAI LÉON BLUM 92152 SURESNES

مكازم السفر



# LA VIE ECONOMIQUE

## CONJONCTURE

### SIDERURGIE: timide reprise

Pour la première fois depuis le début de 1975, une timide reprise semble s'établir dans la sidérurgie européenne. En outre, les commandes de produits laminés ont assez fortement progressé (6,99 millions tonnes pour les six pays fondateurs de la CEEA contre 5,94 millions de tonnes). En novembre, toutefois, la progression semble moins nette, et les perspectives sont réservées pour décembre.

Dans les milieux professionnels, on souligne que « l'utilisation n'annonçant à reconstruire des usines, tombées très bas, et que la consommation apparente, très inférieure ces derniers temps à la consommation réelle, tendrait à retarder cette reprise. »

La demande de tôles minces pour automobile s'est quelque peu affaiblie, en liaison avec l'amélioration enregistrée dans ce secteur, et c'est surtout le niveau des commandes de produits plats, et notamment de tôles, qui a subi une baisse très nette. Les marchés de grande exportation, et surtout le niveau des commandes de produits plats, ont subi une baisse très nette. Les commandes de produits plats, et notamment de tôles, ont subi une baisse très nette.

### INDUSTRIES MECANIQUE ET ELECTRIQUE

La situation des industries mécaniques s'est légèrement améliorée depuis la rentrée, constatent les professionnels, mais cette évolution favorable reste modeste et demande à être confirmée. Dans le secteur de l'équipement on enregistre un arrêt de la dégradation de la production. Il en va de même dans le secteur de la transformation des métaux où l'on note même une légère progression dans certaines branches. Dans les industries de précision la production semble également s'améliorer progressivement. Globalement, on relève cependant une évolution moins favorable des commandes étrangères depuis la fin du premier semestre.

## INDUSTRIE

### CREUSOT-LOIRE PRENDRAIT LE CONTROLE D'UNE ACIERIE AMERICAINE

Le groupe français Creusot-Loire et les dirigeants de la firme américaine Phoenix Steel, spécialisée dans la production d'aciers spéciaux, ont annoncé la conclusion d'un accord qui prévoit, sous réserve de l'approbation des actionnaires, la prise de contrôle de la société américaine par le groupe français. L'opération s'effectuerait par une augmentation du capital de Phoenix Steel, réservée à Creusot-Loire, au prix de 12 millions de dollars (55 millions de francs).

Elle s'inscrit dans la ligne d'une politique de prises de participation dans l'industrie des aciers spéciaux, menée à l'échelle mondiale par Creusot-Loire. Cette politique s'est déjà traduite par l'acquisition d'intérêts minoritaires dans le capital d'Alan Wood Steel aux Etats-Unis, d'Aceros de Llodio en Espagne, d'Apercoils au Brésil, et tout récemment dans celui de la Société italienne des aciers spéciaux (I.S.S.C.O.).

Cette société, créée le 25 novembre 1970 après un an de négociations avec une majorité de capitaux italiens et une participation française de 30 % détenue par Creusot-Loire et la Société générale, va construire et exploiter une usine située à Arzac qui produira 230 000 tonnes d'aciers spéciaux.

## COLLOQUES ET CONGRÈS

### AU COURS DE LEURS TROISIEMES ASSISES NATIONALES

#### Les chambres de commerce et d'industrie définissent leur contribution à un « plan de société »

Les troisième assises nationales des chambres de commerce et d'industrie se tiennent au Palais des congrès de Paris, jeudi 27 et vendredi 28 novembre, sur le thème : « Deux millions d'entreprises au service des Français ». Ces assises, auxquelles participent près de dix huit cents chefs d'entreprises, membres des cent quatre-vingt-douze chambres de commerce et d'industrie, devaient être ouvertes officiellement par le premier ministre, M. Jacques Chirac, accompagné de MM. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, et Vincent Auzanar, ministre du Commerce et de l'Artisanat.

Durant les travaux de ces assises, les présidents du genre des deux premières ont eu lieu en juin 1970 à Strasbourg et en juin 1972 à Nice - les congressistes ont à se prononcer sur quelque trente-six propositions, ordonnées autour de trois chapitres centraux : « L'entreprise dans sa communauté », « Le pouvoir économique et ses partenaires » et « La gestion du futur ». L'ensemble de ces propositions se veut une contribution à un véritable « plan de société ».

Au niveau des communes, l'ambition des C.C.I. est de créer des structures représentatives, aller jusqu'à la signature de conventions bilatérales, inclure les chefs d'entreprises à « rechercher des mandats d'équipe », « L'objectif est d'obtenir une cohésion entre les projets de développement des communes et ceux des entreprises », décentraliser la gestion pour que chaque établissement soit doté d'un responsable local investi des pouvoirs nécessaires.

Au sein de l'entreprise, les chambres de commerce souhaitent améliorer la participation, ce qui suppose, selon elles, une « direction forte et responsable », une « gestion rigoureuse » et un « comité d'entreprise où « tout salarié, syndiqué ou non, puisse se présenter à l'élection ».

Les assemblées consulaires visent encore à obtenir des banquiers qu'ils deviennent de « véritables partenaires », « soucieux de la qualité des hommes et de la gestion » ; des organismes de défense des consommateurs, qu'ils prennent « leurs responsabilités croisées et financières » ; de l'Etat, qui réserve « un certain quota de commandes aux P.M.E. régionales, de façon à conforter un tissu économique solide et vivant, tout le pays » ; du Conseil d'Etat, qu'il réforme complètement, dans un délai de deux ans, l'ensemble du droit commercial et du droit du travail, pour en faire un « véritable droit de l'entreprise ».

### A l'issue de son cinquième congrès national

#### LA FEDERATION FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE DEMANDE L'INDEXATION DES PRIX AGRICOLES

Le cinquième congrès national de la Fédération française de l'Agriculture (F.F.A.), qui s'est déroulé à Paris, les 26 et 27 novembre, a adopté une motion réclamant l'indexation des prix agricoles pour protéger le revenu des exploitants des effets de l'inflation.

Les trois cent cinquante délégués ont vigoureusement dénoncé la politique agricole du gouvernement, qui vise à l'extinction de la paysannerie, et exigent qu'une délégation de la F.F.A. soit reçue par les pouvoirs publics « afin de débattre des moyens propres à établir une situation agricole quasi désespérée ».

Par ailleurs, la F.F.A. fait un certain nombre de propositions concernant notamment une modification de la fiscalité (remboursement des crédits d'impôt T.V.A., réajustement des taux de remboursement des prêts agricoles) et l'accès des agriculteurs à la propriété de la terre (« exonération des droits de mutation et de succession sur les fonds à usage agricole et extension de la durée des prêts fonciers »).

Enfin, à quelques jours du « sommet » européen de Rome, la F.F.A. qui refuse « toute compromission politique », demande aux Négociateurs d'être invités par leurs employeurs à s'opposer au projet de nationalisation déposé la semaine dernière aux Communes par le gouvernement Wilson.

## IMPRIMERIE

### Le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation des biens de la société Chaix

Le tribunal de commerce de Paris vient de rendre un jugement favorable à la demande de dépôt de bilan qui avait été faite pour la Société nouvelle Imprimerie Chaix (SNIC) par l'administrateur judiciaire de l'entreprise. Constatant un passif de 28 900 000 F, compte tenu d'une importante provision pour indemnités de licenciement, le tribunal a décidé la liquidation des biens de la SNIC et a nommé un syndic liquidateur, M. Perrot. Celui-ci a convoqué le comité d'entreprise pour le lundi 1<sup>er</sup> décembre, afin d'y annoncer officiellement la liquidation de l'entreprise, qui emploie quelque six cent quarante salariés.

Répondant, mercredi 26 novembre, à une question de M. Pajon, député communiste, à l'Assemblée nationale, concernant la survie de l'imprimerie Chaix, à Saint-Omer, M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a notamment déclaré :

« Lorsque la Société nouvelle Imprimerie Chaix a été créée, point n'y avait eu participation à la constitution de la nouvelle société de gestion. Il a tenu tous ses engagements. Malheureusement, la situation de l'imprimerie s'est progressivement dégradée, et le déficit de l'entreprise s'est accru. La direction s'est ainsi trouvée amenée, en septembre, à proposer un nombre important de licenciements. Les organisations syndicales ont alors empêché l'exécution des commandes des deux principaux clients de l'entreprise : l'industriel S.N.C.F. Chaix et Air France. Ces deux clients ont refusé, d'autres, inquiets, les ont suivis, la direction de l'entreprise a dû déposer son bilan, et le tribunal a prononcé la liquidation. Cela fait que nous nous trouvons devant un problème d'emploi que nous nous efforçons de résoudre, mais qui est très difficile. »

## Faits et chiffres

● LE RAPPORT ET L'AVIS SUR « LA QUALITE DE L'HABITAT » ont été adoptés le mercredi 26 novembre au Conseil économique et social par 147 voix et 21 abstentions (le Monde du 22 novembre). Ces textes, présentés au nom de la section du cadre de vie par M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des R.I.M., proposent qu'au cours du VII<sup>e</sup> Plan la surface moyenne des logements augmente de 20 % (et de 10 % dès 1976 pour les logements aidés), et qu'une pièce supplémentaire soit prévue pour chaque ménage par rapport aux normes de peuplement et d'attribution actuelles.

De plus, il s'agit de prendre en compte, pour la détermination des aides, non plus le coût initial de la construction, mais le « coût global ».

● LES EXCEDENTS DES DEPOTS SUR LES RETRAITS DANS LES CAISSES D'EPARGNE ont atteint des niveaux records en octobre avec 4,1 milliards de francs contre 1,5 milliard de francs en octobre 1974 (voir le Monde du 25 novembre). Depuis le début de 1975, c'est-à-dire en dix mois, le montant cumulé d'exécédents de dépôts sur les retraits atteint 28,5 milliards de francs contre 15,4 milliards de francs pour la même période de 1974 (+61,5 %). Il semble en fait qu'on assiste plus à un déplacement de l'épargne des banques vers les livrets de caisse d'épargne qu'à un gonflement de l'épargne globale.

## LE TAUX D'INTERET DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
6 heures	4 7/8	5 1/8	5 1/8
1 mois	5 1/4	5 3/8	5 3/8
3 mois	5 3/4	5 7/8	5 7/8
6 mois	5 7/8	6 1/8	6 1/8

### PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES SERVICES IT AUGMENTE MOINS VITE EN OCTOBRE

La hausse des prix de détail a été de 0,5 % en octobre, une fois nous avons annoncé nos éditions d'Indexe. L'indice calculé par l'INSEE ne rendu public que vendredi 28 novembre, mais il y a lieu de penser qu'il marquerait une hausse de 0,8 %.

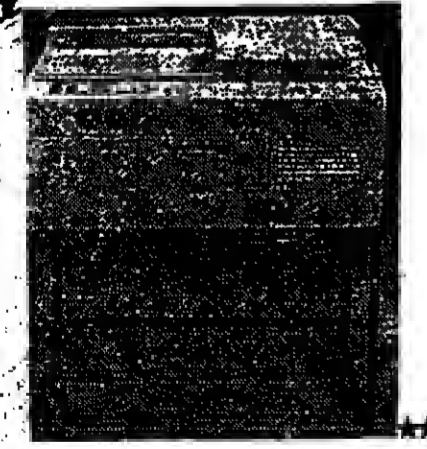
Le résultat - finalement mauvais - qu'on n'avait pu le dire il y a quelques semaines, s'explique par une hausse de 0,5 % des produits manufacturés (+0,9 % contre 0,6 % en septembre), et les services (+0,8 % contre 0,1 %).

L'arrondissement des calculs montre que les résultats meilleurs obtenus en octobre sur chacun des trois grands postes constituant l'indice (alimentaire, produits manufacturés, services) ont été compensés par une baisse de 0,5 % des services.

Adoptez le fameux matelas en mousse de latex **PIRELLI** Essayez le chez **CAPÉLOU** DISTRIBUTEUR EXPOSITION • ESSAIS • VENTE 37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS XI<sup>e</sup> • M690 PARMENTIER Tél. 3574635 LIVRAISON RAPIDE

# Lumoprint

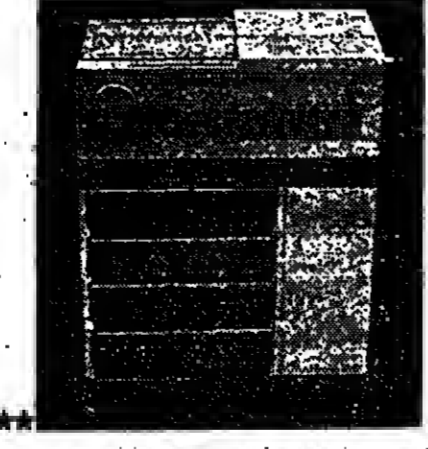
...a pour vous le copieur de bureau idéal



Lumoprint LX 4 Copieur sur papier normal copies bien contrastées par minute/prix abordable/deux systèmes de copies en un: le copier des feuilles volantes et des livres/sans préchauffage, fonctionne immédiatement.



Lumoprint LE 4/E Copieur économique Electrostatique mobile, avec rapport prix-performances exceptionnel/copie des feuilles volantes et des livres/système multi-copies/cassettes de papier interchangeables/appareil de table pour utilisation multiple



Lumoprint LE 40/M Unité mobile de copie Electrostatique mobile, avec tablette de travail/extrêmement rapide: 20 copies par minute/copie feuilles volantes et livres/stream feeding/empilage automatique/système multi-copies.

Envoyez-moi une documentation complète

Faites-moi une démonstration, sans frais ni engagements de ma part

Société \_\_\_\_\_

Personne à contacter \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

N° Postal \_\_\_\_\_

Lumoprint Zindler France S.A.  
6/8 Rue du 4 Septembre  
92130 Issy-les-Moulineaux, Tél. N° 645.21.91

Succursales dans toute la France

SAVIE

### Quand vous saurez comment nous sommes devenus une grande banque internationale, notre nom ne vous étonnera plus.

Aujourd'hui, Chemical Bank est une des premières banques mondiales. Nous traitons avec plus de 80% des compagnies dont le chiffre d'affaires dépasse 2 milliards de dollars. Notre réseau mondial de services est si étendu que, quel que soit le champ d'activité de votre entreprise, nous sommes en mesure de vous apporter le soutien bancaire dont vous avez besoin. Mais, il y a 150 ans, nous n'étions même pas une banque. Nous étions la New York Chemical Manufacturing Company, située dans une zone rurale de Manhattan, appelée Greenwich Village.



Le passé de Chemical Bank.

Bien avant que nous ne soyons connus comme banque, nous étions déjà une entreprise d'hommes d'affaires. Un fabricant local de peinture, un pharmacien, et le propriétaire d'un grand magasin d'alimentation new-yorkais en furent les fondateurs. En 1824, nous introduisons une requête pour obtenir une licence bancaire. Un peu plus tard, le privilège nous fut accordé. Depuis lors, bien des choses ont changé. D'une part, nous ne fabriquons plus de produits chimiques. D'autre part, nous ne demandons plus à nos caissiers d'habiter au-dessus de la salle des coffres pour garder au mieux les fonds de la banque.

#### Le présent de Chemical Bank.

En 1917, nous occupons le 129ème rang dans la hiérarchie bancaire des Etats-Unis. Aujourd'hui, nous occupons la sixième place, et nous ne cessons de nous développer. En l'espace d'un an, nous avons ouvert de nouveaux bureaux à Dubai, Rome, Taipei, Téhéran et Toronto. A tout moment, nous approvisionnons les hommes d'affaires en énergie financière pour faire face à la demande toujours changeante du monde des affaires. Dans tous les domaines. Depuis le financement de produits et de projets dans les marchés en plein développement du Moyen- et de l'Extrême-Orient, jusqu'aux programmes spécialement conçus, comprenant le leasing ainsi que le financement commercial et industriel et le factoring.

#### L'avenir de Chemical Bank

De nouveaux marchés se développent, et nous y jouerons un rôle encore plus important comme banque internationale. En renforçant notre position dans les principaux marchés du monde, en offrant un éventail toujours plus vaste de services financiers. En Europe et dans le monde entier.

#### Chemical Bank dans le monde

Succursale à Paris: 85, avenue Marceau - 75116 Paris - Tél.: 720-74-30.  
Siège central: New York.  
Les Bermudes, Beyrouth, Birmingham, Bogota, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Djakarta, Dubai, Francfort, Hong Kong, Îles Anglo-Normandes, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Milan, Monrovia, Nassau, Paris, Rio de Janeiro, Rome, San Francisco, Sao Paulo, Singapour, Sydney, Taipei, Téhéran, Tokyo, Toronto, Vienne et Zurich.

**CHEMICAL BANK**  
International business: When needs are financial, the reaction is Chemical.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

## L'accord entre le C.E.A. et Westinghouse pourrait inclure l'achat d'uranium naturel par le groupe américain

En août dernier, le gouvernement faisait connaître sa décision de ne conserver qu'une filière nucléaire, celle du groupe américain Westinghouse, et de faire entrer le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) dans le capital de Framatome, la filiale nucléaire du groupe Crenco-Loire qui exploite la licence américaine. Depuis, les négociations entre Westing-

house et son partenaire français se poursuivent activement. Elles portent essentiellement sur deux volets: le prix du rachat par le C.E.A. de 30 des 45 % que détient actuellement Westinghouse dans le capital de Framatome; la coopération qui va s'établir entre le groupe américain, le C.E.A., Electricité de France et Framatome pour améliorer et agrandir les centrales nucléaires mises au point par West-

inghouse et construites en France sous licence par Framatome.

A ces deux volets pourrait venir s'ajouter un troisième, l'achat par Westinghouse, d'une certaine quantité d'uranium naturel produite par le C.E.A. pour résoudre des problèmes d'approvisionnement des centrales que la société a commandé aux Etats-Unis et à l'étranger.

Les grandes lignes de l'accord avec Westinghouse ont été fixées en septembre dernier à Pittsburgh, mais il reste à en préciser le détail, parfois même l'essentiel. A commencer par le prix des actions rachetées par le C.E.A. Le gouvernement français ayant changé son objectif d'acquiescer 30 % du capital de Framatome au début du mois d'août, la marge de manœuvre des négociateurs français était étroite. En outre, de part et d'autre, l'environnement laissait à désirer. Les syndicats du personnel du C.E.A. protestent contre la transformation du C.E.A. en un holding industriel; les actionnaires de Westinghouse, qui avaient dû s'accorder des marges réduites de la société en 1974, s'inquiètent de cette sorte de

« nationalisation » à la française. Entre les toutes premières demandes de Westinghouse, de l'ordre de 300 millions de francs, et la valeur négative avancée par le C.E.A., la fosse était large. Chaque partenaire a aujourd'hui parcouru presque tout le chemin, et le compromis s'établira sans doute entre 100 et 150 millions de francs (22 et 35 millions de dollars). Four ce prix, le gouvernement français acquerra une partie de l'autonomie qu'il recherche, et les actionnaires de Westinghouse, qui ont vu leur société verser environ 12 millions de dollars à Framatome au titre de leur prise de participation et des augmentations de capital depuis quatre ans, pourraient être satisfaits de la rentabilité de l'opération.

Westinghouse, de son côté, n'est pas sans connaître des difficultés commerciales. Pour un tiers, les commandes de centrales ont été annulées aux Etats-Unis, et la société américaine a été contrainte, il y a quelques jours, de dénoncer ses contrats de fourniture de combustibles pour ses propres centrales après 1978, et de diminuer ses livraisons d'ici là.

Avant la crise du pétrole en effet, l'uranium naturel est abondant sur le marché et se négociait à 6 ou 10 dollars la livre. Aujourd'hui, le prix courant est de 28 dollars; certains contrats récents se sont même conclus à 40 dollars, et l'uranium s'est fait rare avec la multiplication des centrales. La prospection de nouveaux gisements dans le monde, qui était pratiquée au ralenti entre 1980 et 1970, n'a toujours pas repris. Westinghouse avait promis à ses clients un approvisionnement en combustibles de leurs centrales à l'ancien prix, sans prendre soin d'acheter l'ura-

Et le combustible? Les compagnies d'électricité américaines se voient seules garantir 12,5 % des livraisons auxquelles elles auraient droit à 1978. Et Westinghouse se voyait contraint par les tribunaux de remplir les contrats, c'est-à-dire de 1 milliard de dollars qu'il faudrait déboursier pour acquérir l'uranium au prix actuel du marché. Le C.E.A., qui plus tard s'est assuré de quelque 100 000 tonnes de réserves dans le monde ne paraît pas opposé à conclure avec Westinghouse un contrat de livraison d'uranium, mais pour une quantité limitée, et à condition, la France préfère garantir l'uranium dont elle dispose sur son territoire national et qu'elle contrôle en Afrique. Peut-être, et plus sûrement, la France et Westinghouse entreprendront-elles la prospection ou une exploitation commune de nouveaux gisements.

DOMINIQUE VERGÈSE

#### Un fonds commun de recherches

Reste la partie la plus délicate de l'accord, la coopération qui devra s'établir entre quatre partenaires, le C.E.A., E.D.F., Framatome et Westinghouse sur les travaux de développement des futurs réacteurs à mener en commun. Pour la France, l'objectif est de parvenir à « franciser » les centrales de Westinghouse construites sous licence par Framatome, comme la K.W.U. en Allemagne fédérale a réussi à « germaniser » les réacteurs américains. Ainsi, aux accords de licence Westinghouse-Framatome, qui expirent en 1982 succéderont un accord plus équilibré de coopération avec la société américaine.

Westinghouse, qui s'est vu reconnaître en France le monopole de construction des centrales nucléaires depuis l'expiration du groupe C.G.E. (Compagnie générale d'électricité) n'est pas fondamentalement opposé à cette évolution et y trouve même son intérêt. A sa puissance industrielle (5,8 milliards de dollars de chiffre

Ces moyens peuvent tenter Westinghouse. L'essentiel est que le C.E.A. soit tenu de retomber dans les ornements du passé et veuille concevoir un réacteur nouveau, bien français, quel qu'en soit le prix, tandis que Westinghouse, Framatome et E.D.F. cherchent beaucoup plus à améliorer les réacteurs existants et à leur conserver toute leur rentabilité. Les partenaires ont prévu de se réunir régulièrement pour établir un programme de recherches en commun et en contrôler le déroulement. L'idéal serait de s'entendre sur les travaux qui seraient utiles aux deux constructeurs ou que demanderait le client. E.D.F. en tout cas insistera pour que le principal critère des recherches soit leur utilité industrielle et fonctionnelle et non le désir des ingénieurs ou des techniciens.

Certains thèmes ont déjà été retenus, comme l'amélioration des générateurs de vapeur, l'étude des vibrations des éléments combustibles, le refroidissement d'urgence du cœur du réacteur. Un fonds commun, qui pourrait être de l'ordre de 100 millions de francs, et qui serait alimenté pour les deux tiers par le C.E.A., un tiers par Westinghouse et pour une plus faible part par Framatome, servira à financer ces travaux communs. Le reste de la partie des recherches seront faites en France.

La difficulté est évidemment de déterminer quelle part de ses dépenses de recherche chaque partenaire affectera au fonds commun. Car, de cette distribution, dépend en partie l'avenir. E.D.F. souhaite en effet éviter que l'on abandonne en 1982, date de l'expiration des accords de licence, à deux filières distinctes de réacteurs, l'une américaine et l'autre française. Si tel était le cas, l'expérience des centrales américaines ne viendrait plus compléter celle des centrales françaises, ce qui ne donnerait pas la même sécurité d'esprit sur le fonctionnement des réacteurs français. Tel ne de-

### Chez Duriez, le calculateur Hewlett-Packard HP-21

5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques - programmation, rotation scientifique, deg, rad.

630 F t.t.c.



**DURIEZ**  
132 bd St-Germain, 75006 Paris  
Tél.: 328 43.31 et 328 78.95

HEWLETT PACKARD

### A découvrir au moins une fois dans sa vie Le massage thaïlandais à Paris

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais. Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmin. Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix. Vous offrez-vous le privilège de découvrir vous aussi, toutes les subtilités de merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénation, bronzage, traitements spéciaux et tous les autres types de massages, sportifs ou de relaxation, avec masseurs et massesseuses expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard  
6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.26

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SECRETARIAT D'ÉTAT AU PLAN  
COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE  
4, boulevard Mohamed-V, ALGER

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le Commissariat National à l'Informatique lance un avis d'appel d'offres national et international en vue de la réalisation clés en main d'un centre de traitement de l'information à ORAN.

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent consulter et retirer les dossiers d'appel d'offres au siège du Commissariat National à l'Informatique, 4, boulevard Mohamed-V, ALGER (8<sup>e</sup> étage).

Les offres accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur devront être adressées sous pli cochetés au plus tard le 17-12-1975 à 12 heures, délai de rigueur.

Les enveloppes renferment les offres devront obligatoirement porter la mention suivante « Appel d'offres - Réalisation d'un centre de traitement de l'information à ORAN - Ne pas ouvrir ».

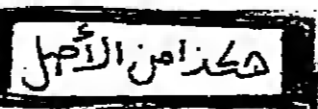
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90 j.) à compter du 17-12-1975.

### RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Département du barrage de l'Euphrate, Organisation Générale du barrage de l'Euphrate  
APPEL D'OFFRES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES pour la fourniture de véhicules et outillages  
15796/79 du 4 novembre 1975

L'Organisation Générale du Barrage de l'Euphrate lance un appel d'offres sous pli scellé pour la fourniture de véhicules et outillages selon les quantités et spécifications indiquées dans le cahier des charges, qui peut être retiré auprès de l'un ou l'autre des deux sièges de l'Organisation. Les entreprises intéressées soumettront leurs offres à l'un quelconque des deux sièges de l'Organisation, à Damas - Adnan ol-Malki - ou à Alep-al-Abbara - ou les porteront en recommandé à l'adresse du Général Directorate à ol-Thawra. Une caution égale à 5 % de la valeur de l'offre sera jointe à la soumission, ainsi que tous documents et catalogues établissant les spécifications techniques du matériel proposé. La date de clôture des soumissions est fixée au mercredi 31 décembre 1975, heure de fermeture des bureaux.

Al-Thawra : le 4-11-1975  
Le Directeur Général  
Ing. Adnan Azzouz.





# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## POUR LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

### Le syndicat italien de la métallurgie propose un programme de cogestion

Rome. — Une plate-forme revendicative, réputationnaire par bien des aspects, vient d'être établie par le syndicat unitaire de la métallurgie (F.I.M.) qui représente en Italie près d'un million et demi de travailleurs. Elle sera soumise dans les prochains jours aux chefs d'entreprise des secteurs public et privé dont plusieurs représentants ont déjà manifesté une certaine émotion. Ces mesures

modifieraient profondément, selon eux, le système économique actuel; les accepter telles quelles équivaudrait à un suicide.

Le puissant F.I.M., qui a arraché un important accord chez Fiat (« le Monde » du 12 novembre) et s'est acquis — non sans mal — le soutien des partis communiste et socialiste, s'apprête à défendre ses revendications.

#### De notre correspondant

« La situation, chez nous, est un peu différente. Dans d'autres pays, on parle de co-décision. Ici, nous réclamons plus modestement l'information et la discussion. » M. Bruno Trentin excelle dans l'art de formuler courtoisement les propos les plus insultants. Avec les deux autres secrétaires généraux de la F.I.M., MM. Giorgio Benvenuto et Franco Benavogoli, il a provoqué, ces derniers mois, des milliers de réunions d'entreprise pour discuter du projet de renouvellement pour trois ans de la convention collective de la métallurgie. De ces consultations est né un texte ambitieux qui se force, selon ses auteurs, de tenir compte de « la situation dramatique » de l'économie nationale.

« L'entreprise, des négociations seraient autorisées sur les effets que des changements technologiques ou autres pourraient avoir sur l'emploi, les conditions et l'organisation du travail, les cadences et les qualifications. Enfin, « tous les programmes de reconversion des grandes entreprises et groupes à caractère national seraient discutés, au niveau national et local, et leurs effets sur l'emploi, la mobilité de la main-d'œuvre, les qualifications, la formation professionnelle et les conditions de travail seraient l'objet de négociations préliminaires ».

#### L'« ambianca » de travail

Les heures supplémentaires seraient négociées semaine par semaine avec le conseil d'usine. Le total ne devrait pas dépasser cent vingt heures par an et le total hebdomadaire six heures. Toute période de travail supplémentaire serait récupérée par un temps égal de repos avant la fin du mois suivant. Les équipes de travail dans le Sud seraient constituées sur la base d'une semaine de trente-six heures, en trois équipes et sur six jours.

La troisième série de revendications porte sur l'« ambianca » de travail : « Les travailleurs ont le droit d'être renseignés sur les travaux et la composition des produits utilisés. Ils ont également le droit de choisir des médecins et des techniciens pour enquêter sur l'ambiance et les conditions de travail. Les frais seront supportés par l'entreprise. »

Le syndicat de la métallurgie réclame, d'autre part, des « négociations périodiques entre la direction et le conseil d'usine sur les façons et les moyens d'élever les qualifications, soit par la formation professionnelle, soit par des changements partiels dans l'organisation du travail. »

mées pour tous les travailleurs de la métallurgie.

Un sixième grand chapitre a trait aux droits des salariés. On relèvera, entre autres, l'interdiction de déplacer un délégué sans le consentement préalable du conseil d'usine et du syndicat; la libre diffusion de livres et de revues dans l'entreprise; le paiement de deux heures (par salarié) pour activités syndicales dans les usines de moins de deux cents travailleurs, et l'augmentation du nombre d'heures payées pour la formation (deux cent cinquante pendant les trois années de durée du contrat).

Tout en affirmant que le coût de ses revendications est beaucoup moins élevé que ne l'affirme le patronat, la Fédération de la métallurgie se soumette à certains contrôles. « Dans aucun pays d'Europe occidentale, affirme M. Trentin, les patrons n'ont joué d'autant de liberté... Convaincrement à une idée courante, il n'existe aucune loi empêchant les transferts ou les licenciements. C'est la lutte syndicale quotidienne qui permet de les éviter. » Il s'agit donc avant tout de généraliser certains droits acquis. Pour y arriver, la F.I.M. a prévu des moyens énergiques : la grève et le refus des heures supplémentaires jusqu'à la signature de la nouvelle convention collective.

ROBERT SOLÉ.

# CHIEN MOUSCOU

## une nouvelle présence du Credito Italiano

Le Credito Italiano vient d'ouvrir un Bureau de Représentation à Moscou, ville au passé ancien et glorieux, et centre économique d'importance mondiale.

Un nouveau point d'appui pour ceux qui s'intéressent à ce grand marché. Un bureau de Représentation de la Banque à Moscou, un service de son réseau international au service de la clientèle.

Représentant Narciso De Toni  
Petrovskij bul. d. 4/17 kv 40 - Moscou

### Credito Italiano

La Banque d'Italie est représentée dans le monde.  
Bureaux de représentation à New York, Boston, Chicago, Frankfurt a.M., Londres, Madrid, Mexico, Paris, Rome, Sao Paulo, Tokyo et Zurich.

#### MICHEL-ANGE

Revue trimestrielle éditée par Rencontres et Réalités franco-italiennes

Pour la plupart des Français l'Italie est le pays du soleil, du chant, du plaisir, du personnel des hôtels, ou des chemins de fer, ou encore un vol.

MICHEL-ANGE lutte contre cette image inexacte en faisant connaître l'Italie et les Italiens, le peuple dans sa multiple réalité sociale et économique, travaille à renforcer l'enseignement de la langue italienne dans l'enseignement, cherche à favoriser les rencontres de jeunes entre les deux pays.

Le n° 2 vient de paraître - 7 F. 10, y. Cité Universitaire, 75008 Paris C.C.F. Paris 24.942-48 U.

#### PROSCOP

Richesse vive

Radiographie 1975 des marchés industriels

10 rue Miquel - 75003 Paris - 3.98.98.34

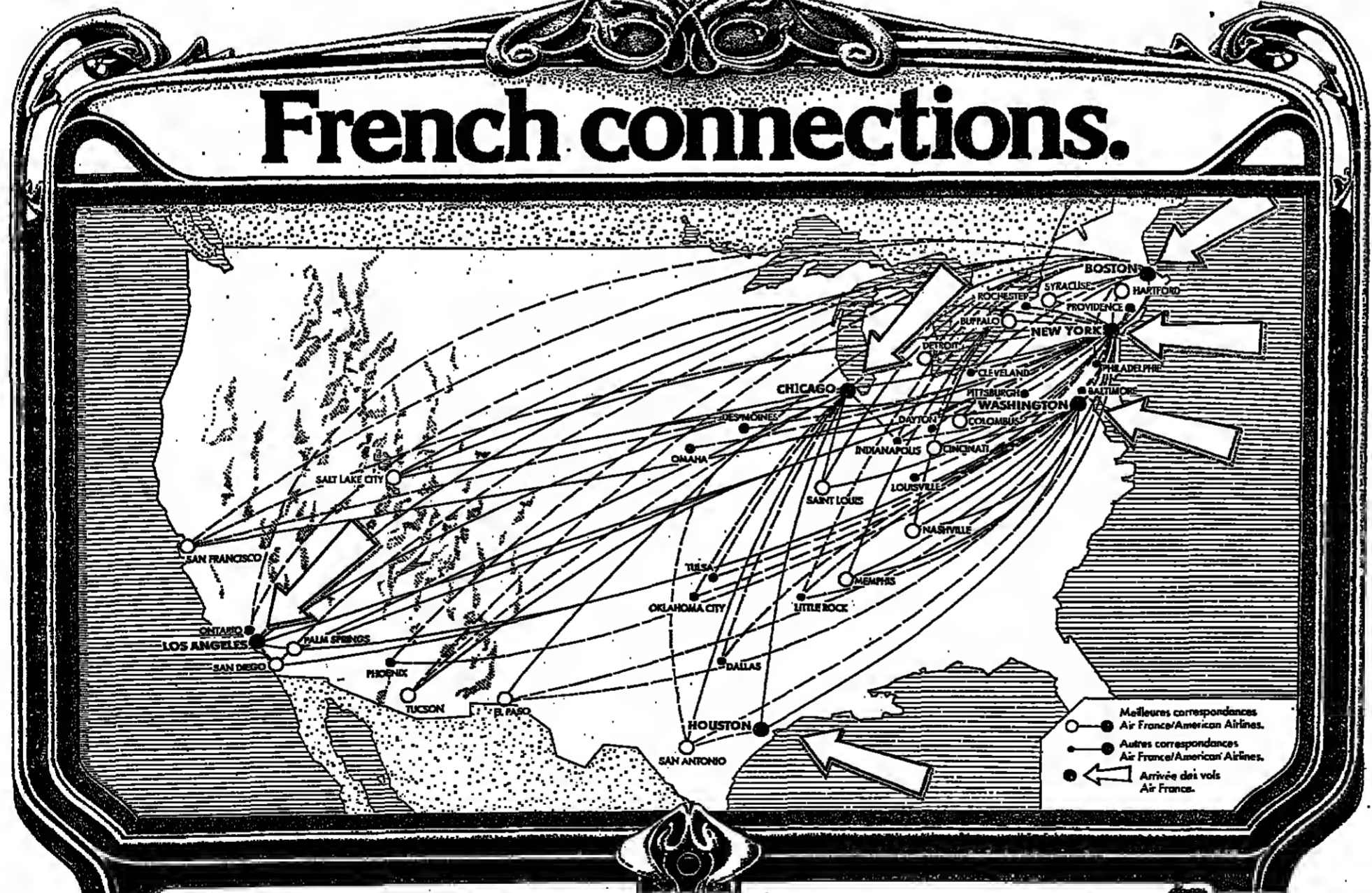
#### Admiral.

réfrigérateurs-congélateurs USA

distributeur AMERICAN HOME

65, avenue d'Iéna (16<sup>e</sup>) (Place de l'Étoile)

727-24-77



Air France et American Airlines vous proposent 39 destinations aux États-Unis.

Pour vous rendre plus accessibles les marchés américains, Air France et American Airlines ont mis en place un réseau très complet.

Depuis les 6 villes d'arrivées Air France (Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, New York, Washington), vous pouvez rejoindre, par des correspondances directes, 33 autres grandes villes, dont 17 dans des délais records, grâce à des horaires spécialement harmonisés.

Vous n'avez plus à affronter seul un monde mal connu : vous êtes

attendu par un Agent d'American Airlines. Il vous guide et, si vous devez changer d'aéroport, il vous met sur la bonne voie.

Aux États-Unis plus qu'ailleurs, gagner un peu de temps, c'est gagner beaucoup d'argent.

Alors, si vos affaires vous y amènent, profitez des avantages de la filière française.

## AIR FRANCE

Les États-Unis plus proches.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## AUTOMOBILE

### British Leyland met en liquidation sa filiale italienne Innocenti

Alors qu'à Londres le gouvernement britannique a repris, le 27 novembre, les négociations avec la direction du groupe Chrysler, qui a l'intention de fermer sa filiale anglaise (employant vingt-six mille salariés), le groupe nationalisé British Leyland a annoncé la mise en liquidation de sa filiale italienne Innocenti. A la suite de cette décision, le ministre italien de l'Industrie a demandé au ministre des affaires étrangères d'adresser au gouvernement britannique une note de protestation formelle. La direction de British Leyland précise cependant dans un communiqué que « des pourparlers, avec la coopération des ministères de l'Industrie et du Travail, sont en cours avec un troisième interlocuteur afin d'assurer la continuité de la production des modèles assemblés jusqu'à maintenant par Leyland, Innocenti ».

#### De notre correspondant

Rome — L'usine milanaise de Lambrato où sont fabriquées les « mini » italiennes est occupée par les ouvriers depuis l'après-midi de mercredi 26 novembre. Cette mesure fait suite à l'annonce de la mise en liquidation d'Innocenti, filiale de British Leyland, qui emploie quatre mille cinq cents personnes.

La firme britannique n'avait pas dissimulé ses intentions ; dès le 23 octobre, elle lançait un ultimatum ; si on ne l'autorisait pas à licencier un tiers du personnel et à prendre des mesures adéquates pour réduire le coût du travail, elle fermerait purement et simplement sa filiale italienne. Celle-ci, absorbée pour une bonne partie de pain en 1972, lui a fait perdre cette année près de 16 milliards de lire.

L'ultimatum avait paru suffisamment sérieux aux syndicats et au gouvernement pour qu'ils cherchent d'urgence une solution de remplacement. Mais personne ne s'attendait à une décision aussi brutale le 26 novembre, alors que les discussions se poursuivent encore, notamment avec le groupe Fiat. On a pensé tout d'abord à remplacer les mille cinq cents personnes que Leyland se proposait de licencier. Les syndicats ont refusé, « toute décision partielle » leur paraissant « inacceptable » et susceptible de provoquer quelques mois plus tard une crise semblable.

Un projet a alors été présenté par M. Alessandro de Tommaso, président des sociétés Guzzi et Benelli. Il était prêt à convertir Lambrato en usine de motocyclettes, mais à deux conditions : que l'Etat lui vienne en aide et qu'il limite un peu plus les importations de « deux-roues » japonais. La British Leyland aurait pu avoir dans ce projet une participation minoritaire.

Mais la firme britannique (qui est étatisée) cherchait visiblement à quitter l'Italie, comme elle l'avait fait quelques années plus tôt pour l'Espagne.

### La Renault 20 : une grosse voiture bien sage

Le 17 décembre, sera commercialisé le nouveau modèle de la Régie nationale, la Renault 20. Présentée en trois versions, L, TL et GTL, selon les équipements particuliers dont on voudra bien les voir dotées, les prix s'étagèrent de 29 200 F à 33 400 F.

Elle faisait défaut à la gamme on y trouvera de la place. Mais un certain nombre d'éléments, jugés non indispensables, manquent. Telle est, schématiquement, la définition donnée par la Régie nationale de cette nouvelle voiture. En réalité, la Renault 20 n'est pas autre chose qu'une 30 TS qui a perdu son atout principal, son moteur. A quelques détails près (calage sans baguette, phares rectangulaires, volant de forme et de diamètre différents), la Renault 20 ne se distinguera guère, au parking, de sa grande sœur à six cylindres. Et les mêmes poignées de portières si incongrues.

En revanche, sur la route, la nouvelle venue se révèle, par rapport à la 30 TS, d'une mollesse exemplaire et d'un freinage d'une efficacité parfois discutable. Un gros corps pour un petit

coeur. La voiture de la bonne conscience en quelque sorte, vaste mais classée dans les 9 CV fiscaux, rassurante mais de performances modestes.

D'emblée, on dira d'elle que c'est la familiale par excellence. Pourquoi pas ? Reste à voir ce qu'elle donnera sur la route avec cinq personnes à bord et des bagages pleins son coffre. Sa conduite, avec pour seul passager le conducteur, n'a pas permis d'être très optimiste à cet égard.

Le moteur choisi est celui de la Renault 16 TX, la boîte celle des Renault 17. Le couple maximal s'établit à 13,4 MKG à 3 500 tours et la puissance réelle atteint 90 chevaux.

Un très bon point au milieu de ces attrait moyens, une tenue de route fort honorable tant sur revêtement sec que sur terrain mouillé. Cui trahente, une grosse voiture bien sage. — C. L.

ROBERT SOLÉ

## ÉNERGIE

### UNE FILIALE DE VALLOUREC CONSTRUIRA DEUX GAZODUCS ET DEUX PIPE-LINES EN IRAN

Entrepose, filiale de la société française Vallourec, vient de signer un ensemble de contrats au Proche-Orient pour un montant total de l'ordre de 1 milliard de francs. Il s'agit de la construction en Iran de deux gazoducs pour la National Iranian Gas Company dans le nord-est du pays et sur les bords de la mer Caspienne, ainsi que de deux pipe-lines pour la National Iranian Oil Company, l'un de Téhéran à Chahrend via Mechem, l'autre de Chahrend à Gonbad-Cabond via Gorgan.

européen de constructeurs et entrepreneurs, a reçu la confirmation de la commande relative à la rénovation du trafic ferroviaire de 1 000 kilomètres environ qui va de Téhéran au golfe Persique. Les études et les installations préliminaires s'effectueront en 1976. La première phase des travaux (rectification de tracé, doublement de la voie, électrification du réseau, signalisation et télécommunications) est estimée à quelque 1 700 millions de francs.

Par ailleurs, dans les Emirats arabes unis, un contrat avec Abu Dhabi Petroleum Company prévoit la construction de quatre stations de compression et d'inoculation de traitement de gaz du gisement de Bo-Hasa. Une autre société, E.P.M., filiale d'Entrepose, a également signé avec l'Abu Dhabi Marine Areas deux contrats pour la construction dans le golfe Persique d'un complexe de plates-formes permettant de réinjecter 22 millions de tonnes d'eau par an dans le champ d'Umm-Shal, situé au large d'Abu-Ohabl.

De son côté, SPTZ-Batignolles, société pilote d'un consortium franco-

**BOURSE DU BRILLANT**  
communiqué  
**MARCHÉ DU BRILLANT**  
Prix d'un brillant rond spécimen  
PLANCY CRÉATIONNEL  
1 CARAT  
27 novembre - 41.985 F T.T.C.  
commission 4,90 % +  
**M. GÉRARD, JOAILLIERS**  
8, avenue Montaigne, PARIS (8<sup>e</sup>)  
TÉL. 338-83-95

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue sous la présidence de M. Jean Pargoot, le mardi 25 novembre 1975, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1975. Avec un total de revenus représentant 23 314 000 F, le bénéfice d'exploitation de la société s'élève à 18 290 000 F, en accroissement de près de 10 % sur celui de l'exercice précédent.

Un dividende de 4 F, correspondant à un revenu global de 8 F, sera versé à dater du 15 décembre 1975 aux 3 773 248 actions antérieures à la première fois, la Compagnie financière de l'Union européenne présente des comptes closés au 31 décembre 1974 ; le ressortir un bénéfice consolidé de 57,7 millions de francs, soit 15 F par action.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Jean de Drouzy en tant qu'administrateur et a renouvelé le mandat de M. le baron Edouard Empain, M. René Engen, M. Jean Pargoot et Jean Terray.

### KUBOTA LTD

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1975-76 (16-4/15-10-75)	POUR COMPARAISON SEMESTRE CORRESPONDANT DE L'EXERCICE 1974-1975
(en millions de yens)	
Chiffre d'affaires .....	212 923
Résultat ordinaire .....	20 827
Bénéfice net après impôt .....	8 545
(en yens)	
Bénéfice net par action .....	9,27

Après avoir pris connaissance de ces résultats, le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 19 novembre 1975, de distribuer un dividende intérimaire d'un montant brut de 3,76 yens par action aux actionnaires figurant sur les registres nominatifs de la société à la date du 15 octobre 1975. La date de mise en paiement de ce dividende intérimaire a été fixée au 15 décembre 1975.

Ce dividende avait d'ailleurs été détaché conformément aux habituelles pratiques sur les Bourses de Tokyo et Paris dès le 11 octobre 1975.

All of these Securities have been sold. This announcement appears as a matter of record only.

# \$30,000,000

## Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine

### 10% Bonds Due 1985

Principal, premium, if any, and interest payable in United States dollars in New York City or in certain cities outside the United States without deduction for or on account of French withholding taxes, all as set forth in the Offering Circular, interest is payable annually on November 1, commencing in 1976.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

# SONATRACH

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé en vue de la réalisation produit en main d'une Usine d'Ammoniac liquide de 1.000 TM/J à Skikda.

#### Le projet comprend :

- L'étude d'engineering et l'établissement des plans de construction ;
- La construction des unités de production, du stockage et expédition, des bâtiments ;
- La mise en route.

#### RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les Sociétés intéressées ayant des références dans la réalisation de ces Usines pourront retirer, à partir du 10 novembre 1975, le cahier des charges après en représentant dûment mandaté, à SONATRACH, au 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER. Tél. : 60-40-00 à 05 ; ou Zone Industrielle de Skikda, PROJET AMMONIAC SKIKDA. Tél. : 95-57-40.

#### DÉPÔT DES OFFRES

Les soumissions doivent être adressées avant le 5 avril 1976 à M. le Vice-Président, ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT, 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, sous double enveloppe. L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « SOUMISSION - NE PAS OUVRIR ».

MORGAN & CIE INTERNATIONALE S.A. BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ALGERIENNE BANK NEDERLAND N.V. AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK N.V. ANDRESSEN'S BANK A.I.

HARR SECURITIES CORPORATION BANCA COMMERCIALI ITALIANA BANCA DEL GOTTARDO

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO BANCO DI ROMA BANK OF AMERICA INTERNATIONAL

DANK FÜR GEMISINWIRTSCHAFT BANK GUTZWILLER, KURT, BUNCENER (OVERSEAS)

BANK NISS & HOPE NY BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT (B.A.I.I.)

BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. BANQUE DE LYNDONCHIN ET DE SUEZ

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. BANQUE LOUIS-DREYFUS

BANQUE NATIONALE DE PARIS BANQUE DE NEUFELTZ, SCHELMBERGER, HALLER

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS POUR LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG S.A.

BANQUE POPULAIRE SUISSE S.A. LUXEMBOURG BANQUE ROTHSCHILD BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

BANQUE WORMS BARRING BROTHERS & CO. BAYERISCHE HYPOTHEKEN-UND WECHSELBANK

BAYERISCHE YEREINSBANK BERGEN BANK BERLINER HANDELS-UND FRANKFURTER BANK

BREISGAE FINSCHOPF SCHEWELLE CAZENOVE & CO. CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CAPITALFIN INTERNATIONALE S.P.A. CITICORP INTERNATIONAL BANK COMMERCIAL BANK OF CHINA CHRISTIANIA BANK OG KREDITKASSE

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT LYONNAIS CREDIT DU NORD ET UNION PARISIENNE

CREDIT SUISSE WHITE WELD CREDITANSTALT-BANKVEREIN DBS-DAIWA SECURITIES INTERNATIONAL

DELRURCK & CO. DEN DANSKE LANDMANNSBANK DEN NORSKE CREDITBANK DEUTSCHE BANK

DEUTSCHE GROSSENHAUPT-DEUTSCHE KOMMUNALBANK DEWAAT & ASSOCIES INTERNATIONAL S.C.S.

DILLON, READ OVERSEAS CORPORATION DOMINION SECURITIES CORPORATION HARRIS & PARTNERS

DRESDNER BANK EFFECTUS BANK-WARBURG EUROPEAN BANKING COMPANY

FINACOR FIRST BOSTON (EUROPE) ROBERT FLEMING & CO.

GROZENTRALE UYO BANK DER OSTERREICHISCHEN SPARKASSEN GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL CORP.

GREENSHIELDS INCORPORATED HAMBROS BANK BILL SAMUEL & CO. IBI INTERNATIONAL

ISTITUTO BANCAIO SAN PAOLO DI TORINO KJODENHAYNS HANDELSBANK KLEINFORT, HENSON

KINDER, PRABODY INTERNATIONAL KREDITBANK N.Y. KREDITBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE KUHN, LOEB & CO. INTERNATIONAL

KUWAIT FOREIGN TRADING, CONTRACTING & INVESTMENT CO. (S.A.K.) KUWAIT INVESTMENT COMPANY (S.A.K.)

LAZARD BROTHERS & CO. LAZARD FRERES ET CIE MANUFACTURES HANOVER

MCLEOD, YOUNG, WEIR & COMPANY MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH

R. NETZLER SEEL SOHN & CO. SAMUEL MONTAGO & CO. MORGAN GRENFELL & CO. NSCE BANK

TSE NIKKO SECURITIES CO. (EUROPE) LTD. NOMURA KUROKAWA NOBDEUTSCHE LANDESBANK

SALOPFENHEIM JR. & CIE ORION BANK PETERBROECK, VAN CAMPENROOT SECURITIES S.A.

PICTET INTERNATIONAL PIERSON, HELDRING & PIERSON H.K. POST-OG KREDITBANKEN, PKBANKEN

PRIVATBANKEN N.M. ROTHSCHILD & SONS J. HENRY SCHROEDER WAGG & CO.

SCHROEDERS & CHARTERED SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN SMITH, BARNET & CO.

SOCIETA FINANZIARIA ASSICURATIVA SOCIETE GENERALE SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUES

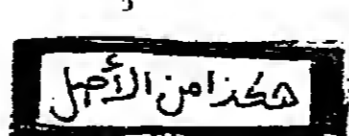
SOCIETE GENERALE DE BANQUES S.A. STRAUSS, TURNBULL & CO. SVENSKA HANDELSBANKEN

SWISS BANK CORPORATION (OVERSEAS) UNION BANK OF SWITZERLAND (SECURITIES)

YEREINS-UND WESTBANK J. VON TOBEL & CO. WARBURG PARIBAS BECKERING, S.G. WARBURG & CO. LTD.

WARDLEY WESTDEUTSCHE LANDESBANK WOOD GUNDT LIMITED

November 27, 1976.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 26 NOVEMBRE

Vive reprise

Une certaine effervescence a régné ce mercredi à la Bourse de Paris. Le marché, qui souffrait depuis quelque temps, s'est brusquement réveillé, et une vive reprise, accompagnée d'un accroissement sensible du volume des transactions, s'est opérée.

LONDRES

Dans l'intention de la publication des résultats d'I.C.I. pour le troisième trimestre, mais aussi de dernière sonde sur la situation économique, le marché a été très actif.

Table with columns: VALEURS, Cloture, Cours, 26/11, 27/11. Lists various stock prices.

INDICES QUOTIDIENS

(BASE 100 le 31 déc. 1974.) Valeurs françaises: 1231,130.9. Valeurs étrangères: 1281,127.5.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GAZ DE FRANCE... Lancement le 1er décembre d'un emprunt de 200 millions de francs au taux de 10,20 %.

NEW-YORK

Encore bien orientée. Une nouvelle avance des cours a été enregistrée à Wall Street.

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various stock prices.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Taux du marché monétaire. Cours à terme: 291/1, 27/11. 303/1, 26/11.

Main financial table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various international stock prices.

BOURSE DE PARIS - 26 NOVEMBRE - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various stock prices for the Paris stock exchange.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various futures and term market prices.

COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various spot market prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Cours, Cloture, 26/11, 27/11. Lists various gold market prices.



# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 218. EUROPE**
  - GRANDE-BRETAGNE : la publication du Livre blanc sur la régionalisation.
  - ESPAGNE : Juan Carlos I<sup>er</sup> pourrait recommander une application libérale de l'indulto ; « Le scandale », libre opinion de Claude Manceron.
- 6. AMÉRIQUES**
  - SURINAM : le problème frontalier avec la Guyane et la Guyane française.
- 6-7. AFRIQUE**
  - SÉNÉGAL : les relations avec l'Algérie se dégradent.
- 8. PROCHE-ORIENT**
- 9 à 11. POLITIQUE**
  - Les travaux parlementaires.
- 13. ARMÉE**
  - La polémique entre M. Chirac et le P.S. sur les comités de soldats.
- 14. JUSTICE**
  - Après un accident de travail, le directeur d'une entreprise de Châlons-sur-Marne est condamné à quinze jours d'emprisonnement.
- 15. SCIENCES**
  - Les Chinois ont lancé un nouveau satellite terrestre.
- 15-16. EDUCATION**
  - Les grèves d'enseignants vont se multiplier dans la région parisienne.

**LE MONDE DES LIVRES**  
Pages 17 à 23

- LE FEUILLETON, de B. Polrot-Despech ; « Morale élémentaire », de Raymond Queneau.
- LITTÉRATURE ET CRITIQUE : « L'œil intérieur », de Roland Jaccard ; L'argot d'Auguste Lebratton célébré par Alphonse Boudard.
- CONTROVERSES : après la prix Goncourt.
- LETRES ÉTRANGÈRES : « Certains d'Afrique du Sud », de PAYSANS DE L'HEXAGONE ; « Histoire de la France rurale ».
- SURVIVANTS ET SURVIVANCE DU NAZISME : l'impossible arien du maître de Treblinka.

**29 à 31. ARTS ET SPECTACLES**

- CINÉMA : « La Sauvage », de J.-P. Rappeneau.
- MUSIQUE : les anniversaire de Karl Münchinger.

**37. EQUIPEMENT ET RÉGIONS**

- Vois de nuit à Roissy ; un chantage au chômage.

**38 à 42. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

- INDUSTRIE NUCLEAIRE : l'accord entre le C.E.A. et Westinghouse.
- AUTOMOBILE : British Leyland met en liquidation sa filiale italienne, Innocenti.

**LIRE ÉGALEMENT**  
RADIO-TELEVISION (21)  
Annonces classées (33 à 35) ; Aujourd'hui (38) ; Courrier (32) ; Journal officiel (38) ; L'été (34) ; Mots croisés (38) ; Planète (42).

Les Français viennent à la location de voitures. Chez Europcar : 645.21.25.

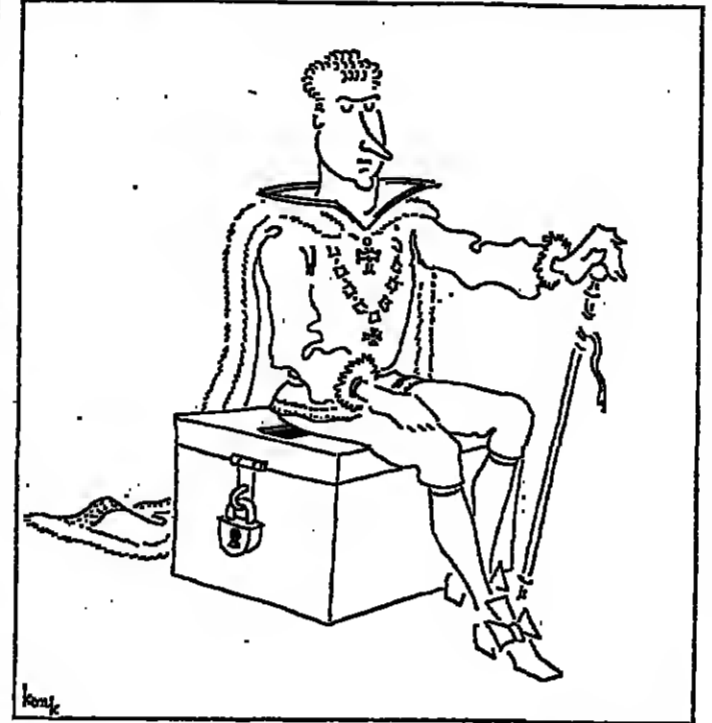
**Piano center**  
PIANOS  
Paris-Ouest 71, rue de l'Aspic 92250 LA GARENNE  
Tel. 242.26.30 et 782.75.67  
PIANOS-ORGUES  
Paris-Est 122-124, rue de Paris 93100 MONTREUIL

A B C D E F G

## LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DE JUAN CARLOS I<sup>er</sup>

### « Ouvrez l'avenir de l'Espagne », déclare dans son homélie l'archevêque de Madrid

Les cérémonies d'intronisation du roi Juan Carlos I<sup>er</sup> ont lieu à Madrid ce jeudi 27 novembre. Après la messe de « Te Deum » célébrée en l'église de San-Jeronimo, un défilé militaire s'est déroulé devant le palais d'Orion, puis le roi et la reine ont offert dans la salle du Trône une réception suivie d'un déjeuner de gala. M. Giscard d'Estaing, qui est arrivé dans la nuit à Madrid, compte regagner Paris aussitôt après avoir assisté à la réception.



(Dessin de KONK.)

### Par décision de la Chambre d'accusation de Rennes

#### M. ANDRÉ LOUAZEL A ÉTÉ LIBÉRÉ

(De notre correspondant.)  
Rennes. — La chambre d'accusation de Rennes a décidé ce jeudi 27 novembre, à 11 heures, de mettre en liberté M. André Louazel, l'entrepreneur de travaux publics à La Boulayère, qui avait été écroué sous l'inculpation d'hommes et de femmes le 24 novembre, après un double accident mortel de travail. Une centaine d'ouvriers et d'habitants de la commune s'étaient réunis depuis ce matin au palais de justice, où le bâtonnier de Séguy, défenseur de M. Louazel, devait annoncer que l'ordonnance de mise en déten-

tion provisoire prise par Mme Brigitte Durand avait été réformée. Les manifestants se sont aussitôt rendus à la maison d'arrêt de Rennes pour attendre la levée d'écrou de M. Louazel.

« Cinq appelés du 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine à Briançon ont demandé, mercredi 26 novembre, en liaison avec l'union locale de la C.F.D.T., « la réunion urgente des comités de soldats » pour « réactiver » l'appel des cent » en faveur d'une amélioration de la condition morale et matérielle des recrues du contingent. — (Corresp.)

### Les personnalités présentes à la cérémonie

Les personnalités qui ont assisté aux cérémonies du 27 novembre pour l'installation du roi d'Espagne sont les suivantes :  
Cinq chefs d'Etat : MM. Giscard d'Estaing (France), Walter Scheel (République fédérale d'Allemagne), O. Dalsgaard (Danemark), Benzer (Hollande), le prince Rainier de Monaco.  
EUROPE : Autriche : le général Karl Löt-gendorfer, ministre de la défense ; Belgique : le prince de Liège ; Chypre : le général Pavlos Pappas, représentant du président Makarios ; Finlande : le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Matti Tuovinen ; Grande-Bretagne : le duc d'Edimbourg ; Grèce : M. Tzouvas, ministre de la culture ; Italie : M. Giuseppe Pella, sénateur ; Liechtenstein : le prince héritier Hans Adam ; Norvège : M. Sverre Giljum, secrétaire général du ministère des affaires étrangères ; Pays-Bas : M. Van Lierden, grand chambellan de la cour ; Suède : le prince Bertil ; Suisse : M. Furtado, ministre de la justice ; Vatican : Mgr Dominique Curic, nonce apostolique.  
Le mouvement démocratique européen est représenté par M. Olav Gundelach, chargé des relations extérieures ; U.C.D.T. par M. Van Lennep, secrétaire général.  
Le Portugal et le Turquie sont représentés par leurs ambassadeurs à Madrid. Le Portugal devrait être représenté par le premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo, et par le ministre des affaires étrangères, M. Melo Antunes, mais ces derniers n'ont pu se rendre à Madrid en raison des événements.  
AMÉRIQUE : États-Unis : le vice-président Rockefeller ; Argentine : M. Pedro José Aramburu, ministre de l'Intérieur ; Brésil : le général José Antonio Gabeira, chef d'état-major de l'armée ; Canada : le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Jacques Picot ; Colombie : M. Aurelio Gamacho Benda, président de la Cour suprême ; Costa-Rica : M. Gonzalo Fazio, ministre des affaires étrangères ; République Dominicaine : M. Rafael Ángel Bonabina, vice-président ; Honduras : M. Cesar Barrios, ministre sans portefeuille ; Nicaragua : M. Alejandro Mootiel, ministre des affaires étrangères ; Paraguay : M. Sabino Augusto Montaña, président du Conseil national ; Pérou : le contre-amiral Isaias Parodi ; El Salvador : M. Mauricio Escobar, ministre des affaires étrangères.  
AFRIQUE : M. Mohammed Ben Yaya, ministre de l'éducation nationale ; Côte d'Ivoire : M. Diamanté, ministre d'Etat ; Égypte : M. Mamdouh

Bien que les coupures de courant aient été limitées...

### LA PARTICIPATION DU PERSONNEL DE L'E.G. A LA GRÈVE DU 27 NOVEMBRE A ÉTÉ TRÈS ÉLEVÉE

La journée de grève de l'E.G. déclenchée par les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. n'a pas connu d'incident majeur du matin, ce jeudi 27 novembre. A Paris, le trafic du métro urbain et régional a été interrompu une quinzaine de minutes à l'initiative de la direction R.A.T.P. et par mesure de sécurité. Le programme de réduction de production d'électricité par la C.G.T. et la C.F.D.T. semble-t-il, été parfaitement respecté : baisse de 10 % de 0 h. 30 et de 30 % à partir de 8 h. 30 jusqu'à 12 heures. La ville devait redevenir normale à partir de 16 heures. Mais la grève de la présidence de l'action du 6 novembre, les gars domestiques n'ont, apparemment, pas subi de coupure de courant sensible. Il n'a pas, en effet, été nécessaire de procéder à des délestages importants, le coup d'industriels ayant déjà réduit leur consommation. Le mouvement a été très limité, suivi : les premières élections des syndicats et de la C.G.T. de l'E.G.P. annoncées de grèves en moyenne. Ce fut assez nettement supérieur à celui de la dernière journée d'action commune. Mais il rappelle que, le 6 novembre, ne participait pas à la grève

Le prix Scarrou, qui a distingué chaque année un ouvrage de « bonne humeur », a été attribué, pour l'année 1975, à l'ouvrage de Gabriel Domec, « La Provence duissonnère » (Michel). M. Domenech est le directeur du journal marseillais le « Méridien ».

Le groupe pharmaceutique Glaxo a décerné, année des prix de vulgarisation scientifique en France, Les Lauréats couronnés sont MM. Louis Le Lionnais, écrivain scientifique ; Etienne Lalou, éditeur ; et Jean-Louis Lavalard, notaire et directeur scientifique.

**ANTHONY**  
Le spécialiste de la fourrure et du cuir pour homme  
142 bd St-Germain

**TISSUS D'AMEUBLEMENT**  
NOUVEAUX ARRIVAGES...  
\* des U.S.A., deux belles qualités de douppons unis et des tissus imprimés.  
\* d'Italie, des velours « design », des Jacquards, des damas et des genres « tapisserie ».  
\* de Belgique, des velours Dralon unis et à dessins modernes.  
\* d'Angleterre, des toiles, des satins et des chinés imprimés.  
\* de Suède, des imprimés contemporains.  
\* d'Allemagne, des imitations-fourrure et des velours.  
les prix :  
de 18,50 F à 175 F le mètre  
(Département direct, tous nos tissus sont en stock)  
**RODIN**  
35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

**DAIM style**  
spécialiste du vêtement de peau H. et F. prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis ; réparat. transform. nettoyage ; 8, pl. des Victoires - Paris - 75002 95 13

DEPUIS 1938 RASOIRS électriques... RÉPARATIONS IMMÉDIATES  
COUTELLERIE - BROSSERIE ELECTRO-MÉNAGER  
CADEAUX - GADGETS UTILES  
**DIDIER - NEVEUR**  
39, Rue Marbeuf - Tél. : BAL 61-70  
20, Rue de la Paix - PARIS  
COUVERT LE LUNDI - DÉPARTION PARIS-NOUVEAU

PRATIQUE COMME UN FEUTRE  
BEAU COMME UN WATERMAN.  
**WATERMAN**  
Feutre CF de 100 F à 250 F.

*Il est des signatures auxquelles on tient*  
**Van Cleef & Arpels**  
joailliers  
*la boutique "la boutique des heures"*  
22, Place Vendôme, Paris - tél. : 261.58.58

**Les Merveilles du Monde**  
LE PARC NATIONAL KRUGER : UNE RÉSERVE D'ANIMAUX GRANDE COMME TROIS DÉPARTEMENTS FRANÇAIS.  
EN PLEINE NATURE, LA PLUS GRANDE DIVERSITÉ D'ANIMAUX AFRICAINS : 8000 ÉLÉPHANTS, 2000 LIONS, 4000 GIRAFES, 16000 ZÈBRES, UNE MULTITUDE DE RHINOCÉROS, D'ANTILOPES, D'HIPPOTAMES, DE CROCODILES, 14 CAMPS CONFORTABLES AVEC BUNGALOWS CLIMATISÉS.  
**GRATUIT !**  
DEMANDEZ LA BROCHURE EN COULEURS DE 52 PAGES  
\* DÉCOUVREZ LA RSA \* A L'OFFICE DU TOURISME DE L'AFRIQUE DU SUD  
104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS - TEL. 742.18.71 - 742.81.83

مكتبة العالم